



PROJET RAPPORT FINANCIER ET D'ACTIVITÉ

(Article R.314-232 et R.314-233 du Code de l'action sociale et des familles)

Exercice 2025

ORGANISME GESTIONNAIRE
ASSOCIATION DE LA BRETÈCHE

1, La Bretèche
35 630 Saint-Symphorien

Téléphone : 02 99 45 55 04
E-mail : dg@breteche-asso.fr

Table des matières

1. Organisme gestionnaire	2
1.1. Convention collective et accords	3
2. Projet associatif	4
2.1. Nouvelle équipe au siège.....	5
2.2. Grands dossiers 2025 suivis par le Siège social.....	6
Projet OCTIME	6
TUBA	7
CPOM	7
Projet siège	7
2.3. Evolutions futures en lien avec le projet associatif	8
Orientation n°1 : Faire association	9
Orientation n°2 : Mieux communiquer.....	9
Orientation n°3 : Collaborer	9
3. DHVS.....	9
3.1. SAVS.....	10
3.1.1. Éléments du projet associatif, des projets d'établissements ou des services :.....	10
3.1.2. Population(s) et activités :.....	12
3.1.3. Analyse du résultat	29
3.1.4. Charges	30
3.1.5. Produits et résultat.....	32
3.2. SAVA.....	33
3.2.1. Population(s) et activités :.....	34
3.2.2. Analyse du résultat	40
3.2.3. Charges d'exploitation.....	41
3.2.4. Produits et résultat.....	43
3.3. FOYER LA COMBE	45
3.3.1. Population(s) et activités :.....	45
3.3.2. Analyse du résultat	56
3.3.3. Charges d'exploitation.....	57
3.3.4. Produits et résultat.....	59
3.4. FOYER PARC DES BOIS	60
3.4.1. Population(s) et activités :.....	61
3.4.2. Analyse du résultat	76
3.4.3. Charges	76
3.4.4. Produits et résultat.....	76

3.5. FOYERS LES GANTELLES FOUGERES	77
3.5.1. Éléments du projet associatif, des projets d'établissements ou des services :.....	78
3.5.2. Population(s) et activités :.....	78
.....	81
3.5.3. Analyse du résultat	84
3.5.4. Charges d'exploitation	84
3.5.5. Produits et résultat.....	85
4. DIME.....	86
4.1. Rennes Espoir	87
4.1.1. Éléments du projet associatif, des projets d'établissements ou des services :.....	87
4.1.2. Population(s) et activités :.....	88
4.1.2.1 Activité.....	88
4.1.2.2 - Répartition par tranches d'âge et genre.....	89
4.1.2.3 Provenance géographique du public accompagné et moyens de transports utilisés.....	90
4.1.2.4 - Provenance du public accompagné	91
4.1.2.5 - Évolution des caractéristiques et besoins des jeunes accueillis	91
4.1.2.6 Accueil des 6 – 16ans	93
4.1.2.7. Accueil de + de 16 ans : l'insertion professionnelle	95
4.1.2.8 - Public en dérogation ou hors autorisation : les Amendements CRETON	96
4.1.2.9 - Sorties et réorientation des publics accompagnés	97
4.1.2.1 Activité.....	98
4.1.2.2 - Répartition par tranches d'âge et genre.....	99
4.1.2.3 Provenance géographique du public accompagné et moyens de transports utilisés.....	99
4.1.2.4 - Provenance du public accompagné	101
4.1.2.5 - Évolution des caractéristiques et besoins des jeunes accueillis	102
4.1.2.6 Accueil des 6 – 16ans	104
4.1.2.7. Accueil de + de 16 ans : l'insertion professionnelle	105
4.1.2.8 - Public en dérogation ou hors autorisation : les Amendements CRETON	106
4.1.2.9 - Sorties et réorientation des publics accompagnés	107
4.1.3. Analyse du résultat	108
4.2. La Bretèche Saint Symphorien	110
4.2.1. Éléments du projet associatif, des projets d'établissements ou des services :.....	111
4.2.2. Population(s) et activités :.....	112
4.2.3. Analyse du résultat	122
4.2.4. Charges d'exploitation	122
4.2.5. Produits et résultat.....	123
5. Dispositif Travail.....	125

5.1. ESAT Rennes.....	126
5.1.1. Eléments du projet associatif, des projets d'établissements ou des services :	126
5.1.2. Population(s) et activités :	128
5.1.3. Analyse du résultat.....	129
5.2. ESAT Saint Symphorien.....	134
5.2.1. Eléments du projet associatif, des projets d'établissements ou des services :.....	134
5.2.2. Population(s) et activités :	136
5.2.3. Analyse du résultat	143
6. Pôle Activités Sportives et Sociales	147

1. Organisme gestionnaire

- Le nom de l'organisme gestionnaire : **ASSOCIATION DE LA BRETÈCHE**
- Adresse siège : **1 La Bretèche 35630 ST-SYMPHORIEN**
- Tél. : (siège) **02 99 45 55 04**
- Email : du correspondant en charge de l'ERRD (au siège) dg@breteche-asso.fr
- N° FINESS de l'entité juridique : **350023453**
- Personne ayant qualité pour représenter l'organisme gestionnaire (conformément aux statuts et/ou à une délibération de l'organe compétent de l'organisme gestionnaire, en particulier le document unique de délégations) : **Sylvain ANSIEAU, directeur général**
- La date d'effet du CPOM : **2025-2029**
- Liste des établissements et services gérés par l'organisme gestionnaire relevant du champ de l'ERRD (selon la même déclinaison que dans l'EPRD).

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS géographique	Catégorie
DIME LA BRETÈCHE	<i>Etablissement principal Site de Rennes :</i> 13 ALLEE DES ILES CHAUSEY 35 700 RENNES <i>Etablissement secondaire Site de Hédé :</i> 1, la Bretèche 35630 SAINT-SYMPHORIEN	350002671	IME
SAVA ITINERAIRE BIS	4 PLACE PIERRE DE COUBERTIN 35310 MORDELLES	350046629	SAVS
RESIDENCE LA COMBE	2, La Bretèche 35630 SAINT SYMPHORIEN	350051256	Foyer Héberg.A.H
SAVS LA COMBE	1 LES VAIRIES 35190 TINTENIAC	350045852	SAVS
RESIDENCE PARC DES BOIS	15 ALLEE DES ILES CHAUSEY 35 700 RENNES	350048583	Foyer Héberg.A.H
ESAT HEDE SOCIAL	Lieu-dit : LA SIMONIERE 35 630 ST SYMPHORIEN	350008173	ESAT
ESAT RENNES SOCIAL	44 RUE DES VEYETTES 35000 RENNES	350006557	ESAT
ESAT HEDE SA	Lieu-dit : LA SIMONIERE 35 630 ST SYMPHORIEN	350030227	ESAT
ESAT RENNES SA	44 RUE DES VEYETTES 35000 RENNES	350042347	ESAT
FOYER GANTELLES – FOUGERES	<i>Foyer Les Fougères :</i> 3 ALLEE DE LA PETITE PECHEREL 35520 LA CHAPPELLE DES FOUGERETS <i>Foyer Gantelles :</i> 16 RUE FRANZ HELLIER 35700 RENNES	350044632	Foyers de vie A.H.

- La convention collective (CC) appliquée : **CCN 66 / Affiliation à Nexem**

1.1. Convention collective et accords

ACCORD	Date de signature	Type d'accord	Durée	Date de révision
Accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail	20/12/1999	Indéterminée		
Avenant 1 Accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail	26/06/2014	Indéterminée		
Avenant 2 Accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail	02/02/2021	Indéterminée		
Accord sur le travail de nuit	16/05/2018	Indéterminée		
Accord aménagement fin de carrière	26/03/2019	déterminée	3 ans	
Avenant 1 aménagement de fin de carrière	23/11/2021	déterminée	3 ans	22/11/2024
Accord CSE	11/10/2022	déterminée	3 ans	10/10/2025
Accord droit d'expression	30/06/2022	indéterminée		
Accord égalité homme femme	12/12/2023	déterminée	3 ans	31/12/2026
Accord télétravail	18/04/2023	déterminée	3 ans	01/01/2026

A rajouter :

Accord temps de travail révisé applicable au 01/01/2026

Avenant n°2 aménagement fin de carrière - à renouveler au 01/01/2026

2. Projet associatif

L'Association La Bretèche est une association à but non lucratif reconnue d'intérêt général. Son projet est porté par des **administrateurs bénévoles**. L'humain est la colonne vertébrale de leur engagement.

L'Association accueille en Ille-et-Vilaine, des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap mental et/ou psychique nécessitant un accompagnement (permanent, continu, évolutif, intermittent) adapté à leurs attentes, besoins et parcours.

Les bénévoles et les professionnels de l'Association entendent influencer les évolutions sociétales, environnementales et réglementaires au bénéfice des personnes en situation de handicap.

L'action de l'association est guidée par une éthique :

- La **personne accompagnée est au centre** de toutes les attentions. Chacune a le droit d'accéder au bien-être et d'espérer une vie meilleure.
- La **recherche des chemins** pour y parvenir est une priorité.

En référence à cette éthique, l'association affirme trois valeurs dont le terreau fédérateur est la confiance :

LA SINGULARITÉ



La singularité, c'est l'ensemble des marques distinctives qui caractérisent une personne, qui font de chacune un être unique, particulier et original.

LA RÉCIPROCITÉ



La réciprocité s'appuie sur la relation de don et de contre don entre personnes qui agissent en commun et acceptent de recevoir les unes des autres.

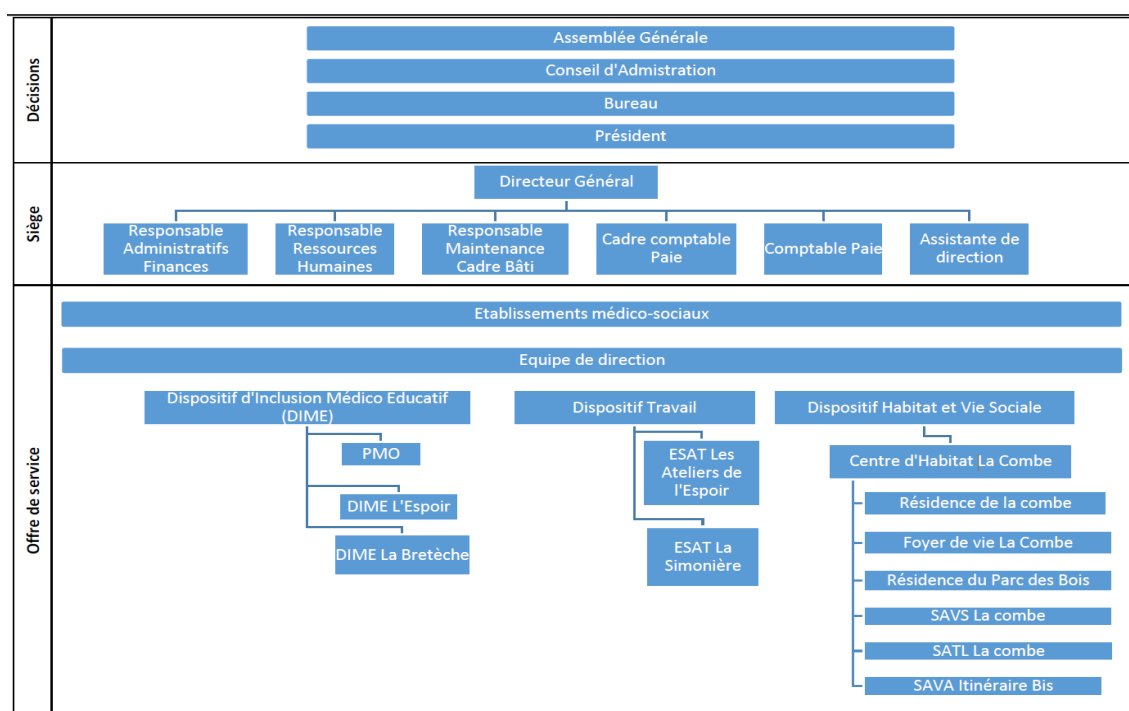
LA POSITIVITÉ



La positivité est un état d'esprit qui consiste à privilégier une approche bienveillante à l'égard de l'autre, sur ses possibilités et ses capacités.

2.1. Nouvelle équipe au siège

- *Coordinateur technique informatique : Luc Ronceray prise de fonction le 22 avril 2025*
- *Assistante Ressources Humaines : Marie Viratelle prise de fonction 1^{er} juillet 2025.*
- *Alternantes paie : Océane Couasme et Léane Niveaux août 2025.*
- *Responsable Ressources Humaines : Océane Biard prise de fonction en septembre 2025*
- *Gestionnaire de paie, Amandine Leveque prise de fonction le 6 octobre 2025*
- *Assistante Ressources Humaines : Constance Levacher prise de fonction 27 octobre 2025.*



Gouvernance Association de La Bretèche

2.2. Grands dossiers 2025 suivis par le Siège social

Projet OCTIME

Dans une démarche de modernisation des outils RH et d'harmonisation des pratiques de gestion du temps, l'association a engagé en 2024–2025 un projet structurant de déploiement du logiciel OCTIME, solution dédiée à la gestion des temps de travail et des activités.

Ce projet vise plusieurs objectifs stratégiques :

- Sécuriser la gestion du temps de travail dans un cadre réglementaire complexe (CCN 66),
- Fiabiliser les données transmises à la paie,
- Améliorer le pilotage RH,
- Offrir aux équipes de direction et aux salariés un outil plus lisible et partagé.

L'année a été consacrée aux phases préparatoires essentielles :

- Réalisation des audits organisationnels dans l'ensemble des établissements,
- Paramétrage du logiciel selon les spécificités de l'association (cycles de travail, absences, droits à congés, particularités médico-sociales),
- Préparation des interfaces avec les outils de paie,
- Accompagnement des directions et chefs de service dans l'appropriation du futur outil.

La mise en œuvre opérationnelle repose sur un déploiement progressif par établissements, permettant d'adapter le rythme aux réalités de terrain et de sécuriser la montée en charge. Cette approche vise à limiter les risques et à favoriser l'adhésion des équipes.

Le déploiement d'OCTIME constitue un levier majeur de structuration RH pour l'association. À terme, il permettra :

- Une meilleure fiabilité des données sociales,
- Un gain de temps administratif pour les équipes,
- Un suivi plus précis des organisations de travail,
- Une amélioration de la transparence pour les salariés (consultation des plannings, compteurs, absences).

Ce projet s'inscrit pleinement dans une logique d'amélioration continue des pratiques, au service de la qualité de gestion et de l'accompagnement des professionnels de l'association.

TUBA

Enjeux RH :

Dans le cadre de l'évolution de son projet associatif, l'association La Brèche a conduit le **projet d'absorption de l'association TUBA**, relevant de la **Convention Collective BAD**, impliquant un important travail d'harmonisation et de sécurisation sur le périmètre Ressources Humaines.

Le projet TUBA représentera sur 2026, un **enjeu RH majeur**, nécessitant :

- La sécurisation juridique et sociale du transfert des salariés,
- L'accompagnement du passage d'une **convention collective BAD vers la CCN 66**,
- L'harmonisation progressive des pratiques RH au sein de l'association,
- La continuité des droits des salariés et la stabilité des organisations de travail.

Travaux RH réalisés

Les équipes RH ont été fortement mobilisées afin de garantir un transfert sécurisé et conforme au cadre réglementaire, notamment à travers :

- L'analyse comparative des dispositions conventionnelles (BAD / CCN 66),
- La gestion du **transfert des contrats de travail** dans le respect des règles légales,
- L'adaptation des éléments contractuels et des pratiques RH,

CPOM

Le CPOM 2025-2029 de l'association La Brèche est un travail qui a débuté en janvier 2024. Le travail de diagnostic du CPOM précédent puis d'échange sur l'élaboration des objectifs a fait l'objet de 18 mois d'investissement de l'équipe siège et du CoDir.

De nombreuses rencontres et temps de travail ont été réalisés avec les autorités de tarification et de contrôle tout au long de ce processus d'échange.

Le CPOM a ainsi pu être validé fin septembre 2025 et signé en octobre.

16 fiches actions en ont découlé.

Projet siège

Par le biais d'une autorisation de frais de siège, l'autorité de tarification compétente c'est-à-dire le financeur majoritaire (ARS, CD, préfet) autorise pour une durée de 5 ans, la prise en compte dans le budget des ESMS de la quote-part des dépenses relatives au siège de l'organisme gestionnaire.

Il s'agit de déterminer la part des dépenses des établissements correspondant à leur contribution au financement des services que leur rend le siège social de l'association. Au titre de l'article R314-90 du CASF, l'ARS était l'autorité pilote de l'autorisation frais de siège. Un travail précis de l'analyse des frais de siège accordé sur l'exercice précédent a pu être réalisé, ainsi que sur l'évolution des postes reliés à ces frais de siège. Le taux de frais siège a pu être revu à la hausse en intégrant l'ensemble des postes y compris les postes de comptable de l'ensemble des établissements.

Les missions du siège au regard de la tarification accordée ont été clairement définies dans le dossier validé. Le siège est donc autorisé pour une durée de 5 ans sur la même période que le CPOM.

2.3. Evolutions futures en lien avec le projet associatif

Orientation n°1 : Faire association

Orientation n°2 : Mieux communiquer

Améliorer le système de communication et d'information :

- *Commander un audit du système d'information*
- *Diffuser un bulletin d'information interne*

Expliquer la stratégie et la gouvernance de l'Association :

- *Mettre à jour un livret d'accueil salarié*
- *Mettre en place une réunion mensuelle pour les cadres*

Modéliser et faire connaître les expérimentations et initiatives réussies :

- *Diffuser le journal associatif*
- *Publier du contenu sur les réseaux sociaux*
- *Créer un nouveau site internet*

Orientation n°3 : Collaborer

Répondre à des appels à projets :

Développer la capacité d'influence de l'association :

S'investir dans des réseaux territoriaux et spécialisés :

- *Participer aux réunions du GRAAL*
- *Participer aux réunions NEXEM*

3. DHVS

3.1. SAVS

3.1.1. Éléments du projet associatif, des projets d'établissements ou des services :

Autorisation

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale accompagne tous types de handicaps.

Le SAVS complète l'offre d'accueil et d'accompagnement du **D**ispositif d'**H**abitat et **V**ie **S**ociale.

Le SAVS et le SASP accompagnent une centaine de personnes ; dont 11 parents et 20 enfants, orientés par la CDDAH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Date de Création	17 Novembre 1996
Ouverture	Possibilité d'ouverture de 365 jours /an
Effectif autorisé	Depuis janvier 2019, le SAVS a une autorisation pour : • 85 places en SAVS, dont 10 places en SASP • Depuis septembre 2022, ouverture d'un habitat regroupé de 6 places, à destination de personnes en situation de handicap en isolement social, âgées de plus de 55 ans.

Agrément et Admissions

Le SAVS La Combe est financé par le Conseil départemental sous forme de dotation globale à l'année. Le SAVS étudie toutes les demandes qui lui sont orientées et un rendez-vous d'accueil est proposé à chaque personne dès que possible.

Le SAVS a soutenu la mise en œuvre et l'ouverture d'un Habitat Regroupé en 2022. Ce service est financé via l'Allocation à la Vie Partagée (AVP) du département.

Statut et Fonctionnement

Les services d'accompagnement à la vie sociale ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées, par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires, professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la Collectivité.

Financement

Capacité autorisée	Jours d'ouverture N-1	Taux d'occupation N-1	Activité réalisée N-1	Moyenne de l'activité des 3 dernières années
85	365	141%	43 800	41 488

Tableaux indicateurs de mesure d'activité

Fonctionnement partenariale		Nombre de réunions/an	Nombre d'heures	TOTAL
1	Réunions/Rencontres partenariales	80	2h00	160 h 00

Fonctionnement SUPPORT		Nombre de réunion / an	Durée d'intervention heures/ semaine	TOTAL
1	Support direction	47	4	188
1	Support secrétariat	47	19	893
1	Support de la psychologue	47	18	846
1	Support service RH/paie/agent d'entretien	47	3	141
1	Support comptabilité	47	7	329
1	Support de cheffe de service	47	19.5	916.5
6			70,5h	3313,5

Fonctionnement INSTITUTIONNEL		Nombre de réunions / an	Durée d'intervention / semaine	TOTAL
1	Réunion hebdomadaire (de service)	47	4	188
1	Analyse de la pratique équipe	10	3	30
1	Réunion institutionnelle	3	7	21
1	Analyse de la pratique Cadre	10	3	30
1	Réunion SASP	12	3	36
1	Espace débriefing quotidien	340	0.5	170
1	Réunion Habitat Regroupé Tremenell	12	2	24
1	Réunion avec l'animatrice de HR	12	2	24
1	Mini-Labo	7	2	14
1	Réunion Equipe de Pré-Evaluation	4	2,5	10
1	Rendez-vous d'accueil / d'admission / fin d'accompagnement	23	2	46
11			31h	593h

Formations suivies par les professionnels(les) du Savs

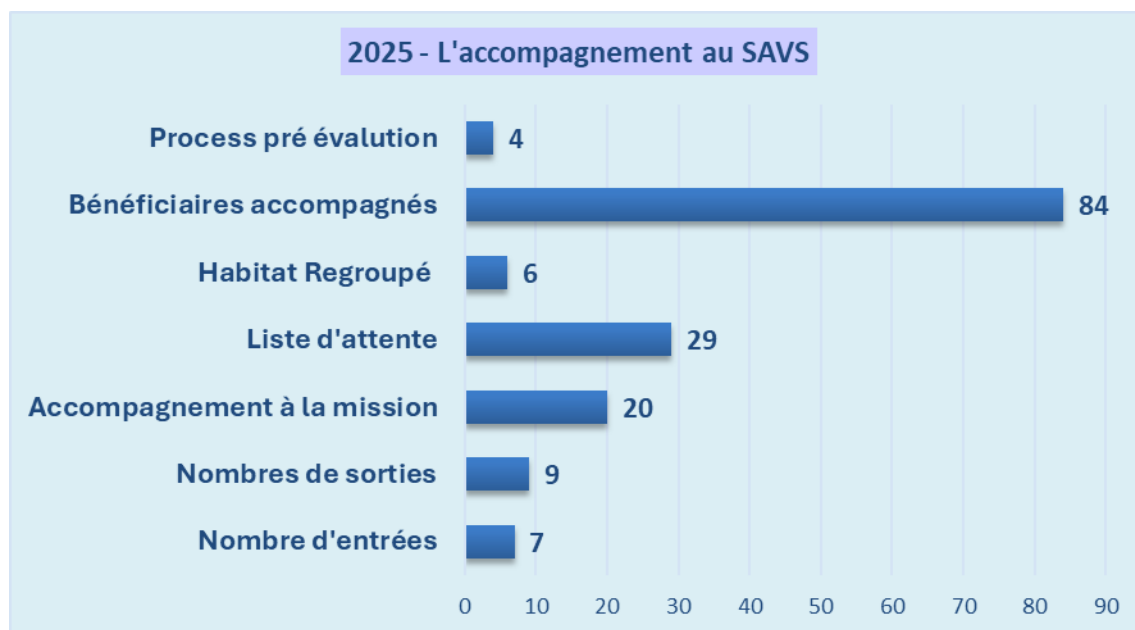
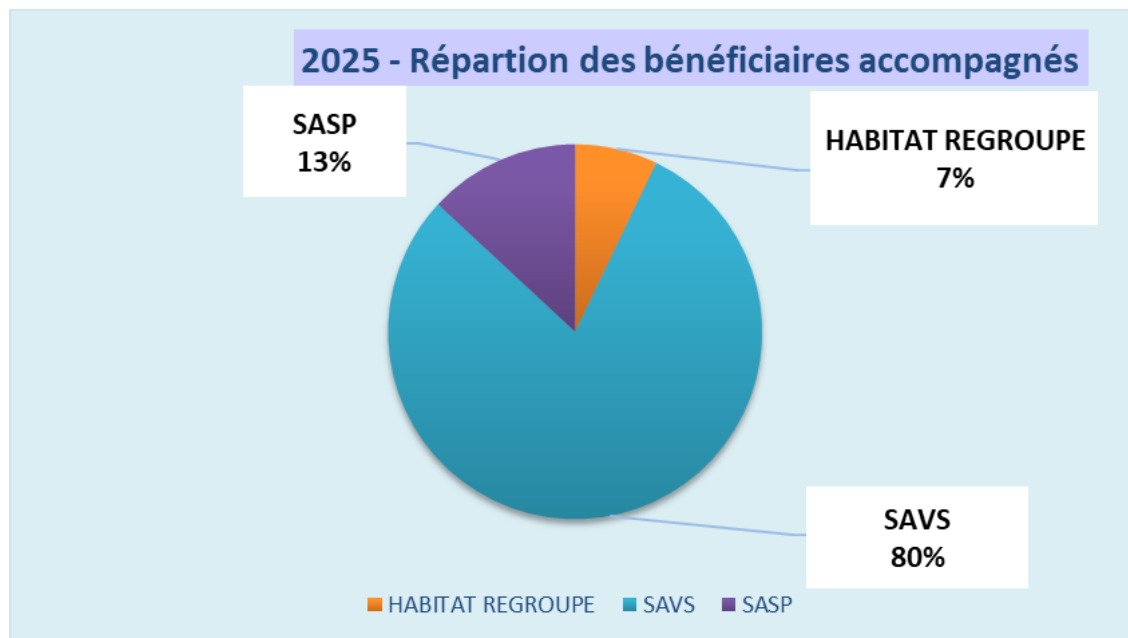
39 formations pour un total de 6649,5 heures

FORMATIONS EFFECTUES	Nombre de professionnels formés
Formation LOGICIEL QUALINEO	11
Formation QUALINEO - DUERP SAVS et SAVA	5
WEBINAIRE - HANDICAP ET CANCER	2
WEBINAIRE - ETHIDOM "non je ne veux pas"	1
WEBINAIRE - LES AMENAGEMENTS AUX ETUDES SUP pour TSA	1
WEBINAIRE - JOURNEE NATIONALE d'ECHANGES SAMSAH SAVS	1
WEBINAIRE - CAF "AAH et retraite"	1
WEBINAIRE - INTIM AGIR	1
FORMATION VIEILLISSEMENT par AMISEP (Asso Bretèche)	7
FORMATION ETHIQUE ET DEONTOLOGIE dans l'accompagnement	1
FORMATION LES ASSISES REGIONALES sur l'ACCESSIBILITE	4
FORMATION HABITAT-HABITER Autrement	7
FORMATION VIEILLIR AU RISQUE DE L'AUTONOMIE	2
JOURNEE "NOTRE SANTE"	1
FORMATION OCTIME chef de service	1
FORMATON OCTIME secrétaire	2
Travail Associatif - Mise à jour du Projet Associatif / Groupe Ethique	1
FORMATION "Accompagner à la mise en œuvre d'un espace de réflexion éthique"	1
FORMATION R.O.R. /TRAJECTOIRE	3
WEBINAIRE ETHIQUE "ELLE N'A PAS SA PLACE"	1
COMITE DE PILOTAGE QUALITE	1
WEBINAIRE Réseau Parentalité (CAF 35) Les enjeux et les objectifs de la mission d'animation	1
FORMATION MEDIATEAM - Projet Personnalisé	1
FORMATION MEDIATEAM - éléments administratifs	1
FORMATION MEDIATEAM - Groupe d'accueil	1
FORMATION "Mieux accompagner les personnes présentant des conduites addictives"	2
FORMATION "Vieillir à domicile est-il toujours un libre choix ?"	1
FORMATION "repérage, évaluation et axes de prise en soins du psycho traumatisme"	1
FORMATION TCLA Troubles cognitifs liés à l'alcool	3
FORMATION CNV	1
FORMATION DAC TIV - les ruptures de parcours	3
FORMATON VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE par le planning familial	1

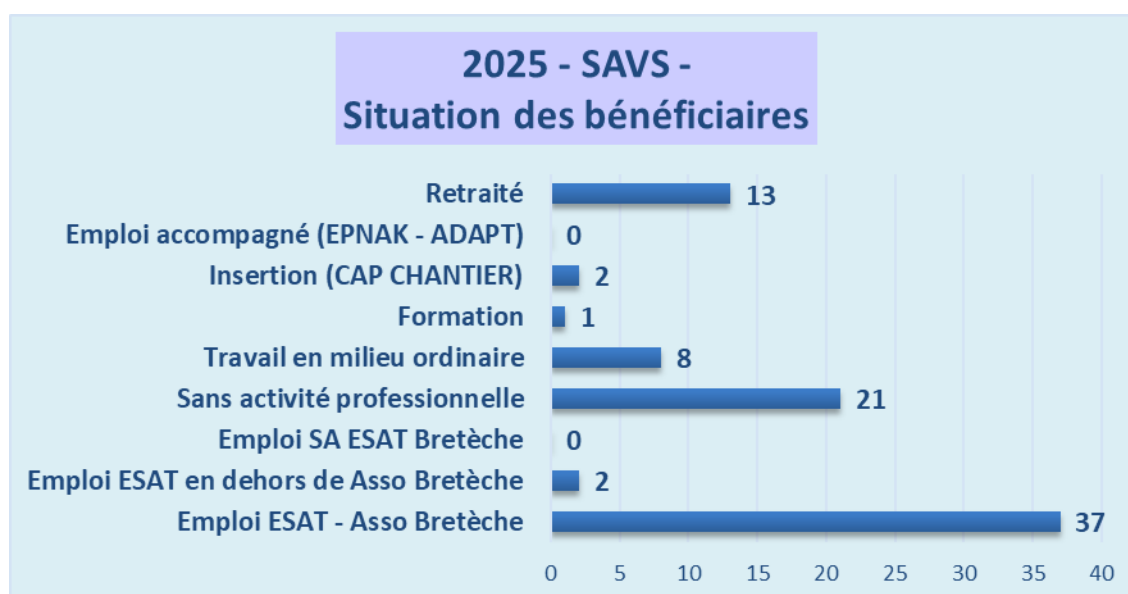
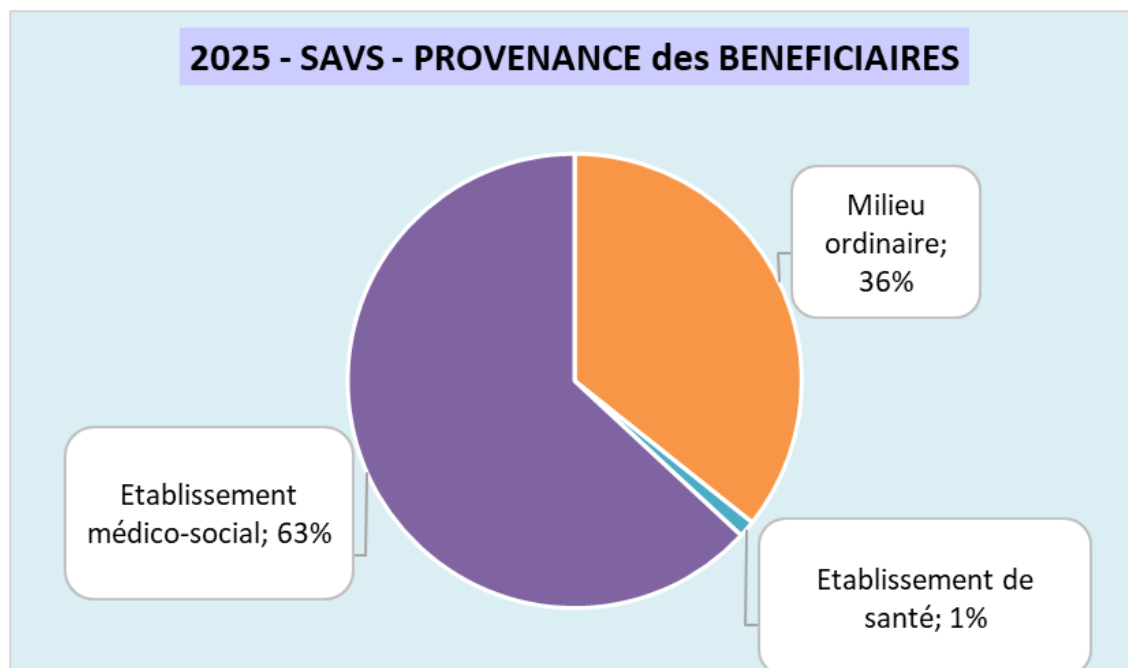
3.1.2. Population(s) et activités :

I – La Population

I - Répartition des publics accompagnés

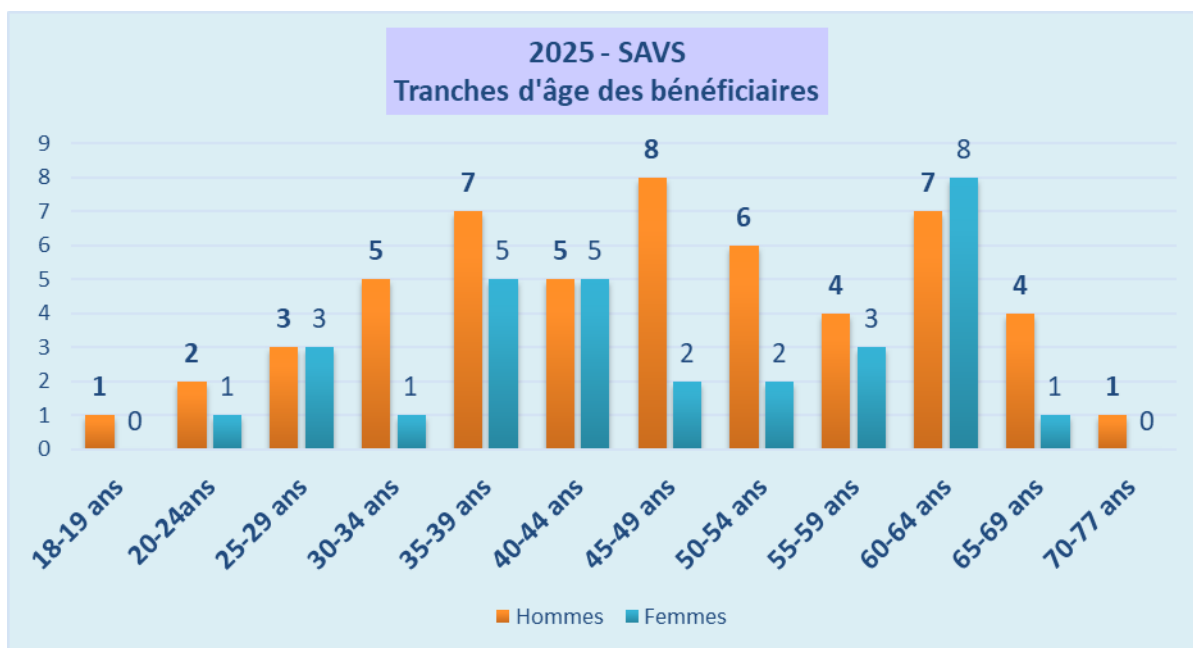
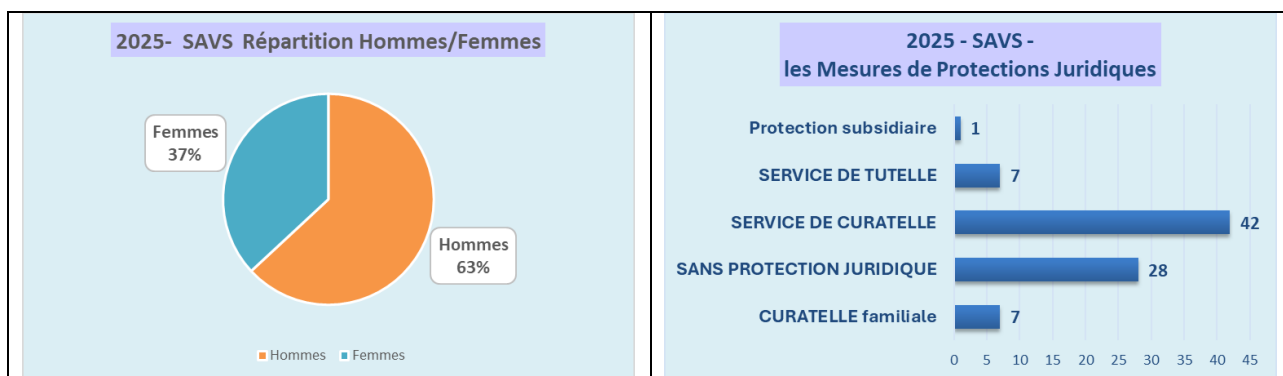


II – L'origine du public accompagné



Pour les personnes sans activité professionnelle, certains usagers bénéficient d'autres structures ou lieux d'accueil comme :

Club House – Rennes : 1
 Accueil de Jour hors Bretèche : 3
 G.E.M. LAOUEN (troubles psychiques) : 1
 G.E.M. L'ANTRE 2 (Cérébraux Lésés): 1
 Accueil de Jour Bretèche : 1



Moyenne d'âge : 46 ans

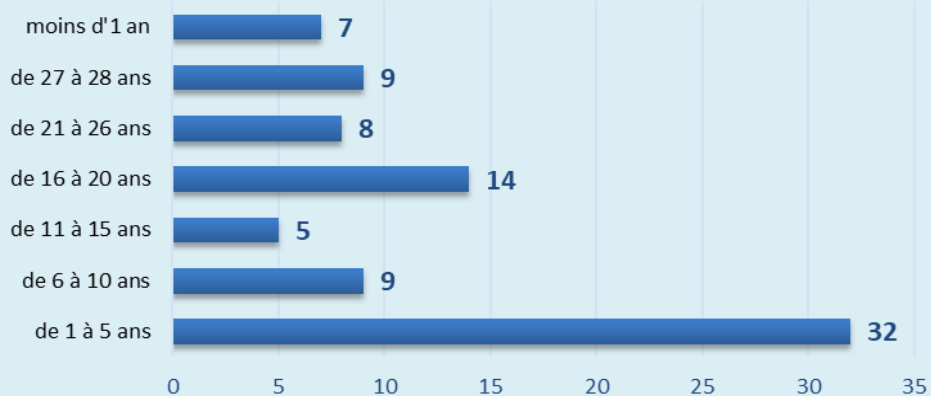
Moyenne d'âge des femmes : 47 ans

Moyenne d'âge des hommes : 46 ans

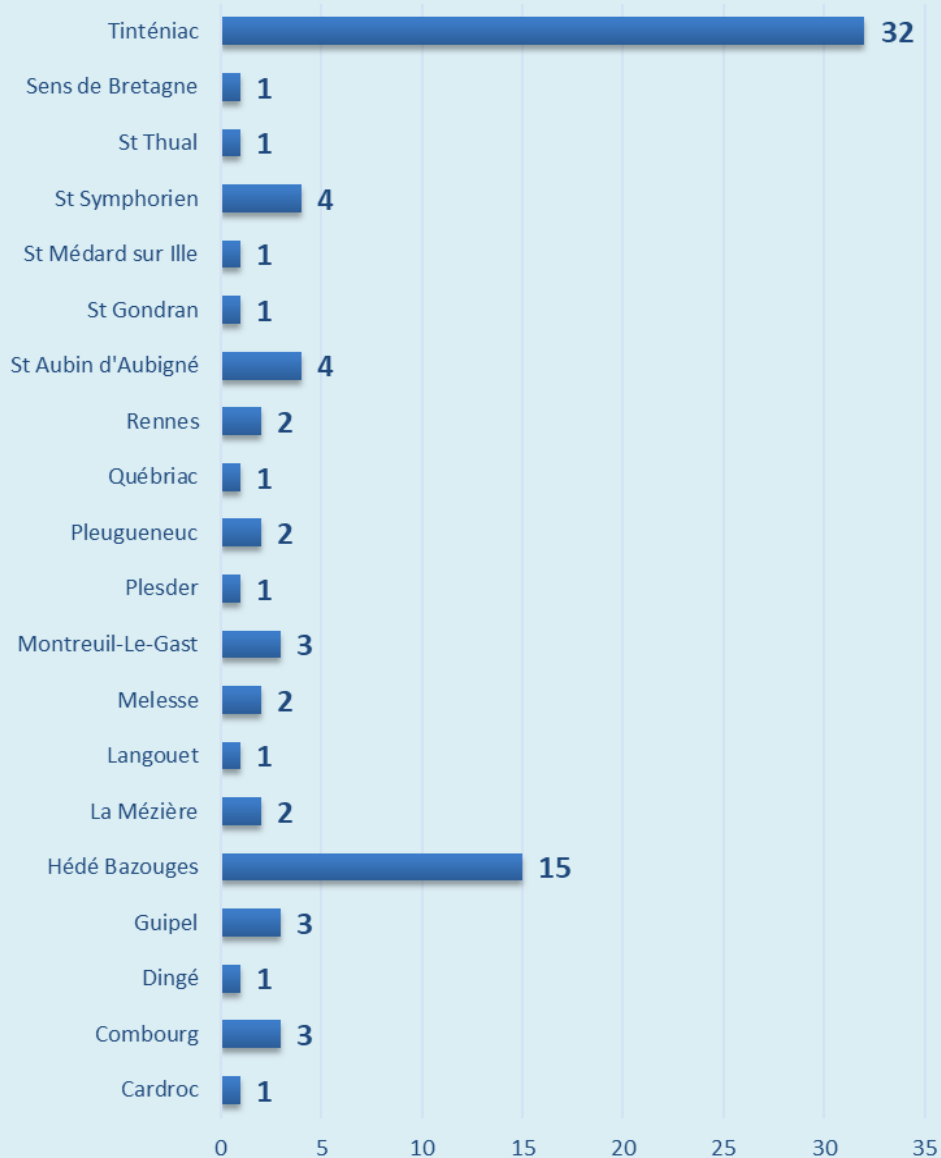
Taux de rotation des places : Durée moyenne d'accompagnement est de 10,6 ans.

Voir configuration du tableau du plus petit au plus long.

SAVS - Durée d'accompagnement des bénéficiaires (de l'entrée au 31-12-25)



2025 - SAVS - Provenance domicile des bénéficiaires accompagnés 22 communes environnantes

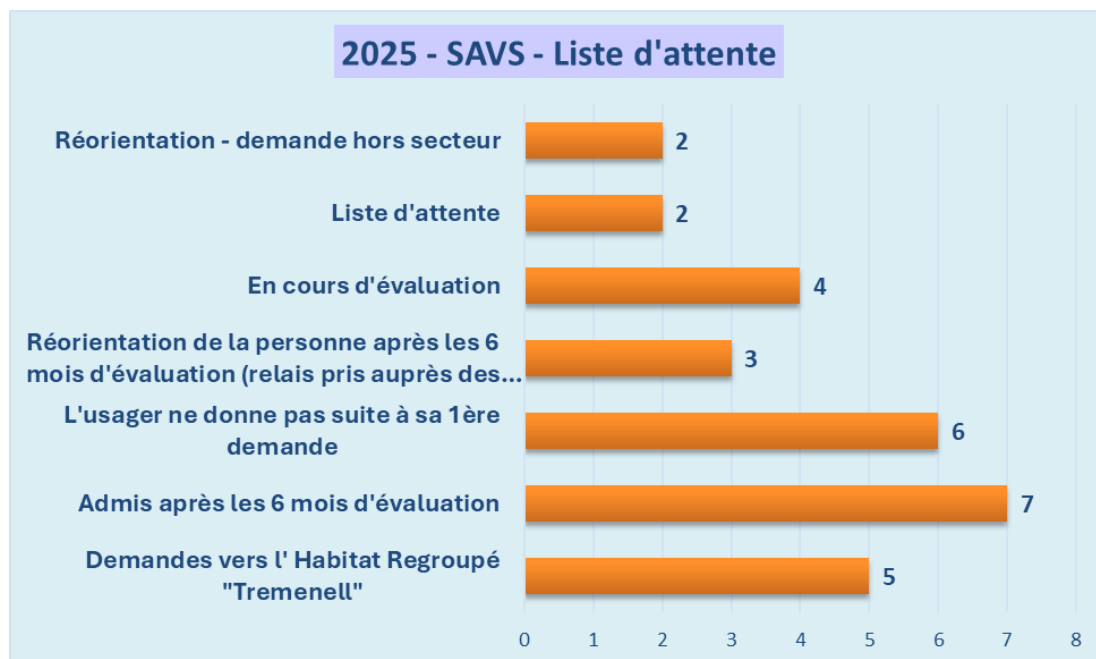


III – Liste d'attente

29 demandes

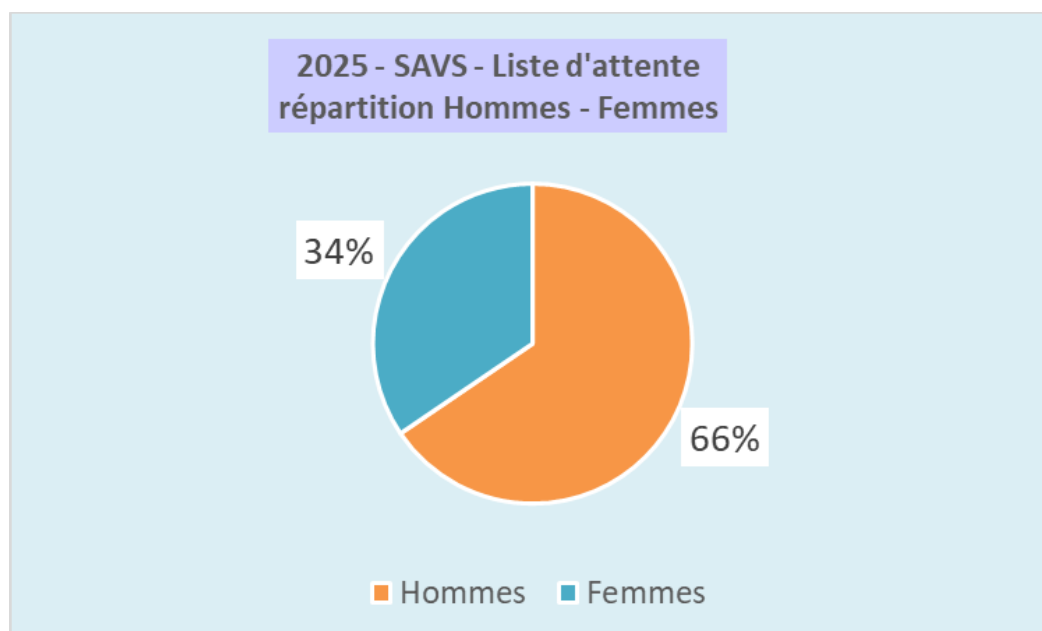
Moyenne d'âge des demandes SAVS : 39 ans

Moyenne d'âge des demandes pour l'Habitat Regroupé : 60 ans



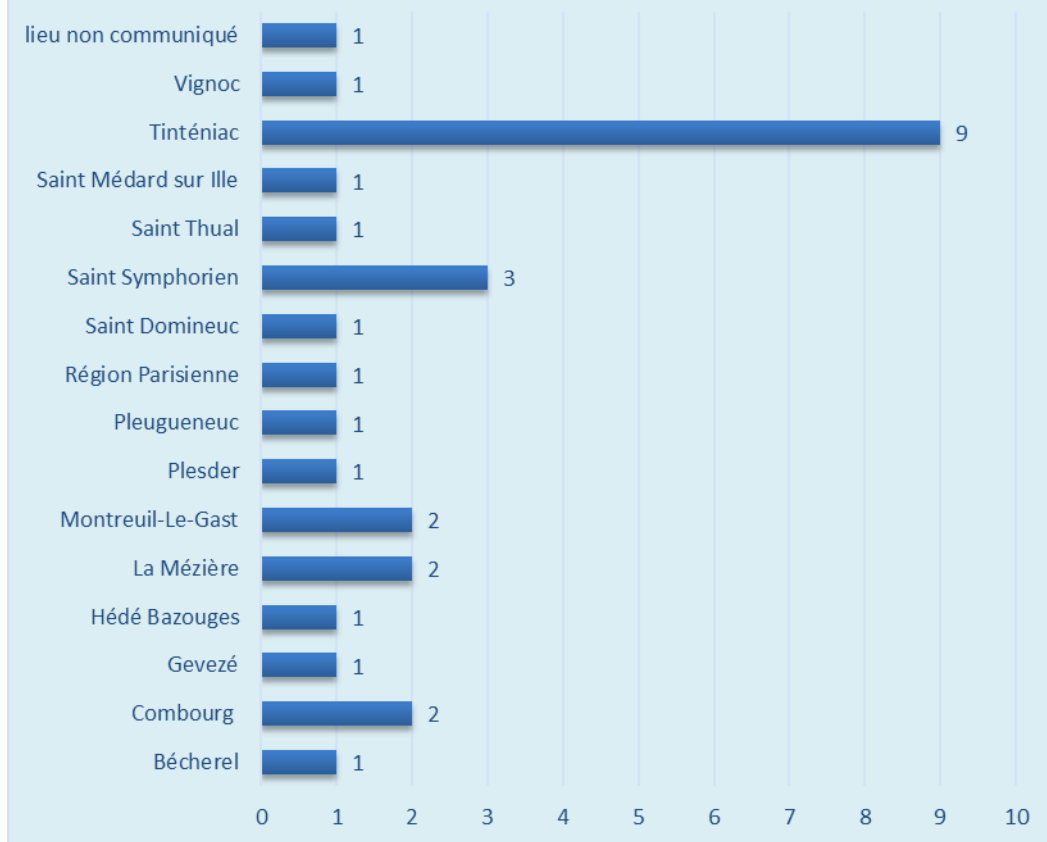
29 personnes sur la liste d'attente.

Evolution de la liste d'attente tout au long de l'année (voir tableau ci-dessus).

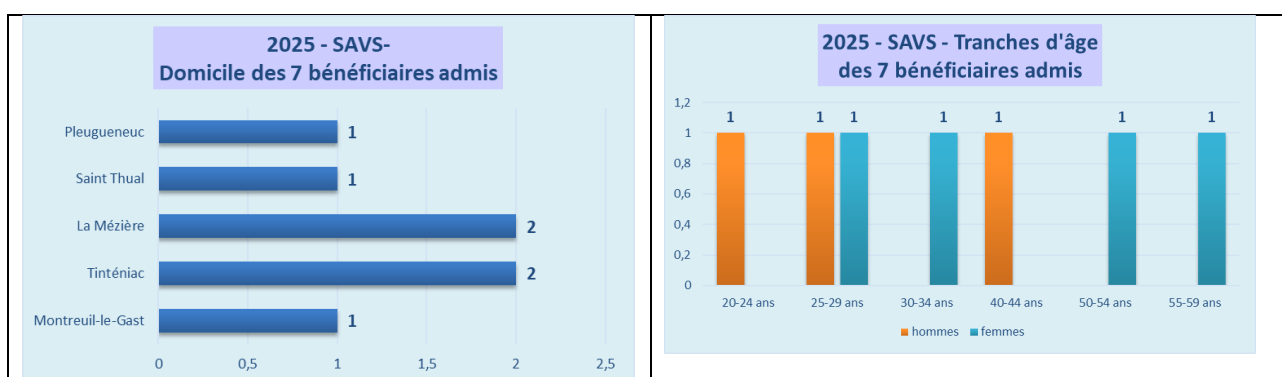


2025 - SAVS - Liste d'attente

Provenance domicile / 16 communes environnantes



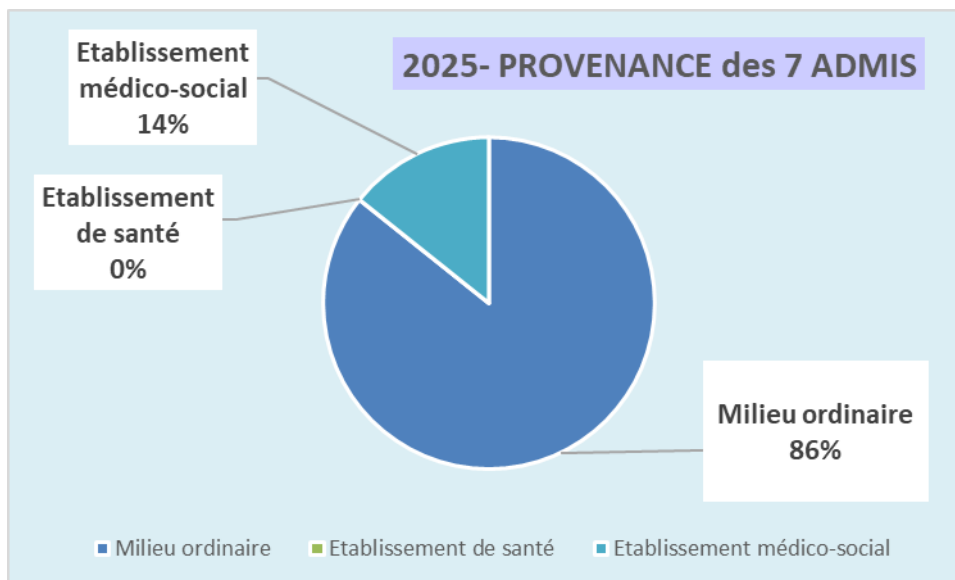
IV – Les Admissions



Moyenne d'âge : 37 ans

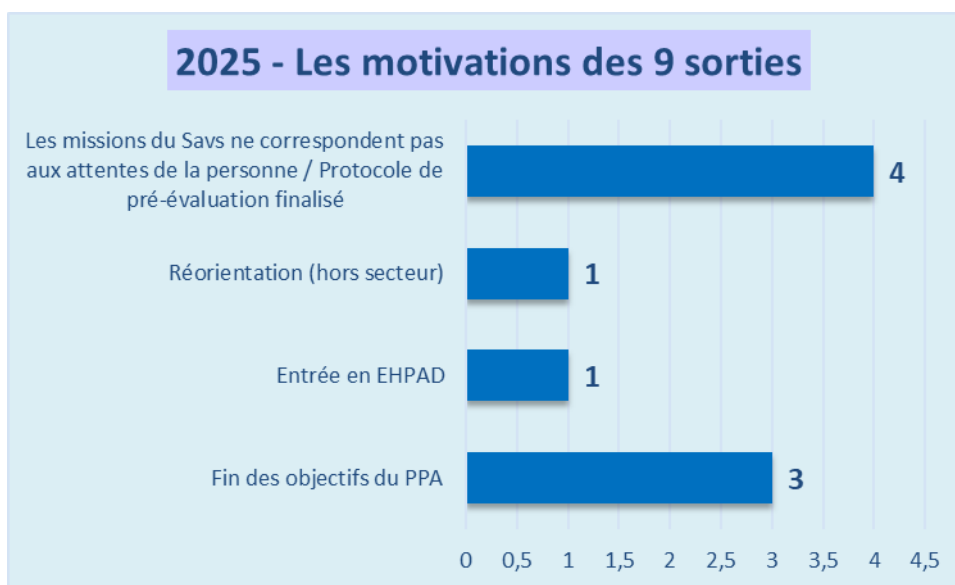
7 bénéficiaires ont été admis.

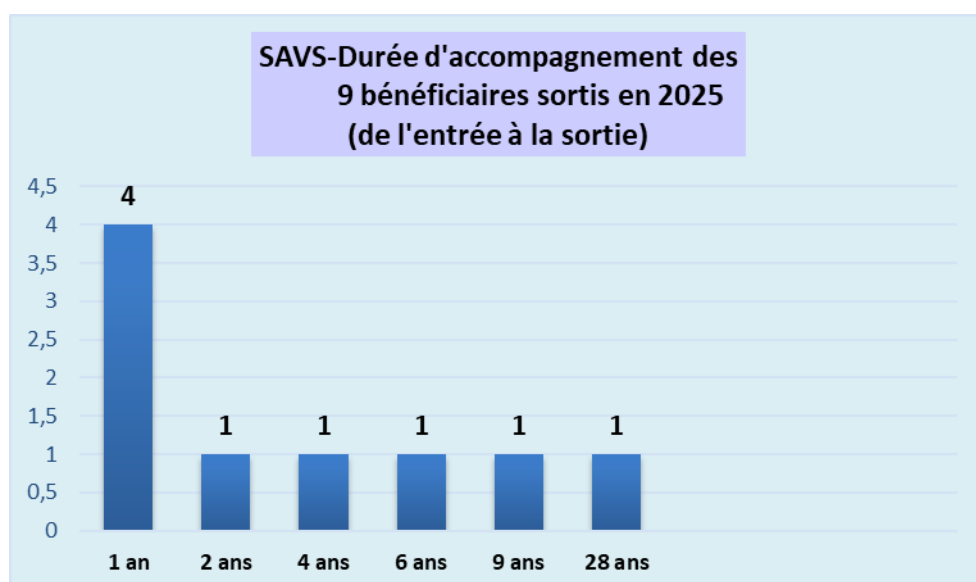
- 1 bénéficiaire est toujours en cours de pré évaluation (6 mois)
- 3 bénéficiaires ont bénéficié des 6 mois d'évaluation



V – La durée d’accompagnement / les sorties

Réorientation des publics accompagnés



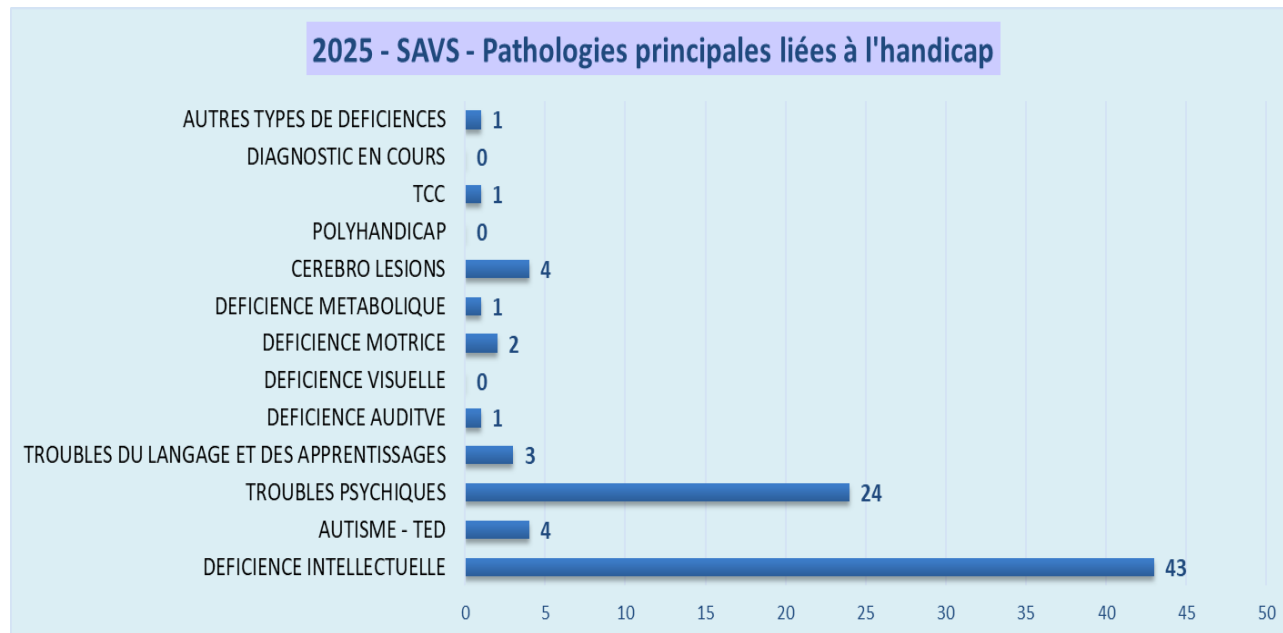


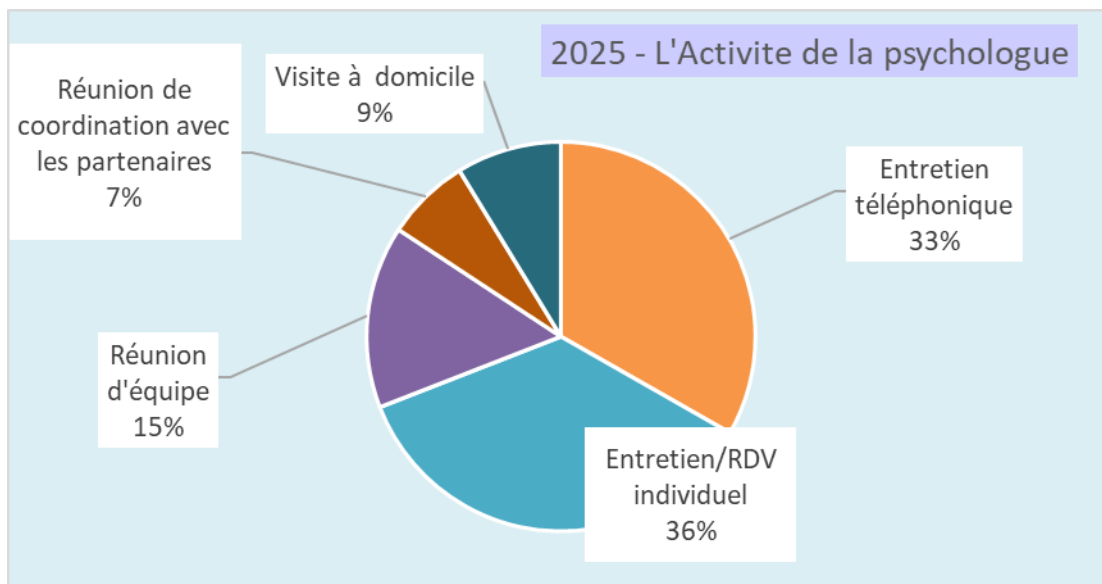
Les 4 usagers (moins d'1 an d'accompagnement) ont bénéficié du "protocole de pré-évaluation des dossiers" en attente d'une place au SAVS.

Moyenne d'âge : 53 ans

Taux de rotation des places : moyenne de la durée d'accompagnement est de 5,8 ans

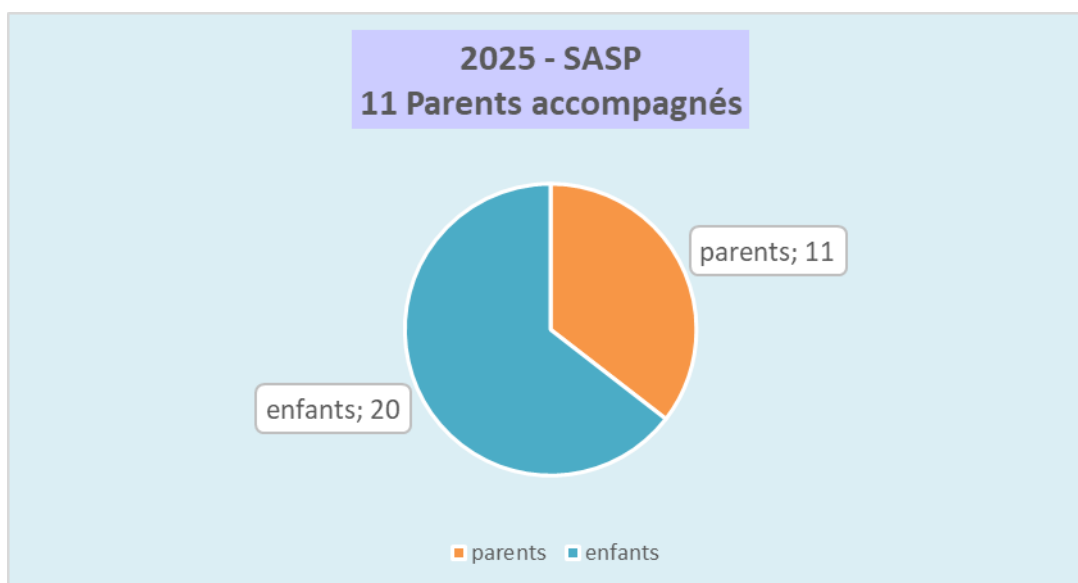
VI – Evolution des caractéristiques des usagers





VII - LE S.A.S.P “Papillon Bleu”

Service d’Accompagnement et de Soutien à la Parentalité.

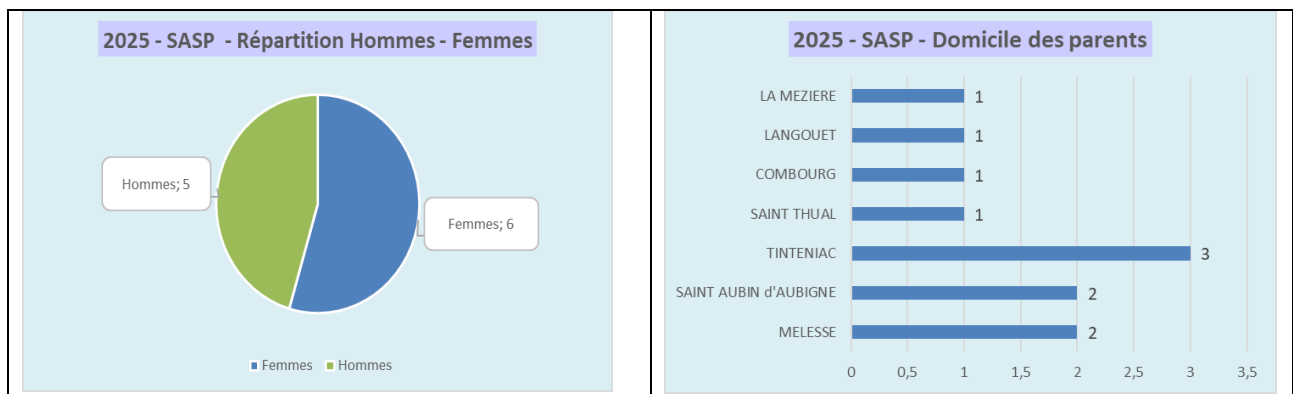


Moyenne d’âge des parents : 43 ans

Moyenne d’âge des enfants (20) : 10 ans

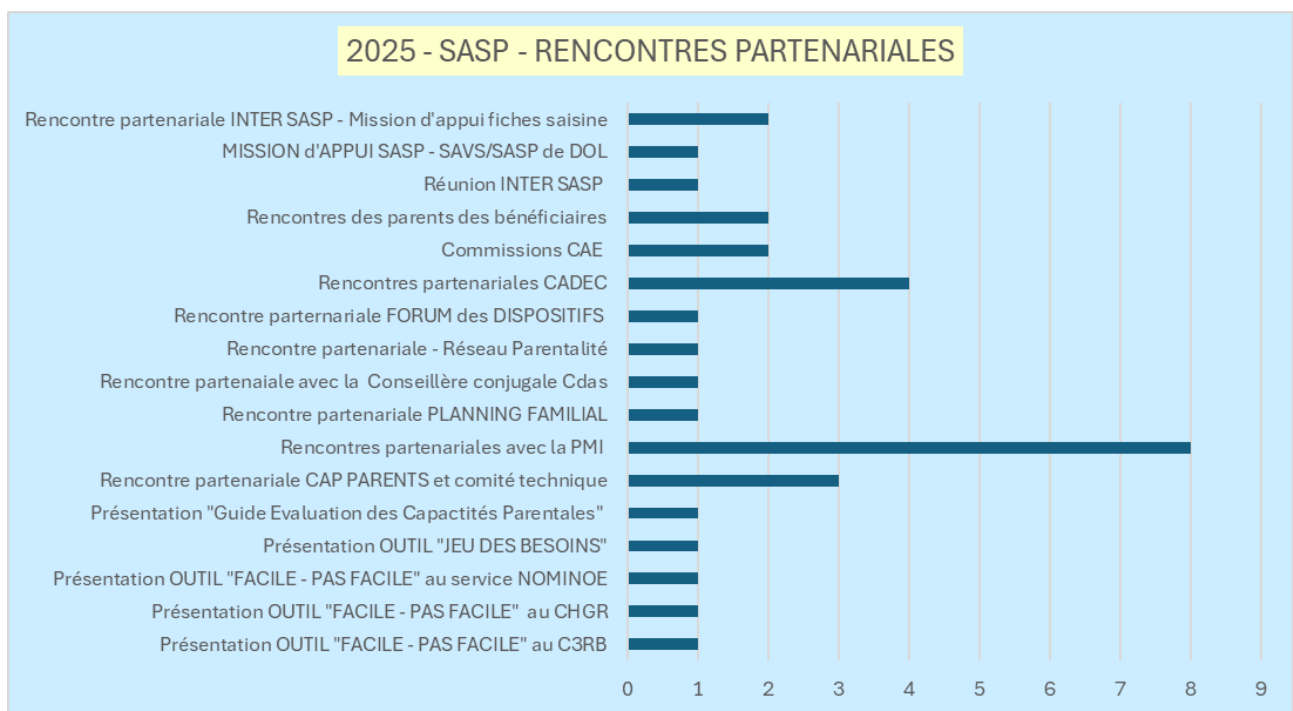
Durée moyenne d’accompagnement : 6 ans

1 sortie pour réorientation suite déménagement (hors secteur)



7 communes environnantes

Les rencontres partenariales



Mission d'appui parentalité 2024

8 janvier :

- Présentation de l'outil Facile-Pas Facile TISF/ADMR Tinténac

Février 2024 :

- Échange avec cheffe de service UNAPEI Marseille : échange sur les pratiques pro d'accompagnement à la parentalité.

Mars :

- Rencontre avec unité périnatalité du CHP St Gregoire, docteur N GUYEN (psychiatre)

Mai :

- visio avec le dispositif Essonnien de coordination de soutien à la parentalité : échange sur les pratiques d'accompagnement dans le cadre de la création du service

Juin 2024 :

- Rencontre avec des professionnels du SAVS de Fougères, partage d'expérience sur les pratiques d'accompagnement à la parentalité.
- Instance Territoriale et Technique Enfance Famille (Ittef) organisée par le Conseil départemental, objectif : présenter les enjeux et missions de prévention et notamment des actions en faveur des parentalités, mises en œuvre par les Cdas et des collectivités partenaires du Pays de Saint-Malo.

Novembre 2024 :

- Accueil stagiaire professionnelle DU parentalité (SAVS ALAPH).
- Participation CAP Parents

Décembre 2024 :

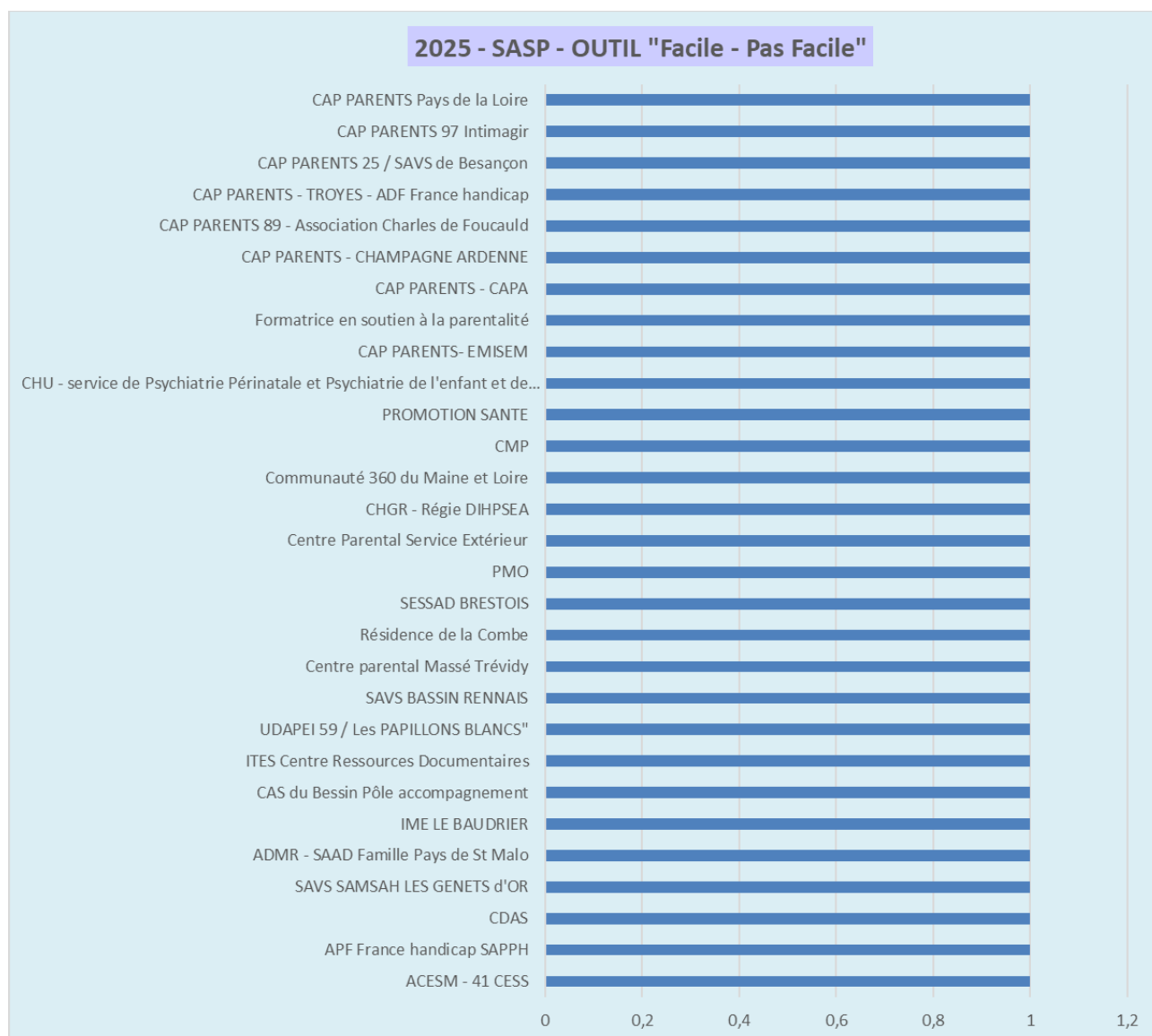
- Facile-pas facile éducatrice du CDEF de Brest : centre parental + service extérieur
- Facile-pas facile E.J.E. R.P.E. Quimper

Contact avec Mme BISSON, psychologue Accueil de jour bois Perrin Myosotis

Courant 2024 : plusieurs échanges avec un foyer d'hébergement dans le cadre d'une grossesse.

Prise de contact avec le C3RB (outil facile/pas facile)

IX - L'outil "FACILE – PAS FACILE"



45 jeux vendus dans 29 villes en France.

X – Les statistiques MEDIATEAM par domaine et type d'intervention

Sur les 41 domaines d'intervention répertoriés dans Mediateam, vous trouverez ci-dessous les 18 domaines les plus souvent sollicités.

	Durée d'intervention totale en heure par DOMAINE	Temps	% en Tps	Nb dossiers
1	Administratif	993h25	16,57%	1 823
1	Budget	64h25	1,07%	118
1	Contacts avec les partenaires	391h55	6,54%	899
1	Ecoute et soutien moral	45h35	0,76%	59
1	Entretien d'évaluation	71h10	1,19%	92
1	Famille	80h40	1,35%	147
1	Fonctionnement et régulation du service	58h	0,97%	135
1	Hébergement / régulation	213h	3,55%	455
1	Justice	29h30	0,49%	55
1	Logement	249h40	4,17%	361
1	Logement Accès	23h25	0,39%	37
1	Logement Entretien	17h05	0,29%	56
1	Médiation	35h45	0,60%	73
1	Mobilité	35h50	0,60%	64
1	Organisation de vie quotidienne	122h50	2,05%	190
1	Préparation du projet personnalisé	136h25	2,28%	185
1	Professionnel	70h50	1,18%	107
1	Projet personnalisé	126h50	2,12%	179
1	Santé	195h	3,25%	272
1	Santé physique et mentale	852h38	14,22%	1 569
1	Santé psychique	41h40	0,70%	69
1	Santé somatique	76h38	1,28%	79
1	Socialisation	25h40	0,43%	25
1	Soins	52h	0,87%	114
1	Temps libres/loisirs	92h05	1,54%	145
1	Vie & insertion sociale	1032h20	17,22%	1 967
1	Vie professionnelle	263h53	4,40%	439
1	Vie quotidienne	202h05	3,37%	247
1	Vie sociale et relationnelle	104h40	1,75%	142
29				4744

44 domaines d'intervention	5994h09	100%	10 544
----------------------------	---------	------	--------

Sur les 44 domaines d'interventions (10544 fiches d'interventions ont été créées ou 5994h09 heures d'accompagnement), 29 ont été identifiés comme particulièrement significatifs : 4744 fiches d'interventions autour :

- De l'administratif
- De la santé physique et mentale

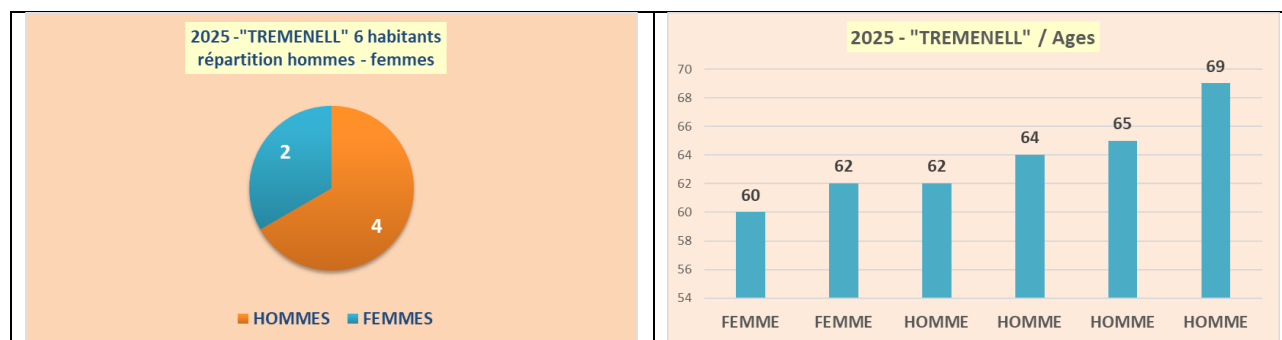
- De la vie et de l'insertion sociale

Durée d'intervention totale en heure par TYPE	Temps	% en Tps	Nb dossiers
Accompagnement collectif (interne / externe)	232h40	6,98%	529
Accompagnement extérieur	658h35	19,76%	472
Action en groupe à l'extérieur (ou réunion)	52h35	1,58%	54
Bilan/synthèse	135h50	4,07%	233
Courrier / E-mail / SMS / Message	346h45	10,40%	1 482
Délégation	16h45	0,50%	8
Écrits professionnels	71h20	2,14%	111
Entretien téléphonique	588h20	17,65%	2 130
Entretien/RDV individuel	597h05	17,91%	714
Préparation	104h25	3,13%	219
Réunion	24h15	0,73%	60
Réunion de coordination avec les partenaires	49h30	1,48%	44
Visite à domicile	396h43	11,90%	373
Visite à domicile avec partenaires	58h40	1,76%	43
14 Types d'intervention	3333h28	100%	6 472

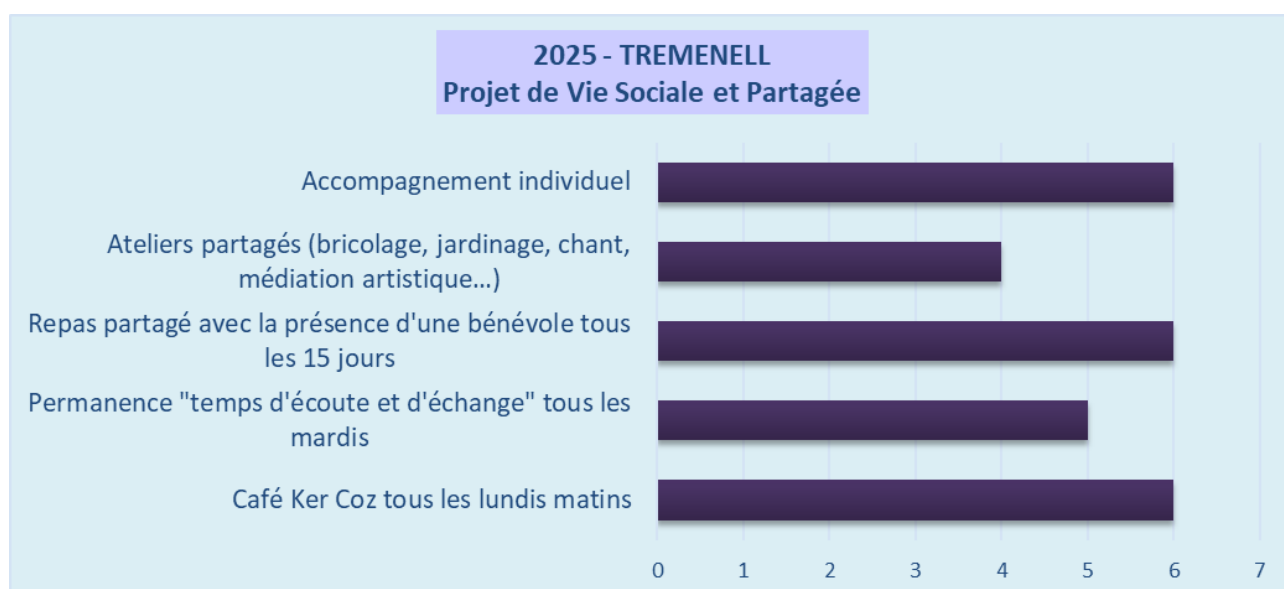
6475 fiches d'interventions par types ont été créées.

Les interventions représentent 3333h28 heures de travail.

XI - L'HABITAT REGROUPE "TREMENELL"



Moyenne d'âge est de 64 ans.



Le Projet de Vie Sociale partagée est évalué toutes les semaines dans le cadre d'une réunion hebdomadaire, KER COZ, en présence de l'Animatrice et/ou de la Responsable de Service.

Un ordre du jour de la réunion est mis en place en amont avec un succin compte rendu.

Un questionnaire de satisfaction a été réalisé en 2024.

La cheffe de service, responsable du dispositif est présente au moins une fois par mois au café du Ker COZ et elle veille par ce biais à la bienveillance et cohérence du projet de vie partagé.

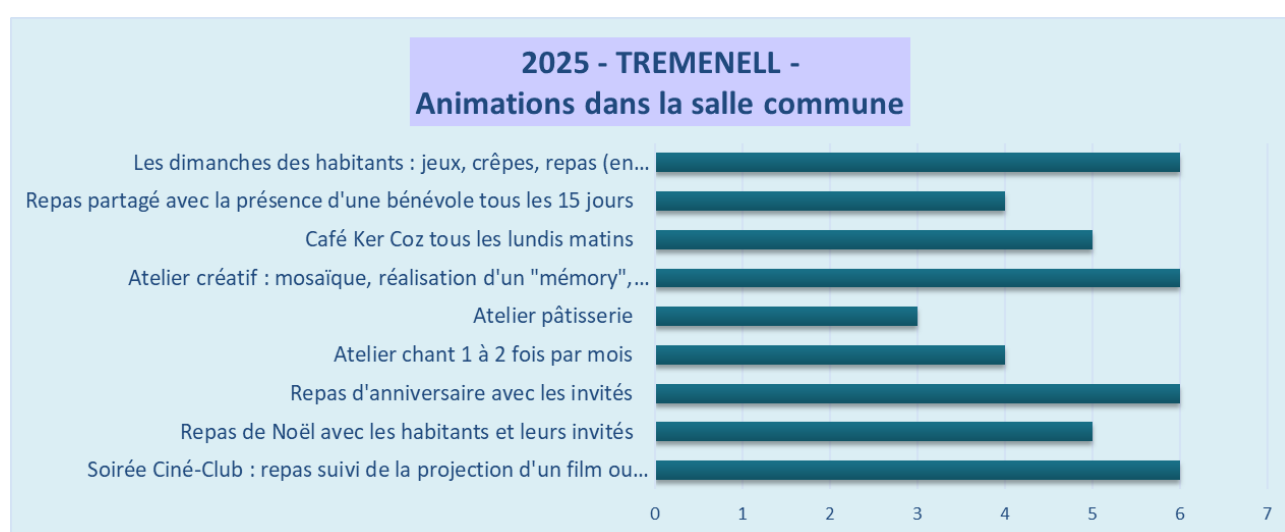
Un nouveau questionnaire de satisfaction sera, dans la mesure du possible, proposé courant 2026.

Formations dont a bénéficié l'animatrice-coordinatrice :

Intervenir auprès d'adulte atteints de troubles psychiques (2025-2 jours)

Vieillessement et handicap (2025-2 jours)

Communication Non Violente (2025-2 sessions de 2 jours)



Le partenariat :

- Compagnie de danse Ladahina – Saint Domineuc : projet en inclusion de septembre à Décembre . Travail de création avec plusieurs EHPAD dans le cadre du festival « Vortex »
- Ludothèque au Bois des Ludes – Tinténiaac : atelier jeux adaptés tous les 15 jours. Action de bénévoles pour les « 20 ans du Bois des Ludes ».
- AGECLIC : Atelier Mémoire " Tournées méninges" 3ème vendredi du mois
- « Bar' zouges »- Hédé Bazouges : participation de la chorale des habitants au bal en partenariat avec les musiciens (répétitions communes)

Projets inter Habitat :

- atelier cerf volants + sortie à Cherrueix (vol)
- les 10 ans du Courtil Noê de Québriac : soirée concert
- EHPAD de Hédé : participation des habitants aux spectacles proposés / Atelier chant (mensuellement)
- Atelier Ludothèque tous les 15 jours à Tinténiaac
- Cabinet médical et Service d'Aide à Domicile de proximité (Lien réguliers)
- Communauté Emmaüs : liens réguliers (bénévolat, activités ponctuelles, moments festifs, récupération de matériel)
- CCAS de la commune : développement en cours
- Théâtre de poche : moments festifs et bénévolat

Les activités collectives effectuées au sein ou à l'extérieur de l'habitat inclusif**Entre habitants de l'habitat inclusif**

Soirées Ciné-Club : repas suivi de la projection d'un film ou soirée à Thème (rétrospectives des humoristes français)

Repas de Noël avec les habitants et leurs invités

Repas d'anniversaire avec les invités

Atelier chant 1 à 2 fois par mois

Ateliers pâtisserie

Ateliers créatifs : mosaïque, réalisation d'un "memory", couronnes et déco de Noël , préparation déguisement Carnaval de Hédé co-animés avec une bénévole

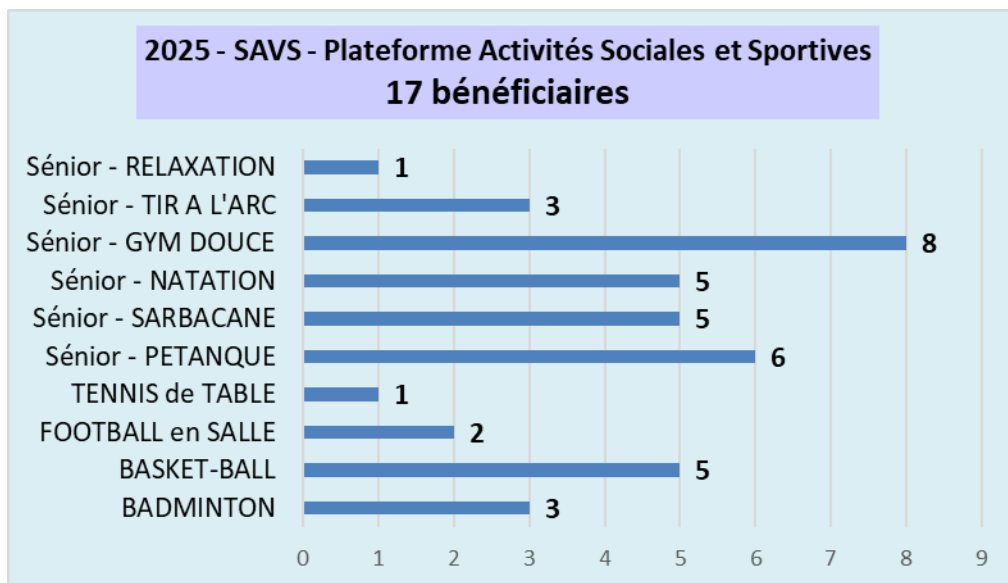
Café Ker Coz tous les lundis matin

Repas partagé avec la présence d'une bénévole tous les 15 jours

Les dimanches des habitants : jeux, crêpes, repas (en autonomie)

Avec des personnes extérieures / sorties extérieures culturelles ou autres
Médiathèque de Tinténiac (1/mois) Sorties Cinéma à Romillé et Combourg Spectacle avec l'orchestre « A Tempo » organisé par le CCAS de Dingé Spectacle les Bodin's à Rennes Soirée Concert les Ramoneurs de Menhir (Ploermel) + crêperie Soirée Bar 'Zic à Bazouges Mémorial de Caen Sortie pique-nique le long du canal (Hédé)+ visite de l'expo l'Art dérive Visite de l'expo « So british » à la Gacilly Visite du jardin Rocambole Visite des jardins de Haute Bretagne Sortie au restaurant de Becherel pour les anniversaires des habitants Soirée barbecue Château de Hédé Sortie à St Malo (Marché de Noël) et balade intra-muros

XII - LE POLE d'ACTIVITES SPORTIVES ET SOCIALES



3.1.3. Analyse du résultat

Charges de personnel (Groupe 2)

Charges de personnel salarié

Le montant des salaires bruts de 2025 (hors congés payés et indemnités journalières compensées) est de 398902€ contre 418 537€ en 2024 (sur le même périmètre) soit -19 635€.

Le montant des charges patronales 2025 (hors congés payés et éventuel versement volontaire organisme de retraite) est de 204 490€ contre 212635€ en 2024 soit – 8 145€.

Autres charges relatives au groupe II

Les rémunérations d'intermédiaires et honoraires s'élèvent à 1 414€ en 2025 contre 3 856€ en 2024, soit une baisse de 2 442€. A partir de 2025, il n'y a plus d'honoraire d'expertise comptable. Le travail d'expertise étant réalisé en interne par la R.A.F.

Le SAVS n'a pas eu de recours à l'intérim en 2025 (ni en 2024).

Autres éléments relatifs aux personnels salariés

En 2025, il n'y a pas eu de versement volontaire à Prédica. Un versement volontaire à Prédica avait été effectué en 2024 pour 5 147€.

Une reprise (produit) de provision retraite de 6 528€ a été constaté au 31/12/2025. Le montant de dotation complémentaire (charge) passée en 2024 était 59 365€.

Le passif social relatif aux indemnités retraite du SAVS au 31/12/2025 est de 104 650€ contre 101 218€ au 31/12/2024.

Sur 2025, la charge de dette provisionnée sur congés payés (avec charges patronales) baisse de - 880€.

Le montant de la dette totale de congés (chargée) inscrite au bilan au 31/12/2025 est de 72 048€.

3.1.4. Charges

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GRUPE I	40 414€	41 091€	-677€
GRUPE II	603 926€	639 035€	-35 109€
GRUPE III	175 757€	230 779€	-55 022€

TOTAL CHARGES	820 097€	910 905€	-90 808€
----------------------	----------	----------	----------

Charges	Total des charges : 820 097€
Groupe I :	Le groupe I varie de -1 k€ entre l'exercice 2024 et 2025 en raison notamment de : -Postes énergie = stabilité 2025 par rapport à 2024 (Montant =11 000€). -Variation petites fournitures ateliers = + 1665€ (+61% par rapport à 2023. Montant 2025=4 385€ / Montant 2024 = 2 720€). Divers petits travaux d'électricité ont été effectués en 2025 au SAVS les Vairies. -Variation activités sociales nettes de refacturations aux usagers = +466€ (+10% par rapport à 2024). -Frais déplacements/réceptions = + 410€ (Montant 2025=870€ / montant 2024=460€). -Autres prestations externes = +346€ (Montant 2025=11 814€ / montant 2024=11 468€. Coût supplémentaire presta ménage=314€).
Groupe II :	Cf. commentaire paragraphe V.I
Groupe III :	Le groupe III diminue de -55 k€ entre l'exercice 2024 et 2025 en raison de certains postes qui varient : -Locations = +1 703€ (Montant 2025=58 792€ dont 33 266€ Habitat regroupé / Montant 2024 = 57 089€ dont 32 181€ Habitat regroupé). Le loyer + charges Habitat Regroupé augmentent de 1 085€ par rapport à 2024. Celui de SAVS Les Vairies augmente de +618€. -Entretien et maintenance = +3 305€ (+17% par rapport à 2024. Montant 2025=23 094€ / montant 2024=19 789€). Augmentation de l'entretien des bâtiments pour +1 861€ due à des petits travaux de mise aux normes incendie. Augmentation du poste maintenance informatique pour 619€. -Impôts et taxes = - 188€ (-2.93% par rapport à 2024. En 2025, un véhicule neuf a été acquis avec des taxes qui en découlent de 1588€. Impôt société sur placements = - 1516€ par rapport à 2024. Autres taxes = -261€ par rapport à 2024). -Frais de siège = +5 504€ (+12% par rapport à 2024. A partir de 2025 le taux de calcul des frais de siège est de 6.09% contre 4.91% en 2024). -Dotation aux amortissements = -6 667€ par rapport à 2024. Ils ont de 21513€ en 2025 contre 28181€ en 2024.

	-Provisions charges d'exploitation = -59 365€ (Il s'agit de la dotation provision retraite qui est de 0€ en 2025 contre 59 365€ en 2024). -Valeur nette comptable actif cédé = +811€ (VNC 2025=811€ / VNC 2024=0€) -Diverses provisions réglementées = + 316€ (dont +287€ pour les produits financiers nets et +29€ pour les plus-values nettes d'actif cédé). Réalisé 2025 (sans prov retraite et réglementées) = 168640€
--	--

3.1.5. Produits et résultat

	Réalisé 2024	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GRUPE I	791 582€	785 990€	+ 5 592€
GRUPE II	28 796€	30 612€	-1 816€
GRUPE III	16 501€	10 362€	+6 139€
TOTAL PRODUITS	836 880€	826 964€	+9 915€
RESULTAT	+16 783€	-83 940€	+100 723€

Produits	Total des produits : 836 880€
Groupe I :	Le groupe I s'établit à 791 k€ et s'analyse comme suit :
	Dotation CD35 2025 = 700 208€ Ségur 2025 = 66 174€
	Dotation dispositif Habitat Regroupé Trémennell 2025 (H.R) = 25 200€
	Total 2025 = 791 582€
	Dotation CD35 2024 = 700 208€ Ségur 2024 = 60 582€
	Dotation dispositif Habitat Regroupé Trémennell 2024 (H.R) = 25 200€
	Total 2024 = 785 990€
	Une augmentation de la dotation du CD35 (+5k€) est constatée. La dotation globale 2025 sur le périmètre DHVS n'a pas été revalorisée comme annoncé par le CD. Pour la 1 ^{ère} fois en 2025, le CD a octroyé une enveloppe complémentaire de 5592€ au titre du financement des oubliés du Ségur.

<u>Groupe II :</u>	- Variation contributions refacturation activités aux usagers = - 3293€ par rapport à 2024 (Montant 2025=560€. Montant 2024=3 853€). Depuis mai 2024, le CD n'autorise plus les SAVS à organiser des séjours extérieurs. Par conséquent, il y a moins de facturation aux usagers. -Variation diverses des produits Gr2 = +719€ par rapport à 2024
<u>Groupe III :</u>	Le groupe III augmente de +6 k€ en raison notamment de : -Variation produits financiers bruts= -1 229€ (9 134€ en 2025 contre 10 362€ en 2024) -Produits de cession d'actifs = + 840€ (840€ en 2025 et néant en 2024) -Reprises charges d'exploitation = +6 528€ (Il s'agit de la reprise provision retraite qui est de 6 528€ en 2025 contre 0€ en 2024).

3.2. SAVA

3.2.1. Population(s) et activités :

- *Date* : 26 juin 2006
- *Ouverture* : 330 jours/an
- *Capacité autorisée* : 33 places

Agrément et Admissions

Le SAVA est financé par le Conseil départemental sous forme de dotation globale à l'année.

Le SAVA Itinéraire Bis est un SAVS dont la spécificité est l'accompagnement de personnes souffrant de troubles psychiques sans déficiences intellectuelles.

Le SAVA étudie toutes les demandes qui lui sont orientées et un rendez-vous d'accueil est proposé à chaque personne selon un planning établi à l'année.

Statut et Fonctionnement

Les services d'accompagnement à la vie sociale ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées, par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires, professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la Collectivité.

Projet d'établissement

Le DHVS a travaillé sur un projet d'établissement commun à ses différents services et établissements. Celui du SAVA y est intégré.

Evaluation externe

Suite à l'évaluation externe de septembre 2023 :

- Actualisation du projet de service
- Mise en place d'un logiciel qualité (Qualinéo).

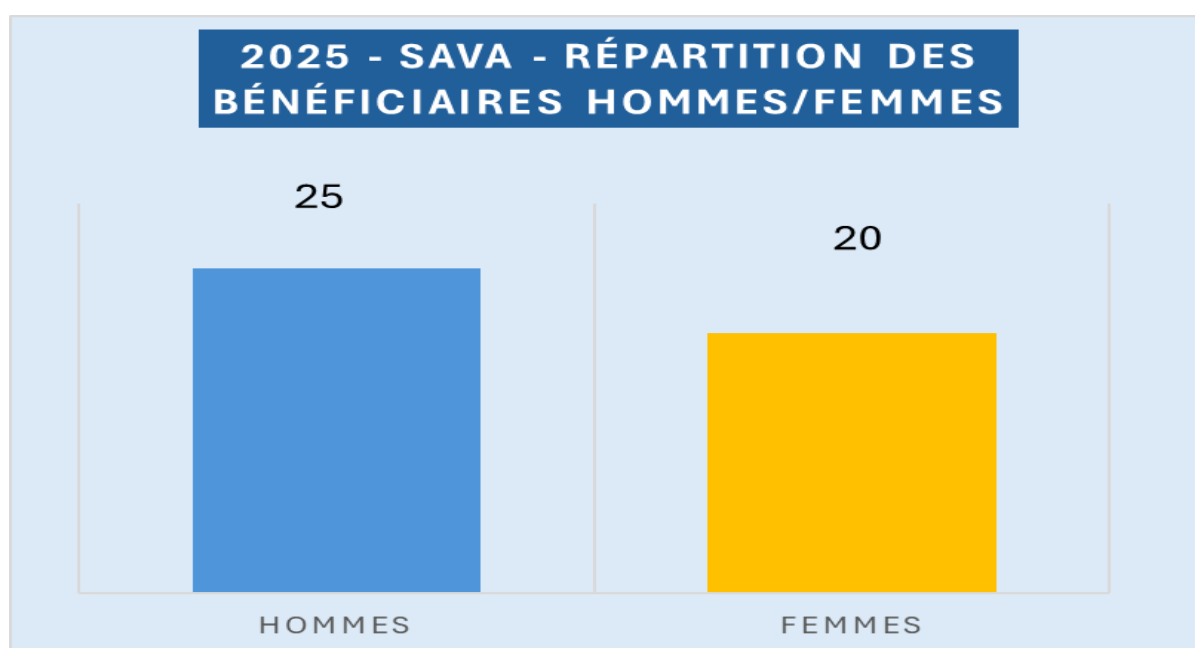
Tableaux indicateurs de mesure d'activité

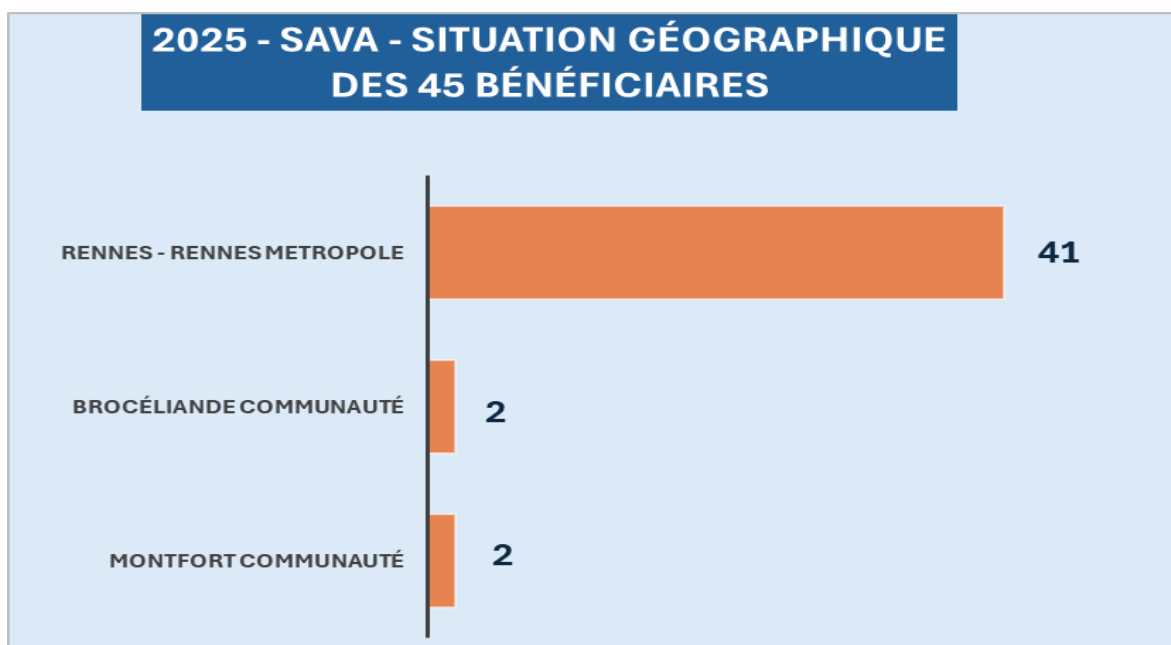
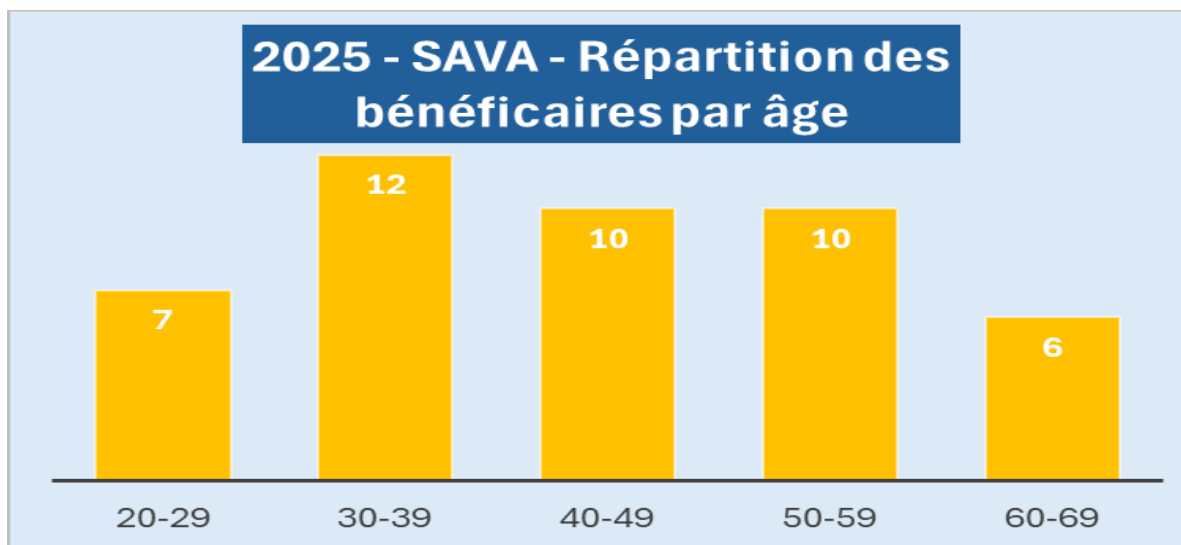
Fonctionnement partenarial		Nombre	TOTAL en heures
1	CRSM	10 réunions	30
1	PTSM		50
1	SISM		62
1	INTER SAVS	9 réunions	24
1	Groupe de paroles	7 réunions	42
5			208

Fonctionnement Institutionnel		Nombre de semaines	Nombre d'heures	TOTAL en heures
1	Réunion hebdomadaire (de service)	51	3,75	191,25
1	Analyse de la pratique	40	1,5	60
1	Réunion institutionnelle	10	2	20
1	Analyse de la pratique Cadre	10	3	30
1	Espace débriefing quotidien	52	2,5	130
5			12,75	431,25

Fonctionnement Support		Nombre de semaines	Nombre d'heures	TOTAL en heures
1	Support direction	47	7	329
1	Support secrétaire	47	21	493
	Compta	47	7	329
1	Psychologue	40	5,5	220
1	Service RH/paie/agent d'entretien	47	3	141
1	Cheffe de service	43	35	1505
5			78,5	3017

I – La population



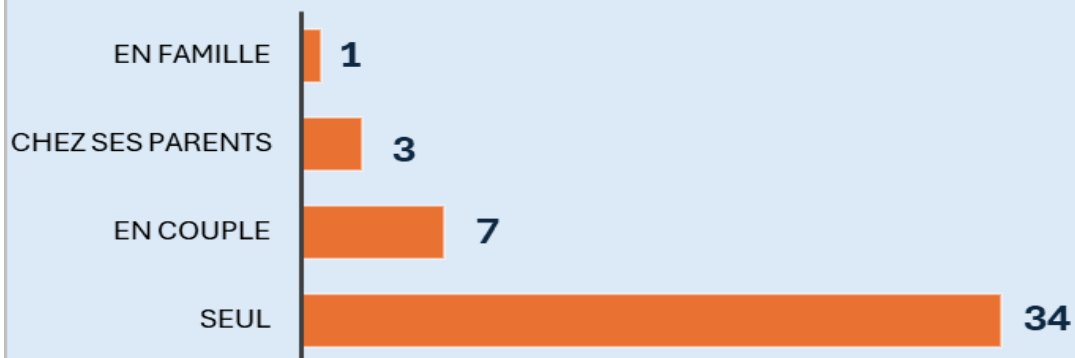


Rennes – Rennes Métropole : Rennes (11) ; Mordelles (5) ; Bruz (4) ; Le Rheu (5) ; Montgermont (1) ; Cintré (3) ; Pacé (1) ; Cesson-Sévigné (1) ; L’Hermitage (2) ; Pont-Péan (2) ; La Chapelle des Fougeretz (1) ; Saint-Gilles (2) ; Chantepie (1) ; Gévezé (1) ; Romillé (1)

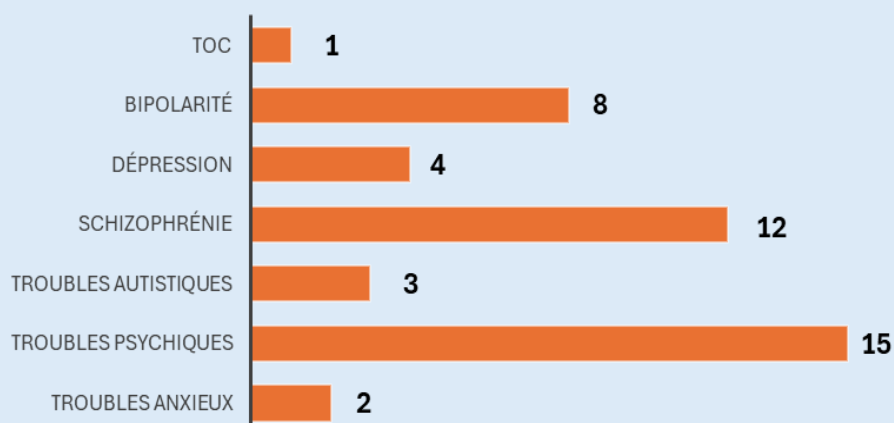
Brocéliande Communauté : Bréal-Sous-Montfort (1) ; Monterfil (1)

Montfort Commmunauté : Montfort-Sur-Meu (1)

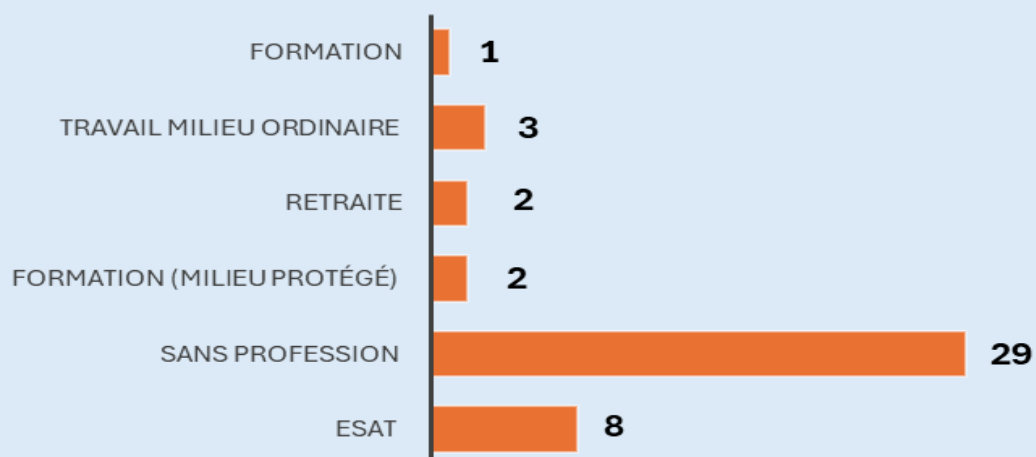
2025 - SAVA - RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR MODE DE VIE

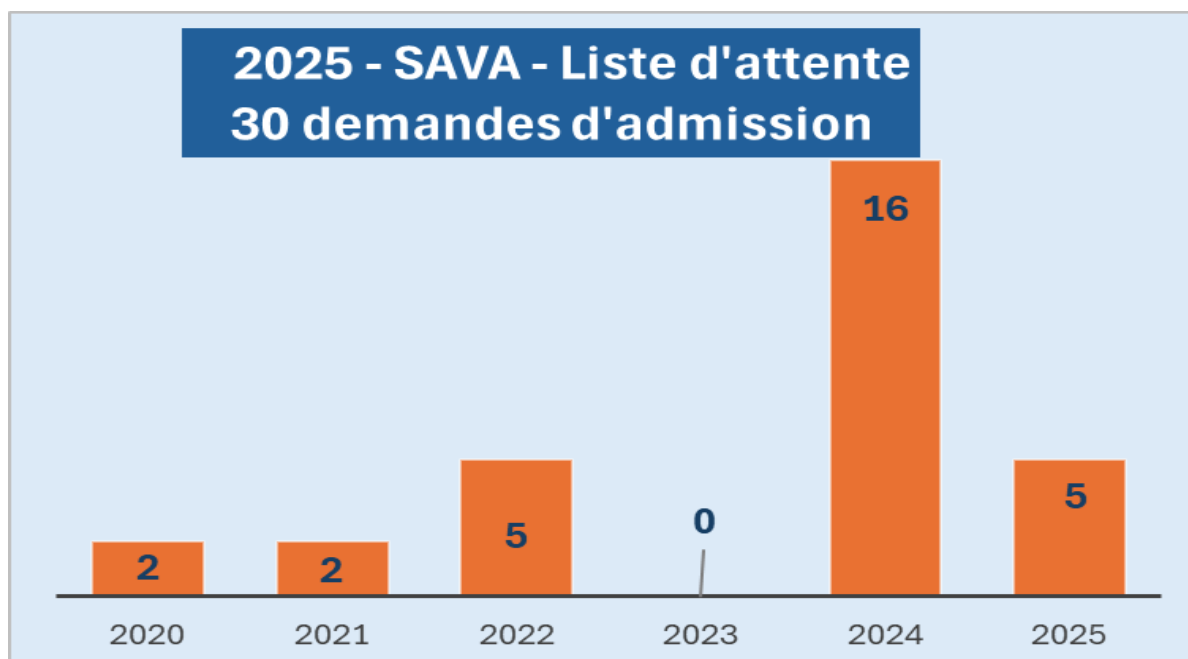


2025 - SAVA - Nature des troubles des bénéficiaires

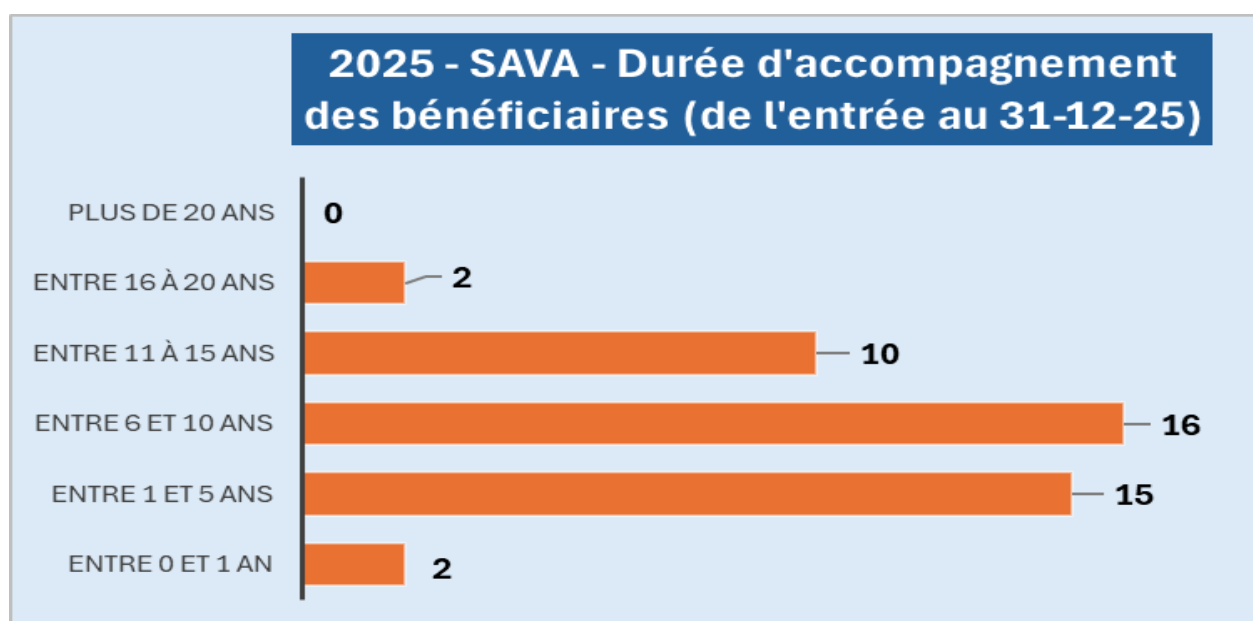


2025 - SAVA - Statut des bénéficiaires

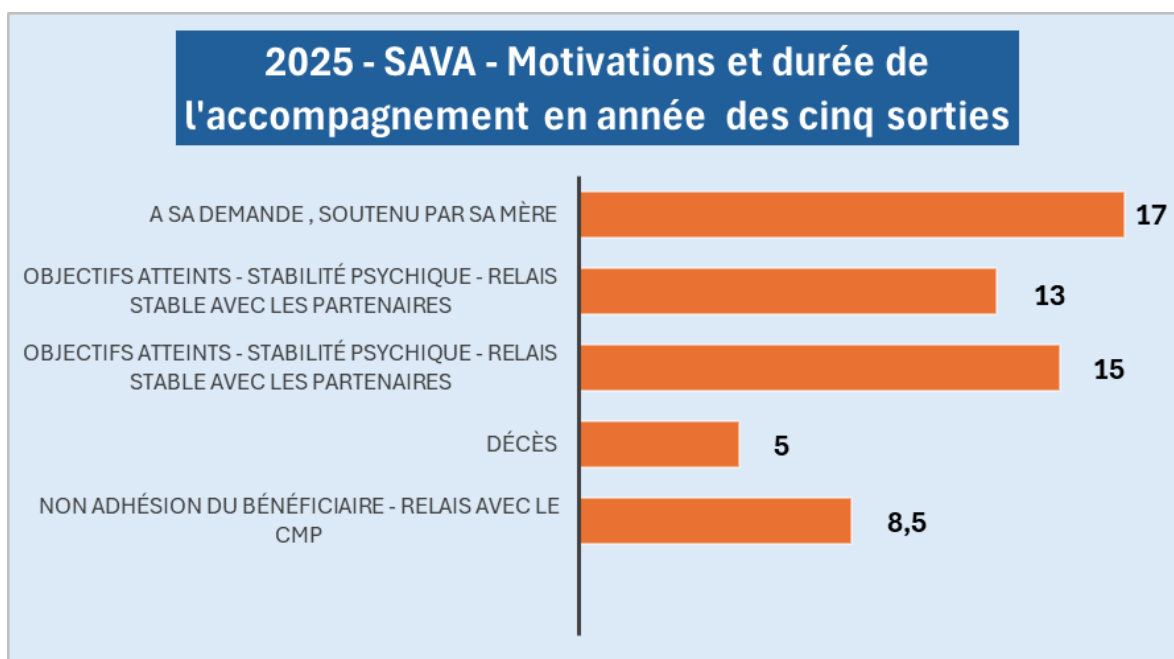
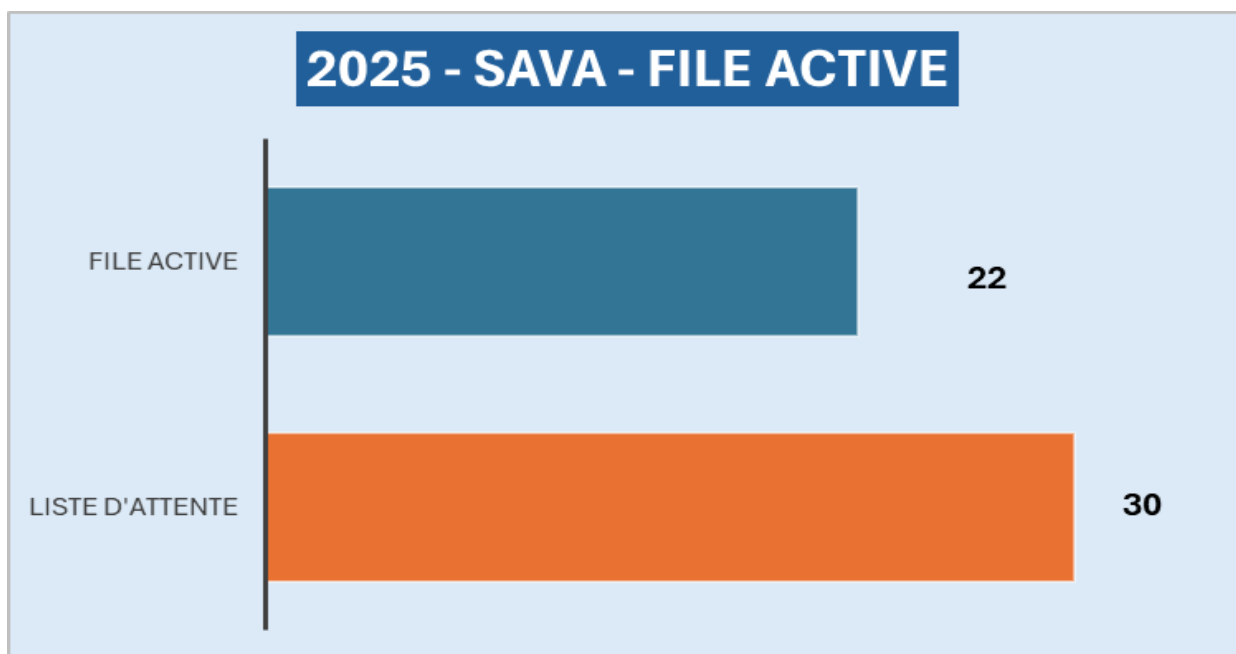




En 2023, aucune nouvelle demande n'a pu être réceptionnée, le bâtiment étant en rénovation et l'accueil du public n'étant pas autorisé.



La durée moyenne d'accompagnement est de 7.5 ans.

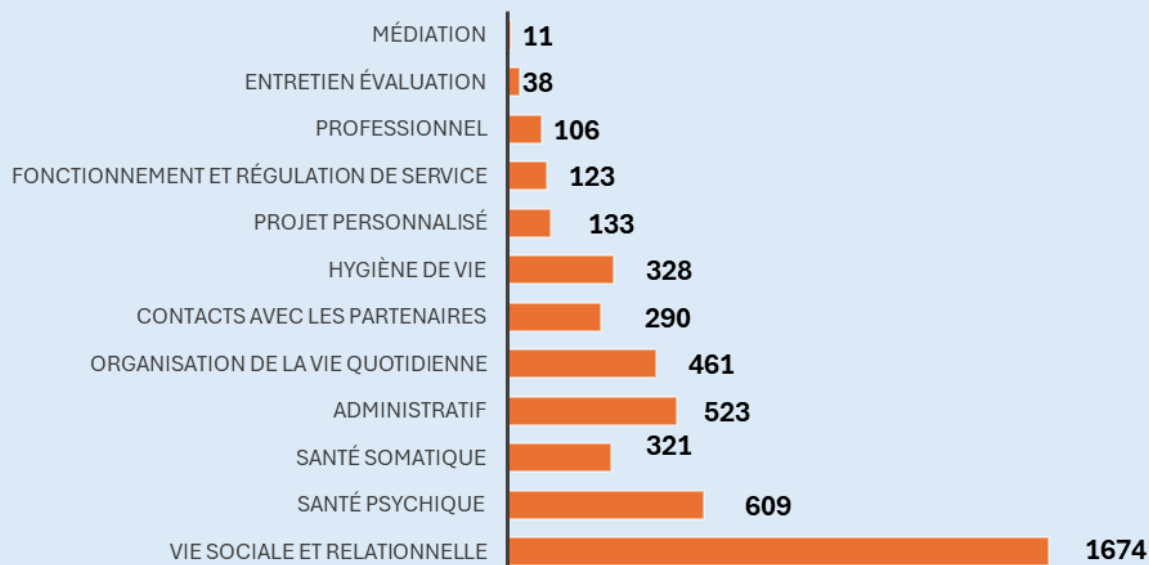


Taux de rotation :

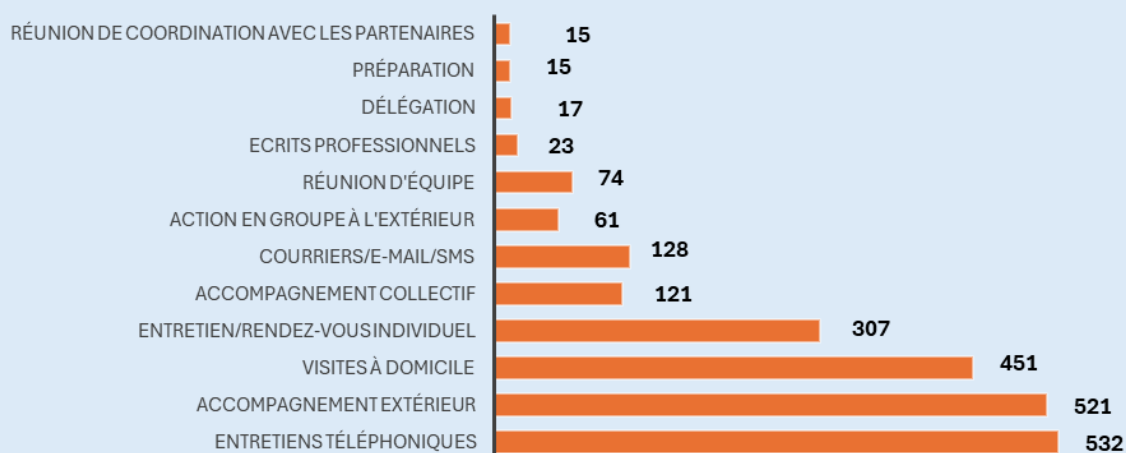
45 bénéficiaires dont 5 départs en 2025.
Soit $5/2/45 = 0.055$

Le taux de rotation est donc de 0.055 %.

2025 - SAVA - 4617 Interventions par Domaine



2025 - SAVA - 2265 Interventions par Type



3.2.2. Analyse du résultat

Charges de personnel (Groupe 2)

Charges de personnel salarié

Le montant des salaires bruts de 2025 (hors congés payés et indemnités journalières compensées) est de 249 725€ contre 245 792€ en 2024 (sur le même périmètre) soit +3 933€.

Le montant des charges patronales 2025 (hors congés payés et éventuel versement volontaire organisme de retraite) est de 140 663€ contre 134 038€ en 2024 soit +6 625€.

Les coûts salariaux (bruts + charges patronales) s'élèvent donc à 390 388€ en 2025 contre 379 830€ en 2024, soit en augmentation de +10 558€.

Cette augmentation s'explique par :

- Moins d'arrêts maladie en 2025
- Salariés partis en 2024 et remplacés par des salariés avec des coefficients salariaux supérieurs,
- En 2025, la quote-part des salaires des comptables n'est plus à la charge des établissements mais est intégrée aux charges de la Direction Générale.

Autres charges relatives au groupe II

Les rémunérations d'intermédiaires et honoraires s'élèvent à 2 044€ en 2025 contre 1 451€ en 2024 soit une augmentation de +592€.

Les coûts d'intérim pour 2025 s'élèvent à 388€ contre 9029€ en 2024.

Autres éléments relatifs aux personnels salariés

En 2025, il n'y a pas eu de versement volontaire à Prédica. Un versement volontaire à Prédica avait été effectué en 2024 pour 7 229€.

Une reprise (produit) de provision retraite de 4 642€ a été constaté au 31/12/2025. Le montant de dotation complémentaire (charge) passée en 2024 était de 26 148€.

Le passif social relatif aux indemnités retraite du SAVA au 31/12/2025 est de 74 151€ contre 71 853€ au 31/12/2024.

Sur 2025, la charge de dette provisionnée sur congés payés (avec charges patronales) augmente de +2 986€. Le montant de la dette totale de congés (chargée) inscrite au bilan au 31/12/2025 est de 46 879€.

3.2.3. Charges d'exploitation

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GROUPE I	25 216€	26 389€	-1 173€
GROUPE II	395 806€	402 695€	-6 888€
GROUPE III	92 985€	128 341€	-35 356€
TOTAL CHARGES	514 007€	557 425€	-43 418€

Charges	Total des charges : 514 007€
Groupe I : Le groupe I varie de -1 k€ entre l'exercice 2024 et 2025 en raison notamment de : -Variation postes énergie = + 1614€ (+25% par rapport à 2024. Grandement expliqué par nouveau contrat gaz au 01/01/2025) -Variation petites fournitures ateliers = -398€ (-26% par rapport à 2024). -Variation activités sociales = +561€ (+14% par rapport à 2024). -Frais déplacements/réceptions = -1526€ (-78% par rapport à 2024. En 09/2024, il y avait eu l'inauguration de la maison suite aux travaux réalisés) -Frais postaux et télécommunications = -624€ (-11% par rapport à 2024) -Autres prestations externes = -404€.	
Groupe II :	Cf. commentaire paragraphe V.I
Groupe III : Le groupe III baisse de -35 k€ entre l'exercice 2024 et 2025 en raison de certains postes qui varient : -Entretien = - 1006€ (-1.10% par rapport à 2024. Il faut noter que les frais d'entretien véhicules baissent de -1973€ mais que les frais de maintenance informatique augmentent de +1202€) -Impôts et taxes = +485€ (+10% par rapport à 2024. Paiement de la taxe sur assainissement collectif de 1680€. L'impôt société sur placements baisse de -935€ et les autres taxes de -261€). -Frais de siège = +4294€ (+15% par rapport à 2024. A partir de 2025 le taux de calcul des frais de siège est de 6.09% contre 4.91% en 2024).	

	-Dotation aux amortissements = +269€ (La dotation 2025 est de 34 364€ contre 34 095€ en 2024. Les travaux de la maison SAVA ont été mis en service le 15/01/2024. L'amortissement annuel constaté sur la maison est de 23 200€). -Provisions charges d'exploitation = -26148€ (Il s'agit de la dotation provision retraite qui est de 0€ en 2025 contre 26148€ en 2024). -Valeur nette comptable actif cédé = -2048€ -Diverses provisions réglementées = - 11620€ (dont -300€ pour les produits financiers nets et -11320€ pour les plus-values nettes d'actif cédé).
--	---

3.2.4. Produits et résultat

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GROUPE I	497 891€	491 134€	+6 757€
GROUPE II	950€	17 909€	-16 959€
GROUPE III	6 590€	16 550€	-9 961€
TOTAL PRODUITS	505 431€	525 593€	-20 162€
RESULTAT	-8 576€	-31 832€	+23 256€

Produits	Total des produits : 505 431€
Groupe I :	Le groupe I s'établit à 498 k€ et s'analyse comme suit : Dotation CD35 2025 = 463 740€ Ségur 2025 = 34 151€ Total 2025 = 497 891€ Dotation CD35 2024 = 463 740€ Ségur 2024 = 27 394€ Total 2024=491 134€ Une augmentation de la dotation du CD35 (+7k€) est constatée. La dotation globale 2025 sur le périmètre DHVS n'a pas été revalorisée comme annoncé par le CD. Pour la 1^{ère} fois en 2025, le CD a octroyé une enveloppe complémentaire de 6 757€ au titre du financement des oubliés du Ségur.
Groupe II :	-Variation Indemnités Journalières = -17 395€ (0€ en 2025 contre 17 395€ en 2024). A compter de 01/2025, les remboursements d'indemnités journalières viennent en diminution des charges du Groupe 2.

<u>Groupe III :</u>	Le groupe III baisse de -10 k€ en raison notamment de : -Variation produits financiers = -1234€ (1948€ en 2025 contre 3182€ en 2024) -Produits de cession d'actifs = -13 368€ (néant en 2025 et 13 368€ en 2024) -Reprises charges d'exploitation = +4642€ (Il s'agit de la reprise provision retraite qui est de 4642€ en 2025 contre 0€ en 2024).
-----------------------------------	--

3.3. FOYER LA COMBE

3.3.1. Population(s) et activités :

La Résidence de la Combe est un foyer d'hébergement, un foyer de vie et un accueil de jour pour personnes déficientes intellectuelles moyennes et légères avec ou sans troubles associés. La résidence complète l'offre d'accueil et d'accompagnement du Dispositif d'Habitat et Vie Sociale.

La résidence compte 43 logements destinés à des personnes ayant une activité à l'ESAT en qualité de travailleurs, ou ayant une activité au service d'accueil de jour, à partir de 20 ans, orientés par la CDDAH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). Deux logements sont destinés à de l'accueil temporaire.

Date de Création 22 février 1982

Ouverture 365 jours /an pour le foyer - 220 jours /an pour l'Accueil de Jour

Effectif autorisé 47 places d'EAM (établissement d'accueil non médicalisé) réparties selon les modalités suivantes :

- 26 places de Foyer d'hébergement réparties sur plusieurs sites,
- 15 places de Foyer de vie au sein de la Résidence de la Combe,
- 7 places en Accueil de jour type foyer de vie.
- 2 places en Accueil temporaire (Foyer Hébergement et Foyer de Vie)

Agrément et Admissions Aide Sociale Départementale sur notification CDDAH

Statut et Fonctionnement

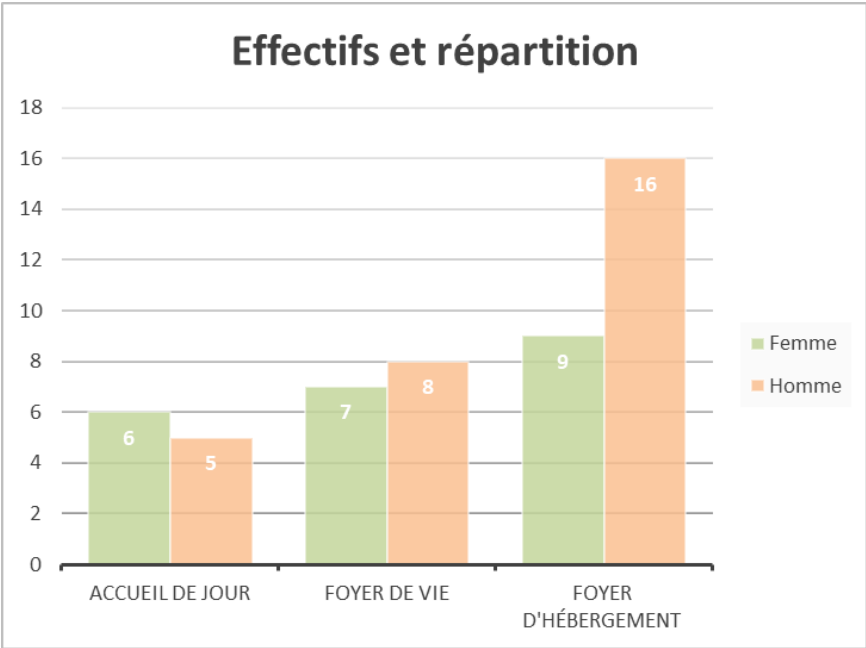
La Résidence fonctionne sur la base du statut de Foyer d'Hébergement/Foyer de Vie. Ainsi, les travailleurs handicapés reversent un pourcentage basé sur leurs ressources. Depuis le 1er janvier 2020 la résidence de la Combe n'est plus dérogatoire et le règlement départemental d'aide sociale s'applique en matière de tarification.

Cette situation a été négociée avec le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine.

Financement

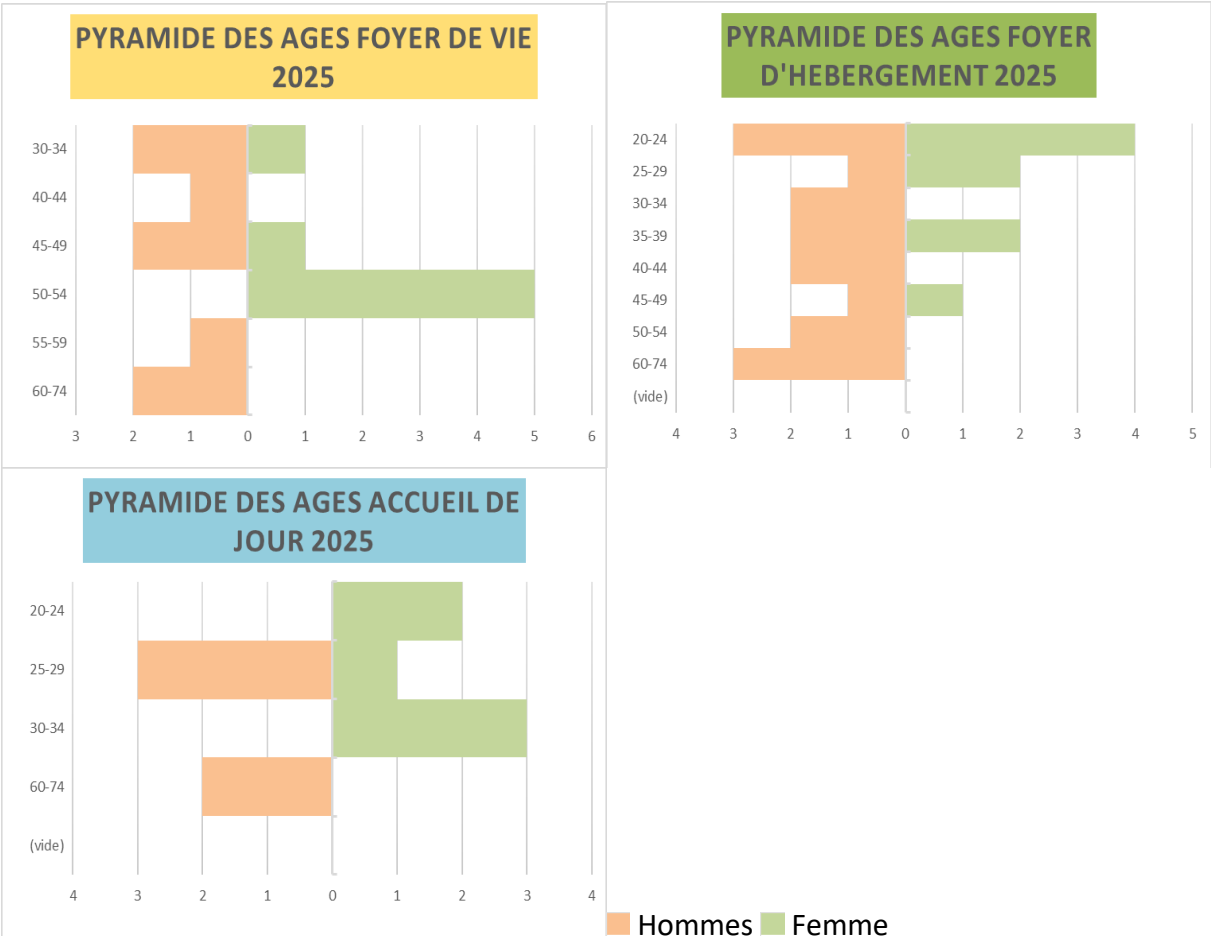
Catégorie	Capacité autorisée	Jours d'ouverture 2025	Taux d'occupation 2025	Activité réalisée 2025	Moyenne de l'activité des 3 dernières années
FV-FH	43	365	82%	12 914	12 932
Accueil de jour	7	220	76%	1 166	1 293

I - Répartition des publics accompagnés

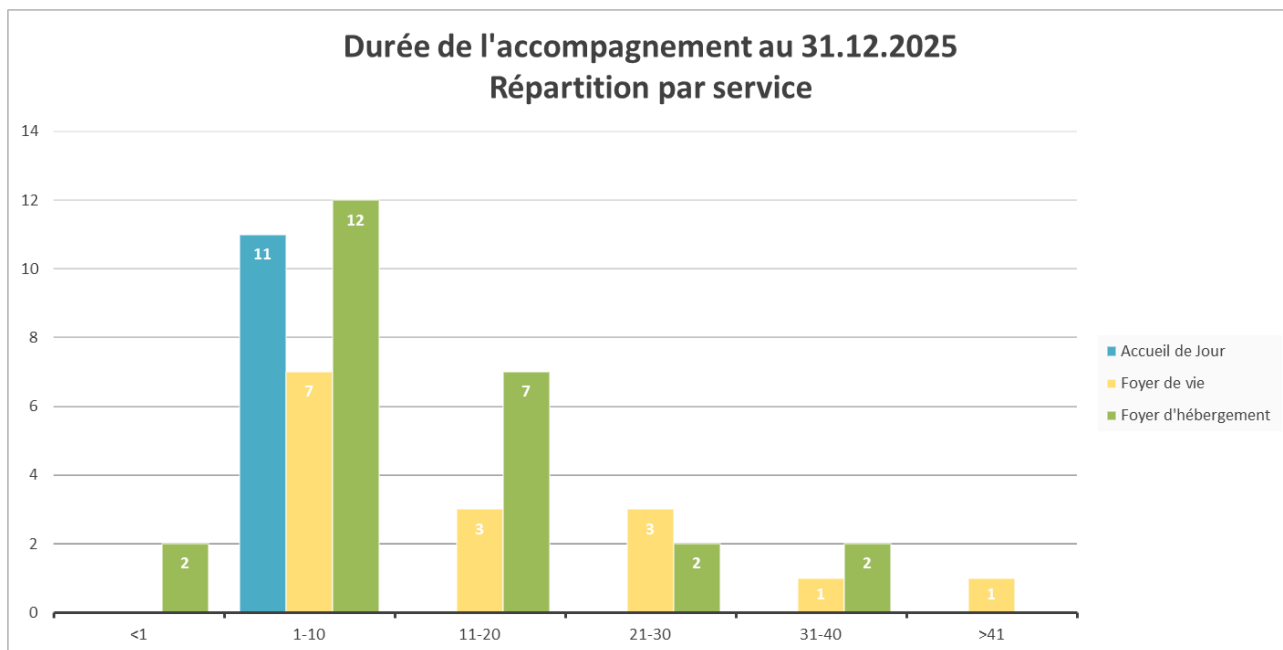


11 personnes accompagnées à l'accueil de jour
15 personnes accompagnées au foyer de vie
25 personnes accompagnées au foyer d'hébergement

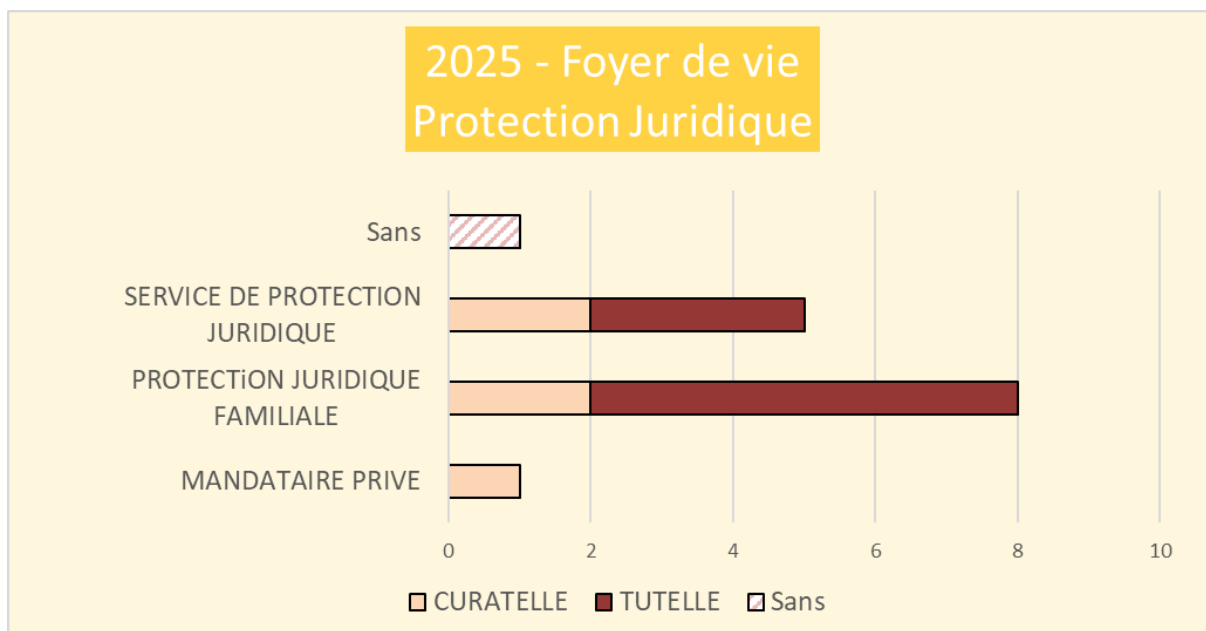
Pyramides des âges



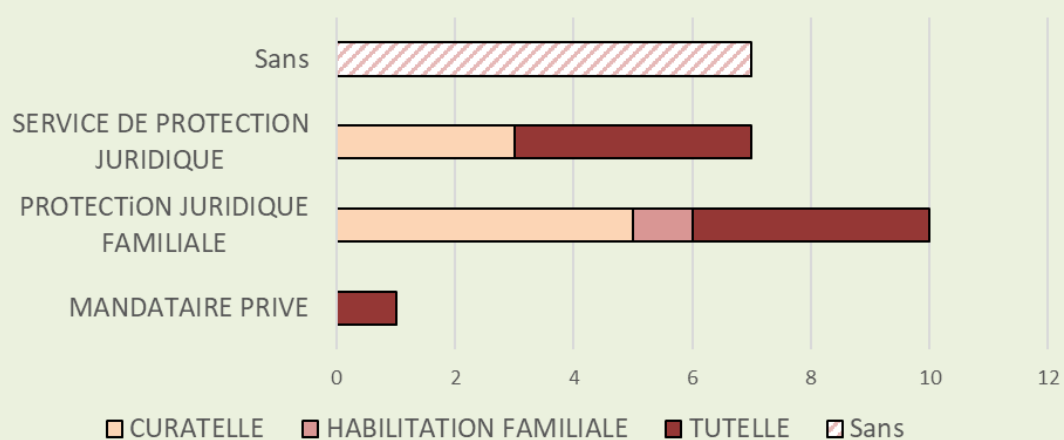
Age moyen	
Foyer d'hébergement	37
Foyer de vie	48
Accueil de Jour	34
TOTAL RDLC	40



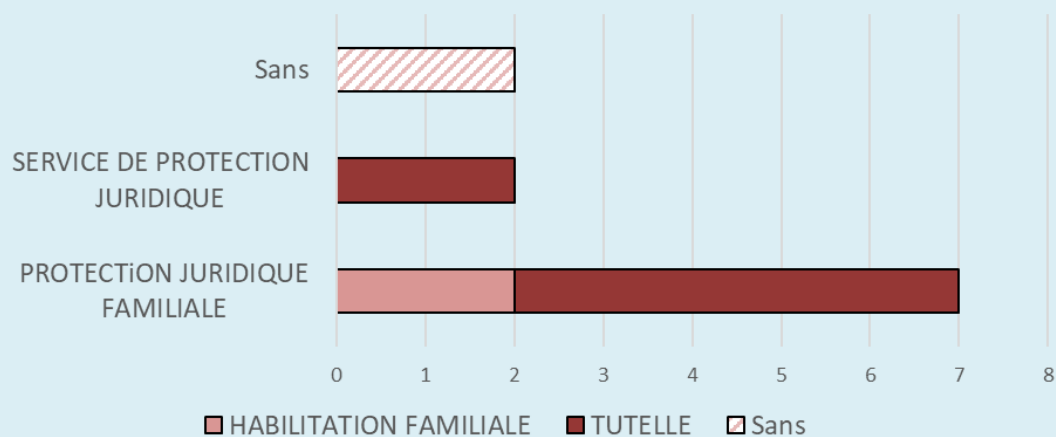
II – Protection juridique



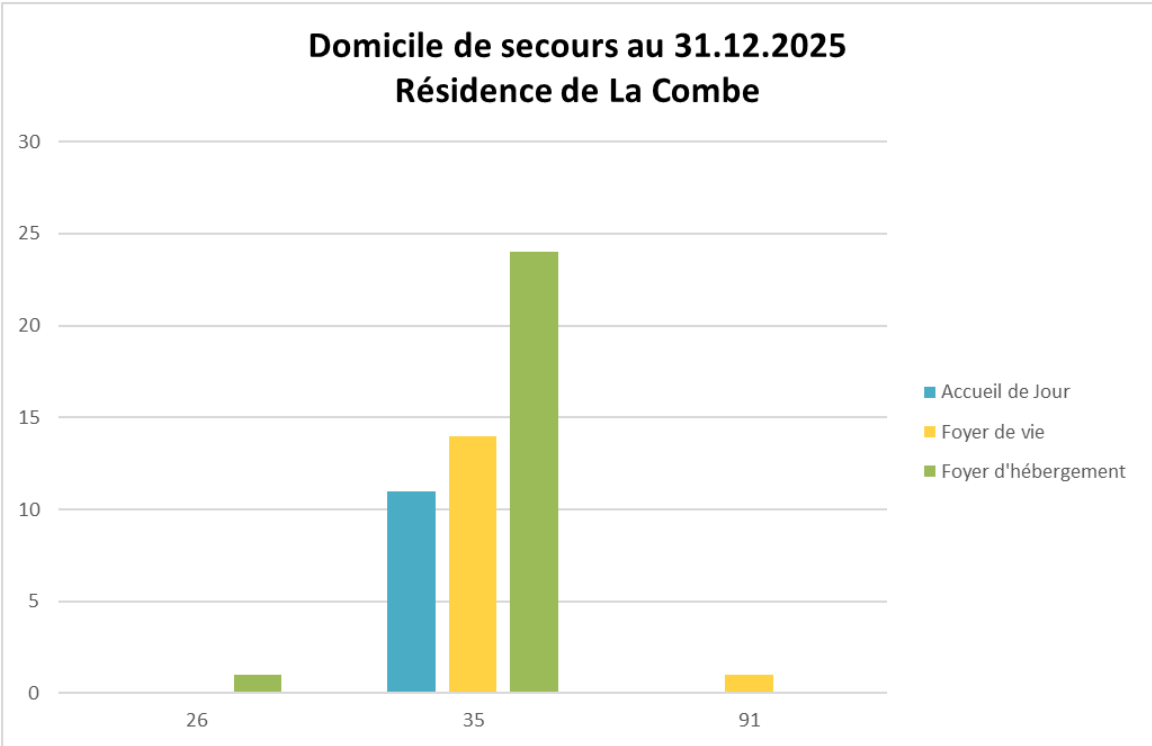
2025 - Foyer d'hébergement Protection Juridique



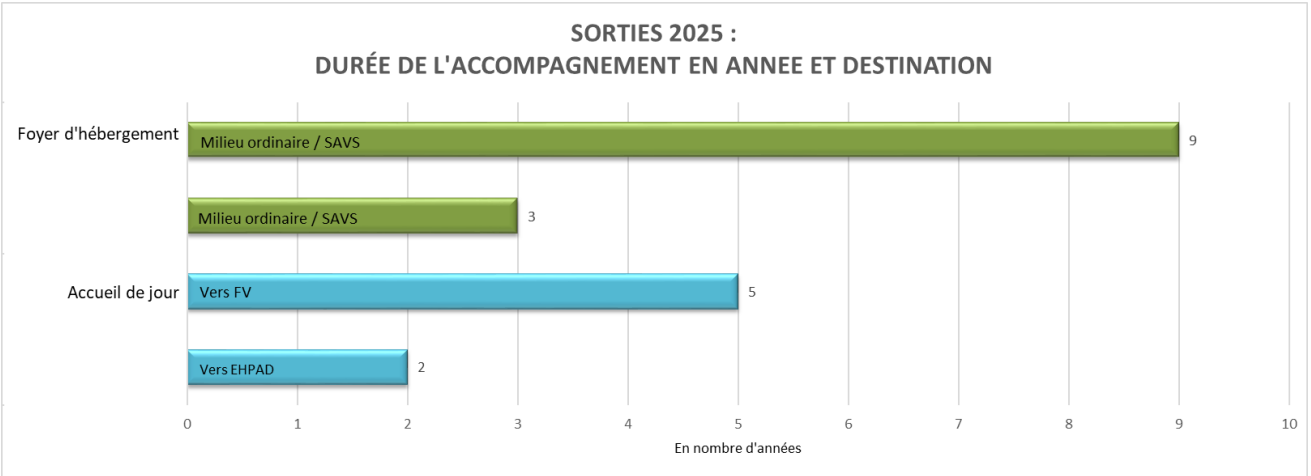
2025 - Accueil de Jour Protection Juridique



III – Origine du public accompagné

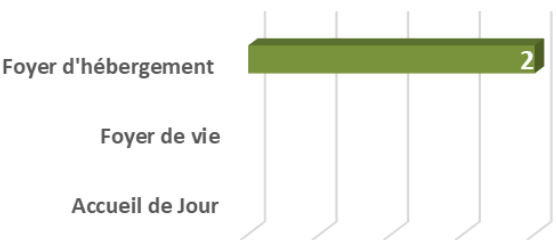


IV– Mouvements

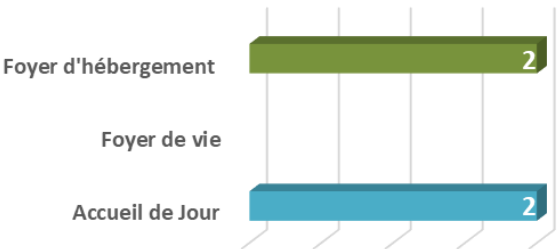


Entrées FH : 2 femmes
Sorties FH : 2 hommes
Sorties AJ : 1 femme / 1 homme

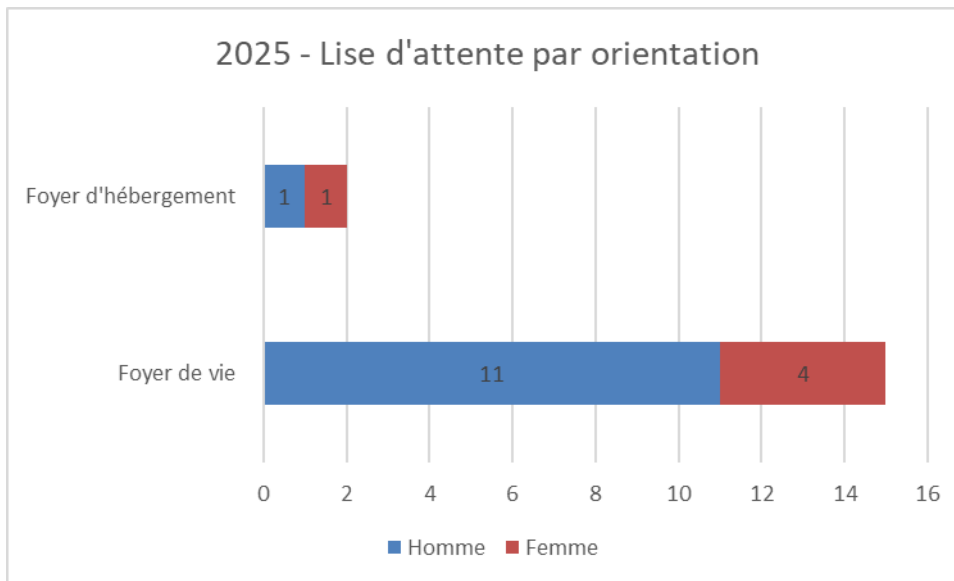
2025 - Entrées Résidence de la Combe



2025 - Sorties Résidence de la Combe



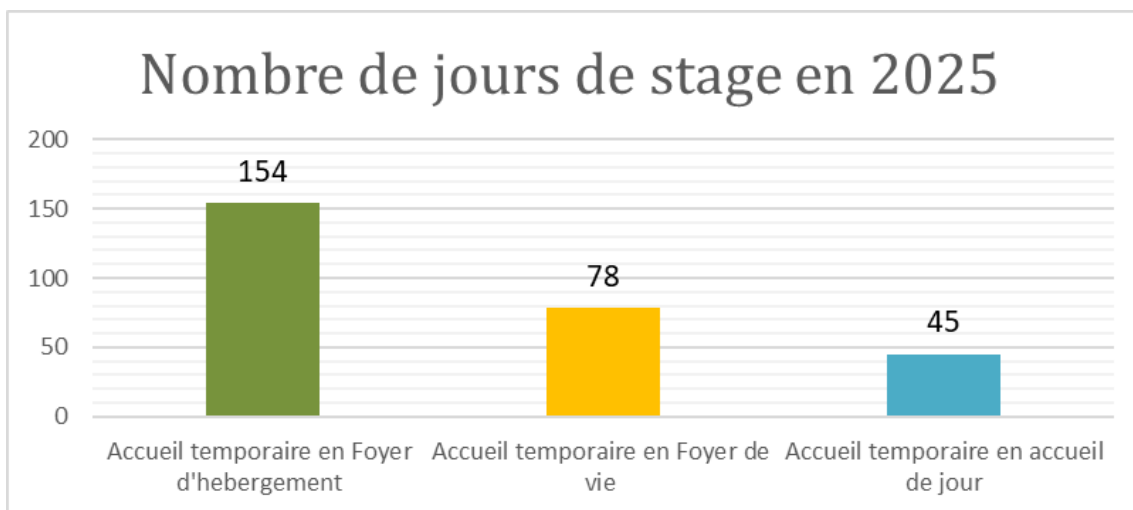
V – Liste d'attente



17 personnes sur la liste d'attente dont 3 hors département : Rhône (69) et Finistère (29)

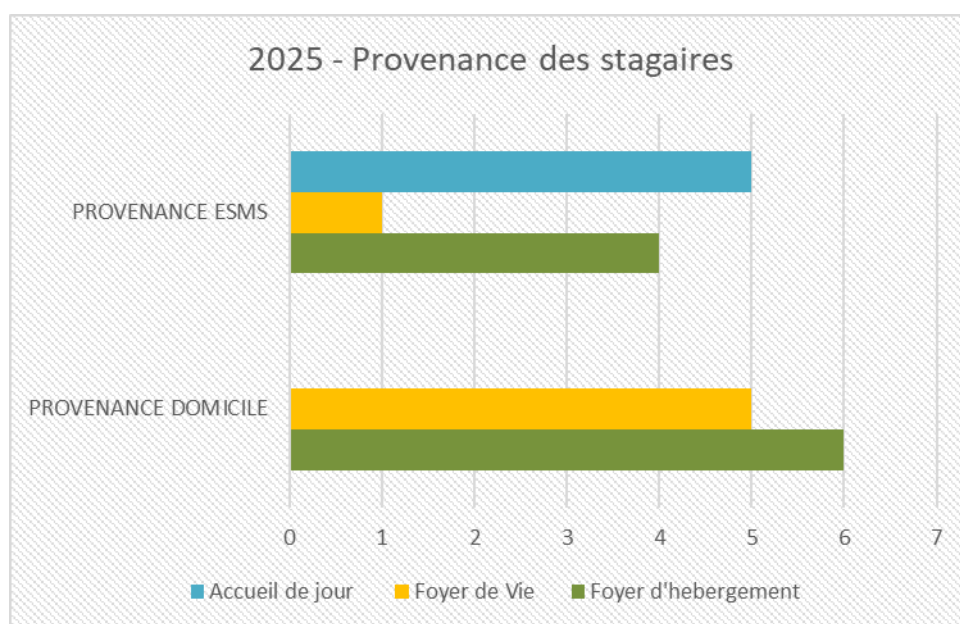
Age des demandes : de 21 à 59 ans / Moyenne d'âge : 35 ans

VI – Accueil temporaire

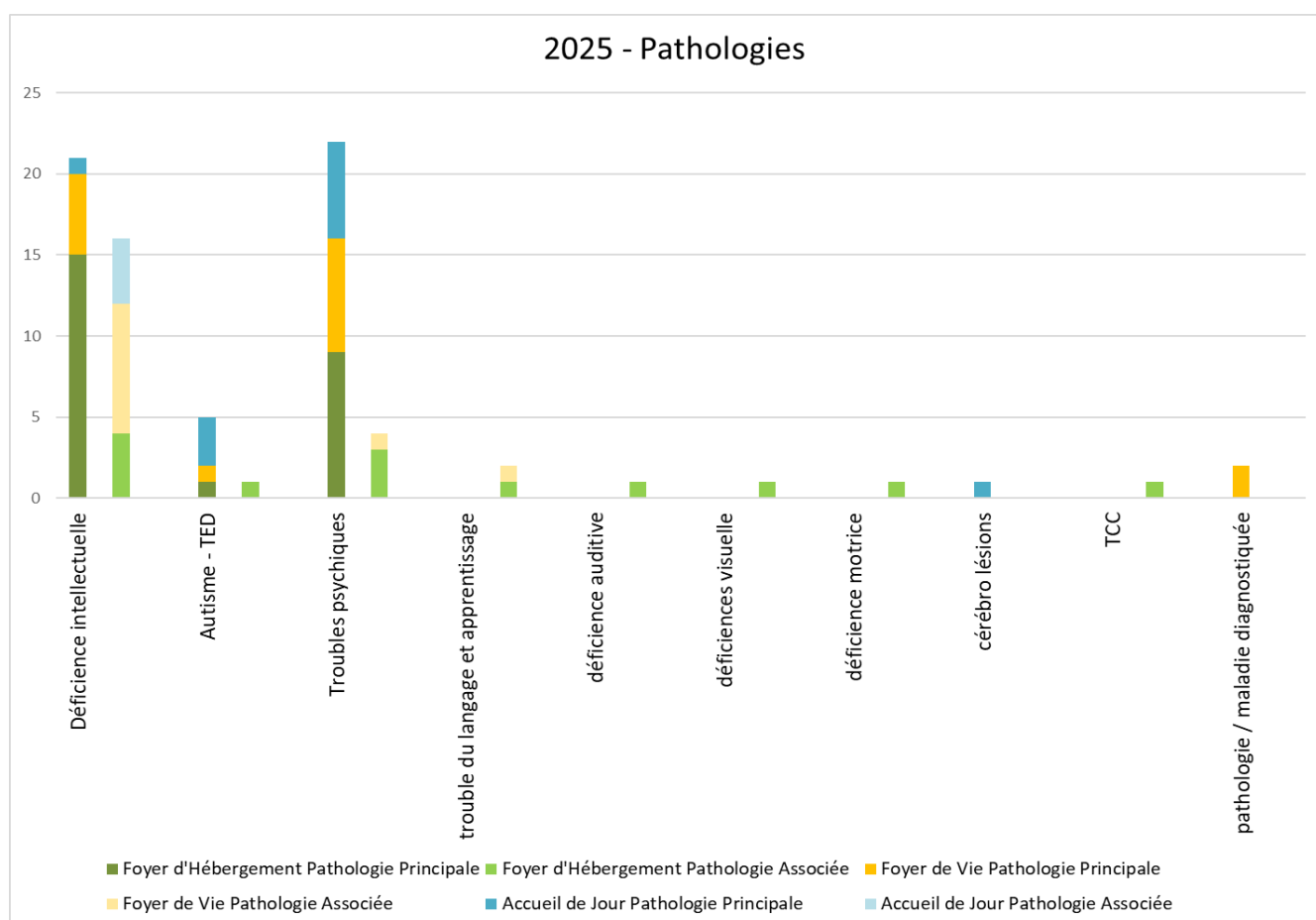


232 journées de stage en hébergement en 2025

45 jours de stage en accueil de jour en 2025

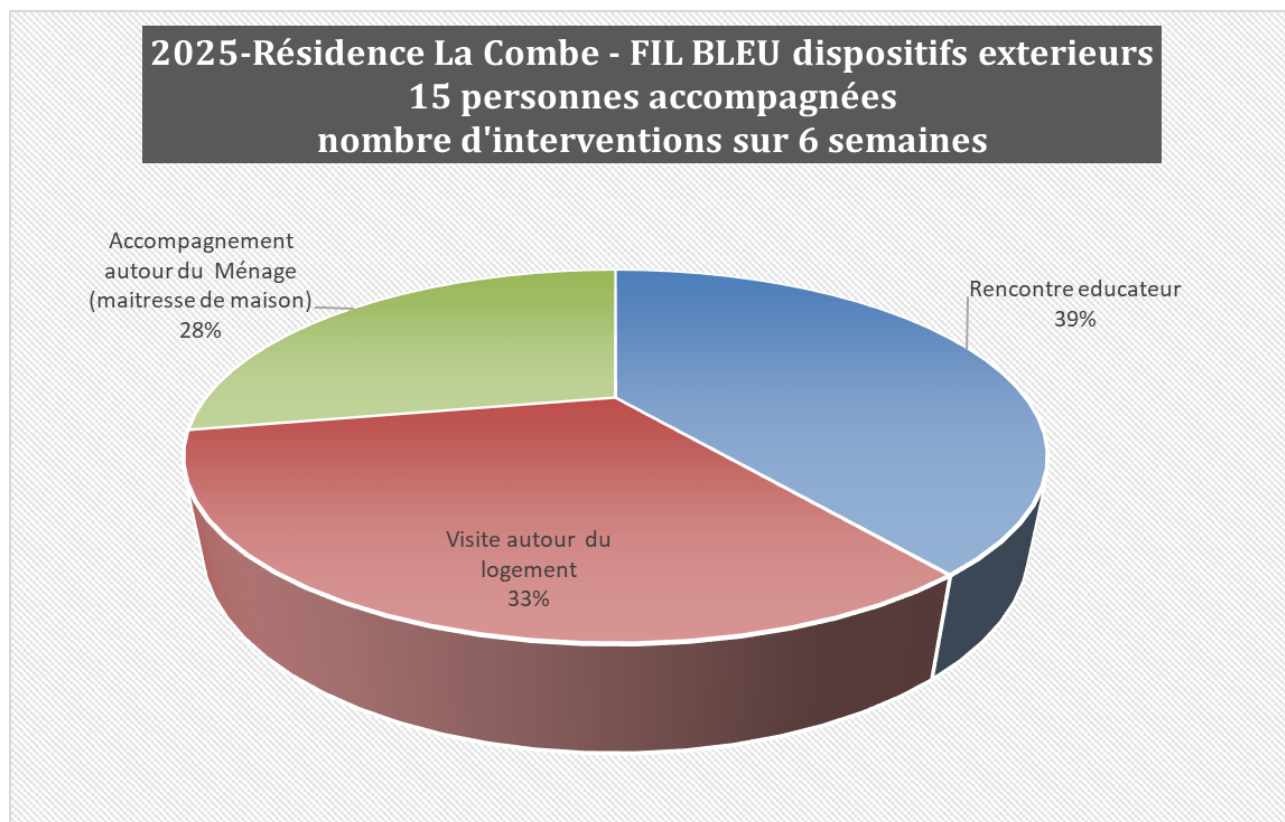
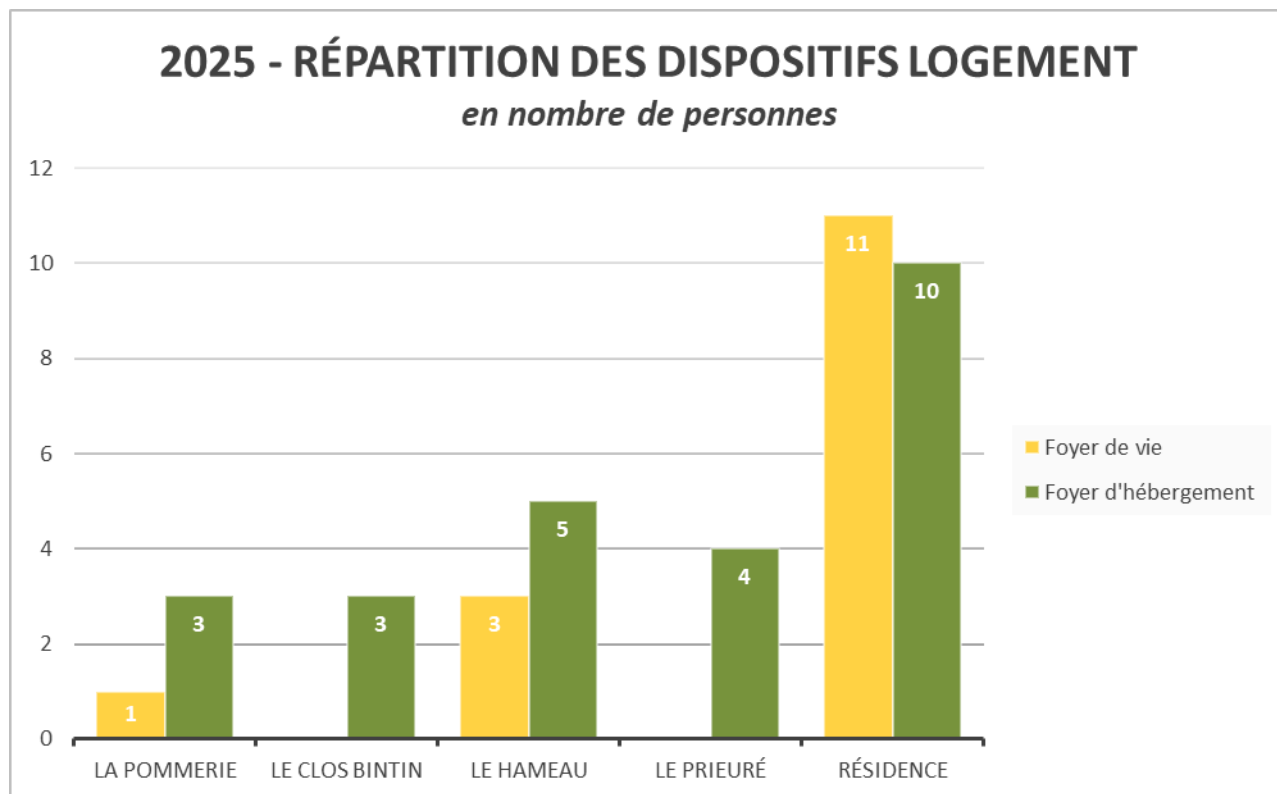


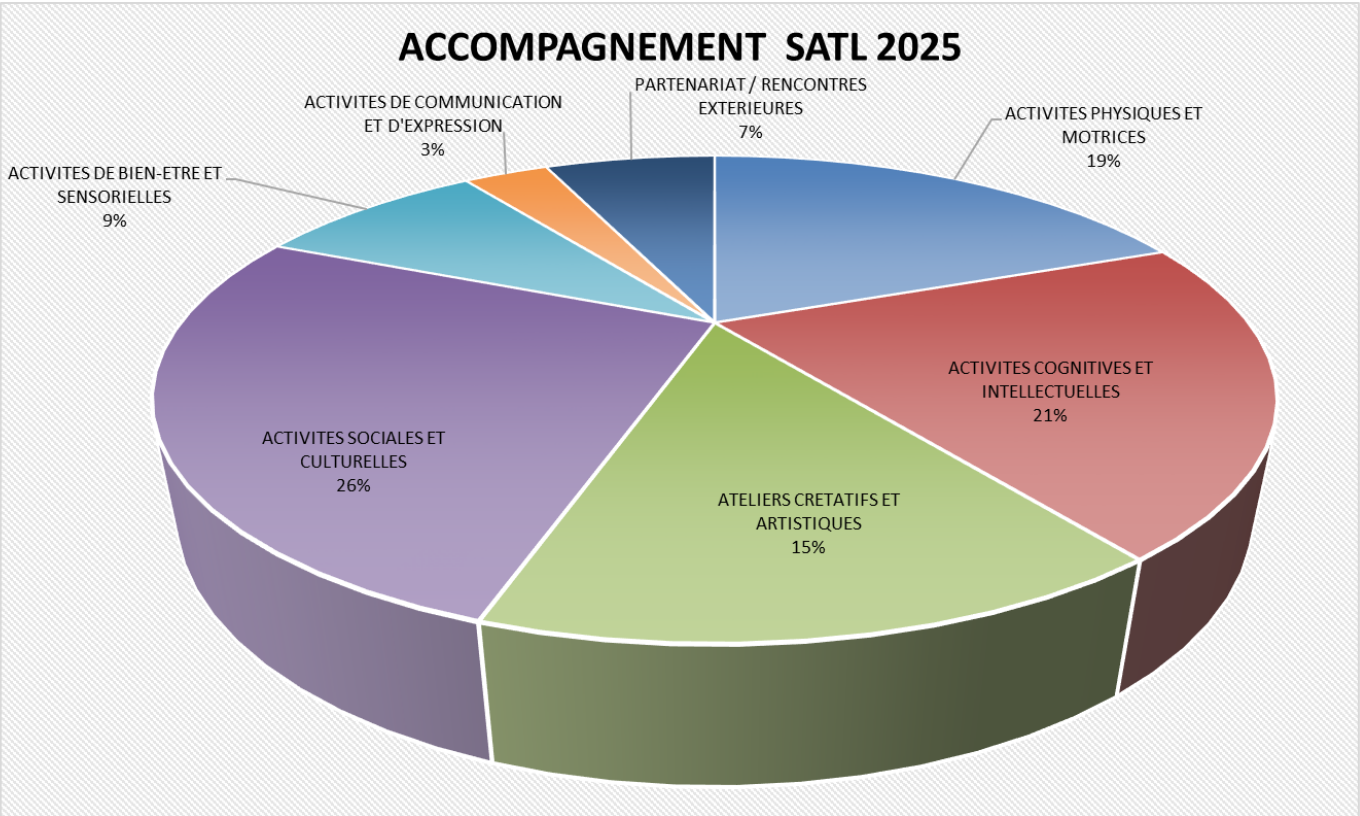
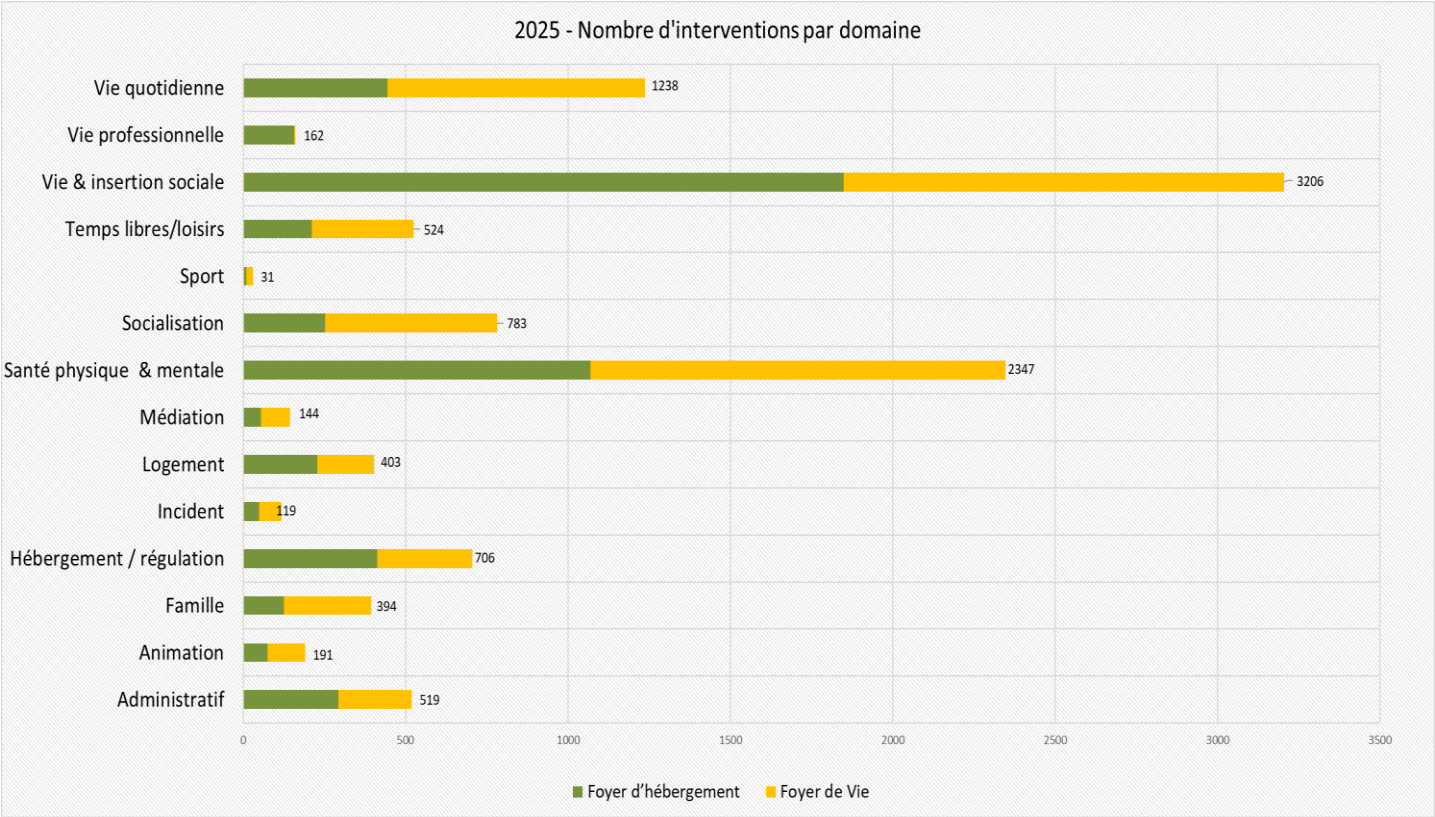
VII – Pathologies

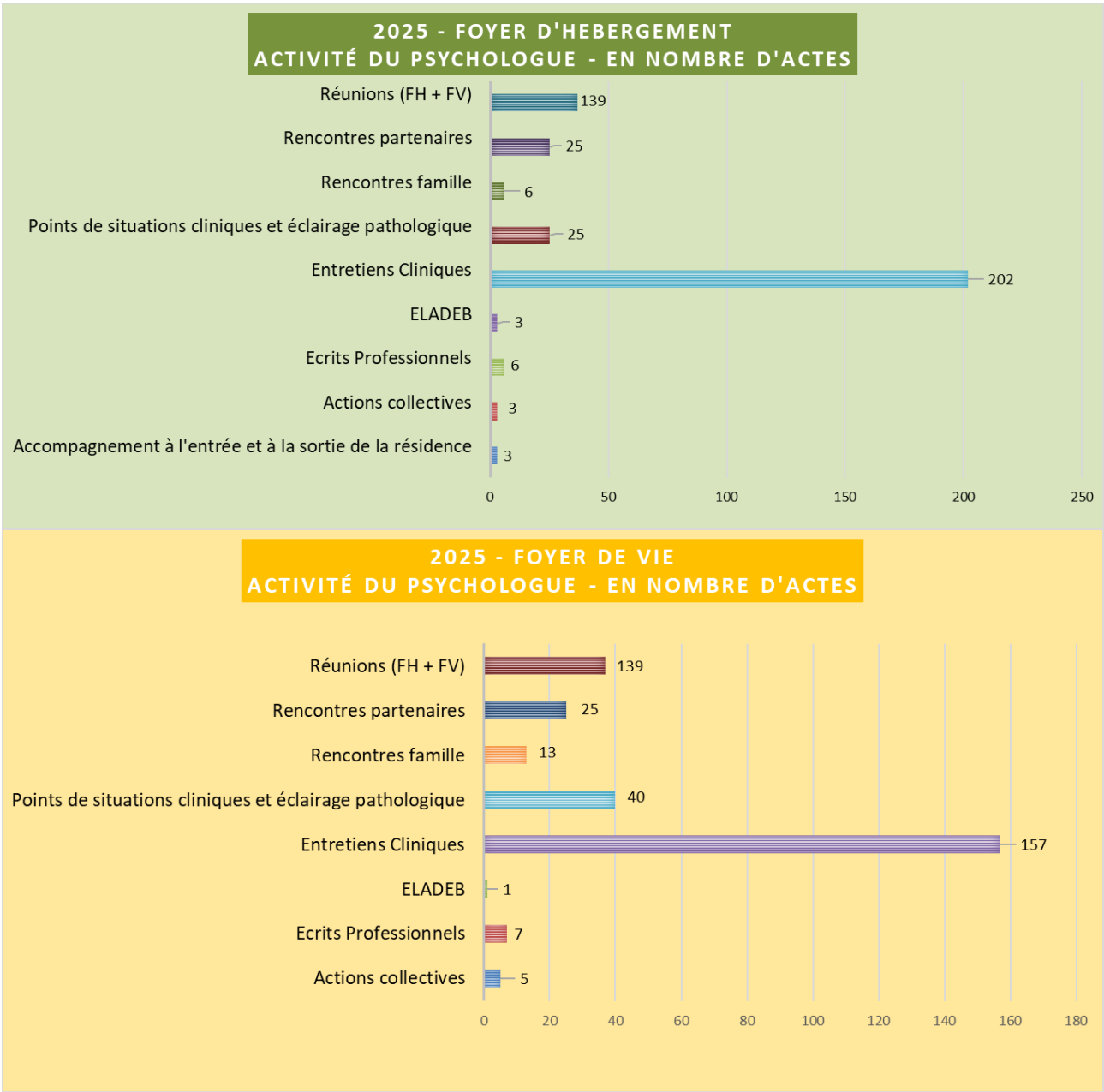


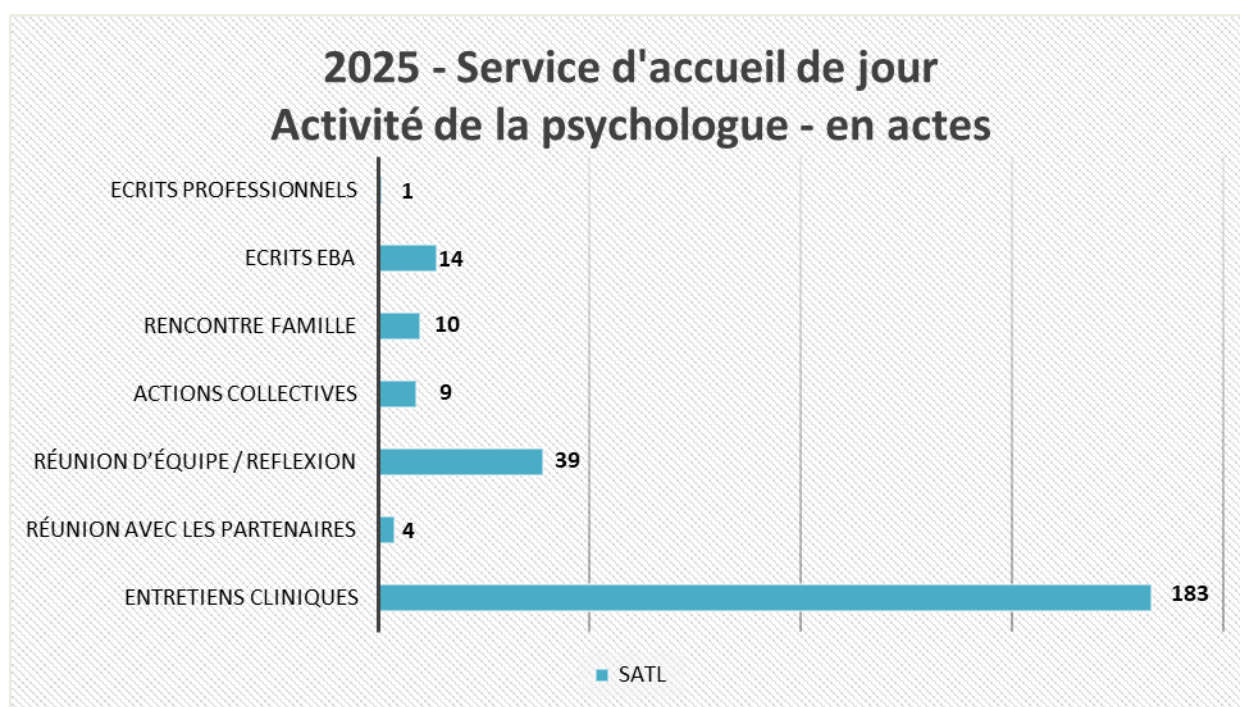
VIII – L'accompagnement

Les dispositifs extérieurs

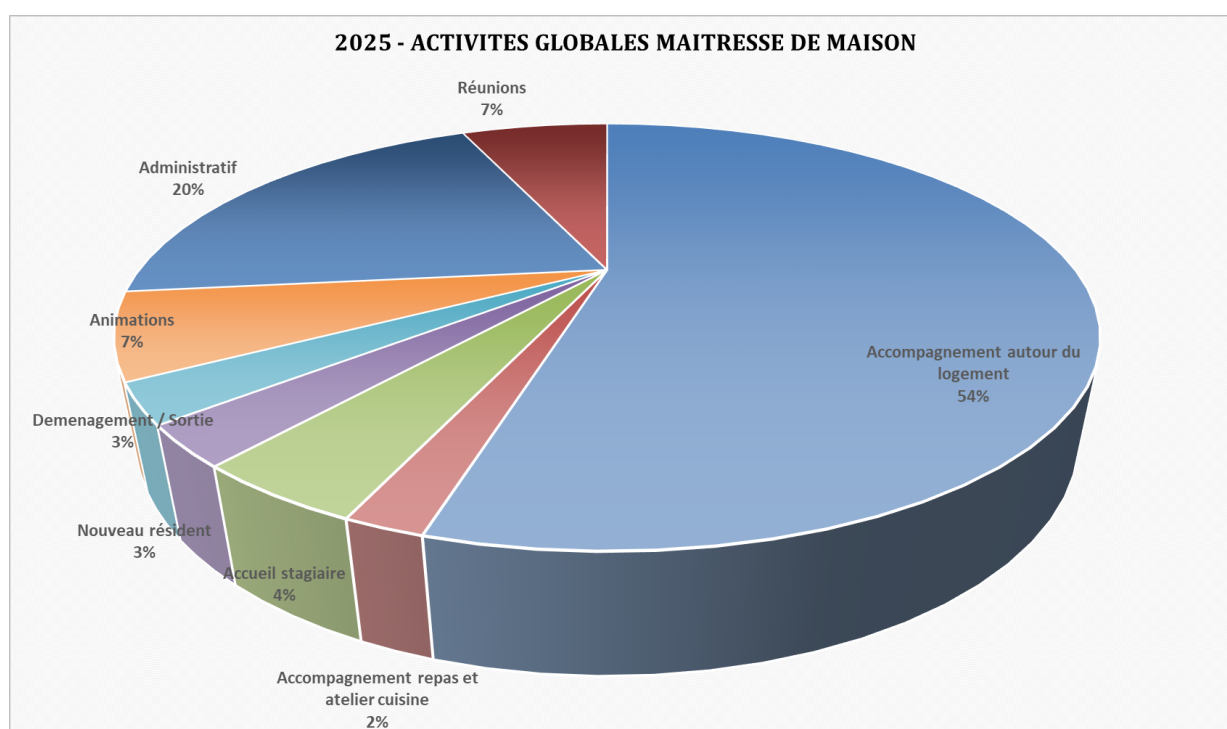








L'accompagnement Maitresse de maison



VIII – LE conseil à la vie sociale

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Les sujets abordés :

- ✓ L'avancement du projet du séjour de l'île de la Réunion
- ✓ Les modifications du projet de la restauration centrale
- ✓ L'avancement des travaux et les retours des rencontres avec le département

✓ L'organisation des prochaines élections CVS

Questions des résidents :

L'ensemble des questions soulevées en CVS est ensuite repris lors des réunions de résidents, favorisant ainsi des échanges constructifs.

Questions des familles :

Les familles ont abordé le sujet de la facturation des résidents ainsi que les séjours durant l'année. Les membres l'équipe éducative et de la Direction ont pu apporter des réponses aux familles.

Les trois réunions dans l'année ont eu lieu.

Les temps forts de 2025

- La mise en FACL de tous nos documents d'accompagnements
- Le travail autour de la réécriture du projet d'établissement

Les objectifs pour l'année 2026

- Début des travaux de rénovation de la Résidence de la Combe
- Finalisation du séjour à l'île de la Réunion
- Formations des professionnels autour du vieillissement

3.3.2. Analyse du résultat

Charges de personnel (Groupe 2)

Charges de personnel salarié

Le montant des salaires bruts de 2025 (hors congés payés et indemnités journalières compensées) est de 763 090€ contre 763 031€ en 2024 (sur le même périmètre) soit +59€.

Le montant des charges patronales (hors congés payés et éventuel versement volontaire organisme de retraite) est pour 2025 de 350 673€, contre 354 747€ en 2024 soit -4 074€.

Autres charges relatives au groupe II

Les rémunérations d'intermédiaires et honoraires s'élèvent à 13 241€ en 2025 contre 10 003€ en 2024 soit une augmentation de 3 238€. Les honoraires comptables baissent de 3 729€ car depuis l'exercice 2025, la mission d'expertise est faite en interne par la R.A.F. Les honoraires juridiques baissent de 1 065€. Les honoraires de formation augmentent de 3 036€ car les formations CNV étaient en partie à la charge des établissements.

Les autres honoraires augmentent de 5 021€ suite à une mission ponctuelle de médiation dans l'établissement.

Montant 2025 = 27 146€ contre 66 923€ en 2024 et 77 053€ en 2023. Une baisse notable du recours à l'intérim depuis 2 ans est constatée.

Autres éléments relatifs aux personnels salariés

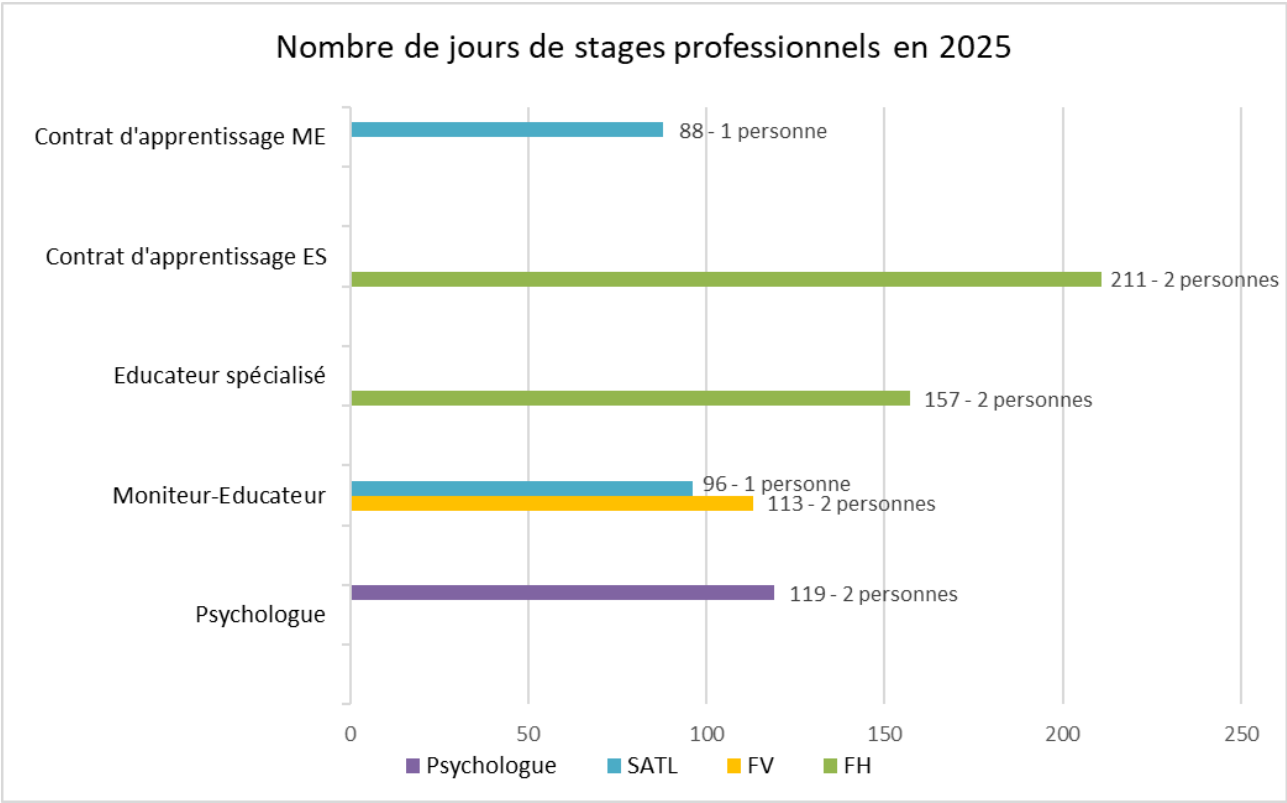
En 2025, il n'y a pas eu de versement volontaire à Prédica. Un versement volontaire à Prédica avait été effectué en 2024 pour 2 324€.

Au 31/12/2025, il n’y a pas eu lieu de constater de dotation ou reprise de provision retraite. En 2024, une reprise de provision retraite (produit de Gr3) de 9 676€ avait été constatée.

Le passif social relatif aux indemnités retraite de la RDLC au 31/12/2025 est de 69 739€ contre 81 475€ au 31/12/2024.

Sur 2025, la charge de dette provisionnée sur congés payés (avec charges patronales) diminue de – 3 850€.

Le montant de la dette totale de congés (chargée) inscrite au bilan au 31/12/2025 est de 101 347€.



3.3.3. Charges d’exploitation

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GROUPE I	451 616€	437 552€	+14 064€
GROUPE II	1 151 000€	1 223 567€	-72 567€
GROUPE III	396 448€	383 416€	+13 032€
TOTAL CHARGES	1 999 064€	2 044 535€	-45 472€

Charges	Total des charges : 1 999 064€
Groupe I :	Le groupe I varie de +14 k€ entre l'exercice 2024 et 2025 en raison notamment de : -Postes énergie = -8612€ (Montant 2025= 108447€ / Montant 2024=117059€). -Petites fournitures ateliers = +1163€ (Montant 2025=13440€ / Montant 2024 = 12277€) -Activités sociales / sorties / ateliers = -5896€ (Montant 2025=33731€ / Montant 2024=39627€). Moins de séjours « longs » organisés sur 2025. Les coûts engendrés ont donc diminué. -Accueil extérieur médico-social = +188€ (Montant 2025=11234€ / montant 2024=11046€). Un résident a effectué de nombreux « stages » en établissement extérieur, ce qui explique le coût). -Frais déplacements/réceptions = -716€ (Montant 2025=546€ / montant 2024=1262€). -Frais télécoms internet = +2952€ (Montant 2025=15010€ / Montant 2024=12057€). Les coûts de maintenance informatique augmentent de 3390€. -Restauration centrale = +19789€ (augmentation de +9.50% comparé à 2024). Le nombre de repas servis a augmenté de +11% (+2030 unités) et son coût unitaire a diminué de -2.36% (-0.27€). Montant 2025= 20163 repas x 11.16€ = 227190€ Montant 2024= 18133 repas x 11.43€ = 207400€ -Autres prestations externes = +5553€ (Montant 2025=39905€ / montant 2024=34352€. Coût supplémentaire prestation ménage ESAT=+5713€).
Groupe II :	Cf. commentaire paragraphe V.I
Groupe III :	Le groupe III augmente de +13 k€ entre l'exercice 2024 et 2025 en raison de certains postes qui varient : -Locations = -950€ (Montant 2025=164403€ / Montant 2024 = 165353€). Début 2025, un bail d'un appartement d'essai a été résilié, ce qui représente une économie de 2400€ / an. Les loyers Espacil ont eux augmentés de +3350€ sur l'année. -Entretien et maintenance = -1080€ (Montant 2025=40226€ / montant 2024=41307€). Le poste réparations véhicules a augmenté de 3364€ par rapport à 2024. Le poste maintenance informatique baisse de -2244€. Le poste maintenance installations techniques baisse de -1870€. -Assurances = +1117€ (Montant 2024=12 633€ / montant 2024=11 517€).

	-Impôts et taxes = -2683€ (Impôt société sur placements = -2161€ / Taxes diverses = -522€). -Frais de siège = +13431€ (Montant 2025 = 113399€ / montant 2024=99968€ (+13% par rapport à 2024. A partir de 2025 le taux de calcul des frais de siège est de 6.09% contre 4.91% en 2024). -Dotation aux amortissements = -6 515€ (La dotation 2025 est de 33797€. La dotation 2024 était de 40312€). - Dotation aux provisions clients = -336€ (La dotation 2025 est de 2266€. La dotation 2024 était de 2602€). -Valeur nette comptable actif cédé ou sorti = +786€ (786€ en 2025 / 0€ en 2024) - Diverses provisions réglementées = +65€ (dont +63€ pour les produits financiers nets et +2€ pour les plus-values nettes d'actif cédé). - Provision à réaliser sur dons = +9791€ (Montant 2025=10091€ / montant 2024=300€). En 2025, des dons importants ont été perçus. Ces sommes n'étant pas encore utilisées conformément à leur objet, elles sont déduites du résultat.
--	---

3.3.4. Produits et résultat

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GROUPE I	1 945 641€	1 940 001€	+5 640€
GROUPE II	42 791€	64 693€	-21 902€
GROUPE III	10 127€	23 217€	-13 090€
TOTAL PRODUITS	1 998 559€	2 027 911€	-29 352€
RESULTAT	-505€	-16 624€	+16 119€

Produits	Total des produits : 1 998 559€
-----------------	--

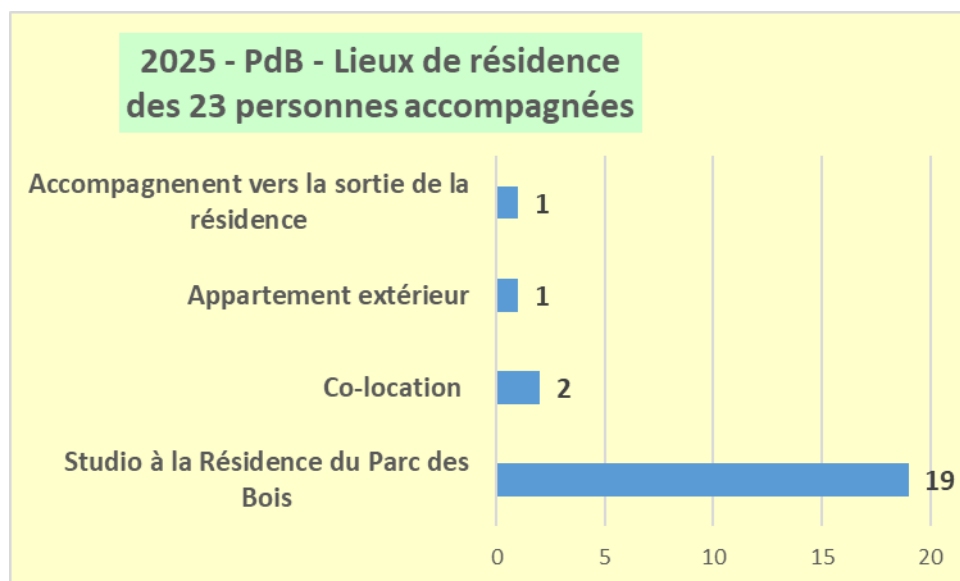
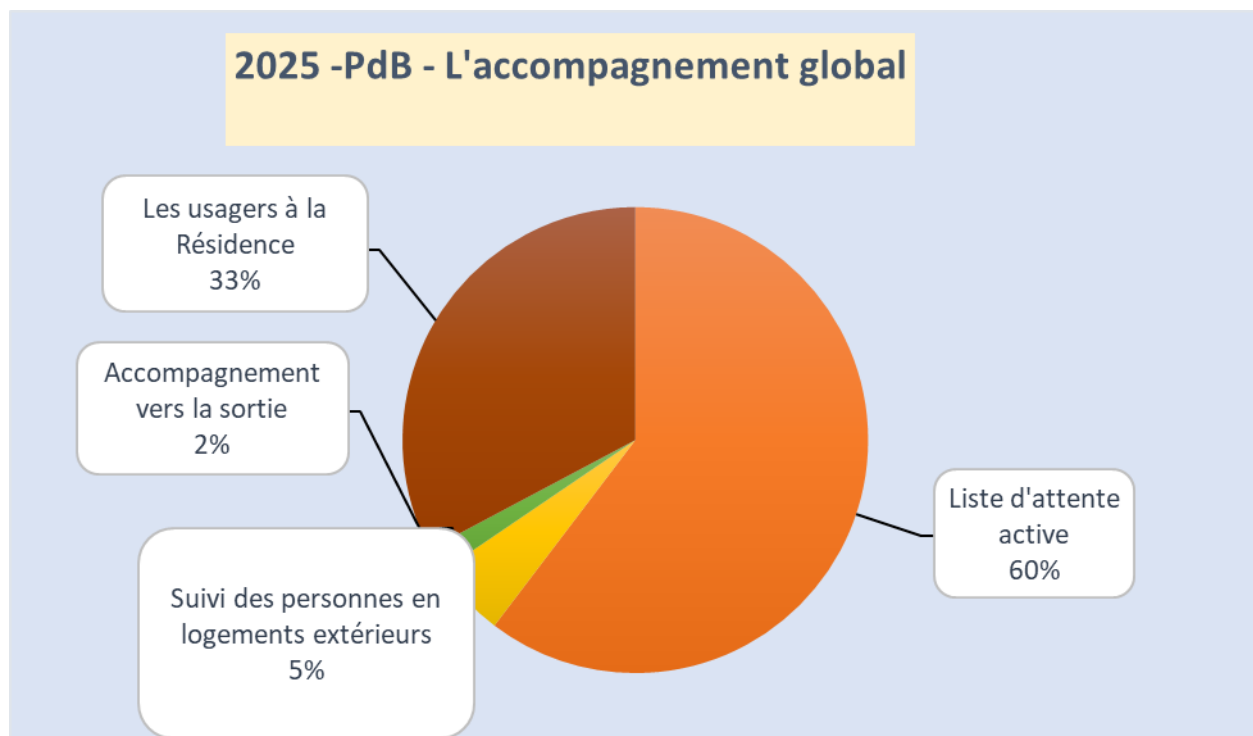
	Le groupe I s'établit à 1 946 k€ et s'analyse comme suit :
Groupe I :	Dotation CD35 2025 = 1 364 045€ Ségur 2025 = 133 247€ Facturation aux usagers 2025 = 411 839€ Facturation hors département (2020) = 36 510€ Total 2025 = 1 945 641€ Dotation CD35 2024 = 1 346 319€ Ségur 2024 = 117 634€ Facturation aux usagers 2024 = 423 555€ Facturation hors département (2019) = 52 493€ Total 2024 = 1 940 001€
Groupe II :	-Autres participations des usagers : -4 767€ par rapport à 2024. En 2025, il y a eu moins d'accueil temporaires d'usagers externes (15249€ facturé en 2025 contre 21973€ en 2024), soit une baisse de 6 724€. A partir de 2025, les repas des usagers de l'accueil de jour sont comptabilisés en Groupe 3 (auparavant ils étaient en Groupe 1). Ces produits augmentent de 9392€ par rapport à 2024. Les refacturations diverses aux usagers s'élèvent à 6754€ en 2025 contre 15080€ en 2024. Il s'agit des facturations d'activités, de séjours... - Autres produits relatifs aux rémunérations : -26730€ par rapport à 2024. Année 2025 = 0€ / Année 2024 = 26730€ (aides RH, aides apprentissage, Indemnités journalières). Attention : A partir de 2025, les modifications du plan comptable imposent de comptabiliser les IJ en baisse des charges du groupe 2. En 2024, ces IJ représentaient un produit de groupe 2 de 18730€. Les aides RH baissent de 6400€ par rapport à celles de 2024. -Dons perçus = +9 791€ (Montant 2025=10091€ / montant 2024=300€). En 2025, des dons importants ont été perçus. Ils serviront à financer le voyage des résidents à la Réunion qui aura lieu en 09/2026. -Autres participations : -575€ par rapport à 2024
Groupe III :	-Variation produits financiers bruts= -2 098€ (10125€ en 2025 contre 11223€ en 2024). -Reprise sur provisions=-10 995€ par rapport à 2024 Année 2025 = pas de reprise sur provisions Année 2024 = 10 995€ (dont 9 676€ provision retraite + 1 318€ provision usager)

3.4. FOYER PARC DES BOIS

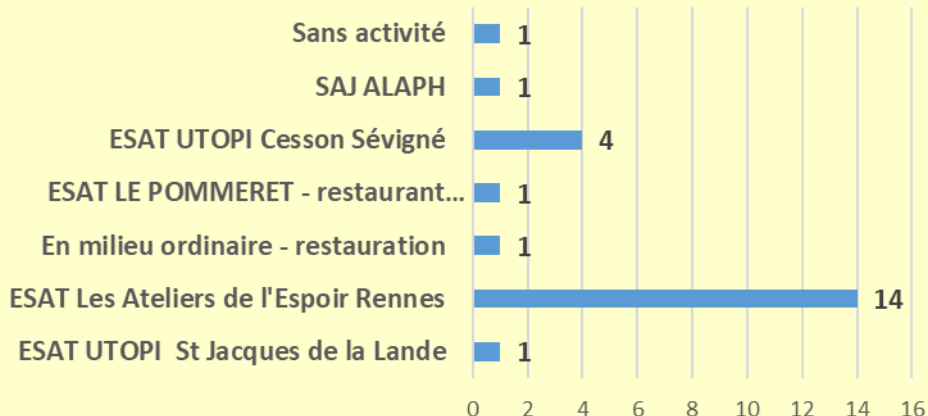
3.4.1. Population(s) et activités :

I – LA POPULATION

23 personnes accompagnées.
Moyenne d'âge est de 38 ans

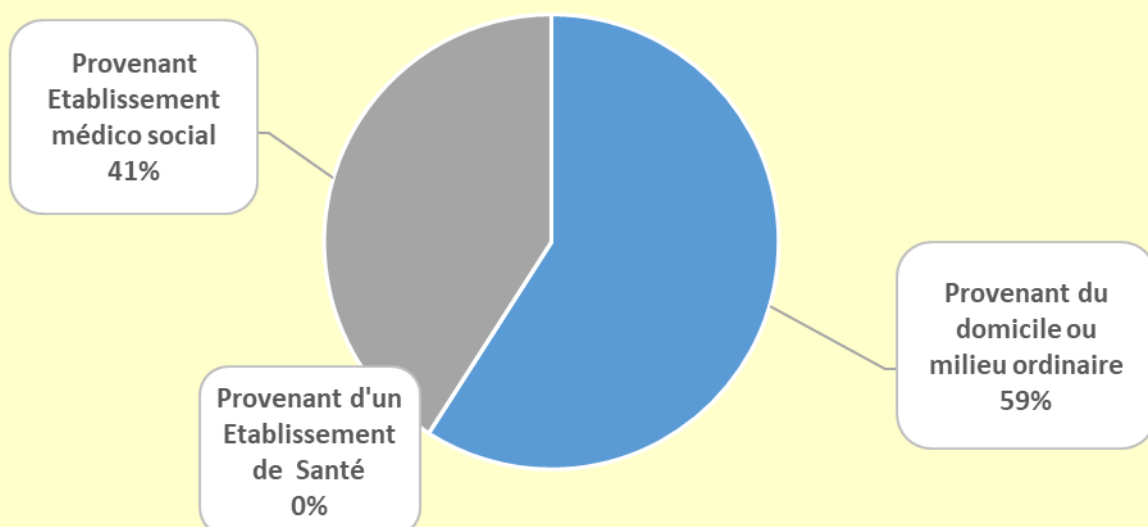


2025- PdB - Lieux de travail ou d'activité des 23 résidents

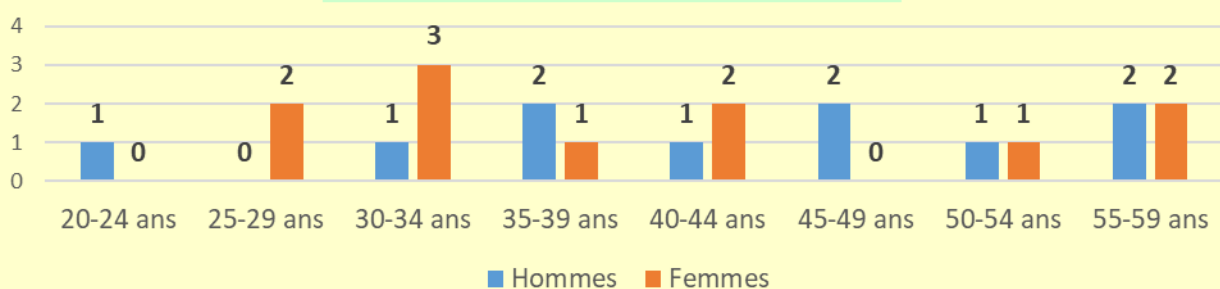


II - L'ORIGINE DU PUBLIC ACCOMPAGNE

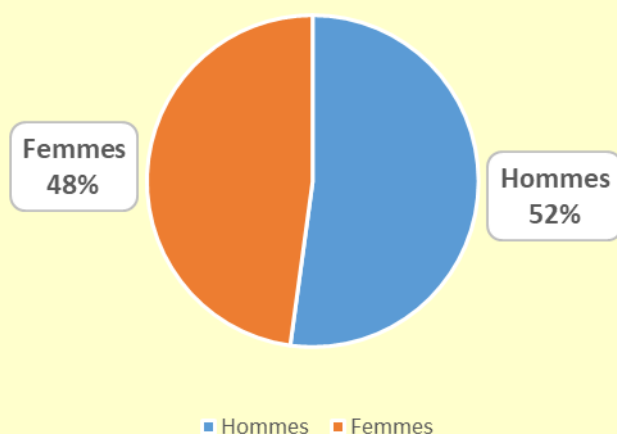
2025 - PdB - PROVENANCE ESMS



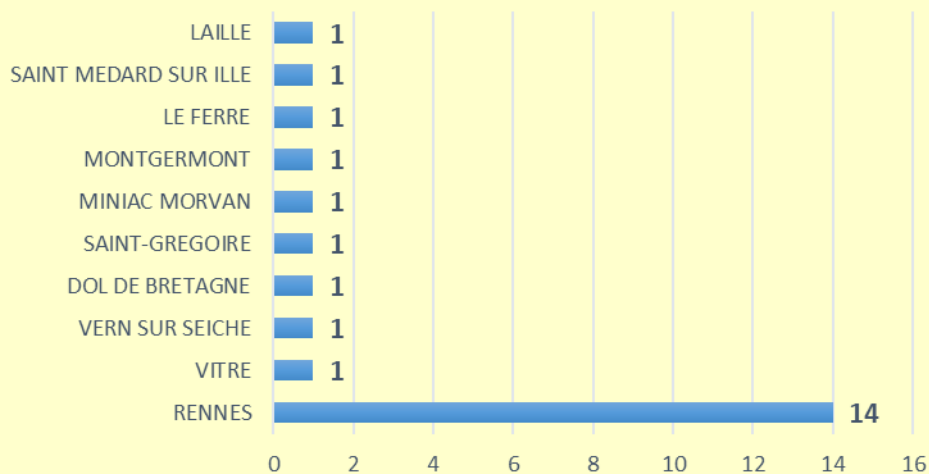
2025 - PdB - Répartition Hommes-Femmes par Tranches d'âge



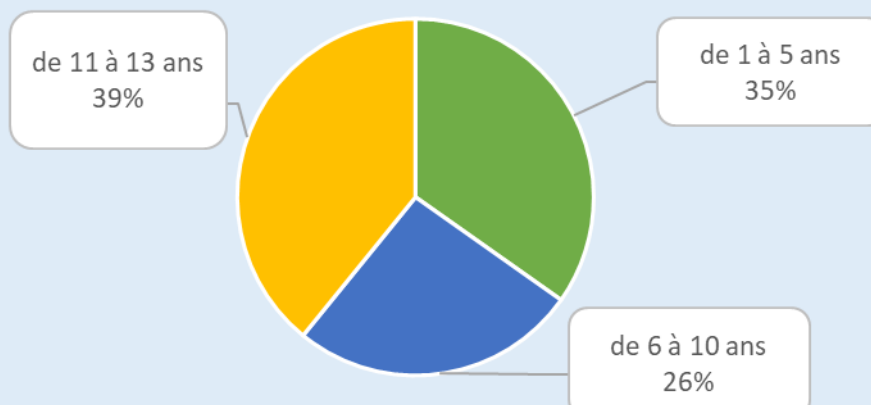
2025 - PdB - Répartition Femmes - Hommes



2025 - PdB - Domicile de secours des 23 résidents

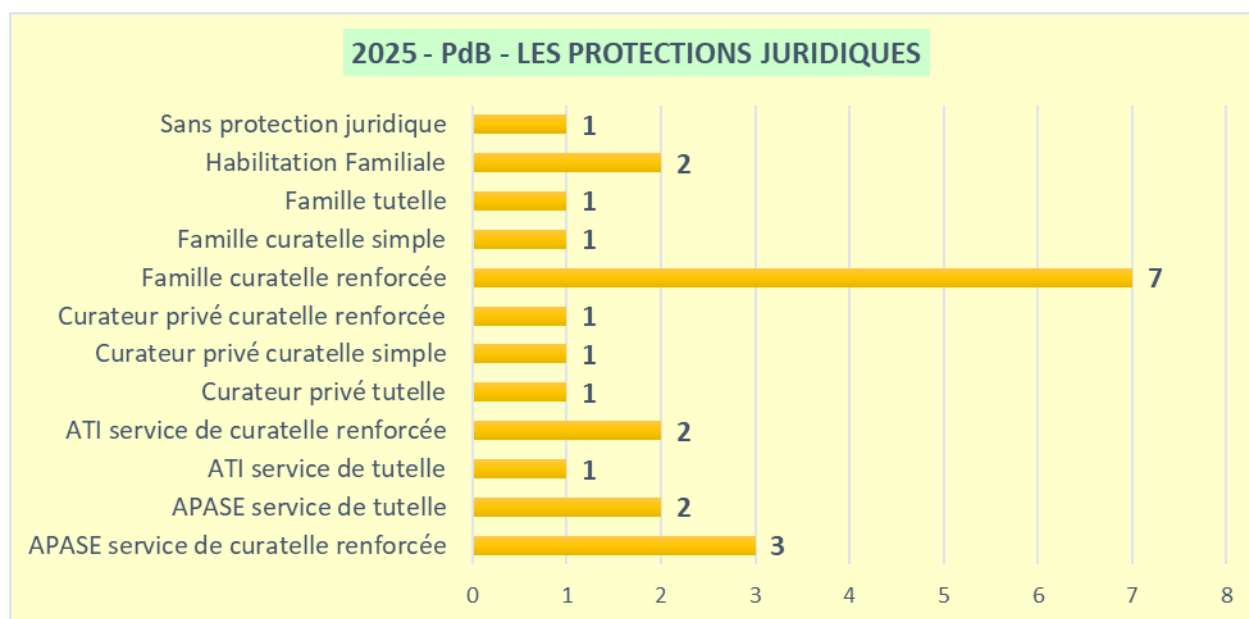
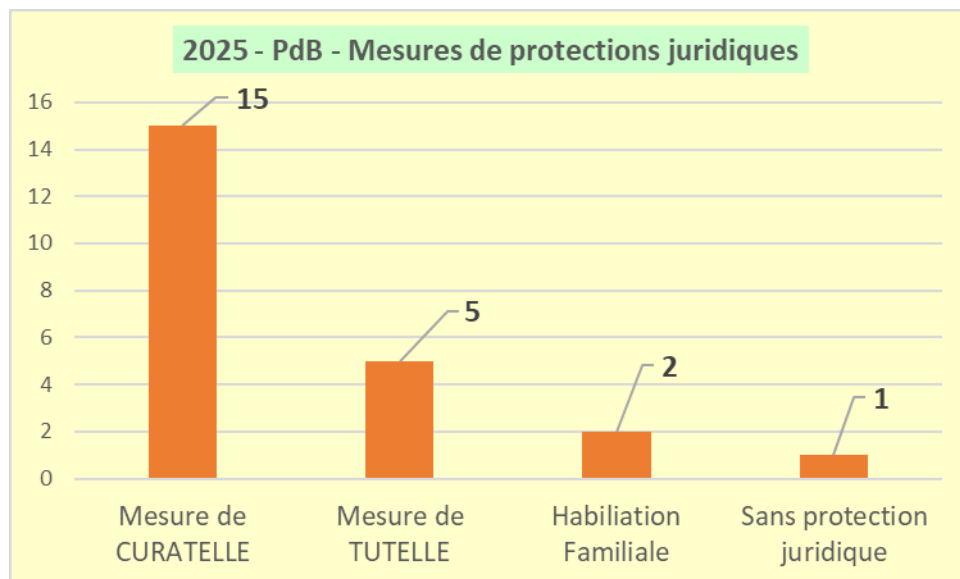


2025 - PdB - Durée d'accompagnement des 23 usagers accompagnés



Taux de rotation des places :

La moyenne de la durée d'accompagnement est de 7,86 ans (de l'entrée au 31-12-25)

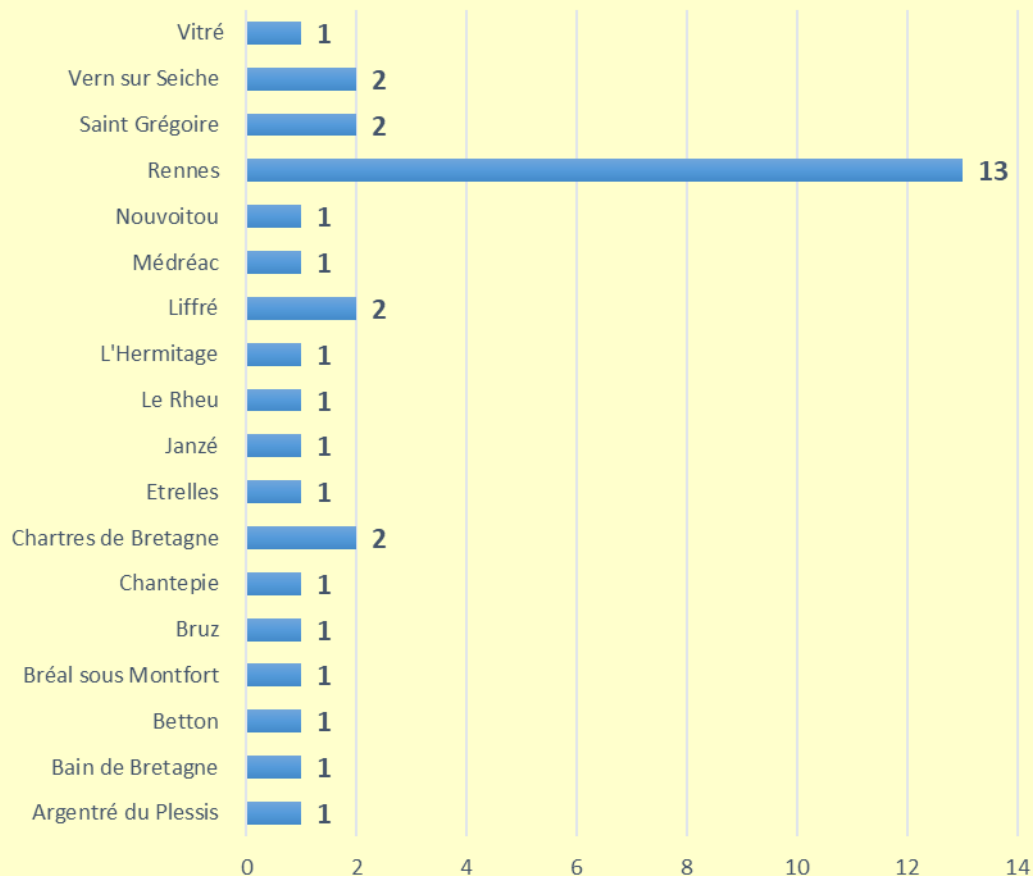


III – LA LISTE d'ATTENTE

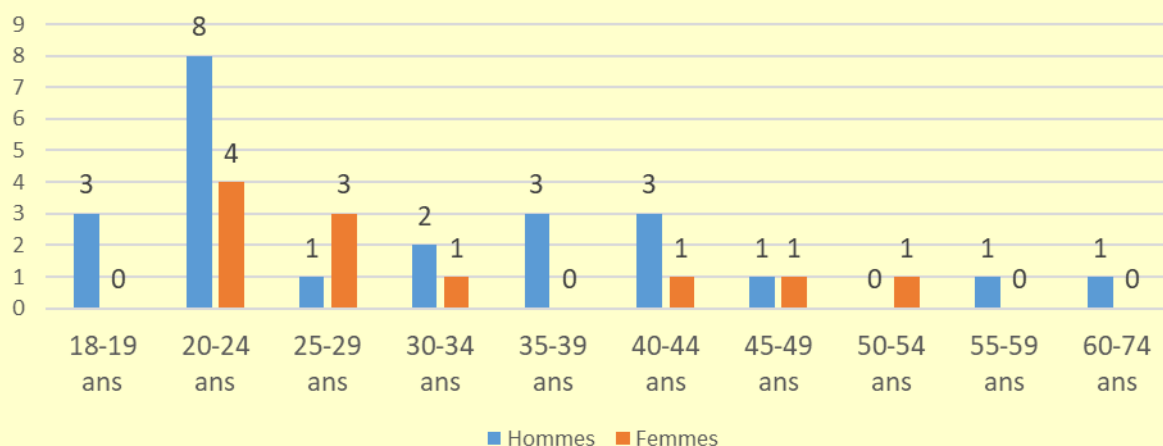
34 personnes sur la liste d'attente.

Moyenne d'âge est de 31 ans.

2025 - PdB - Liste d'attente - 34 usagers
Provenance domicile - 18 communes environnantes

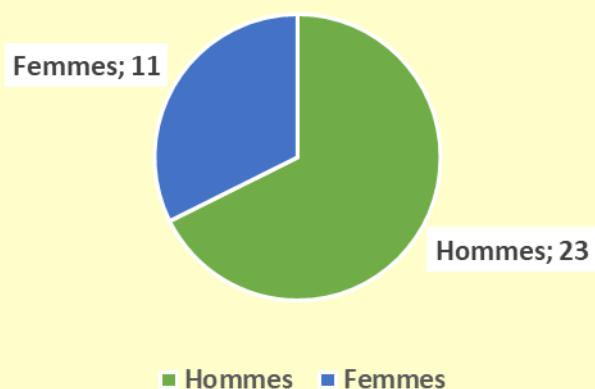


2025 - PdB - Liste d'attente - 34 usagers
Tranches d'âge



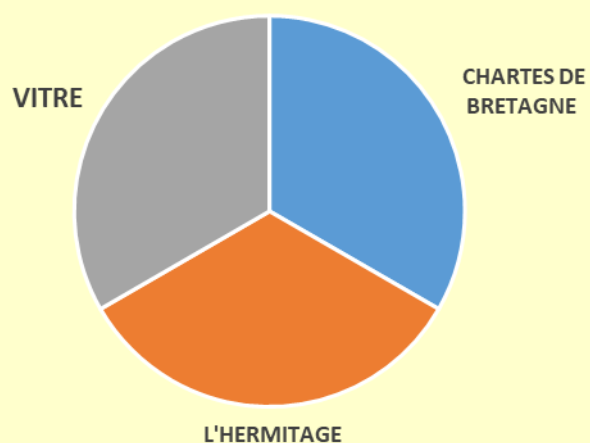
La liste d'attente est très éclectique. Les dernières admissions ont été des situations où les personnes étaient en urgence au regard de leur logement ou dans une situation fragile sur le plan de l'accueil.

2025- PdB - Liste d'attente - 34 usagers
Répartition Hommes - Femmes

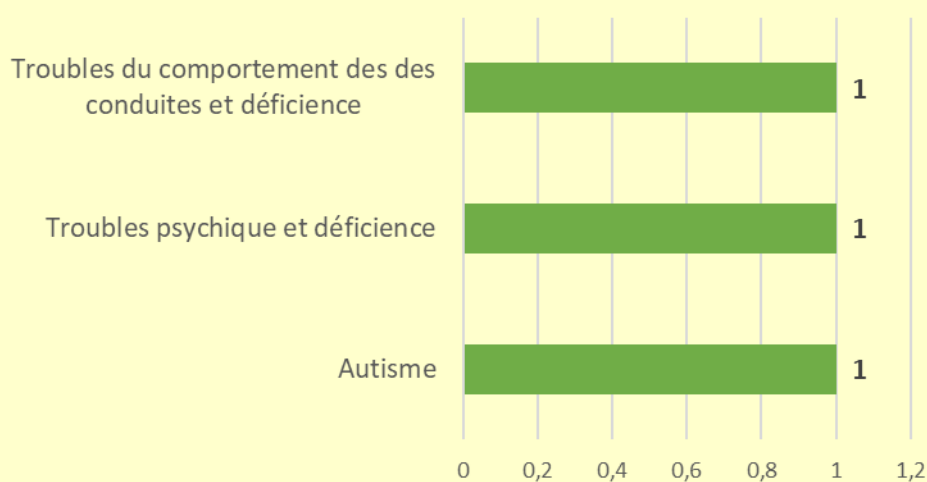


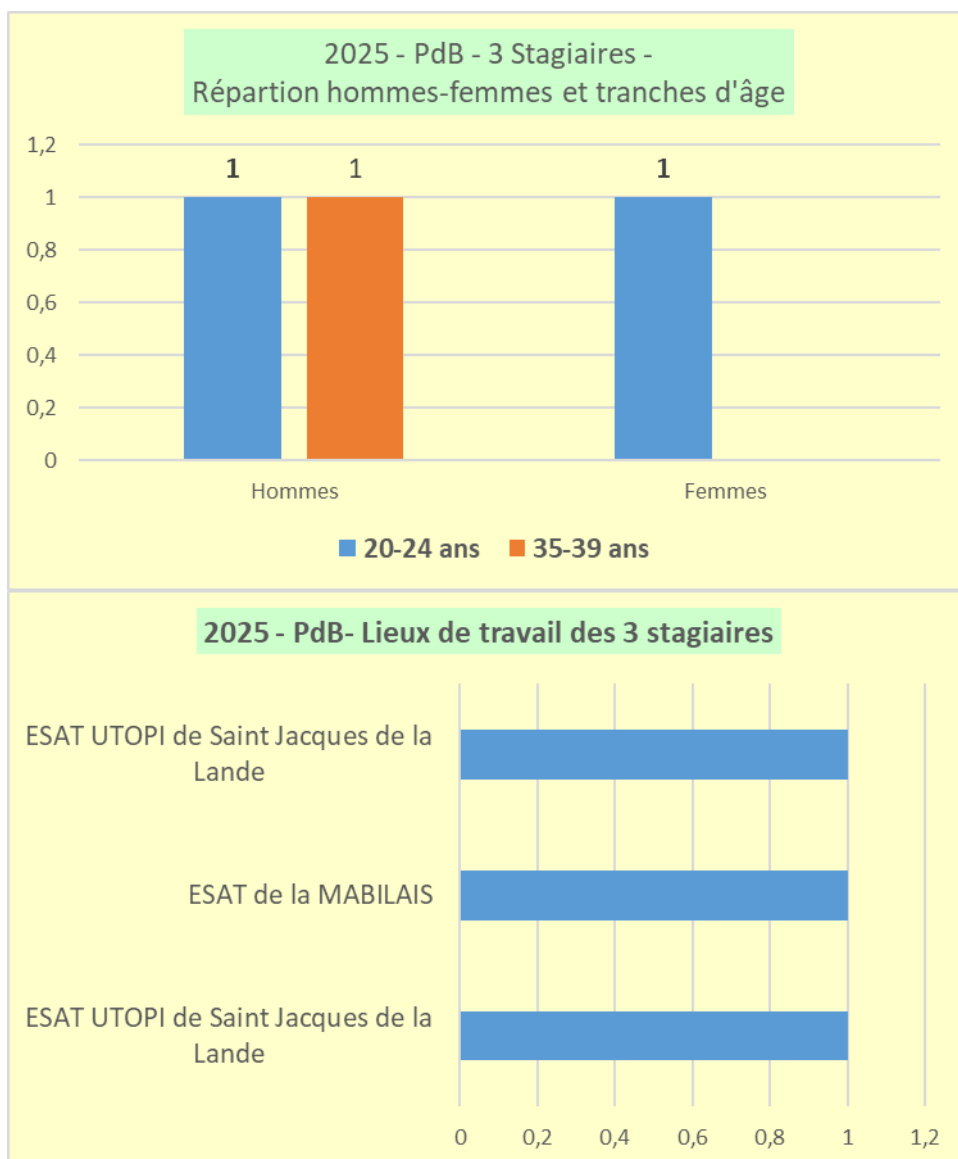
IV - LES STAGIAIRES “USAGERS” DANS L’ANNEE

2025 - PdB - 3 stagiaires - Provenance domicile



2025 - PdB - Pathologies des 3 stagiaires accueillis





V – ACCOMPAGNEMENT A LA MISSION / accompagnement vers la sortie (en attente d'une place dans un autre ESMS)

Situation de madame Lau* MER*. Cette personne a eu un enfant et vit avec son conjoint maintenant à Rennes. Le compagnon est suivi par un SAVS et Mme attend une place en SAVS sur Rennes.

VI – LES SORTIES

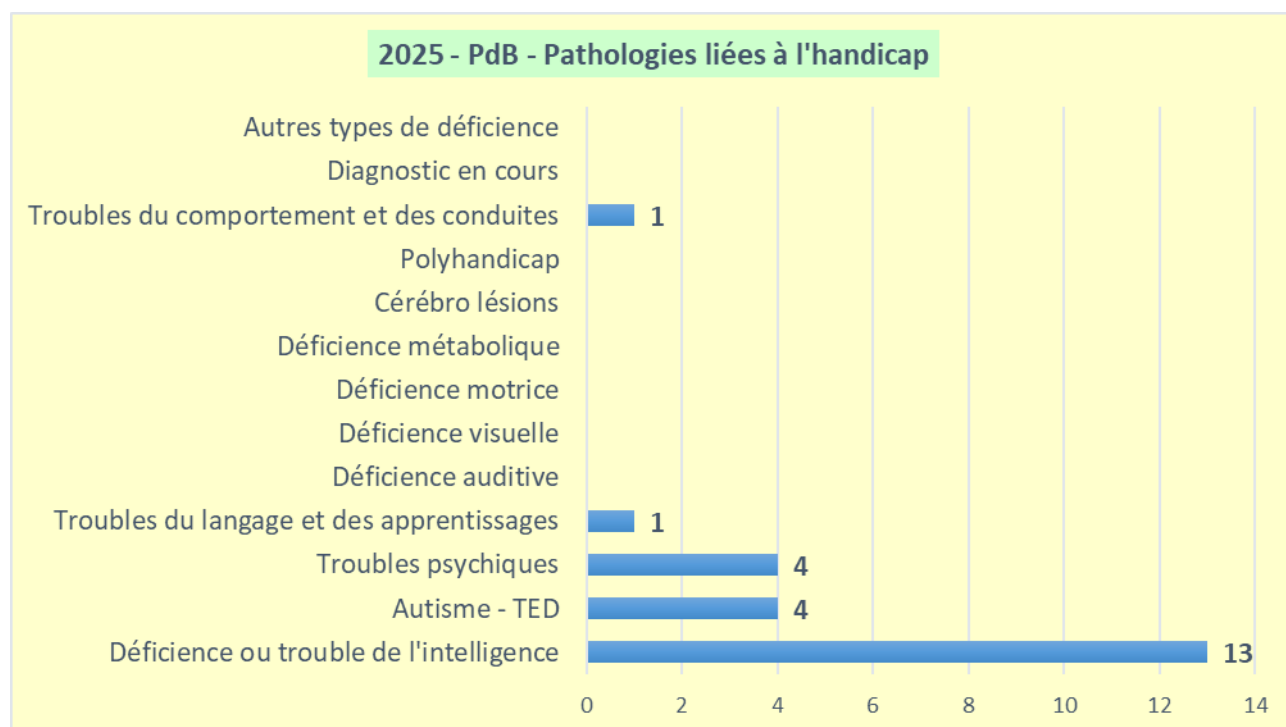
Pas de sortie définitive en 2025.

VII – ADMISSIONS

1 entrée d'un jeune homme de 19 ans, accompagné par l'ESAT LE POMMERET. Jeune homme pour lequel il a fallu demander une dérogation. L'instruction du dossier n'a pas été facile dans les transitions CAF et MSA. Elle n'est pas réglée en fin 2025.

Ce jeune homme travaille au restaurant INRAE de Saint-Jacques de la Lande.
Il est accueilli au sein du foyer hébergement de la résidence du Parc des Bois.

VIII – L'EVOLUTION DES CARACTERISTIQUES DES USAGERS



Durée d'intervention en heure par DOMAINE	Temps	% en Tps	Nb dossiers
Administratif	1h20	1,57%	2
Famille	3h45	4,41%	4
Hébergement / régulation	0h45	0,88%	1
Incident	1h	1,18%	1
Logement	4h30	5,29%	5
Médiation	0h20	0,39%	1
Santé physique & mentale	27h25	32,22%	38
Socialisation	0h30	0,59%	1
Temps libres/loisirs	1h30	1,76%	2
Vie & insertion sociale	36h40	43,10%	95
Vie professionnelle	5h50	6,86%	9
Vie quotidienne	1h30	1,76%	3
Total	85h05	100%	162

Durée d'intervention en heure par TYPE	Temps	% en Tps	Nb dossiers
Accompagnement collectif (interne / externe)	3h30	5,02%	25
Accompagnement extérieur	1h30	2,15%	1
Action en groupe à l'extérieur (ou réunion)	5h30	7,89%	3
Bilan/synthèse	2h45	3,95%	3
Courrier / E-mail / SMS / Message	0h30	0,72%	3
Entretien téléphonique	4h15	6,10%	11
Entretien/RDV individuel	41h	58,85%	45
Réunion	4h25	6,34%	4
Visite à domicile	6h15	8,97%	46
Total	69h40	100%	141

IX – LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Les sujets abordés :

✓ Les élections du Conseil de la Vie Sociale

- Les nouveaux élus, résidents et parents, ont été accueillis aux membres du CVS

✓ Gestion des événements indésirables :

Les deux chaudières ont été changées, les volets de certains studios.

Une fuite d'eau a été réparée au niveau de la toiture (skydome), ainsi qu'une fuite d'eau après compteur.

Les salles de bains de tous les studios sont en cours de réfection.

✓ La mise à jour du livret d'accueil pour les stagiaires (usagers).

✓ L'évolution de l'Association de la Bretèche.

✓ La restauration centrale.

✓ Le règlement intérieur du CVS et sa mise à jour.

Questions des usagers

Toutes les questions posées en CVS sont ensuite abordées en réunion de résidents ; elles permettent d'engager des échanges constructifs.

Questions des familles :

Les familles ont abordé le sujet de la restauration des résidents ainsi que le projet d'Habitat Inclusif. Les membres du Conseil d'Administration et de la Direction ont pu apporter des réponses aux familles.

Les trois réunions dans l'année ont eu lieu ; le quorum a toujours été atteint.

Les temps forts de l'année 2025

- Poursuite de l'atelier cuisine ; des repas à thème sont organisés les week-ends par l'équipe éducative
- Visites du château de Chaumont sur Loire et château de Cheverny ; visite du PARLEMENT ; fête de Noël sur le thème du Japon avec mise en place d'un atelier « créations à l'encre de chine » : Cerisiers en fleurs / les symboles / Guirlande de fanions ; atelier photos-portraits.
- Collaboration avec le TNB – programmation de spectacles ; visite des coulisses
- Départ de Sylviane RAULT, assistante sociale
- Fin de parcours de lilou ARNAUD (E.S. 2^{ème} année) ; présentation d'un spectacle de danses tahitiennes suivi d'un repas partagé avec les résidents
- Entrée en milieu ordinaire d'une résidente qui introduit un changement pour elle-même mais également dans l'accompagnement des professionnels.

Les objectifs pour l'année prochaine (2026)

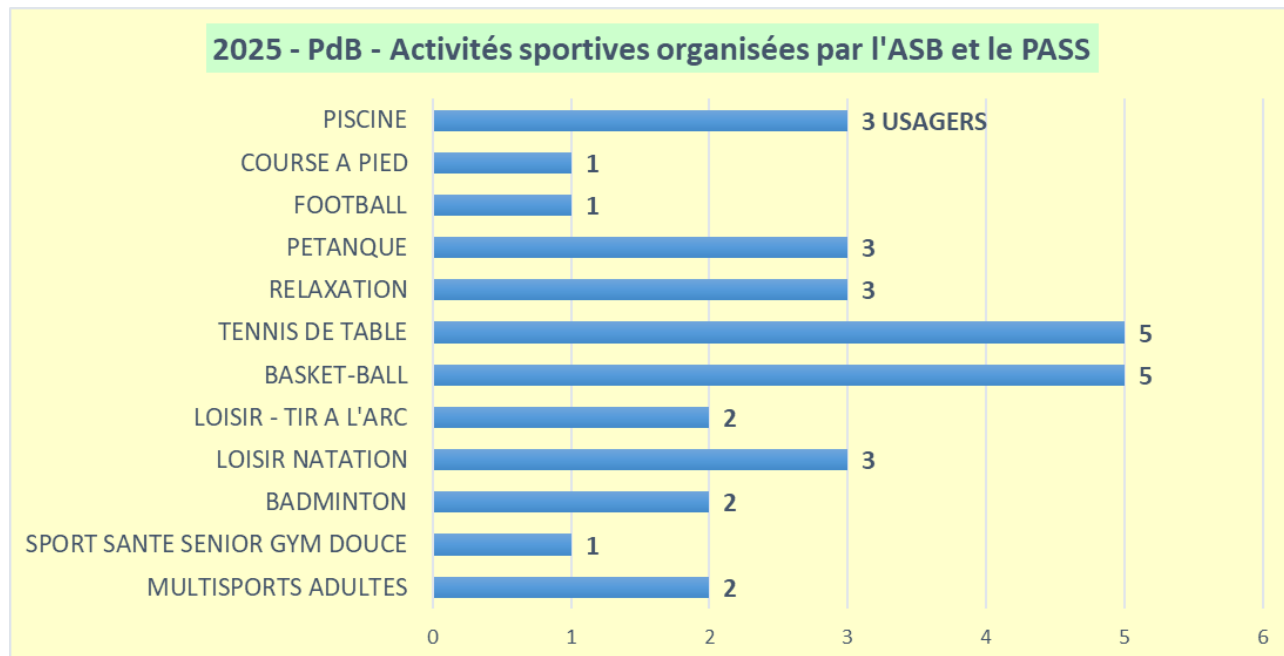
- Commencer le travail autour de l'habitat inclusif
- Finalisation du séjour au Portugal (printemps 2026)
- Mise en place de l'accompagnement VIAS (vie intime affective et sexuelle) auprès des résidents.
- Formations des professionnels autour de l'autisme, le travail avec les familles ; conférence sur les violences sexuelles, le stress post traumatique

X – LES ACTIVITES PROPOSEES PAR L'ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETECHE

A.S.B. : Association Sportive de la Bretèche

P.A.S.S. : Pôle des Activités Sportives et Sociales

18 résidents participent aux activités proposées

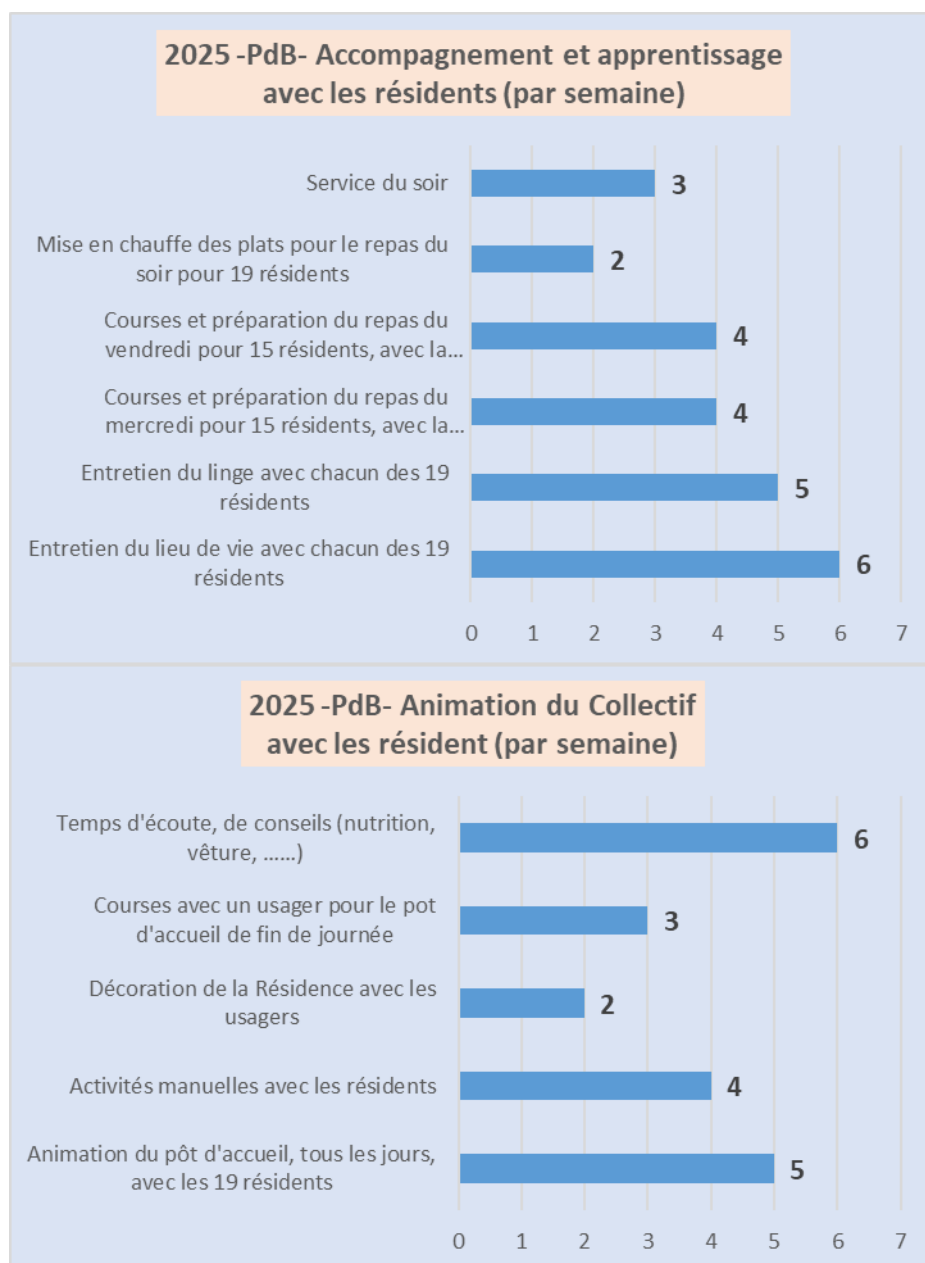


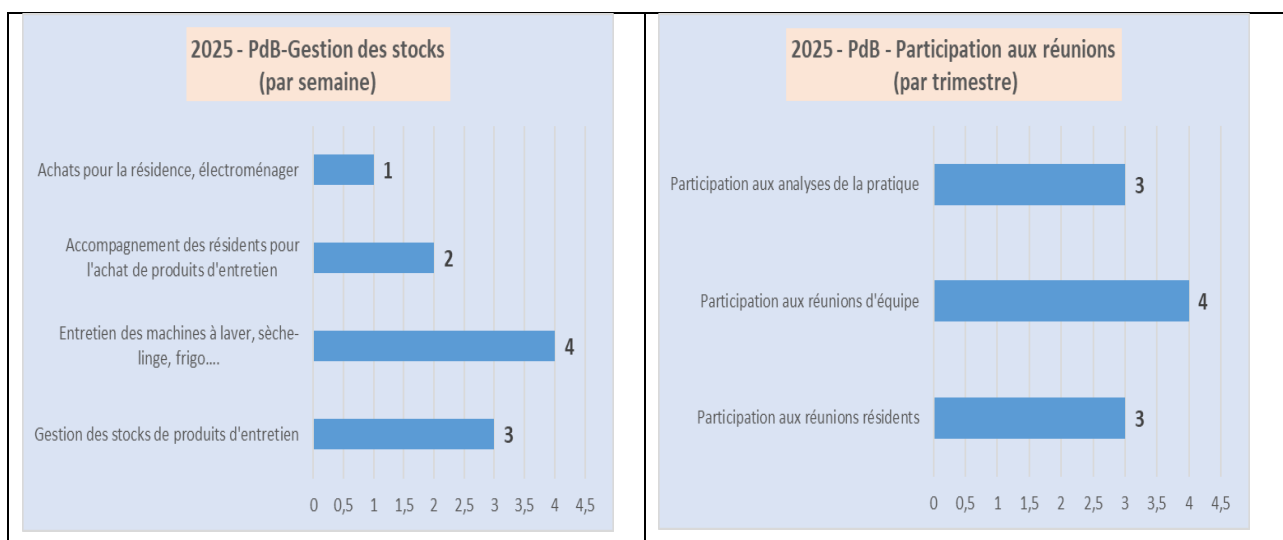
XI – L'ACCOMPAGNEMENT PAR TYPE et DOMAINE d'INTERVENTION (statistiques mediateam)

Durée d'intervention en heure par DOMAINE	Temps	% en Tps	Nb dossiers
Administratif	111h05	3,28%	453
Animation	182h10	5,39%	436
Famille	102h50	3,04%	126
Hébergement / régulation	115h10	3,41%	1 257
Incident	46h40	1,38%	119
Logement	108h45	3,22%	91
Médiation	16h15	0,48%	30
Santé physique&mentale	605h55	17,92%	1 204
Socialisation	94h50	2,80%	151
Sport (loisir)	20h	0,59%	40
Sport (compétition)	1h20	0,04%	6
Temps libres/loisirs	247h10	7,31%	494
Vie & insertion sociale	1345h50	39,79%	3 439
Vie professionnelle	118h15	3,50%	253
Vie quotidienne	265h45	7,86%	511
Total	3382h	100%	8 610
Durée d'intervention en heure par TYPE	Temps	% en Tps	Nb dossiers
Accompagnement collectif (interne / externe)	239h55	9,54%	894

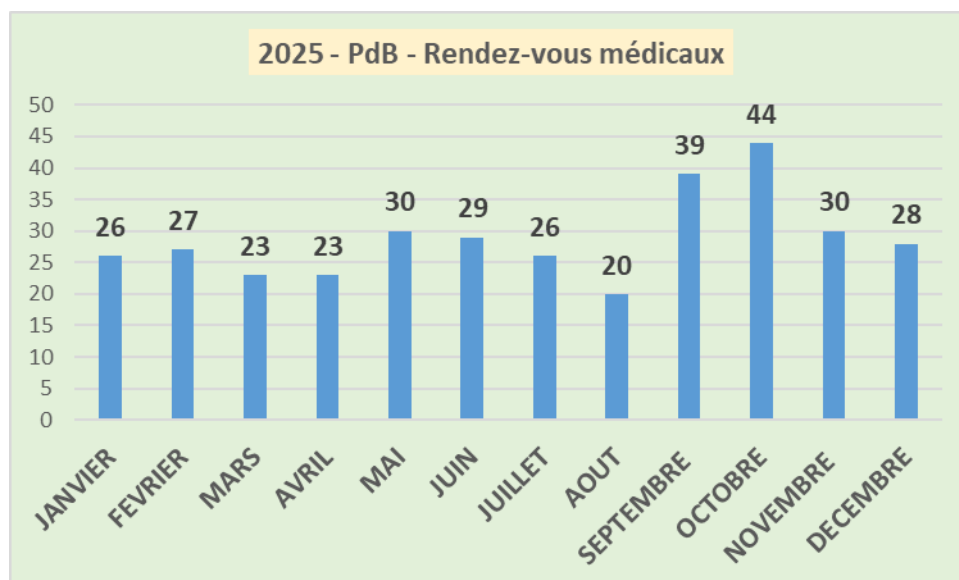
Accompagnement extérieur	590h50	23,48%	697
Action en groupe à l'extérieur (ou réunion)	217h15	8,63%	259
Bilan/synthèse	95h30	3,80%	329
Courrier / E-mail / SMS / Message	92h	3,66%	578
Entretien téléphonique	245h50	9,77%	853
Entretien/RDV individuel	614h50	24,44%	2 290
Réunion	9h45	0,39%	23
Visite à domicile	391h35	15,56%	1 279
Visite à domicile avec partenaires	18h30	0,74%	19
Total	2516h	100%	7 221

- **L'accompagnement par la maitresse de maison**

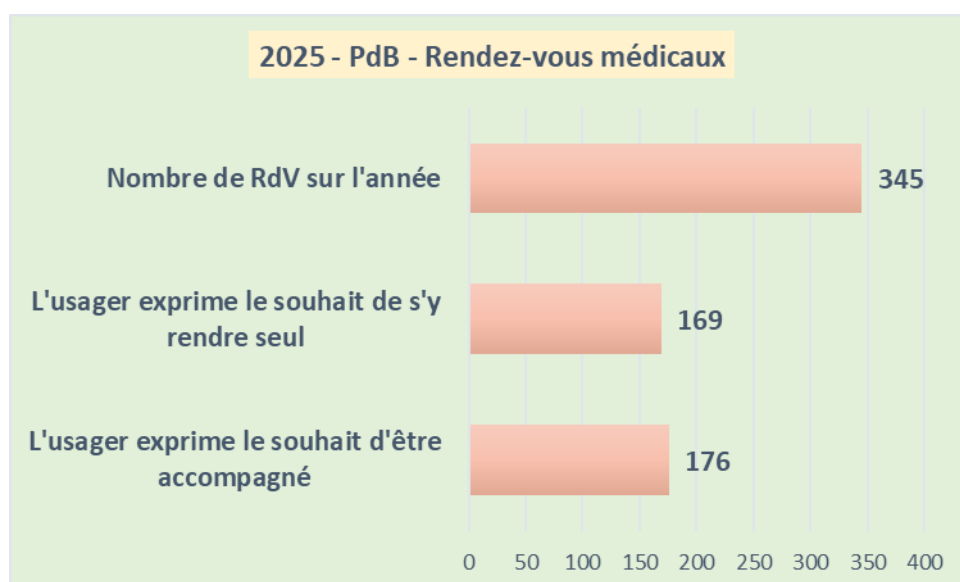




- L'accompagnement à la santé pour l'ensemble des résidents**



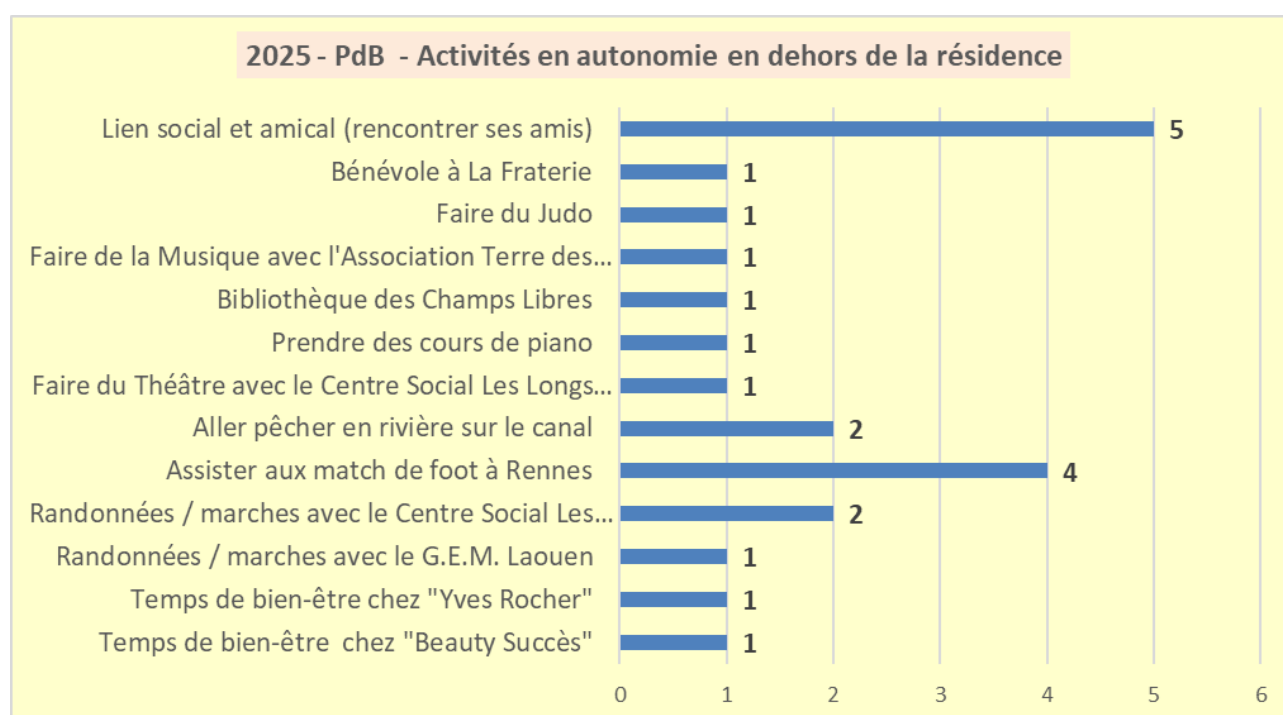
345 Rendez-vous médicaux organisés par l'équipe éducative



La coordination du suivi médical des rendez-vous est toujours un travail conséquent.

Les médecins traitants ne réalisent que rarement le lien avec les spécialistes et les infirmières.

- **Les animations à la résidence / socialisation – inclusion -**



L'animation ou l'activité, dans une vue inclusive, est importante dans le service. Ce tableau relate le nombre de personnes qui ont ces activités. Bien que les personnes soient en ESAT et donc théoriquement au travail en journée, ils sont à temps partiel pour 94%.

2025 - Activités culturelles réalisées par un intervenant extérieur



Animations dans la résidence	Animations en dehors de la résidence
Atelier théâtre (intervenant extérieur)	Théâtre avec le TNB à Rennes, spectacles
Atelier art plastique	Le marché du Gast, des Lices...
Entretien du potager, de l'aquarium	Visite de l'Assemblée nationale
Repas à thèmes, ateliers cuisine	Groupe "visite des châteaux"
Ateliers discussion, lecture, actualités	Groupe "pêche"
Atelier photos (intervenant extérieur)	Matches de football au stade rennais
Temps ciné débat, films	Visite Parlement de Bretagne, musée des beaux-arts
	Sortie vélo au château de Blossac
	Sortie St Suliac, Tremelin, St Jacut,
	Festival Légend à Lohéac
	Activités au Centre culturel Les Longs Prés
	Sorties au Parc Exposition de Rennes
	Sorties parcs d'attraction

XII – SERAFIN Prestations et Accompagnement (statistiques mediateam)

Prestation SERAFIN	Temps	% en Tps	Nb dossiers
2.1.1.1 - Soins médicaux à visée préventive, curative, et palliative	289h25	10,35%	463
2.1.1.2 - Soins techniques et de surveillance infirmiers ou délégués	85h05	3,04%	187
2.1.1.3 - Prestations des psychologues	4h45	0,17%	8
2.1.1.4 - Prestations des pharmaciens et préparateurs en pharmacie	2h15	0,08%	8
2.1.2.1 - Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjistes	5h35	0,20%	6
TOTAL	386h25	13,84%	672

Prestation SERAFIN	Temps	% en Tps	Nb dossiers
2.2.1.1 - Accompagnements pour les actes de la vie quotidienne	675h25	24,15%	1 642
2.2.1.2 - Accompagnements pour la communication et les relations avec autrui	294h35	10,53%	733
2.2.1.3 - Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité	224h50	8,04%	383
TOTAL	1194h10	42,72%	1116

Prestation SERAFIN	Temps	% en Tps	Nb dossiers
2.3.1.1 - Accompagnements à l'expression du projet personnalisé	146h20	5,23%	185
2.3.1.2 - Accompagnements à l'exercice des droits et libertés	40h15	1,44%	117
2.3.2.1 - Accompagnements pour vivre dans un logement	31h45	1,14%	67
2.3.2.2 - Accompagnements pour accomplir les activités domestiques	79h55	2,86%	84
2.3.3.2 - Accompagnements pour préparer sa vie professionnelle	2h	0,07%	6
2.3.3.3 - Accompagnements pour mener sa vie professionnelle	29h45	1,06%	66
2.3.3.4 - Accompagnements pour réaliser des activités de jour spécialisées	108h55	3,89%	329
2.3.3.5 - Accompagnements de la vie familiale, de la parentalité, de la vie affective et sexuelle	64h15	2,30%	136
2.3.3.6 - Accompagnements pour l'exercice de mandats électoraux, la représentation des pairs et la pair-aidance	16h55	0,60%	56
2.3.4.1 - Accompagnements du lien avec les proches et le voisinage	81h25	2,91%	283
2.3.4.2 - Accompagnements pour la participation aux activités sociales et de loisirs	362h45	12,97%	1 098
2.3.4.3 - Accompagnements pour le développement de l'autonomie pour les déplacements	22h15	0,80%	47
2.3.5.1 - Accompagnements pour l'ouverture des droits	1h45	0,06%	3
2.3.5.2 - Accompagnements pour l'autonomie de la personne dans la gestion des ressources	4h55	0,18%	10
2.3.5.3 - Informations, conseils et mise en oeuvre des mesures de protection des adultes	1h	0,04%	4
TOTAL	990h70	35,55%	1393

Prestation SERAFIN	Temps	% en Tps	Nb dossiers
2.4 - Prestation de coordination renforcée pour la cohérence du parcours	111h40	3,99%	232

Prestation SERAFIN	Temps	% en Tps	Nb dossiers
3.1.2.2 - Gestion administrative	26h35	0,95%	142
3.1.3.1 - Communication (interne et externe), statistiques, rapport annuel et documents collectifs 2002-2	0h05	0,00%	1
3.1.5.2 - Appui-ressource et partenariats institutionnels	1h45	0,06%	11
3.1.6 - Transports liés à gérer, manager, coopérer	0h45	0,03%	1
TOTAL	28h30	1,04%	155

Prestation SERAFIN	Temps	% en Tps	Nb dossiers
3.2.1.1 - Locaux et autres ressources pour héberger	2h10	0,08%	24
3.2.1.2 - Locaux et autres ressources pour accueillir le jour	1h15	0,04%	2
3.2.1.4 - Locaux et autres ressources pour gérer, manager, coopérer	0h20	0,01%	19
3.2.1.5 - Hygiène, entretien, sécurité des locaux, espaces extérieurs	1h	0,04%	20
3.2.2.1 - Fournir des repas	8h20	0,30%	22
3.2.4.2 - Transports liés aux prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles	11h55	0,43%	2
TOTAL	24h20	0,90%	89

3.4.2. Analyse du résultat

3.4.3. Charges

	Réalisé 2025 1	Réalisé 2024 2	Variation € (1-2)
GROUPE I	200 193 €	213 054 €	- 12 862 €
GROUPE II	640 354 €	665 651 €	- 25 297 €
GROUPE III	201 986 €	202 406 €	- 420 €
TOTAL CHARGES	1 042 533	1 081 111	- 38 579

Charges	Total des charges : 1 042 533 €
<u>Groupe I :</u>	- Diminution de l'accueil extérieur médico-sociale (- 4 979 €), cela est lié au fait qu'il n'y a pas eu de stage en établissement pour les usagers en 2025. - Diminution également des activités à l'extérieur (- 9 994 €). Cela est lié au fait qu'il n'y a pas eu de séjour organisé par le parc des bois sur l'été 2025. En parallèle, diminution du compte de produit de participation des usagers aux activités.
<u>Groupe II :</u>	- Diminution liée au fait que les comptables sont de nouveau sur le budget de la DG
<u>Groupe III :</u>	- Pas de variation significative.

3.4.4. Produits et résultat

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GROUPE I	1 020 545 €	1 016 292 €	+ 4 253 €
GROUPE II	37 955 €	48 565 €	- 6 620 €
GROUPE III	10 973 €	10 624 €	+ 349 €
TOTAL PRODUITS	1 069 474	1 075 481	- 2017
RESULTAT	+ 26 941€	- 5 630€	

Produits	Total des produits : 1 069 474€
<u>Groupe I :</u>	Augmentation de 4 253 euros qui correspond à l'augmentation du financement CD35 via le financement partiel des oubliés du Ségur.
<u>Groupe II :</u>	Diminution de 6 620 euros liée au fait qu'en l'absence de séjour d'été, il n'y a pas eu de refacturation de séjour d'été.
<u>Groupe III :</u>	Pas de variation significative

3.5. FOYERS LES GANTELLES FOUGERES

3.5.1. Éléments du projet associatif, des projets d'établissements ou des services :

La loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 a placé l'utilisateur au centre du dispositif de prise en charge. Elle impose l'obligation de mettre en œuvre un projet individualisé spécifique à chaque bénéficiaire.

Dans le même temps, les institutions sociales et médico-sociales doivent élaborer un projet d'établissement ou de service qui définit les modalités d'interventions, ce dernier comporte des fiches actions ou des actions prioritaires, il convient de citer celles mises en œuvre en particulier dans le cadre de l'activité de l'exercice comptable concerné, et leur incidence budgétaire.

Ainsi, l'articulation entre le projet de chaque établissement ou service et les projets individuels se fait à la fois de manière :

- descendante : le projet d'établissement ou de service est décliné au niveau de chaque usager dans le cadre de prises en charge éventuellement diversifiées et individualisées (les projets personnalisés), il apparaît important de valoriser la nécessaire évolution des prises en charge des usagers au regard de l'évolution de leurs projets.

- ascendante : les problématiques individuelles et les réponses à proposer et/ou à inventer sont de nature à faire évoluer le projet d'établissement ou de service.

Le foyer de vie GANTELLES FOUGERES a intégré l'association la bretèche en juin 2024 à la suite d'un appel à projet dans le cadre d'un changement de gestionnaire. Après une année d'administration provisoire, l'équipe du foyer va pouvoir avancer. Les outils de la loi 2002 sont à réécrire. Il est prévu dans un premier temps que le projet de service soit retravaillé en équipe et avec les résidents début 2025. L'évaluation externe va également avoir lieu en janvier 2025. Pour se faire, l'établissement a mis à jour les outils utilisés au quotidien (dossier des résidents, procédure, livret d'accueil...)

3.5.2. Population(s) et activités :

Le Foyer Gantelles Fougères est un établissement médico-social, autorisé par le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine (CD 35), au titre de l'Aide Sociale. Il s'adresse à des adultes d'au moins 20 ans, orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) en raison de difficultés motrices à titre principal, en situation de travail ou non.

Dans son projet d'établissement le foyer se définit comme « *une alternative à l'accueil en établissements spécialisés de type FAM/MAS de plus grande capacité et à la vie à domicile* ». Les résidents vivent dans des logements individuels de type T2 spacieux. Chacun dispose d'une kitchenette, d'une pièce de vie salon-séjour, de sanitaires privatifs. Tous ont un accès direct sur l'extérieur. Les logements sont équipés en domotique, avec des aides techniques personnalisées, à la mesure de chaque situation de handicap.

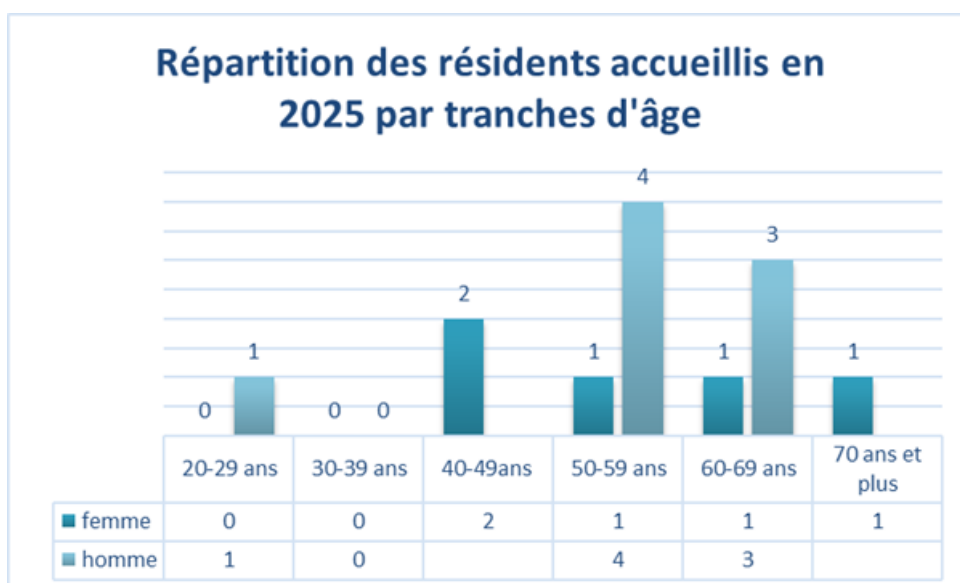
En 1991, les locataires de la résidence les Gantelles mutualisent leurs ressources pour rémunérer le personnel qu'ils emploient à leur domicile. Dix ans plus tard, en 2001, l'Association est autorisée à ouvrir un second lieu de vie, sur la commune de la Chapelle des Fougeretz, au rez-de-chaussée d'un

immobilier de type HLM. **Le foyer de vie** les Fougères - Gantelles accueillera désormais treize personnes en hébergement permanent sur deux sites, et dispose également d'une place d'accueil temporaire, à la Chapelle des Fougeretz.

Aujourd'hui, le foyer les Fougères – Gantelles offre un habitat durable, sans limitation de durée, dans un cadre de vie semi-collectif et les aide à mener une vie sociale, la plus ordinaire possible. Notre ambition vise à réduire les obstacles à une vie pleine et de qualité, au sens fort de la notion d'accessibilité.

Association Gestionnaire :	Association de la Bretèche 1 La Bretèche – Route de Saint Symphorien 35630 SAINT SYMPHORIEN
Date de Création :	septembre 2001
Ouverture :	365 jours par an
Effectif autorisé :	13 accueils définitifs et un accueil temporaire
Agrément et Admissions :	Aide Sociale Départementale sur notification CDAPH
Statut et Fonctionnement :	La Résidence fonctionne sur la base du statut de Foyer de Vie. Le financement est sur un mode dérogatoire, les résidents reversent 5% de leur ressource (AAH, Pension d'invalidité...) et 90% de leur tierce personne (ACTP/PCH aide Humaine/MTP). Le conseil départemental d'Ille et Vilaine, dans le cadre de la reprise, souhaite que le foyer rentre dans le droit commun.

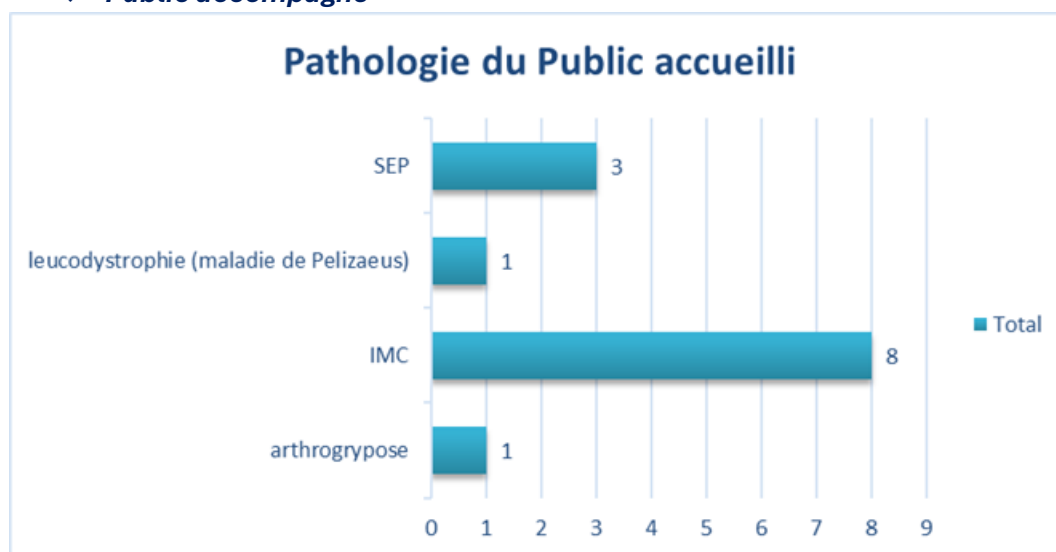
❖ Répartition du public accompagné



La moyenne d'âge du foyer Gantelles Fougères est de 53.75 ans. Cette situation témoigne d'une avancée en âge globalement réussie, dans la mesure où les résidents les plus âgés et/ou les plus vulnérables conservent des capacités cognitives leur permettant de poursuivre une vie en logement individuel.

Toutefois, les caractéristiques du public accueilli et les troubles associés supposent une veille et une prévention concernant les risques du vieillissement. L'évolution démographique requiert de réfléchir à des modalités d'accompagnement complémentaires, notamment dans le domaine de la santé : partenariat avec le secteur médical de proximité, des établissements (partages de compétences et savoir-faire ; conventions partenariales).

❖ **Public accompagné**



Le Foyer accueille des personnes présentant des difficultés motrices liées à une infirmité motrice cérébrale et à des maladies neuro-dégénératives... Si tous les résidents accompagnés ont pour handicap principal, des difficultés motrices, les professionnels du foyer témoignent d'une évolution dpublic. Chacun peut présenter des troubles associés plus ou moins pérennes, qui peuvent être d'origine psychique, cognitive, voire déficience légère à moyenne.

❖ **Droits ouverts**

Huit résidents sont bénéficiaires d'une mesure administrative (curatelle renforcée, tutelle et habilitation familiale). D'autres ont un soutien familial dans la gestion de leurs démarches personnelles et administratives.

Trois résidents sont originaires d'autres départements : Essonne, Finistère et Loire Atlantique.

Un résident est en activité professionnelle, à temps partiel, dans le secteur de la vente pour une enseigne nationale de bricolage.

Le département a accordé la possibilité au foyer Gantelles Fougères d'accueillir des personnes présentant une double orientation FV/FAM.

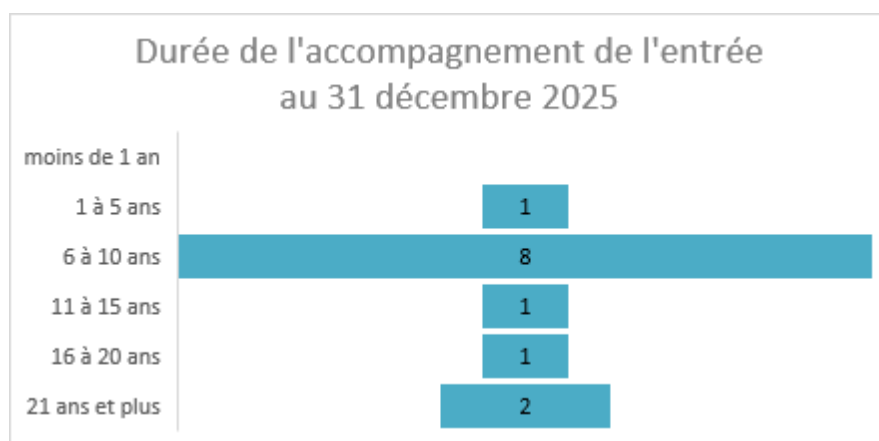
À ce jour, quatre personnes présentant cette double orientation sont accueillies au sein de l'établissement. Leur accompagnement nécessite l'appui du SAMSAH, notamment pour assurer le suivi médical. L'une de ces personnes a quitté le foyer en octobre 2025 pour intégrer une structure médicalisée.

Le Département souhaite que cet accompagnement prenne fin. Toutefois, au regard des spécificités du public accueilli et des difficultés rencontrées en matière de suivi médical, il apparaît essentiel de disposer d'une solution pérenne afin de sécuriser l'accompagnement des résidents concernés.

Une demande de création d'un poste d'infirmier(ère), chargé(e) de coordonner les soins auprès des résidents, a été formulée auprès du Département. Celle-ci n'a pas été retenue pour des raisons budgétaires.

À ce jour, le SAMSAH poursuit donc son accompagnement auprès des résidents bénéficiant d'une orientation FAM.

❖ **Durée de l'accompagnement**



Si la mission d'habitat du foyer Les Fougères – Gantelles s'inscrit « *dans une logique de levier et autorise celles et ceux qui le souhaitent à évaluer leurs capacités et à apprendre à vivre et à organiser leur mode de vie hors des établissements* », pour la majorité, notre structure semble être une solution à taille humaine, de long séjour.

❖ **Nombre de journées**

	Théorique	Prévisionnel	Réalisé	Taux d'activité
Foyer Les Fougères - Gantelles	4758	4225	4 421	104.63
Hébergement temporaire		122	59	35.11

Le foyer les Fougères – Gantelles est ouvert de façon permanente, trois cent soixante-cinq jours sur trois cent soixante-cinq, sans discontinu, avec une présence professionnelle 24h/24.

❖ **Effectif**

Au 31 décembre 2025, la capacité d'hébergement définitif n'était pas totalement occupée. Cette situation s'explique par le départ d'un résident en octobre 2025. À la demande du Conseil départemental, l'admission d'un nouveau résident a été temporairement suspendue.

❖ **Admissions/sorties**

Sortie d'un résident en octobre 2025.

❖ **Accueil temporaire**

La communication auprès des établissements du département a été relancée auprès des établissements du département. Une journée découverte a été mise en place pour faire découvrir l'établissement aux jeunes de la Clarté. Cette rencontre leur a permis d'échanger avec les professionnels et les résidents, ainsi que de découvrir l'environnement du foyer à travers une visite et une promenade dans le secteur de la Chapelle.

Parallèlement à cette démarche de communication, deux personnes ont été accueillies dans le cadre de trois stages réalisés au cours de l'année 2025.

❖ **Notre offre de service**

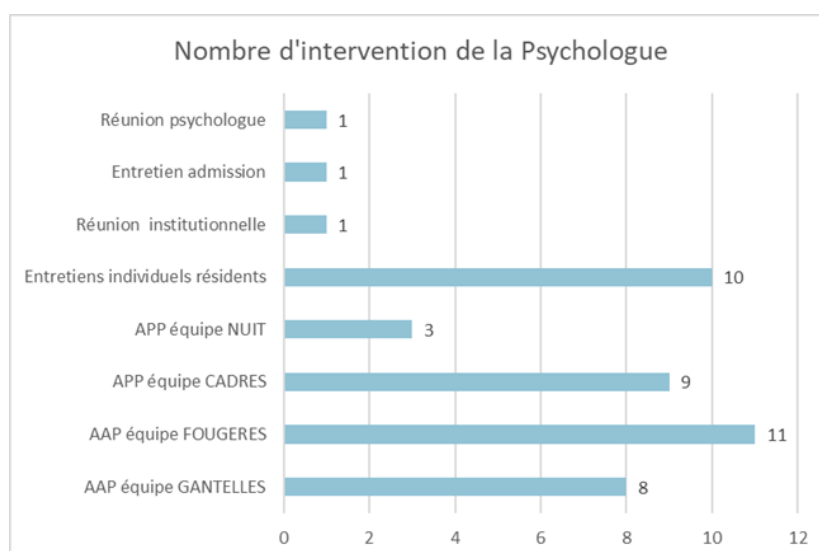
A travers une mission d'accueil et d'accompagnement, de bienveillance et de veille professionnelle, l'équipe accompagne les résidents dans leur vie quotidienne. La continuité du service avec la permanence d'une présence professionnelle répond à la vulnérabilité des personnes et garantit un lieu de vie sécurisée.

Dans le quotidien, l'accompagnement proposé vise à :

- × Soutenir les résidents dans leurs besoins de la vie courante (hygiène personnelle, entretien des logements, ...) et le maintien et l'apprentissage d'habiletés dans la gestion de leur vie quotidienne : déplacements, courses, confection de repas, démarches administratives, ...
- × Favoriser l'épanouissement des résidents dans leur vie personnelle : emploi, vie sociale, ...
- × Veiller au bien-être physique et psychique par un accompagnement à la santé : aide dans l'accès aux soins, actions de prévention, conseils, ...

En 2025, onze résidents participent chaque semaine à des activités encadrées par l'APF (chorale, arts plastiques, relaxation/massage, dessin, sarbacane, jeux de société, atelier lecture). Un résident est accompagné par un bénévole de l'APF pour une activité sportive à l'extérieur (piscine). Des activités sont prévues tous les week-ends par le foyer. Depuis septembre 2025, le PASS intervient deux fois par semaine pour des activités relaxation, sarbacane, mobilisation articulaire. Les résidents sont accompagnés sur les projets (vacances, catamaran, sortie à la mer, repas thématique...) Un partenariat avec le centre de loisir de la Chapelle a été mis en place : les jeunes ont pu rencontrer les résidents sur des temps d'échange autour du handicap, de partage de gouter et d'activités manuelles.

La psychologue du foyer a poursuivi son intervention pour rassurer et sécuriser les résidents en prenant des temps individuels et à réaliser tout un travail auprès des professionnels pour les aider à accompagner les résidents dans cette période de transitions. En parallèle, une commission d'admission a été constituée en vue de l'accueil d'un nouveau résident.



❖ **Le CVS**

Sur l'année 2025, le CVS s'est réuni avec des préoccupations qui concernaient pleinement le fonctionnement de l'établissement : projet associatif, projet du foyer, sorties à la journée, amélioration de l'habitat (remplacement de matériel), mouvements du personnel.

En 2025, il y a eu 4 réunions :

Dates réunions	Nombres de personnes présentes
25 mars 2025	13
10 juin 2025	10
14 octobre 2025	10
9 décembre 2025	10

Les sujets abordés en 2025 :

Rencontre avec le Président de l'association et Présentation du projet associatif.

Difficulté avec un membre du personnel.

Structuration du foyer (IDE) et questionnement autour du futur du foyer.

Travaux sur les sites du foyer Gantelles Fougères.

Moments festifs : point sur les sorties, le repas de fin d'années.

Les temps forts de l'année 2025

L'évaluation externe.

Le travail autour de la réécriture du projet d'établissement avec les résidents et les professionnels (groupe de travail).

Objectifs pour l'année 2026

Dossier unique

Formation du personnel au logiciel médiatteam afin d'informatiser les dossiers des résidents.

Confiance et sécurité

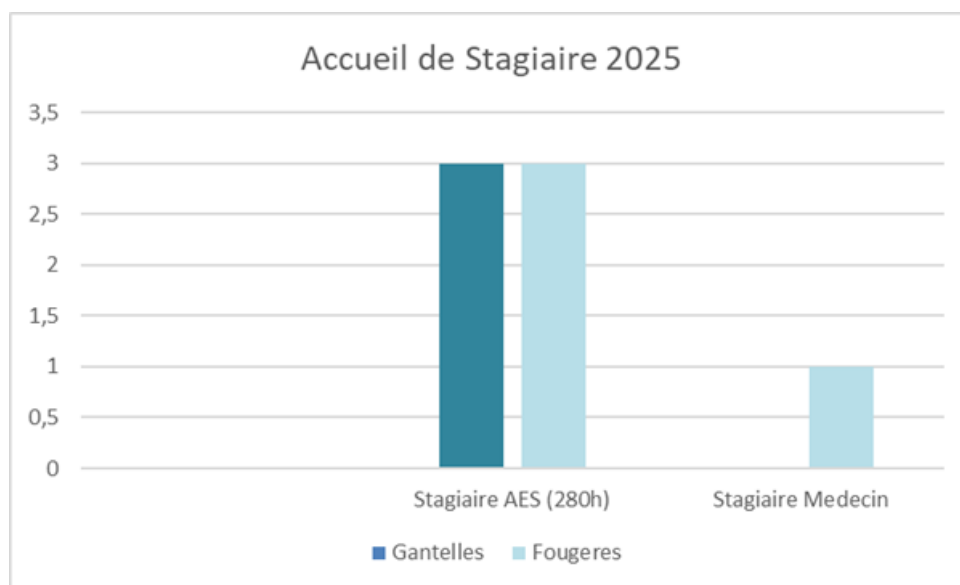
Rassurer les résidents sur l'ensemble des questionnements en lien avec le droit commun, la restauration collective et les activités.

3.5.3. Analyse du résultat

Charges de personnel (Groupe 2)

Charges de personnel salarié

La sensibilisation des futurs travailleurs sociaux aux réalités des métiers de l'accompagnement constitue un enjeu majeur. Elle permet de transmettre les savoirs et les compétences développés par les professionnels, tout en inscrivant les pratiques dans les évolutions du secteur et des métiers. Aussi, en 2025, l'établissement a accueilli six étudiants en formation AES et un étudiant en médecine afin qu'il découvre le milieu du handicap.



Un partenariat avec le CLPS de saint Malo a été mis en place afin que les futurs professionnels puissent rencontrer et échanger avec les résidents et les professionnels, connaître la domotique et utiliser le matériel spécifique au handicap moteur.

3.5.4. Charges d'exploitation

	Réalisé 2025	Réalisé 2024 (6 mois d'activité)	Variation €
	1	2	(1-2)
GROUPE I	32 866 €	11 575 €	21 291 €
GROUPE II	1 042 267 €	476 542 €	565 725 €
GROUPE III	280 683 €	129 857 €	150 855 €
TOTAL CHARGES	1 355 816 €	617 944 €	737 871 €

Les foyers gantelles fougères ont été repris par l'Association La Bretèche fin juin 2024. L'activité réalisée sur 2024 n'est donc que sur 6 mois, c'est l'une des principales explications de la variation des postes de charges et produits entre 2024 et 2025.

Le temps de préparation pour la reprise a été très court. A ce titre, de nombreux contrats fournisseurs étaient encore sous l'ancien gestionnaire en 2024 ; au même titre que certaines dépenses associatives qui n'ont pas pesées sur les foyers gantelles – fougères en 2024.

Charges	Total des charges : 1 355 816 €
<u>Groupe I :</u>	Les principaux faits marquants concernant les charges du groupe I sont les suivants : - Financement d'un stage pour une résidente à l'ADIMC (1 500€), - Analyses biologiques (1 260€), - Achat d'un deuxième véhicule qui entraîne une hausse des frais de carburant.
<u>Groupe II :</u>	Différents honoraires non répartis sur les foyers Gantelles Fougères en 2024 l'ont été en 2025 (honoraires comptables, juridiques et de formation = 13 850€ en 2025). Par ailleurs, l'établissement a bénéficié d'une évaluation externe en 2025, soit 13 200 € de dépenses environ.
<u>Groupe III :</u>	Comme pour les honoraires (cf. commentaire charge groupe II), aucun frais de siège n'ont été passés en 2024. En 2025, ces derniers sont de 77 479 €. A noter également, beaucoup de charges de maintenance et d'entretien (82 975€ en 2025). De nombreux contrats ont été mis à jour en 2025, ces dépenses ont un poids significatif dans les charges du groupe III.

3.5.5. Produits et résultat

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GROUPE I	1 286 848 €	666 221 €	620 627 €
GROUPE II	86 163 €	49 580 €	35 583 €
GROUPE III	1 469 €	0 €	1 469 €
TOTAL PRODUITS	1 374 480 €	715 801 €	658 679 €
RESULTAT	18 664 €	97 857 €	- 79 193 €

Produits	Total des produits : 1 374 480€
<u>Groupe I :</u>	Les Foyers Gantelles Fougères sont passés en dotation globale sur 2025 alors qu'ils fonctionnaient encore en facturation trimestrielle réelle jusqu'au 31/12/2024. Trois usagers sont hors département.
<u>Groupe II :</u>	Très peu d'accueil temporaire facturé en 2025. Pas de produit d'IJ sur 2025 dans les produits du groupe II (reclassement au crédit des charges du groupe II) contre 5 300 euros en 2024.
<u>Groupe III :</u>	Reprise d'un CNR accordée par la CARSAT à l'ancien gestionnaire et dont il n'avait pas été fait état dans le réalisé 2024.

4. DIME

4.1. Rennes Espoir

4.1.1. Éléments du projet associatif, des projets d'établissements ou des services :

Dans le cadre d'un accompagnement en externat, Le DIME de l'Espoir », situé à Rennes, a été autorisé à accompagner 76 jeunes jusqu'en octobre 2024, puis 79 jeunes à compter de novembre 2024. Il accueille des enfants et adolescents âgés de 6 à 20 ans (et au-delà dans le cadre de l'amendement Creton), présentant principalement une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés, notamment du spectre de l'autisme, troubles psychiques, ou troubles du comportement.

Un écart entre l'autorisation et la réalité des profils des enfants et des jeunes est à souligner, avec une proportion importante présentant un trouble du spectre autistique. La coupe réalisée dans le cadre de Sérafin-ph a pu le confirmer. Cela a une répercussion sur les moyens mis en place, notamment en termes d'encadrement et donc sur le groupe II de l'ERRD. Cette tendance semble s'accroître avec les perspectives d'entrées de jeunes en 2026.

L'offre de service est structurée autour de trois dispositifs :

- Le SEES (Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisés),
- La SIPFPRO (Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle),
- La SAJA (Section d'Accompagnement des Jeunes Adultes relevant de l'amendement Creton).

L'établissement s'inscrit dans une dynamique partenariale active avec les acteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux et éducatifs du territoire.

Projet d'établissement et évolution de l'offre

Le projet d'établissement actuel couvre la période 2023-2027. Toutefois, l'actualisation de certains axes stratégiques est en cours, notamment pour intégrer les orientations issues de l'évaluation externe et les évolutions du public accueilli.

Les principales orientations stratégiques du projet sont les suivantes :

- Renforcement de l'accompagnement individualisé dans une logique inclusive,
- Développement de partenariats favorisant les parcours de formation et d'insertion professionnelle,
- Soutien à la parentalité et amélioration de la communication avec les familles,
- Consolidation des pratiques professionnelles autour de la coordination pluriprofessionnelle et de la démarche qualité.

Les fiches-actions opérationnelles associées au projet sont en cours de déploiement, en lien avec les axes du CPOM.

PAS

Evaluation

L'évaluation, obligatoire au titre de l'article D.312-203 du CASF, a été réalisée en octobre 2023, par [PERINOVE - JLSH].

Un plan d'actions a été engagé à la suite des préconisations formulées, notamment sur les volets suivants :

- Renforcement du travail en réseau,
- Harmonisation des pratiques d'évaluation des besoins,
- Communication avec les familles et traçabilité des actions éducatives.

L'évaluation interne est en cours de consolidation. Ses résultats nourrissent les axes de transformation de l'établissement et contribueront à la prochaine mise à jour du projet d'établissement

4.1.2. Population(s) et activités :

Autorisation :

- Date : 1^{ère} autorisation 24 Juin 1960 – dernière autorisation novembre 2024
- Capacité autorisée: 79 places
- Capacité installée : 15800 - Capacité financée : 15800
- Formes de prise en charge : Externat

Population :

En 2025, le DIME « L'Espoir » a accueilli 99 jeunes différents sur l'ensemble de l'année civile.

14 sorties ont été accompagnées et 15 nouvelles admissions ont été réalisées au sein du DIME l'Espoir.

4.1.2.1 Activité

Journées réalisées au cours de l'année 2025 : **14 662**

Dans le cadre de la recomposition de l'offre, l'activité du DIME L'Espoir s'est déroulée sur **200 jours d'ouverture en année civile**, conformément à l'organisation annuelle validée dans le cadre du CPOM.

Le nombre total de journées d'activité réalisées s'élève à :

- **14 662 journées** soit un taux d'occupation de 92.8 %

Soit, un différentiel négatif de 468 journées par rapport à l'engagement CPOM.

Le tableau ci-dessous récapitule les journées par mois :

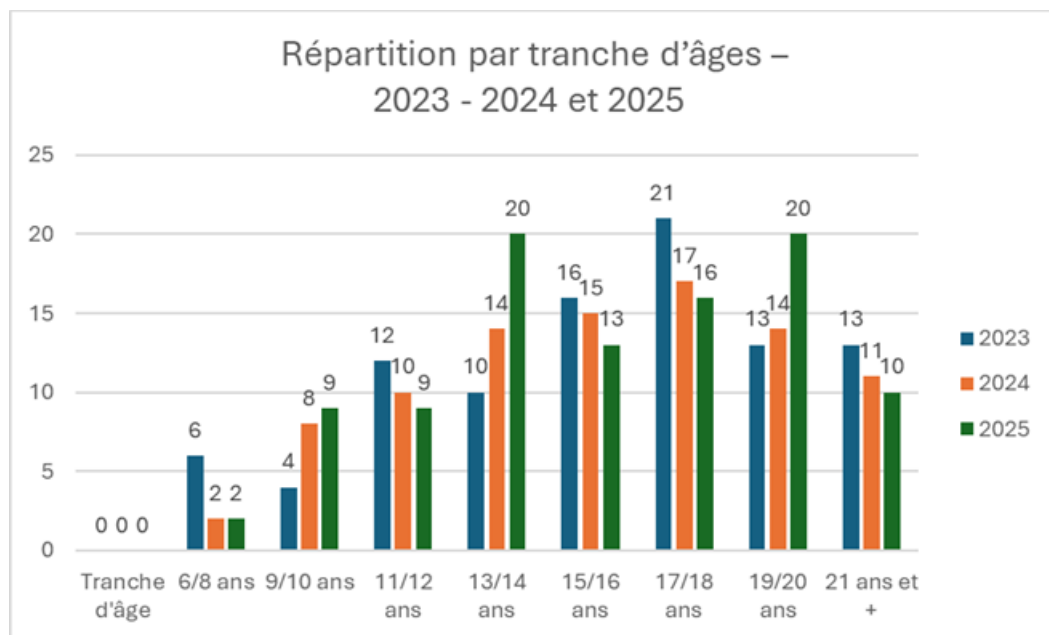
IME Espoir
Effectif : 76 jeunes

	Nbre de jours	prév	prévisionnel 95%	Réalisé	Ecart	Ecart au global
janvier	20	1 580	1 501	1 434	-67	-67
février	15	1 185	1 126	1 044	-82	-149
mars	21	1 659	1 576	1 523	-53	-202
avril	16	1 264	1 201	1 080	-121	-323
mai	18	1 422	1 351	1 302	-49	-372
juin	19	1 501	1 426	1 352	-74	-446
juillet	12	948	901	768	-133	-579
août	4	316	300	311	+11	-568
septembre	22	1 738	1 651	1 680	+29	-539
octobre	18	1 422	1 351	1 351	0	-539
novembre	19	1 501	1 426	1 459	+33	-506
Décembre	16	1 264	1 201	1 238	+37	-468
Total	200	15 800	15 010	14 662	-468	

L'établissement est légèrement en dessous de son taux d'occupation cible.

4.1.2.2 - Répartition par tranches d'âge et genre

Le graphique ci-dessous présente la répartition des jeunes accueillis par tranches d'âge pour les années 2023, 2024 et 2025.



La répartition par tranches d'âge, fait apparaître une concentration des effectifs entre 11 et 18 ans.

Des variations importantes sont observées pour certains groupes entre 2023 et 2025. Cela a pour conséquences une réadaptation régulière de l'organisation des unités.

L'établissement conserve une relative baisse de ses effectifs relevant de l'amendement Creton, traduisant l'effort engagé pour favoriser les orientations vers le secteur adulte, conformément aux engagements du CPOM (V. Infra 4.1.2 f -). Toutefois le nombre de jeunes de 19/20 ans est important et pourrait avoir un effet sur le nombre d'effectifs relevant de l'amendement Croton au 3112 2026.

La moyenne d'âge des jeunes accueillis au sein du DIME s'établit à 16 ans.

Sur les 99 jeunes accueillis au sein de la structure, 65 garçons et 34 filles ont été accompagnés, confirmant une prédominance masculine constante sur les dernières années.

4.1.2.3 Provenance géographique du public accompagné et moyens de transports utilisés

Provenance géographique :

L'analyse de la domiciliation s'appuie sur la cartographie validée par l'ARS dans le cadre du groupe de travail inter-IME en 2021.

Les jeunes accompagnés résident majoritairement dans le bassin rennais :

- 60 % vivent à Rennes (68 jeunes),
- Les autres résident dans un périmètre de 30 km autour de la métropole.

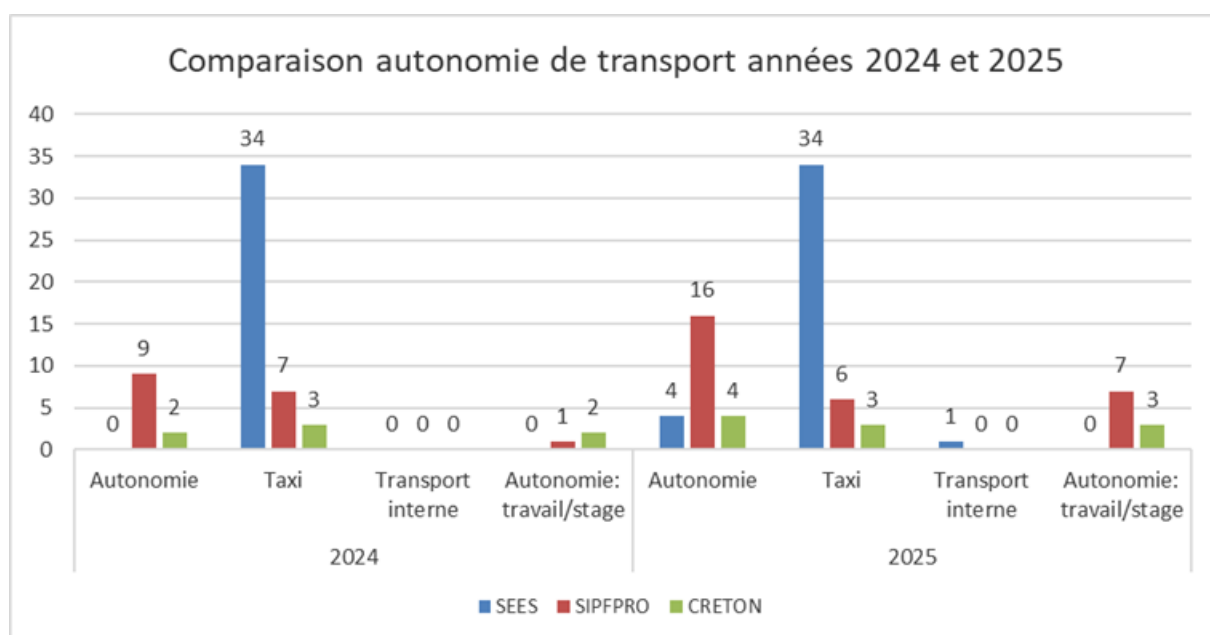
Concernant les lieux de vie des personnes accueillies au sein de la structure :

- 94 % des jeunes vivent au domicile familial (dont certains en résidence alternée ou chez un membre de leur famille élargie),
- 6 % relèvent d'une mesure d'aide sociale à l'enfance et sont accueillis en famille d'accueil, foyer, internat ou établissement hospitalier. Cela concerne précisément à 5 jeunes.

Moyens de transport utilisés :

Les transports sont majoritairement assurés par taxi pour les plus jeunes (SEES), tandis que les jeunes de la SIPFPRO et de la SAJA développent progressivement leur autonomie et se saisissent des moyens de transports collectifs proposés par la ville de Rennes :

- Le recours à des transports en commun est encouragé selon les capacités individuelles,
- Un suivi éducatif autour de la mobilité est mis en place dans le cadre des projets personnalisés.



Une analyse comparative 2024/2025 figurant ci-dessus, illustre une légère progression du recours à l'autonomie.

4.1.2.4 - Provenance du public accompagné

Origine des publics accompagnés

Au 31/12, la majorité des jeunes accueillis en 2025 provenaient de leur domicile tandis que :

- 26 % étaient issus d'autres établissements sociaux ou médico-sociaux (IME, ITEP, PMO),
- 1 % d'établissements de santé (HDJ, pédopsychiatrie)

Ces données confirment une stabilité des profils de provenance. Une complexification des parcours ressort avec, notamment pour les jeunes, des situations de rupture ou de prise en charge multi-dispositifs (handicap, ASE, soins psychiatriques).

Admissions

Au cours de l'année 2025, 15 nouvelles admissions ont été réalisées :

- 5 jeunes provenant du milieu ordinaire
- 1 jeune provenant d'un autre IME (déménagement)
- 1 jeune provenant du PCPE, bénéficiant d'un PAG
- 6 jeunes provenant de la PMO de la Bretèche
- 2 jeunes provenant de l'U2A dont un bénéficiant d'un accompagnement PMO Bretèche

4.1.2.5 - Évolution des caractéristiques et besoins des jeunes accueillis

Le DIME de l'Espoir est autorisé pour l'accueil d'enfants et des jeunes en situation de handicap, présentant une déficience à prédominance intellectuelle avec ou sans troubles associés neuropsychologiques ou du comportement.

Un écart significatif est observé entre l'autorisation et la réalité des profils des enfants et des jeunes est à souligner ; avec une proportion importante d'enfants présentant un trouble du spectre autistique. La coupe réalisée dans le cadre de Sérafin-ph a pu le confirmer.

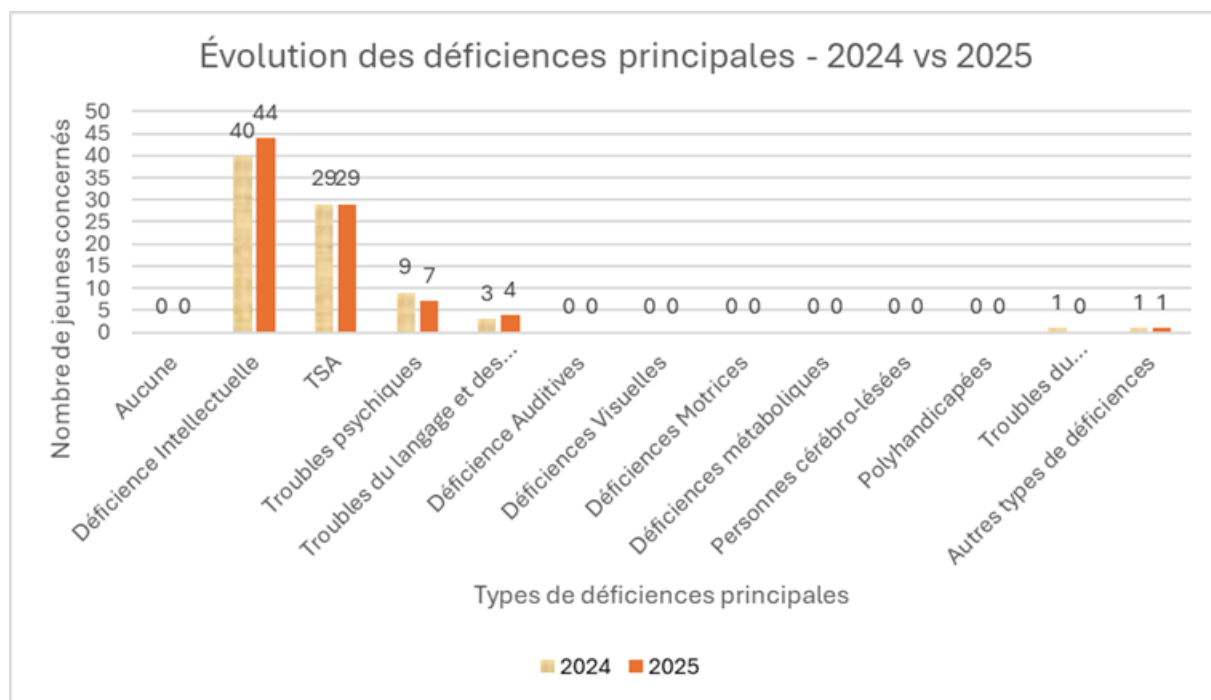
Cette situation s'explique par la réalité des profils de enfants et de jeunes du territoire concerné. La liste d'attente de l'IME et la liste de priorisation des admissions du secteur de rattachement de l'IME, met en évidence une accentuation de cette tendance.

Les déficiences les plus fréquemment identifiées en 2025 sont les :

- Déficiences intellectuelles,
- Troubles du spectre de l'autisme (TSA),
- Troubles psychiques,
- Troubles du comportement et de la communication.

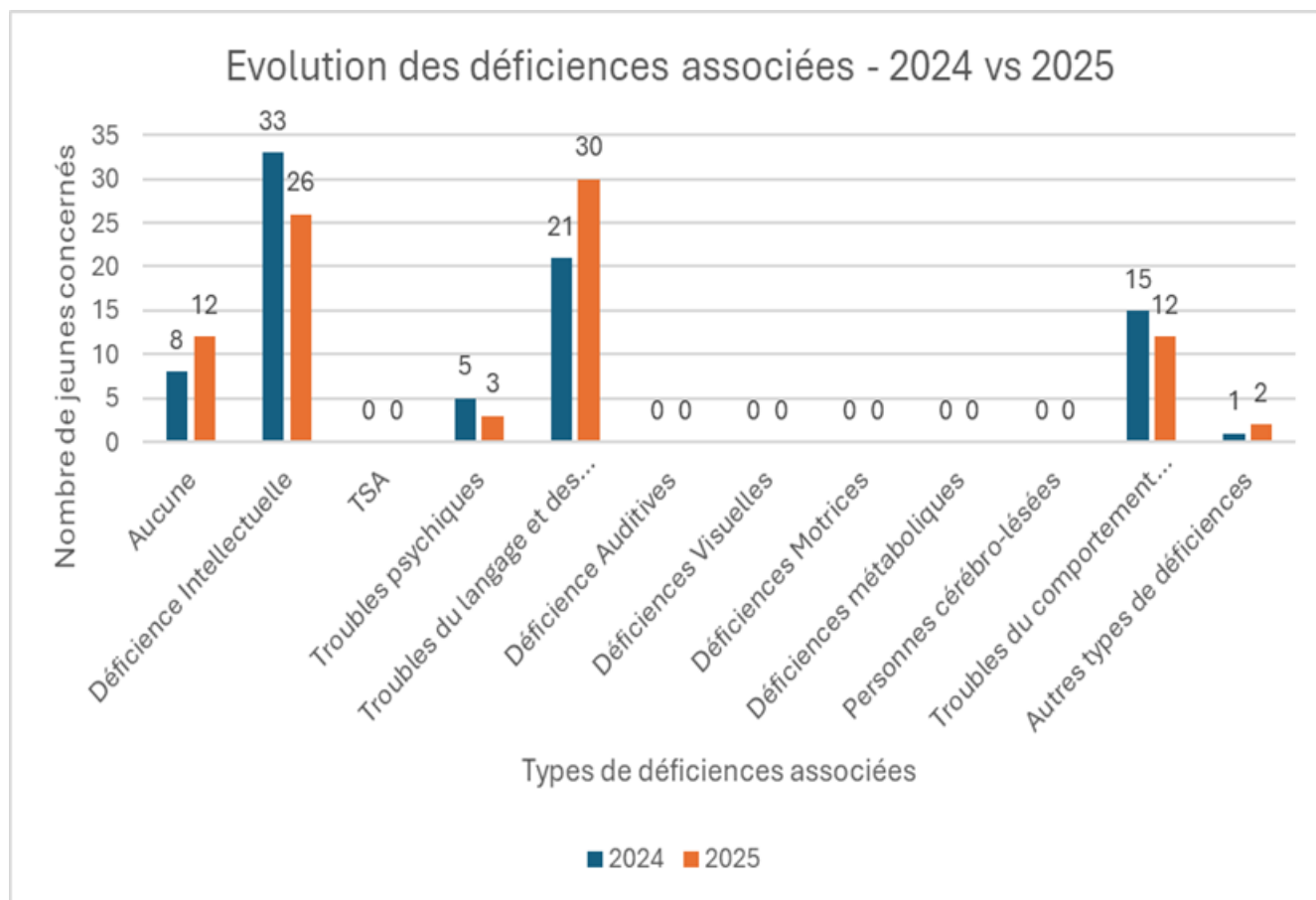
Déficiences principales :

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des déficiences principales observées parmi les jeunes accompagnés entre 2024 et 2025.



Le graphique suivant complète l'analyse avec l'évolution des déficiences associées recensées sur les deux dernières années :

Déficiences associées



L'évolution quantitative des déficiences principales et associées entre 2023 et 2024 est illustrée ci-dessus. Une augmentation significative du nombre de jeunes présentant des troubles du langage est notamment observée.

Plusieurs jeunes présentent des profils dits « multiples », avec des comorbidités complexes nécessitant des approches pluriprofessionnelles coordonnées, en lien avec les secteurs de santé et de protection de l'enfance.

Les jeunes accompagnés présentent une diversité de besoins évalués selon les nomenclatures SERAFIN-PH dans trois domaines principaux :

- Santé,
- Autonomie,
- Participation sociale.

4.1.2.6 Accueil des 6 – 16ans

Évolution des besoins et problématiques rencontrées en synthèse

Complexification des situations individuelles

L'année 2025 a confirmé la tendance à la complexification des profils accueillis au sein du DIME L'Espoir. De nombreux jeunes présentent désormais des troubles multiples, souvent associés à des problématiques familiales, sanitaires et sociales importantes :

- Augmentation des situations relevant des troubles du spectre de l'autisme (TSA),
- Maintien d'un nombre significatif de jeunes présentant des troubles psychiques associés,
- Diminution du nombre de jeunes « sans solution » durable à l'issue de leur orientation initiale.

Cette complexification impose une individualisation accrue des accompagnements, avec des réponses différenciées sur les volets éducatif, thérapeutique, social et scolaire.

Accès aux soins et continuité des parcours

L'accès aux soins a été particulièrement difficile en 2024, en raison :

- D'un système sanitaire local saturé (pédopsychiatrie, médecine spécialisée),
- D'une pénurie persistante de médecins intervenants au sein de l'établissement,
- De ruptures de parcours fréquentes chez les jeunes relevant à la fois du soin, du handicap et de la protection de l'enfance.

Dans ce contexte, l'infirmière du DIME a joué un rôle central dans la coordination des soins, assurant l'interface avec les familles et les professionnels extérieurs, y compris pour :

- La préparation des piluliers,
- Le renouvellement des ordonnances,
- La planification d'interventions médicales.

Certaines familles, en situation de grande vulnérabilité ou d'épuisement, ne parviennent plus à assurer la continuité du parcours de santé de leur enfant. Cette évolution renforce la nécessité d'un accompagnement médico-social renforcé.

Soutien aux familles et accès aux droits

Les démarches administratives se sont considérablement complexifiées pour les familles en 2024 :

- Allongement des délais de traitement par les organismes de droits sociaux,
- Perte de contact direct avec les MDPH,
- Renforcement des exigences de justificatifs, sans accompagnement lisible.

Les professionnels sociaux du DIME observent que des démarches, auparavant rapidement réalisables, mobilisent désormais plusieurs heures, voire deviennent inaccessibles sans accompagnement renforcé.

Par ailleurs, les évolutions légales et réglementaires (réduction de certaines aides temporaires, fin de droits à 16 ou 21 ans selon les dispositifs) viennent fragiliser encore davantage les parcours des jeunes.

L'établissement souhaite mettre en place des dispositifs correctifs de prises en charge

Conformément aux besoins individuels exprimés par les usagers et les familles, notamment lors des réunions du Conseil de Vie Sociale (CVS), il convient de :

- Renforcer du lien avec les familles via une lettre d'information mensuelle (en cours de structuration)
- Créer des espaces de dialogue (commission repas intégrant des jeunes, réunions familles),
- Proposer un appui renforcé à la saisine des droits (recours, renouvellement d'allocations, demandes d'aide juridictionnelle etc...

Difficultés spécifiques pour les jeunes relevant de parcours croisés

Un nombre croissant de jeunes accompagnés présentent des parcours croisés entre protection de l'enfance, handicap et soins psychiatriques.

Ces profils, dits à « problématiques multiples », sont les plus exposés aux ruptures de parcours :

- Absence de dispositifs spécialisés dans l'intersectorialité,
- Retards d'orientation vers le secteur adulte (manque de places),
- Difficulté à maintenir des accompagnements stables et adaptés sur la durée.

Cette population représente une part peu importante de l'activité du DIME mais mobilise fortement les équipes, tant sur le plan éducatif que dans les liens avec les institutions partenaires.

Réorganisation du parcours scolaire et inclusion

L'unité d'enseignement externalisée (UEE) au Collège Saint-Vincent permet l'intégration partielle de jeunes adolescents dans un environnement scolaire ordinaire, selon des modalités individualisées :

- 8 enfants accueillis en 2025

L'UEE constitue un levier fort d'inclusion, mais suppose une **coordination étroite** entre l'Éducation nationale, l'IME, les familles et les établissements partenaires.

4.1.2.7. Accueil de + de 16 ans : l'insertion professionnelle

L'IME possède deux postes de Chargé d'insertion. L'un des postes a été vacant de janvier à septembre 2025. Malgré cette absence et par l'engagement de la professionnelle en poste, de nombreuses périodes de stage ont pu être proposées et se traduire par des entrées des structures pour adultes.

Focus sur les journées de stages réalisées sur l'année 2025

Secteurs	Journées réalisées	Journées annulées
Milieu Ordinaire	36 (11 stages dont 1 DUO DAY)	8
ESAT	83 (10 stages)	39
SAESAT		
Interne IME (atelier/restau/SAJA)	60	20

Foyer d'Hébergement		
Accueil de Jour	42 (10 stages)	29
Foyer de Vie		10
Autres ESMS (IME, FAM)		
TOTAL JOURNEES	221	98

NOTA : Ne sont pas comptabilisées, les mises en situation de travail extérieures, conventionnées avec IKEA et les journées d'immersion conventionnées avec les ESAT du territoire,

→ Les expérimentations en Foyer de Vie : sur 2025, elles ont été peu demandées par les familles et les jeunes (maturité du projet, souhaits...). D'autres part, les propositions d'admissions en Foyer de Vie sont très faibles au regard du manque de place.

→ Les Accueils et admissions sur les Service d'Accueil de Jour sont proposés en grande majorité, sur des temps partiels, à raison de 2 à 4 jours semaine. Le projet insertion est alors à accompagner avec les jeunes et les familles, vers cette réalité.

Les accueils en SAJ peuvent être priorités au regard des perspectives sur le secteur adulte, plus réalistes et en respect de la progression et cheminement sur un projet foyer de vie. Un passage de Service d'accueil de jour vers foyer de vie s'opère plus facilement une fois le secteur adulte intégré.

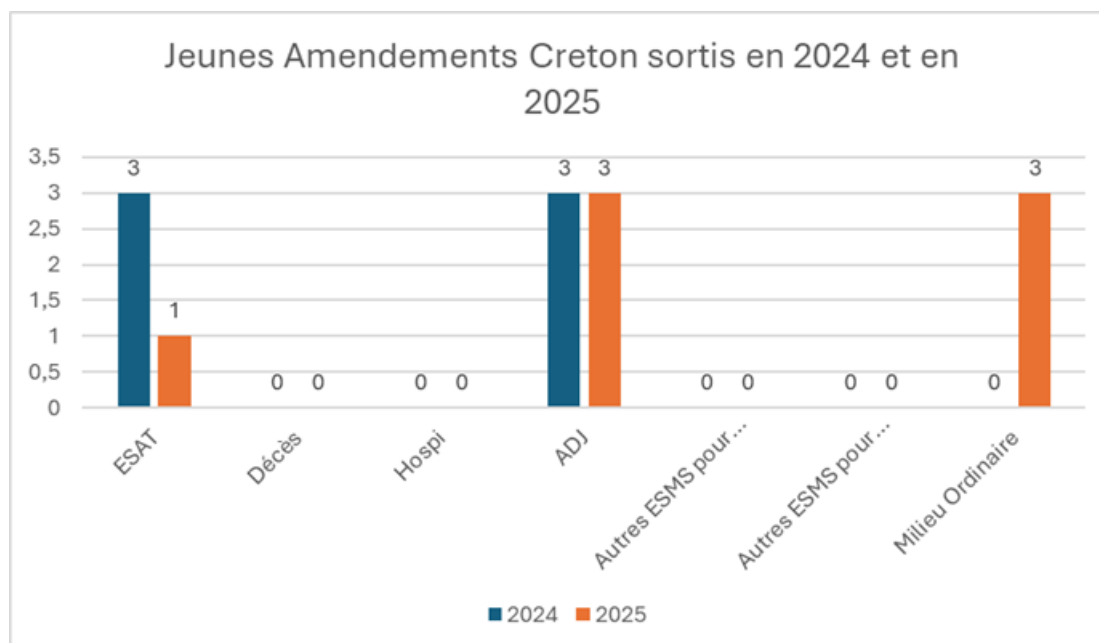
→ Journées annulées : pour maladie, projet du jeune en évolution, décision du jeune ou de la famille, disponibilités de la structure ...

4.1.2.8 - Public en dérogation ou hors autorisation : les Amendements CRETON

18 jeunes adultes accompagnées dont 7 sorties en cours d'année 2025, soit 11 personnes de 20 ans accueillis au sein de l'établissement au 31/12/2025.

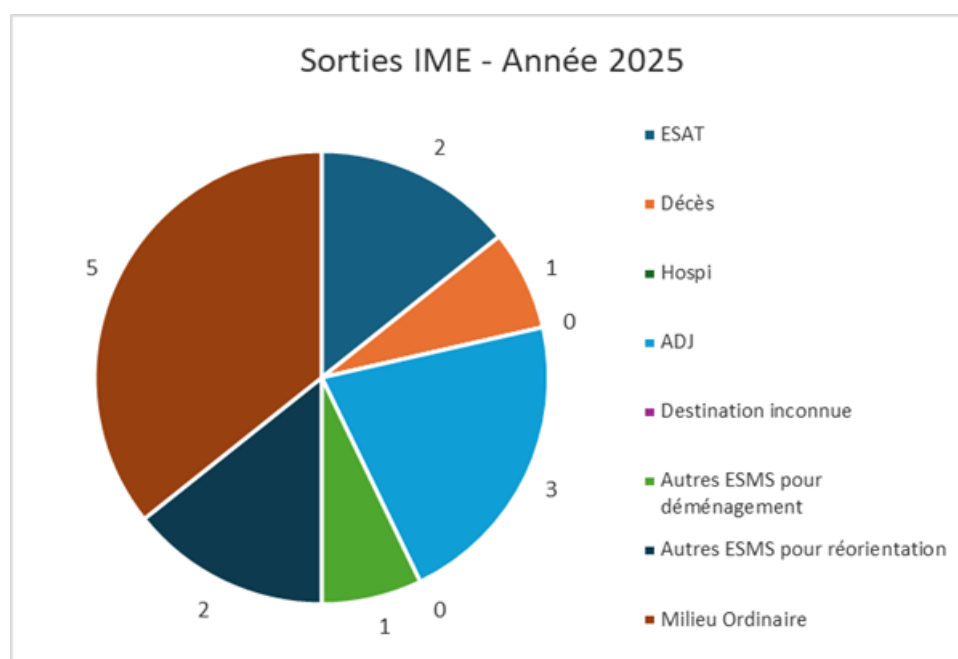
Le nombre de personnes accompagnés au titre de l'amendement CRETON tend à diminuer, même si les sorties restent complexes à obtenir.

En 2025, l'objectif du CPOM porté à hauteur de 20% de sortie par an de jeunes identifiés « amendement CRETON » est atteint. Les sorties effectives se portent à hauteur de 38.8 % de l'effectif initial.



4.1.2.9 - Sorties et réorientation des publics accompagnés

En 2025, 14 jeunes sont sorties de l'établissement.



En 2025, 14 personnes sont sorties de nos effectifs. Les réorientations ont été ventilées selon la répartition suivante :

- ESAT : 2 personnes
- ADJ : 3 personnes
- Autre ESMS pour déménagement : 1 personne

- Autres ESMS pour réorientation : 2 personnes
- Milieu ordinaire : 5 personnes
- Décès

:1personne

Conformément à nos observations antérieures, l'orientation des jeunes se réalisent principalement au sein des ESAT et en Accueil de jour.

L'insertion professionnelle en ESAT est principalement portée par l'intégration d'ateliers comme les espaces verts, restauration, et hygiène et maintenance des locaux. Le secteur de la sous-traitance étant saturé, les entrées sont plus rares.

4.1.2.1 Activité

Journées réalisées au cours de l'année 2025 : **14 662**

Dans le cadre de la recomposition de l'offre, l'activité du DIME L'Espoir s'est déroulée sur **200 jours d'ouverture en année civile**, conformément à l'organisation annuelle validée dans le cadre du CPOM.

Le nombre total de journées d'activité réalisées s'élève à :

- **14 662 journées** soit un taux d'occupation de 92.8 %

Soit, un différentiel négatif de 468 journées par rapport à l'engagement CPOM.

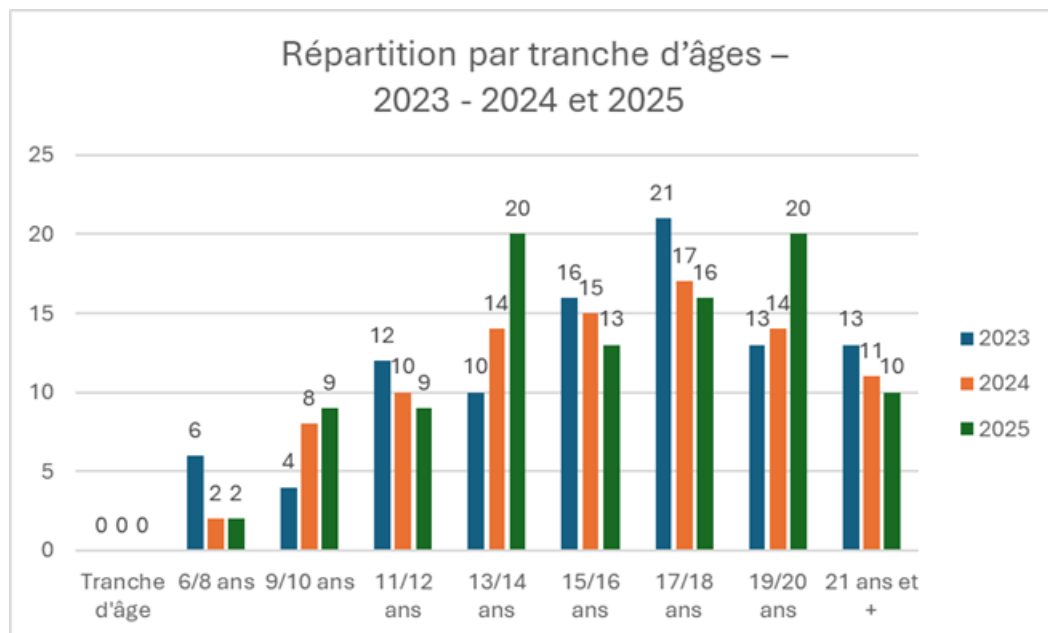
Le tableau ci-dessous récapitule les journées par mois :

IME Espoir						
Effectif : 76 jeunes						
	Nbre de jours	prév	prévisionnel 95%	Réalisé	Ecart	Ecart au global
janvier	20	1 580	1 501	1 434	-67	-67
février	15	1 185	1 126	1 044	-82	-149
mars	21	1 659	1 576	1 523	-53	-202
avril	16	1 264	1 201	1 080	-121	-323
mai	18	1 422	1 351	1 302	-49	-372
juin	19	1 501	1 426	1 352	-74	-446
juillet	12	948	901	768	-133	-579
août	4	316	300	311	+11	-568
septembre	22	1 738	1 651	1 680	+29	-539
octobre	18	1 422	1 351	1 351	0	-539
novembre	19	1 501	1 426	1 459	+33	-506
décembre	16	1 264	1 201	1 238	+37	-468
Total	200	15 800	15 010	14 662	-468	

L'établissement est légèrement en dessous de son taux d'occupation cible.

4.1.2.2 - Répartition par tranches d'âge et genre

Le graphique ci-dessous présente la répartition des jeunes accueillis par tranches d'âge pour les années 2023, 2024 et 2025.



La répartition par tranches d'âge, fait apparaître une concentration des effectifs entre 11 et 18 ans. Des variations importantes sont observées pour certains groupes entre 2023 et 2025. Cela a pour conséquences une réadaptation régulière de l'organisation des unités.

L'établissement conserve une relative baisse de ses effectifs relevant de l'amendement Creton, traduisant l'effort engagé pour favoriser les orientations vers le secteur adulte, conformément aux engagements du CPOM (V. Infra 4.1.2 f -). Toutefois le nombre de jeunes de 19/20 ans est important et pourrait avoir un effet sur le nombre d'effectifs relevant de l'amendement Croton au 3112 2026.

La moyenne d'âge des jeunes accueillis au sein du DIME s'établit à 16 ans.

Sur les 99 jeunes accueillis au sein de la structure, 65 garçons et 34 filles ont été accompagnés, confirmant une prédominance masculine constante sur les dernières années.

4.1.2.3 Provenance géographique du public accompagné et moyens de transports utilisés

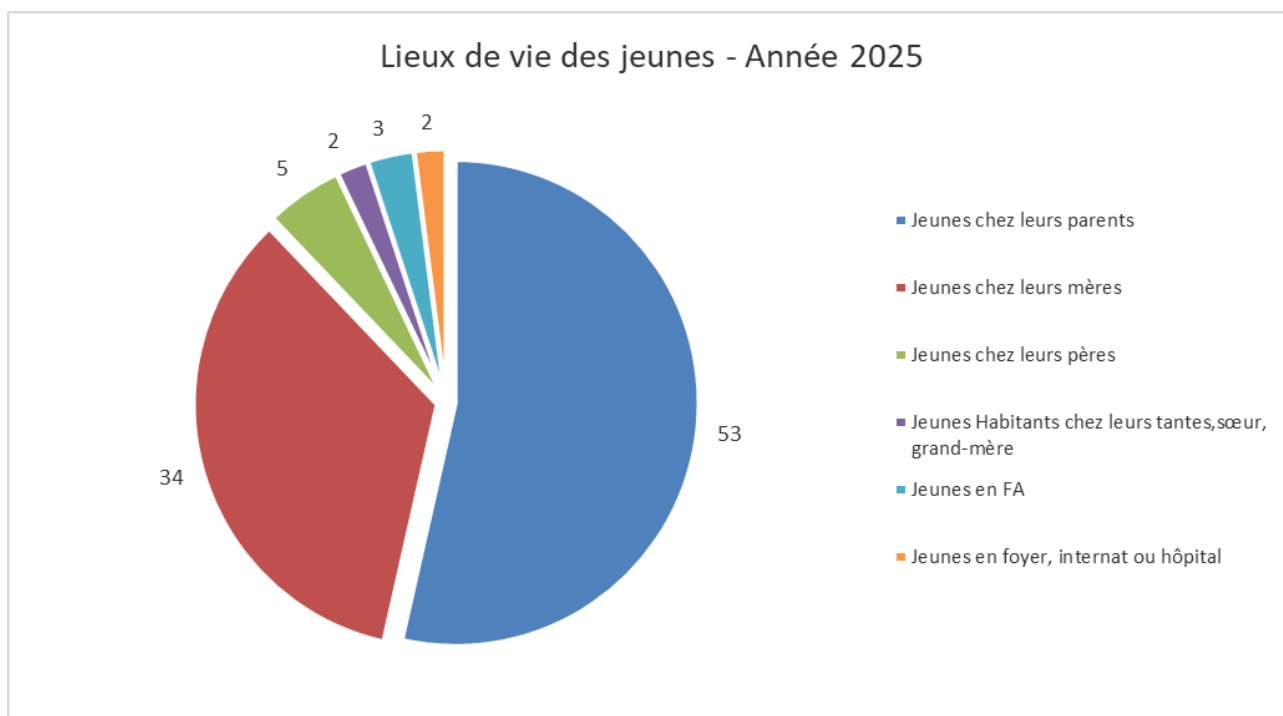
Provenance géographique :

L'analyse de la domiciliation s'appuie sur la cartographie validée par l'ARS dans le cadre du groupe de travail inter-IME en 2021.

Les jeunes accompagnés résident majoritairement dans le bassin rennais :

- 60 % vivent à Rennes (68 jeunes),

- Les autres résident dans un périmètre de 30 km autour de la métropole.



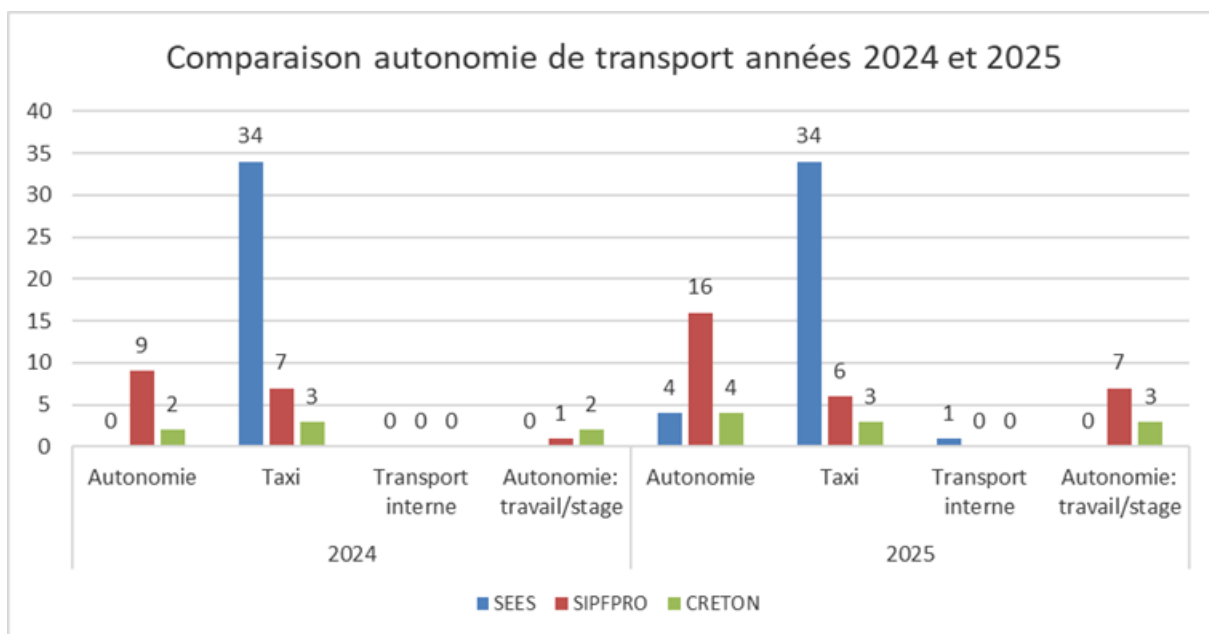
Concernant les lieux de vie des personnes accueillies au sein de la structure :

- 94 % des jeunes vivent au domicile familial (dont certains en résidence alternée ou chez un membre de leur famille élargie),
- 6 % relèvent d'une mesure d'aide sociale à l'enfance et sont accueillis en famille d'accueil, foyer, internat ou établissement hospitalier. Cela concerne précisément 5 jeunes.

Moyens de transport utilisés :

Les transports sont majoritairement assurés par taxi pour les plus jeunes (SEES), tandis que les jeunes de la SIPFPRO et de la SAJA développent progressivement leur autonomie et se saisissent des moyens de transports collectifs proposés par la ville de Rennes :

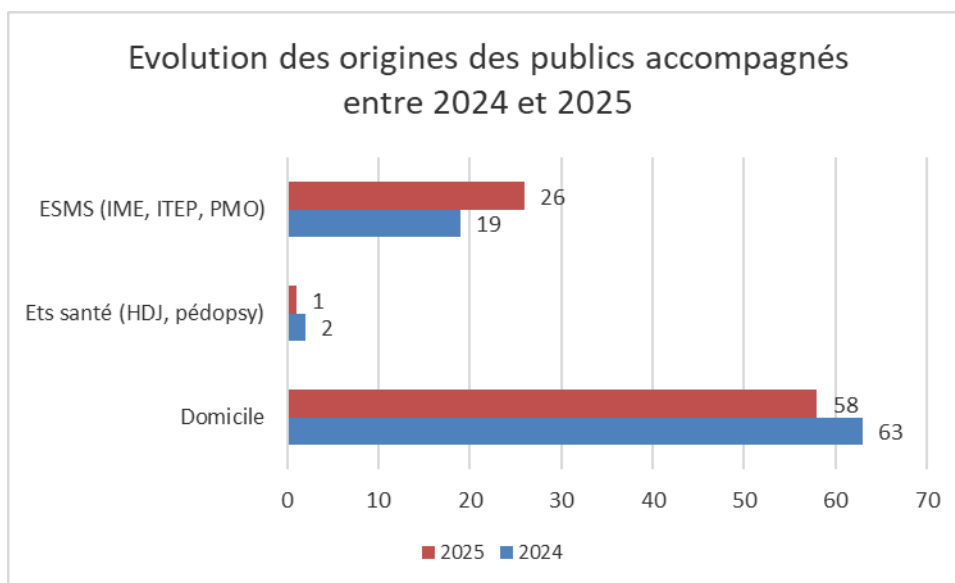
- Le recours à des transports en commun est encouragé selon les capacités individuelles,
- Un suivi éducatif autour de la mobilité est mis en place dans le cadre des projets personnalisés.



Une analyse comparative 2024/2025 figurant ci-dessus, illustre une légère progression du recours à l'autonomie.

4.1.2.4 - Provenance du public accompagné

Origine des publics accompagnés



Au 31/12, la majorité des jeunes accueillis en 2025 provenaient de leur domicile tandis que :

- 26 % étaient issus d'autres établissements sociaux ou médico-sociaux (IME, ITEP, PMO),
- 1 % d'établissements de santé (HDJ, pédopsychiatrie)

Ces données confirment une stabilité des profils de provenance. Une complexification des parcours ressort avec, notamment pour les jeunes, des situations de rupture ou de prise en charge multi-dispositifs (handicap, ASE, soins psychiatriques).

Admissions

Au cours de l'année 2025, 15 nouvelles admissions ont été réalisées :

- 5 jeunes provenant du milieu ordinaire
- 1 jeune provenant d'un autre IME (déménagement)
- 1 jeune provenant du PCPE, bénéficiant d'un PAG
- 6 jeunes provenant de la PMO de la Bretèche
- 2 jeunes provenant de l'U2A dont un bénéficiant d'un accompagnement PMO Bretèche

4.1.2.5 - Évolution des caractéristiques et besoins des jeunes accueillis

Le DIME de l'Espoir est autorisé pour l'accueil d'enfants et des jeunes en situation de handicap, présentant une déficience à prédominance intellectuelle avec ou sans troubles associés neuropsychologiques ou du comportement.

Un écart significatif est observé entre l'autorisation et la réalité des profils des enfants et des jeunes est à souligner ; avec une proportion importante d'enfants présentant un trouble du spectre autistique. La coupe réalisée dans le cadre de Sérafin-ph a pu le confirmer.

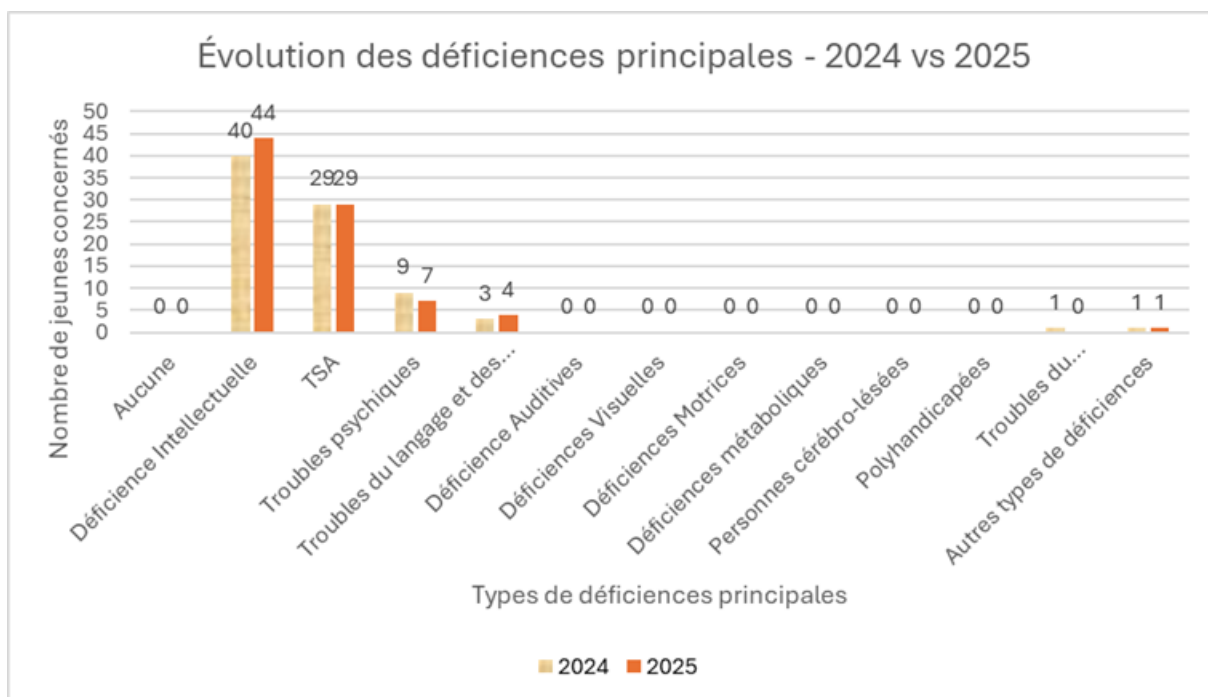
Cette situation s'explique par la réalité des profils de enfants et de jeunes du territoire concerné. La liste d'attente de l'IME et la liste de priorisation des admissions du secteur de rattachement de l'IME, met en évidence une accentuation de cette tendance.

Les déficiences les plus fréquemment identifiées en 2025 sont les :

- Déficiences intellectuelles,
- Troubles du spectre de l'autisme (TSA),
- Troubles psychiques,
- Troubles du comportement et de la communication.

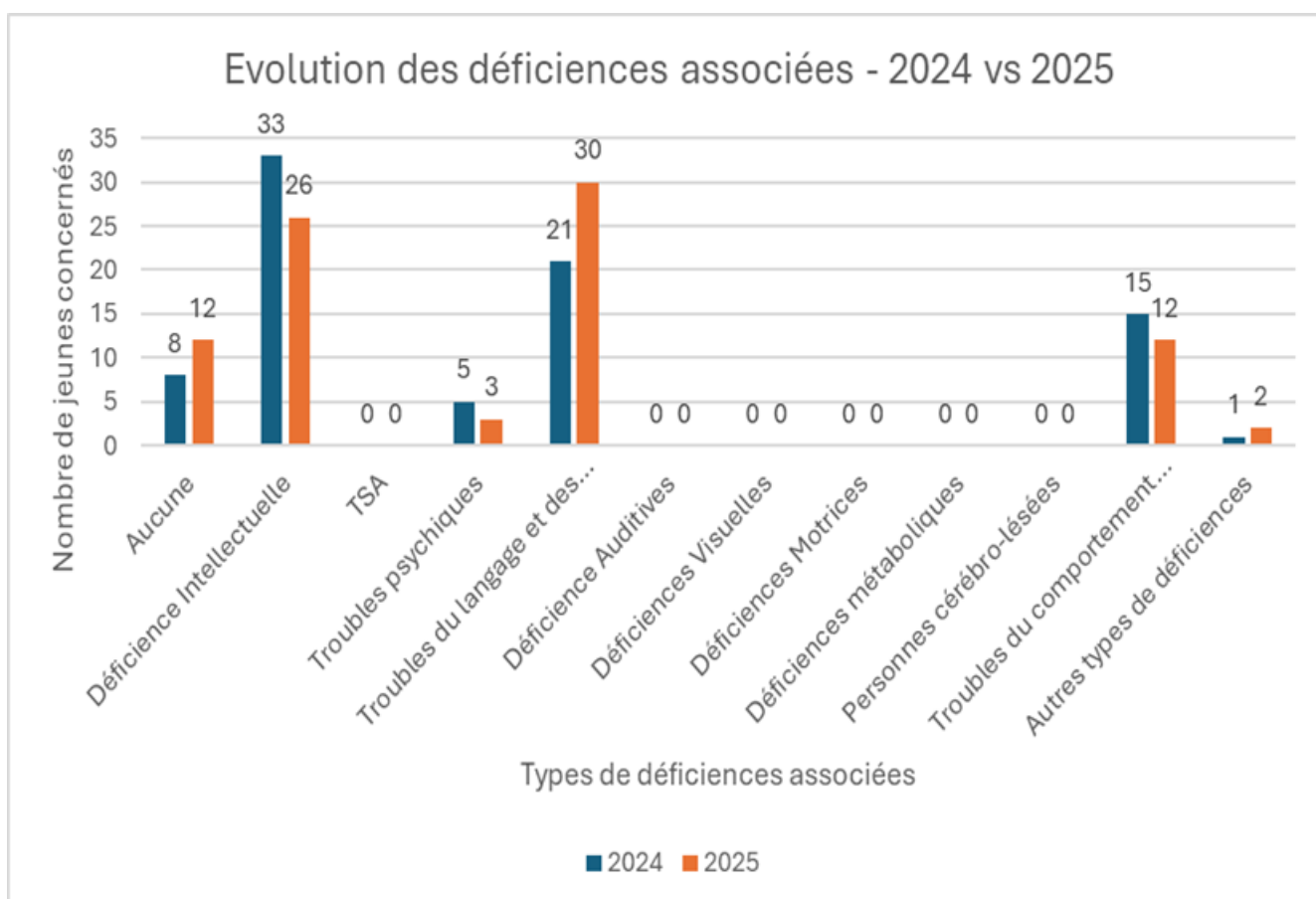
Déficiences principales :

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des déficiences principales observées parmi les jeunes accompagnés entre 2024 et 2025.



Le graphique suivant complète l'analyse avec l'évolution des déficiences associées recensées sur les deux dernières années :

Déficiences associées



L'évolution quantitative des déficiences principales et associées entre 2023 et 2024 est illustrée ci-dessus. Une augmentation significative du nombre de jeunes présentant des troubles du langage est notamment observée.

Plusieurs jeunes présentent des profils dits « multiples », avec des comorbidités complexes nécessitant des approches pluriprofessionnelles coordonnées, en lien avec les secteurs de santé et de protection de l'enfance.

Les jeunes accompagnés présentent une diversité de besoins évalués selon les nomenclatures SERAFIN-PH dans trois domaines principaux :

- Santé,
- Autonomie,
- Participation sociale.

4.1.2.6 Accueil des 6 – 16ans

Évolution des besoins et problématiques rencontrées en synthèse

Complexification des situations individuelles

L'année 2025 a confirmé la tendance à la complexification des profils accueillis au sein du DIME L'Espoir. De nombreux jeunes présentent désormais des troubles multiples, souvent associés à des problématiques familiales, sanitaires et sociales importantes :

- Augmentation des situations relevant des troubles du spectre de l'autisme (TSA),
- Maintien d'un nombre significatif de jeunes présentant des troubles psychiques associés,
- Diminution du nombre de jeunes « sans solution » durable à l'issue de leur orientation initiale.

Cette complexification impose une individualisation accrue des accompagnements, avec des réponses différenciées sur les volets éducatif, thérapeutique, social et scolaire.

Accès aux soins et continuité des parcours

L'accès aux soins a été particulièrement difficile en 2024, en raison :

- D'un système sanitaire local saturé (pédopsychiatrie, médecine spécialisée),
- D'une pénurie persistante de médecins intervenants au sein de l'établissement,
- De ruptures de parcours fréquentes chez les jeunes relevant à la fois du soin, du handicap et de la protection de l'enfance.

Dans ce contexte, l'infirmière du DIME a joué un rôle central dans la coordination des soins, assurant l'interface avec les familles et les professionnels extérieurs, y compris pour :

- La préparation des piluliers,
- Le renouvellement des ordonnances,
- La planification d'interventions médicales.

Certaines familles, en situation de grande vulnérabilité ou d'épuisement, ne parviennent plus à assurer la continuité du parcours de santé de leur enfant. Cette évolution renforce la nécessité d'un accompagnement médico-social renforcé.

Soutien aux familles et accès aux droits

Les démarches administratives se sont considérablement complexifiées pour les familles en 2024 :

- Allongement des délais de traitement par les organismes de droits sociaux,
- Perte de contact direct avec les MDPH,
- Renforcement des exigences de justificatifs, sans accompagnement lisible.

Les professionnels sociaux du DIME observent que des démarches, auparavant rapidement réalisables, mobilisent désormais plusieurs heures, voire deviennent inaccessibles sans accompagnement renforcé.

Par ailleurs, les évolutions légales et réglementaires (réduction de certaines aides temporaires, fin de droits à 16 ou 21 ans selon les dispositifs) viennent fragiliser encore davantage les parcours des jeunes.

L'établissement souhaite mettre en place des dispositifs correctifs de prises en charge

Conformément aux besoins individuels exprimés par les usagers et les familles, notamment lors des réunions du Conseil de Vie Sociale (CVS), il convient de :

- Renforcer du lien avec les familles via une lettre d'information mensuelle (en cours de structuration)
- Créer des espaces de dialogue (commission repas intégrant des jeunes, réunions familles),
- Proposer un appui renforcé à la saisine des droits (recours, renouvellement d'allocations, demandes d'aide juridictionnelle etc...

Difficultés spécifiques pour les jeunes relevant de parcours croisés

Un nombre croissant de jeunes accompagnés présentent des parcours croisés entre protection de l'enfance, handicap et soins psychiatriques.

Ces profils, dits à « problématiques multiples », sont les plus exposés aux ruptures de parcours :

- Absence de dispositifs spécialisés dans l'intersectorialité,
- Retards d'orientation vers le secteur adulte (manque de places),
- Difficulté à maintenir des accompagnements stables et adaptés sur la durée.

Cette population représente une part peu importante de l'activité du DIME mais mobilise fortement les équipes, tant sur le plan éducatif que dans les liens avec les institutions partenaires.

Réorganisation du parcours scolaire et inclusion

L'unité d'enseignement externalisée (UEE) au Collège Saint-Vincent permet l'intégration partielle de jeunes adolescents dans un environnement scolaire ordinaire, selon des modalités individualisées :

- 8 enfants accueillis en 2025

L'UEE constitue un levier fort d'inclusion, mais suppose une **coordination étroite** entre l'Éducation nationale, l'IME, les familles et les établissements partenaires.

4.1.2.7. Accueil de + de 16 ans : l'insertion professionnelle

L'IME possède deux postes de Chargé d'insertion. L'un des postes a été vacant de janvier à septembre 2025. Malgré cette absence et par l'engagement de la professionnelle en poste, de nombreuses périodes de stage ont pu être proposées et se traduire par des entrées des structures pour adultes.

Focus sur les journées de stages réalisées sur l'année 2025

Secteurs	Journées réalisées	Journées annulées
Milieu Ordinaire	36 (11 stages dont 1 DUO DAY)	8
ESAT	83 (10 stages)	39
SAESAT		
Interne IME (atelier/restau/SAJA)	60	20
Foyer d'Hébergement		
Accueil de Jour	42 (10 stages)	29
Foyer de Vie		10
Autres ESMS (IME, FAM)		
TOTAL JOURNEES	221	98

NOTA : Ne sont pas comptabilisées, les mises en situation de travail extérieures, conventionnées avec IKEA et les journées d'immersion conventionnées avec les ESAT du territoire,

→ Les expérimentations en Foyer de Vie : sur 2025, elles ont été peu demandées par les familles et les jeunes (maturité du projet, souhaits...). D'autres part, les propositions d'admissions en Foyer de Vie sont très faibles au regard du manque de place.

→ Les Accueils et admissions sur les Service d'Accueil de Jour sont proposés en grande majorité, sur des temps partiels, à raison de 2 à 4 jours semaine. Le projet insertion est alors à accompagner avec les jeunes et les familles, vers cette réalité.

Les accueils en SAJ peuvent être priorisés au regard des perspectives sur le secteur adulte, plus réalistes et en respect de la progression et cheminement sur un projet foyer de vie. Un passage de Service d'accueil de jour vers foyer de vie s'opère plus facilement une fois le secteur adulte intégré.

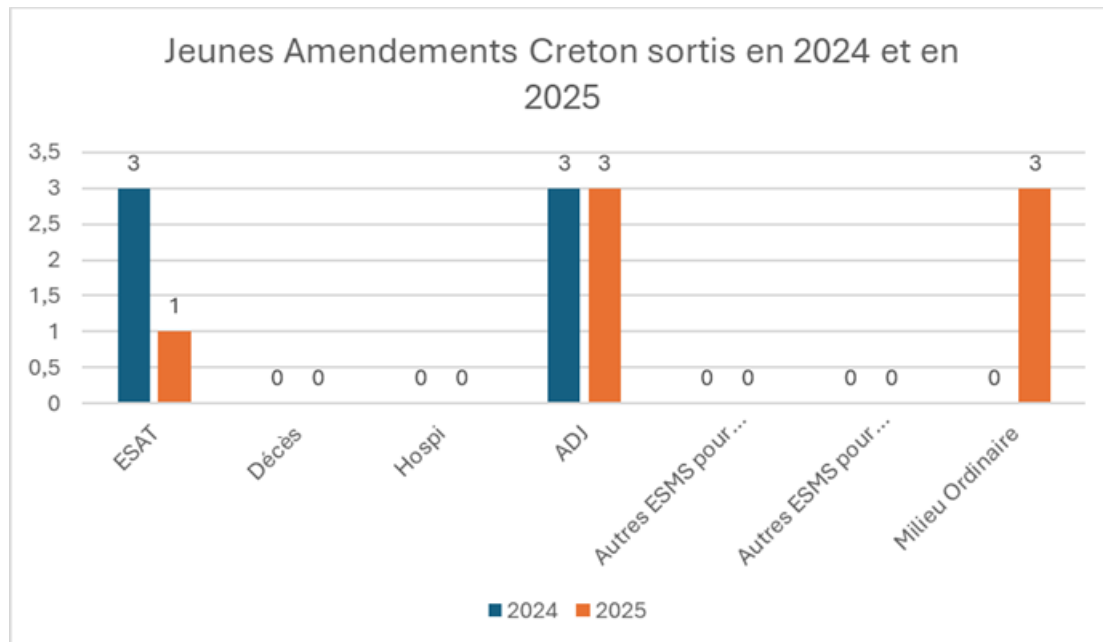
→ Journées annulées : pour maladie, projet du jeune en évolution, décision du jeune ou de la famille, disponibilités de la structure ...

4.1.2.8 - Public en dérogation ou hors autorisation : les Amendements CRETON

18 jeunes adultes accompagnées dont 7 sortis en cours d'année 2025, soit 11 personnes de 20 ans accueillis au sein de l'établissement au 31/12/2025.

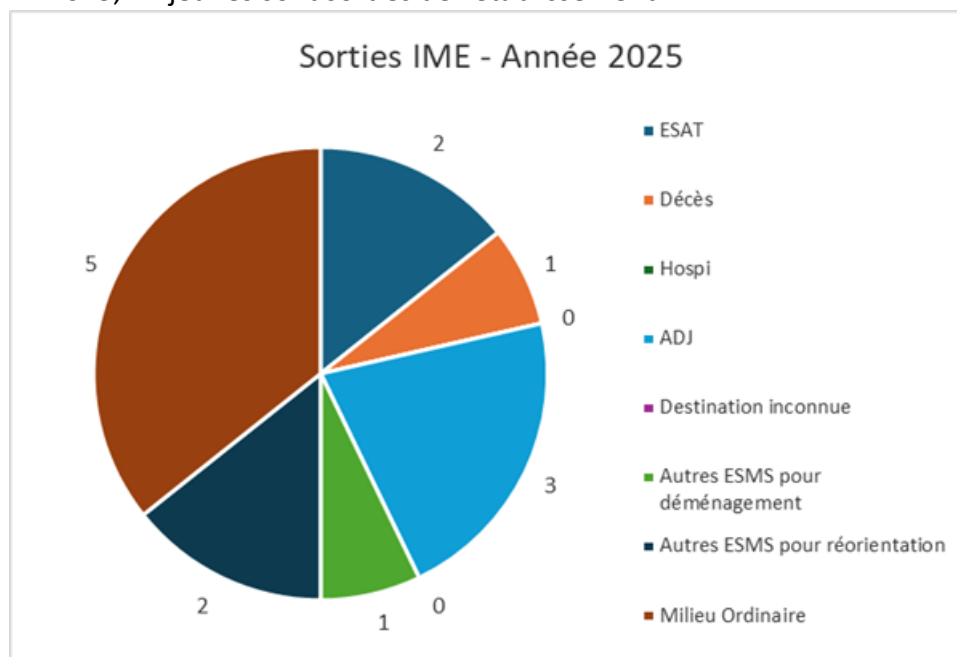
Le nombre de personnes accompagnés au titre de l'amendement CRETON tend à diminuer, même si les sorties restent complexes à obtenir.

En 2025, l'objectif du CPOM porté à hauteur de 20% de sortie par an de jeunes identifiés « amendement CRETON » est atteint. Les sorties effectives se portent à hauteur de 38.8 % de l'effectif initial.



4.1.2.9 - Sorties et réorientation des publics accompagnés

En 2025, 14 jeunes sont sorties de l'établissement.



En 2025, 14 personnes sont sorties de nos effectifs. Les réorientations ont été ventilées selon la répartition suivante :

- ESAT : 2 personnes

- ADJ : 3 personnes
- Autre ESMS pour déménagement : 1 personne
- Autres ESMS pour réorientation : 2 personnes
- Milieu ordinaire : 5 personnes
- Décès

:1personne

Conformément à nos observations antérieures, l'orientation des jeunes se réalisent principalement au sein des ESAT et en Accueil de jour.

L'insertion professionnelle en ESAT est principalement portée par l'intégration d'ateliers comme les espaces verts, restauration, et hygiène et maintenance des locaux. Le secteur de la sous-traitance étant saturé, les entrées sont plus rares.

4.1.3. Analyse du résultat

Charges d'exploitation

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GROUPE I	779 537	788 390	- 8 853
GROUPE II	2 458 609	2 789 856	- 331 247
GROUPE III	766 755	696 563	+ 70 192
TOTAL CHARGES	4 004 902	4 274 809	- 269 907

Charges	Total des charges : 4 004 902€
Groupe I :	Les charges du groupe I diminuent à hauteur de -9 k€ en raison notamment : - -20 k€ des achats non stockés (dont une baisse des charges d'électricité de 16 k€), - -10 k€ d'accueil extérieur médico-social : moins de stage effectué par les jeunes en 2025, - Ces diminutions sont atténuées par une hausse des transports taxis de +19 k€ entre 2024 et 2025.
Groupe II :	Les charges du groupe II diminuent fortement (-331 k€) avec notamment : - -29 k€ d'honoraires : 24 k€ d'audit sur les risques psycho-sociaux en 2024 (JLSH), - -295 k€ de charges liées aux personnels : avec notamment le reclassement des indemnités journalières en diminution des charges du groupe II en 2025 (90 k€) alors qu'elles étaient en produits du groupe III en 2024 (74 k€). Par ailleurs, sont également constatés un non-renouvellement de trois contrats d'apprentissage, la vacance d'un poste d'éducateur durant huit

	mois, une régulation des heures supplémentaires et des remplacements, une diminution du temps de travail d'un agent logistique (0,4 ETP), ainsi qu'une baisse du recours aux CDD en lien avec les CNR.
Groupe III :	Les charges du groupe III augmentent de +70 k€ dont : - Une hausse des frais de siège de +29 k€ (taux de frais de siège qui a augmenté entre 2024 et 2025 passant de 4.71 à 6.09 avec en contrepartie le reclassement des salaires des comptables sur le budget du siège), - Une provision pour risque litige à hauteur de 28 k€, - Dotation en fonds dédiés à hauteur de 28 k€ (subvention activité physique quotidienne non consommée), - Atténuée par une diminution des amortissements de 21 k€.

Produits

	Réalisé 2025 1	Réalisé 2024 2	Variation € (1-2)
GROUPE I	3 823 866	3 905 817	-81 951
GROUPE II	57 946	124 114	-66 167
GROUPE III	124 777	255 143	-130 366
TOTAL PRODUITS	4 598 090.05	4 939 607.18	-341 517.13
RESULTAT	1 687.84	10 264.53	-8 576.69

Produits	Total des produits : 4 598 090.05€
Groupe I :	La dotation globale ARS a augmenté : - Taux directeur ARS +0.93% - Installation PAS 89 k€ - CNR Situation Critique 54 k€ - Reprise creton 2024 -79 k€ - CNR Formation 28 k€ Cependant, certains CNR non consommés ont été reclassés en produit constaté d'avance et une régularisation des produits est faite en fin d'année avec l'IME St Symphorien (fonctionnement DIME).

<u>Groupe II :</u>	La diminution des produits du groupe II s'explique principalement A compter du 1 ^{er} janvier 2025, les IJ intégrés en diminution du groupe 2 des charges (cf. commentaire charges groupe II) – impact de 74 k€ sur les produits du groupe II.
<u>Groupe III :</u>	La variation des produits du groupe III s'explique principalement par la reprise de provision de 48 k€ en 2025 (retraite) contre 163 k€ en 2024 (retraite et litige).

4.2. La Bretèche Saint Symphorien

4.2.1. Éléments du projet associatif, des projets d'établissements ou des services :

Fruit d'un travail de plusieurs mois avec les professionnels, les représentants des jeunes et des familles, le projet d'établissement a été validé en CVS le 06/11/2025 puis au CA le 16/12/2025.

Pour les 5 années à venir la feuille de route sera la suivante. Les actions identifiées rejoignent les objectifs du CPOM.

1. Démarche qualité

- Structurer la promotion de la bientraitance.
- Suivre et analyser les événements indésirables, plaintes et réclamations via des indicateurs.
- Mettre en place un comité de pilotage qualité.
- Sécuriser le circuit du médicament et déployer la prévention du risque infectieux.
- Élaborer un plan de gestion de crise et s'inscrire dans une démarche éthique avec le comité d'éthique associatif.
- Assurer l'appropriation des recommandations professionnelles et la mise à jour des procédures.

2. Fidélisation des professionnels

- Suivre les obligations du DUERP et du PAPRI Pact.
- Accompagner l'arrivée de nouveaux profils et définir un parcours d'intégration.
- Favoriser les mobilités professionnelles et maintenir à jour les fiches de poste.

3. Cohérence établissement / parcours des jeunes

- Adapter l'IME aux profils évolutifs des jeunes accueillis.
- Mettre à jour les procédures de sécurité et d'hygiène des locaux.

4. Parcours des jeunes

- Favoriser la fluidité des parcours et prévenir les ruptures.
- Évaluer les parcours via la méthode de l'accompagné traceur.
- Développer les outils de communication interne et organiser l'éducation à la santé et à la vie affective et sexuelle.
- Renforcer la coordination des accompagnements grâce au logiciel « dossier de l'utilisateur » Médiatteam.

5. Partenariats

- Développer les partenariats avec le droit commun et les unités d'enseignement (UE, UEE, polyhandicap).
- Établir des conventions avec collectivités et départements pour l'accès aux locaux scolaires et mutualiser certaines UEE.
- Évaluer les niveaux scolaires, mettre en place un PPS, organiser des temps partagés avec l'école ordinaire, préparer les jeunes au CFG et participer aux ESS.

6. Participation des usagers

- Réaliser une enquête annuelle de satisfaction thématique.
- Assurer le renouvellement régulier des élections du CVS.

7. Pilotage institutionnel

- Suivre les indicateurs liés à la participation aux instances institutionnelles (GOS, PAG, inter-IME).

- Lister les éléments nouveaux d'un projet existant (voire d'une réorganisation) qui ont eu un impact budgétaire sur l'exercice considéré.

Le projet architectural :

A la rentrée 2025, 3 temps de travail ont été mis en place afin de réfléchir à l'IME de demain. Objectif : travailler à un cahier des charges, base de travail pour les architectes, en vue de la réhabilitation ou la reconstruction de l'IME de Saint-Symphorien. La reconstruction ou la réhabilitation des locaux de l'IME vise à créer un environnement sécurisé et protecteur, favorisant un accompagnement adapté et fluide des jeunes, tout en s'ajustant à l'arrivée de nouveaux publics et à l'évolution des besoins.

4.2.2. Population(s) et activités :

Autorisation :

- Date : 01/11/2024

- Capacité autorisée, installée, financée, : 73

- Formes de prise en charge (internat, externat, accueil de jour, etc...) :

Internat = 27

Semi-internat = 36

Famille d'internat = 10

Population :

Caractéristiques, évolutions, problématiques spécifiques, file active, durée moyenne de séjour ...

Evolution des caractéristiques des usagers

→ File active : (nombre d'admission / liste d'attente)

Rubriques	Nombre
Nombre d'admission sur l'année	10
File active :	143
→ Liste d'attente IME	30
→ Liste d'attente PMO	19
→ Liste d'attente sans notification	10
→ Nombre de jeune en liste d'attente admis en 2025	3

→ Durée moyenne de séjour :

Durée moyenne du séjour (en année) – Sortant 2025	6 ans
---	-------

- Ex. : évolution des problématiques particulières.

Les situations relèvent de plus en plus fréquemment de troubles du neurodéveloppement, souvent associés à des troubles psychiques. Cette intrication des troubles se traduit par des difficultés majeures en termes de régulation émotionnelle, de communication et d'adaptation aux cadres collectifs.

Par ailleurs, les équipes observent une augmentation des manifestations de violences physiques, dirigées tant envers les pairs que les professionnels, ainsi que des conduites auto-agressives. Ces situations, plus fréquentes et parfois plus intenses, nécessitent des modalités d'accompagnement renforcées, incluant :

- Des encadrements de proximité,
- Des interventions individualisées,
- Des ajustements constants des organisations éducatives et des environnements.

Cette évolution impacte directement les pratiques professionnelles et l'organisation institutionnelle, impliquant :

- Une mobilisation accrue des équipes pluridisciplinaires,
- Un renforcement des compétences en gestion des troubles du comportement et des situations de crise,
- Une adaptation des réponses éducatives, thérapeutiques et pédagogiques.

Elle souligne également la nécessité de poursuivre le développement de partenariats avec le secteur sanitaire, notamment en pédopsychiatrie, afin de garantir la continuité et la pertinence des accompagnements.

- Ex. : évolution des besoins individuels de prises en charge exprimés par les usagers (Cf. PV du Conseil de Vie Sociale ou autre élément d'expression des bénéficiaires).

Les besoins exprimés par les jeunes accompagnés témoignent d'une demande croissante d'individualisation des prises en charge.

Cette évolution se traduit notamment par :

- Une augmentation des accompagnements individuels dans le cadre des mises en stage, nécessitant un soutien renforcé à l'inclusion en milieu ordinaire ;
- Un recours accru aux accompagnements thérapeutiques (orthophonie, psychomotricité), en lien avec la complexité des troubles présentés ;
- Le développement de modalités d'accompagnement individualisées sur les temps informels, notamment lors des temps de pause, afin de prévenir les tensions et soutenir la régulation des comportements.

Ces éléments traduisent une adaptation nécessaire des pratiques professionnelles, orientées vers une réponse plus fine, souple et personnalisée aux besoins des jeunes.

Plusieurs outils peuvent préciser l'activité :

- Les indicateurs du tableau de bord de la performance-ANAP, en particulier ceux portant sur l'activité :

O Public en dérogation : Sur l'année 2025 = 24 jeunes sous amendement CRETON

O Répartition des publics accompagnés

Sexe féminin	30
Sexe masculin	67
Moyenne d'âge fille	16 ans
Moyenne d'âge garçon	16 ans
Amendement CRETON fille	9
Amendement CRETON garçon	15

Âge	FILLE	GARCON	Total général
06 - 15 ans	12	32	44
16 - 19 ans	9	20	29
20 ans et plus	9	15	24
Total général	30	67	97

O Origine des publics accompagnés

Zone géographique	FILLE	GARCON	Total général
ZONE 1 (moins de 10 kms)	7	13	20
ZONE 2 (entre 11 et 20 kms)	12	28	40
ZONE 3 (entre 21 et 30 kms)	5	18	23
ZONE 4 (entre 31 et 40 kms)	4	4	8
ZONE 5 (plus de 40 kms)	2	4	6
Total général	30	67	97

(Zone 4 et 5 : BROUALAN, CHAVAGNE, DINAN, DOL DE BRETAGNE, LEHON, LOUVIGNE DU DESERT, PLEINE FOUGERES, PLELAN LE PETIT, PLERGUER, ROZ SUR COUESNON, SAINT JACQUES DE LA LANDE, SAINT MALO, TREBEDAN).

86% des jeunes sont domiciliés à moins de 30 kilomètres de l'établissement.

O Réorientation des publics accompagnés

17 jeunes sont sortis du parcours IME en 2025. Parmi ces jeunes ci-dessous la liste de leurs nouveaux lieux d'accueil :

Sortants 2025	FILLE	GARCON	Total général
Admis dans un autre ESMS / L'orientation plus pertinente	6	8	14
L'utilisateur a changé d'accompagnement (IME > PMO)	0	1	1
L'utilisateur refuse de s'inscrire dans l'ESMS	0	1	1
L'orientation ne correspond plus au projet		1	1
Total général	6	11	17

Sur les 14 jeunes admis dans un autre ESMS, voici les orientations :

Orientation fin PEC	FILLE	GARCON	Total général
Foyer de vie	0	2	2
MAS	0	1	1
ESAT	4	5	9
SAJ	2	0	2
Total général	6	9	14

Parmi les 14 admissions sur l'année 2025, tous ont pu bénéficier d'au moins une période de stage en amont.

Stages préadmission	FILLE	GARCON	Total général
Admission après des stages	6	8	14
Total général	6	8	14

1 jeune est suivi par la PMO afin de travailler avec lui son projet professionnel.

O Taux d'hospitalisation : 23 jours sur l'année 2025

O Taux de rotation des places

Taux de rotation des places (nb d'entrées – nb de sorties dans l'année : Cf tableau ci-dessus « Sortants 2025 » ?) = 22%

Nombre d'entrants en 2025	10
Filles (12 – 16 et 17 ans)	3
Garçons (6 – 9 – 15 – 16 – 16 – 17 et 20 ans)	7

Nombre de sortants en 2025	17
Filles (20 ans – 2 de 22 ans – 23 ans – 2 de 24 ans)	6
Garçons (20 ans – 4 de 21ans – 2 de 22 ans – 2 de 23 ans – 2 de 24 ans)	11

- Mesures de protection :

Mesure de protection	FILLE	GARCON	Total général
Curatelle renforcée	2	5	7
Habilitation familiale	1	3	4
Tutelle	2	1	3
ASE	5	13	18

18 jeunes sur les 97 bénéficient d'une mesure de protection ASE.

- Hébergement :

Hébergement	FILLE	GARCON	Total général
Stagiaire	3	10	13
Titulaire*	11	21	32
Sans hébergement	16	36	52
Total général	30	67	97

*Titulaires = jeunes bénéficiant de l'internat + les 3 jeunes en CAFS.

Sur l'année 2025, 32 jeunes étaient titulaires en hébergement et 13 jeunes ont été en stage.
 Parmi les jeunes sortants, 6 bénéficiaient de l'internat.
 Les 52 jeunes sans hébergement concernent les jeunes qui rentrent au domicile / foyer le soir.

- Mode d'accueil :

Mode d'accueil	FILLE	GARCON	Total général
Accueil de jour	19	46	65
CAFS	2	1	3
Hébergement	9	20	29
Total général	30	67	97

En 2025, il y a eu au total 65 jeunes avec un contrat de séjour en accueil de jour, 3 avec un contrat hébergement en CAFS et 29 titulaires en hébergement (internes).

Taux de rotation des places (nb d'entrées – nb de sorties dans l'année : Cf tableau ci-dessus « Sortants 2025 » ?) = 22%

Nombre d'entrants en 2025	10
Filles (12 – 16 et 17 ans)	3
Garçons (6 – 9 – 15 – 16 – 16 – 17 et 20 ans)	7

Nombre de sortants en 2025	17
Filles (20 ans – 2 de 22 ans – 23 ans – 2 de 24 ans)	6
Garçons (20 ans – 4 de 21ans – 2 de 22 ans – 2 de 23 ans – 2 de 24 ans)	11

- Activité au réel sur 2025 :

2025	Présents (en jours)	Absents (en jours)	Hospitalisation (en jours)	Stage héb (en nb de jeune)	Stage ext (en nb de jeunes)	Total (en jours)
Janvier	1514	173	0	16	7	1687
Février	1000	78	0	12	1	1078
Mars	1589	46	0	11	12	1635
Avril	1084	59	1	9	10	1144
Mai	1191	32	2	7	12	1225
Juin	1323	41	2	8	11	1366
Juillet	803	161	2	7	3	966
Août	339	38	0	0	2	377
Septembre	1643	44	1	6	8	1688
Octobre	1331	41	0	7	7	1372
Novembre	1319	28	0	6	11	1347
Décembre	1125	50	15	3	6	1190
Total	14261	791	23			15075

Partie thérapeutique :

Présentation de l'équipe thérapeutique du DIME La Bretèche Site de Saint-Symphorien

Différents professionnels interviennent tout au long de la prise en charge des enfants, des adolescents et des jeunes adultes accueillis au niveau de l'IME socle et de la PMO, et sont disponibles pour accompagner, soutenir et engager des soins, dans la durée si nécessaire. L'offre thérapeutique dans l'institution se décline dans des fonctions différentes, en lien avec les équipes socio-éducative et pédagogique :

Une infirmière à temps plein, une orthophoniste à 0,50 ETP, une psychologue clinicienne à 0,80 ETP, une psychologue-neuropsychologue à 0,60 ETP + 0,10 ETP en CNR, une psychomotricienne à 0,65 ETP et une psychomotricienne à 0,10 ETP (le temps d'un congés parental), une art-thérapeute contemporaine à 0,80 ETP jusqu'en octobre puis 1 ETP, une ergothérapeute à 0,50 ETP de janvier à février et depuis novembre, un médecin généraliste à 0,12 ETP, une aide-soignante à 0,25 ETP.

Psychologue :

En tant que psychologue à 0,80 ETP, environ 38 suivis psychologiques sont assurés selon un rythme hebdomadaire pour la majorité d'entre eux, et par quinzaine. Une disponibilité est également assurée pour les rencontres cliniques et les demandes d'entretiens ponctuels, ainsi que la proposition de rendez-vous avec les parents dans le cadre du suivi de leur enfant.

Neuropsychologue :

J'interviens à 60% sur le site de Saint-Symphorien (IME et UEE collège à la Mézière) ainsi que ponctuellement au sein de la PMO. Depuis avril 2025, j'interviens également à 10% dans le cadre d'un CNR accordé à un jeune de l'IME. Pour l'année 2025, j'ai réalisé :

- 4 bilans neuropsychologiques (2 PMO et 2 IME)
- 18 suivis psychologiques hebdomadaires ou par quinzaine (IME)

Des rendez-vous parents sont également proposés dans le cadre du suivi de l'enfant, et la coordination des soins de jeunes dont la référence est assurée pour 37 jeunes est prise en charge. Par ailleurs, participation est assurée aux différentes réunions : PPA, thérapeutique-direction (1 fois par mois), UEE (1 fois par mois), PMO, ainsi qu'aux réunions cliniques et de transition (1 fois par semaine).

Orthophoniste :

Durant l'année 2025, l'orthophoniste à 0,50 ETP est intervenue pour :

- 3 bilans orthophoniques
- 20 suivis en séance individuelle hebdomadaire, à l'IME de St Symphorien (dont 1 suivi pour la PMO)

Psychomotricienne :

Deux psychomotriciennes interviennent au sein du DIME sur le site de Saint-Symphorien et au sein de la PMO. Virgilia GODIN intervient à 65% et Virginie LACHAUX à 10% (le mercredi matin).

Durant l'année 2025,

Virgilia GODIN à effectuer :

- 3 bilans psychomoteurs
- 22 suivis en séance individuelle hebdomadaire à l'IME de Saint Symphorien (dont 2 au collège) dont 3 suivis pour la PMO

Virginie LACHAUX à effectuer :

- 3 suivis en séance individuelle hebdomadaire à l'IME de Saint Symphorien
- 2 bilans psychomoteurs
- 1 profil sensoriel

Art-thérapeute :

De janvier à octobre 2025, l'art-thérapeute contemporaine est intervenue à 0,80 ETP puis 1 ETP.

- 37 jeunes dont 6 jeunes provenant de la PMO en séance individuelle hebdomadaire.
- 6 jeunes en séance collective hebdomadaire.
- 10 suivis se sont arrêtés en cours d'année dont 4 jeunes venant de la PMO.

Ergothérapeute :

De novembre à décembre 2025, l'ergothérapeute est intervenue à 0,50 ETP (0,40 ETP sur l'IME et 0,10 ETP en PMO) pour :

- 1 observation en milieu écologique (Repas)
- Participation à 2 PPA
- Participation aux réunions thérapeutiques

PMO (Global)

Autorisation :

- Date : Capacité autorisée au 01/01/2025 = 110 places
- Capacité autorisée, installée, financée (agréments) : 110
- Formes de prise en charge : Milieu ordinaire = 110

Population :

- File active (nb admis – nb liste d'attente via trajectoire- nb liste attente file active inscrits sur Médiatteam)

Rubriques	Nombre
Nombre d'admission sur l'année	31
File active :	149
→ Liste d'attente IME	30
→ Liste d'attente PMO	19
→ Liste d'attente sans notification	10
→ Nombre de jeune en liste d'attente admis en 2025	27

- Durée moyenne de séjour

Durée moyenne du séjour – sortants 2025	3 ans
---	-------

Activité :

- Les indicateurs du tableau de bord de la performance-anap, en particulier ceux portant sur l'activité :

- Public en dérogation : 10 (10 garçons)
- Répartition des publics accompagnés (sexe - âge) :

Sexe féminin	36
Sexe masculin	94
Moyenne d'âge fille	13
Moyenne d'âge garçon	14

- Origine des publics accompagnés (provenance géographique et provenance d'établissement)

Provenance géographique	FILLE	GARCON	Total général
ZONE 1 (moins de 10 kms)	26	49	75
ZONE 2 (entre 11 et 20 kms)	7	29	36
ZONE 3 (entre 21 et 30 kms)	3	10	13
ZONE 4 (entre 31 et 40 kms)	0	5	5
ZONE 5 (plus de 40 kms)	0	1	1
Total général	36	94	130

Les données comptabilisent les jeunes de la PMO du secteur de Rennes et St Symphorien.

Secteur de Rennes :

Étiquettes de lignes	FILLE	GARCON	Total général
ZONE 1 (moins de 10 kms)	24	38	62
ZONE 2 (entre 11 et 20 kms)	3	5	8
ZONE 3 (entre 21 et 30 kms)	1	5	6
ZONE 4 (entre 31 et 40 kms)	0	2	2
ZONE 5 (plus de 40 kms)	0	0	0
Total général	28	50	78

Secteur de Saint-Symphorien :

Étiquettes de lignes	FILLE	GARCON	Total général
ZONE 1 (moins de 10 kms)	2	11	13
ZONE 2 (entre 11 et 20 kms)	4	24	28
ZONE 3 (entre 21 et 30 kms)	2	5	7
ZONE 4 (entre 31 et 40 kms)	0	3	3
ZONE 5 (plus de 40 kms)	0	1	1
Total général	8	44	52

Scolarisation	FILLE	GARCON	Total général
Maternelle	0	2	2
Primaire	9	24	33
Collège	2	19	21
Lycée	1	4	5
Lycée professionnel	0	6	6
FAC	1	0	1

ULIS primaire	2	8	10
ULIS collège	13	11	24
ULIS lycée	1	3	4
MFR	0	1	1
SEGPA	2	4	6
IME	0	4	4
Hôpital	0	1	1
Déscolarisé	2	3	5
Inconnu	3	4	7
Total général	36	94	130

Secteur de Rennes :

Scolarisation	FILLE	GARCON	Total général
Primaire	7	12	19
Collège	2	12	14
Lycée	1	2	3
Lycée professionnel	0	5	5
FAC	1	0	1
ULIS primaire	1	4	5
ULIS collège	9	8	17
ULIS lycée	1	3	4
MFR	0	1	1
SEGPA	2	1	3
Déscolarisé	2	1	3
Inconnu	2	1	3
Total général	28	50	78

Secteur de Saint-Symphorien :

Scolarisation	FILLE	GARCON	Total général
Maternelle	0	2	2
Primaire	2	12	14
Collège	0	7	7
Lycée	0	2	2
Lycée professionnel	0	1	1
ULIS primaire	1	4	5
ULIS collège	4	3	7
SEGPA	0	3	3
IME	0	4	4
Hôpital	0	1	1
Déscolarisé	0	2	2
Inconnu	1	3	3
Total général	8	44	52

- Réorientation des publics accompagnés (sorties pour un autre établissement)

En 2025, 22 jeunes sont sortis de la PMO.

Étiquettes de lignes	FILLE	GARCON	Total général
Admis dans un autre ESMS (IME)	4	9	13
Admis dans un autre ESMS (ESAT)	1	1	2
Admis dans un autre ESMS (SAVS)	0	3	3
L'utilisateur refuse de s'inscrire dans l'ESMS	1	2	3
Admis en structure médicalisée	0	1	1
Total général	6	16	22

Secteur de Rennes :

Étiquettes de lignes	FILLE	GARCON	Total général
Admis dans un autre ESMS (IME)	2	5	7
Admis dans un autre ESMS (ESAT)	1	1	2
Admis dans un autre ESMS (SAVS)	0	3	3
L'utilisateur refuse de s'inscrire dans l'ESMS	1	1	2
Total général	4	10	14

Secteur de Saint-Symphorien :

Étiquettes de lignes	FILLE	GARCON	Total général
Admis dans un autre ESMS (IME)	2	4	6
Admis dans un autre ESMS (MAS)	0	1	1
L'utilisateur refuse de s'inscrire dans l'ESMS	0	1	1
Total général	2	6	8

- Taux de rotation des places (nb d'entrées – nb de sorties dans l'année : Cf tableau ci-dessus « Sortants 2025 » ?) = 35%

Nombre d'entrants en 2025 = 32 (7 filles et 25 garçons)

12 sur le secteur de Saint Symphorien (12 garçons) et 20 (13 garçons et 76 filles) pour le secteur de Rennes.

- 6 – 10 ans : 13 (5 STS et 8 Rennes)
- 11 – 15 ans : 11 (2 STS et 9 Rennes)
- 16 – 18 ans : 5 (2 STS et 3 Rennes)
- 20 – 22 ans : 3 (3 STS)

Nombre de sortants en 2025 = 30 (9 filles et 21 garçons)

18 sur le secteur de Rennes (6 filles et 12 garçons) et 12 pour le secteur de Saint-Symphorien (3 filles et 9 garçons).

Activité PMO :

	PMO Rennes	PMO St Symphorien	Total
Janvier	772	415	1187
Février	637	268	905

Mars	854	459	1313
Avril	607	294	901
Mai	762	304	1066
Juin	697	350	1047
Juillet	383	184	567
Août	191	92	283
Septembre	800	424	1224
Octobre	769	294	1063
Novembre	805	375	1180
Décembre	536	283	819
Total	7813	3742	11555

- Nombre de prestation directes : 11555
- Nombre de prestation indirectes : 886
- Total : 12431

4.2.3. Analyse du résultat

Charges de personnel (Groupe 2)

Charges de personnel salarié

Il y a eu sur la période différents mouvements venant expliquer la variation des charges du personnel :

- Arrêt maladie et temps partiel thérapeutique des agents de maintenance non remplacé jusqu'en novembre 2025 (0.75 ETP)
- Diminution de 0.20 ETP du poste de secrétariat
- Renfort du poste de secrétariat de septembre à décembre 2025
- Vacance du poste de direction en mai et en juin 2025. A partir du 1^{er} juillet, poste de direction à hauteur de 80%
- Poste d'ergothérapeute prévu à 0.50 ETP vacant de mars à octobre 2025
- Poste ME Transition budgété à 1ETP et pourvu à 0.85 ETP en 2025

Autres charges relatives au groupe II

Les charges de personnels intérimaires diminuent de 39 570€ et les charges de frais de recrutement diminuent de 16 195€ entre 2024 et 2025. Cette baisse est essentiellement liée à la non-reconduction de l'accueil temporaire de jeunes sur 5 semaines de fermeture de l'IME.

4.2.4. Charges d'exploitation

Réalisé	Réalisé	Variation €
2025	2024	

	1	2	(1-2)
GROUPE I	804 877.80	787 952.75	+16 925.05
GROUPE II	3 036 849.02	3 377 410.49	-340 561.47
GROUPE III	754 675.39	763 979.41	-9 304.02
TOTAL CHARGES	4 596 402.21	4 929 642.65	-332 940.44

Charges	Total des charges : 4 596 402.21€
<u>Groupe I :</u>	Gaz : 45 324€ (+107%) Changement de fournisseur au 01.01.2025 et le prix du kWh a été multiplié par 2 entre 2024 et 2025. Téléphonie : 24 860€ (+149%) Dont 12 500€ en lien avec le fournisseur de fibre privée (ADISTA) comptabilisée anciennement sur le siège par erreur Transport taxi : 323 659€ (+7%) Dont 11 373€ en lien avec une situation critique (KG) Alimentation cuisine centrale : 164 124€ (-7%) Méthode de calcul revue et harmonisée en 2025 sur les deux sites
<u>Groupe II :</u>	Cf. commentaire paragraphe V. I.
<u>Groupe III :</u>	Pertes sur créances irrécouvrables : 19 099.92€ Annulation des factures non réglées des jeunes sous amendement CRETONS antérieures au 01/01/2026. Frais de siège : 256 534€ (+12%) Augmentation des charges entre 2022 et 2023 ainsi que du taux de frais de siège Dotations aux amortissements : 169 622€ (-12%) Plusieurs investissements non réalisés en 2025 : Deux véhicules, renouvellement des PC, réhabilitation ateliers, ...

4.2.5. Produits et résultat

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GROUPE I	4 475 537.90	4 748 780.89	-273 242.99
GROUPE II	41 636.06	151 918.87	-110 282.81
GROUPE III	80 916.09	38 907.42	42 008.67
TOTAL PRODUITS	4 598 090.05	4 939 607.18	-341 517.13
RESULTAT	1 687.84	10 264.53	-8 576.69

Produits	Total des produits : 4 598 090.05€
Groupe I :	Dotation globale ARS : 4 475 537.90€ A noter que la dotation 2025 de l'ARS a été diminuée de la facturation des amendements CRETONS 2024 aux Conseils Départementaux de 400 395€ (montant très élevé en raison d'un rattrapage de facturation effectuée en 2024 concernant la période 2020-2023). Facturation Conseil Départemental Amendement CRETONS : 0€ Tarif internat inférieur au tarif semi-internat
Groupe II :	Indemnités journalières : 0€ (97 215€ en 2024) A compter du 1^{er} janvier 2025, les IJ intégrés en diminution du groupe 2 des charges.
Groupe III :	Reprise provision Indemnité Départ en Retraite : 50 633€ (contre une dotation aux provisions en 2024)

5. Dispositif Travail

5.1. ESAT Rennes

5.1.1. Eléments du projet associatif, des projets d'établissements ou des services :

Point sur la formalisation du projet d'établissement

Le projet d'établissement de l'ESAT des Ateliers de l'Espoir a été actualisé pour la dernière fois en 2016. Après près de dix années d'existence, il ne reflète plus pleinement les évolutions institutionnelles, réglementaires et organisationnelles intervenues depuis.

Dans la mesure où le projet associatif est lui-même en cours d'actualisation, nous avons fait le choix stratégique de différer la rédaction du nouveau projet d'établissement afin qu'il puisse s'inscrire pleinement dans la dynamique associative renouvelée. L'objectif est que le futur projet d'établissement constitue une déclinaison opérationnelle et cohérente des orientations du projet associatif, garantissant ainsi une continuité de sens et d'engagement.

Nous souhaitons également que ce travail s'inscrive dans une logique collaborative, notamment avec l'ESAT de la Simonière, afin de renforcer les synergies territoriales et associatives.

Les grandes lignes directrices du projet formalisé :

Malgré l'absence actuelle de projet formalisé, un travail de fond est engagé depuis plusieurs mois en réunions pluridisciplinaires. Cette démarche participative vise à anticiper la future rédaction du projet d'établissement en structurant progressivement nos pratiques.

Nous avons notamment engagé un travail de formalisation et de protocolisation des pratiques professionnelles, dans une logique de clarification des rôles, de sécurisation des parcours et d'amélioration continue de la qualité d'accompagnement. Cette méthode collaborative permet de poser des bases solides en amont de la rédaction officielle du document.

Avancement des travaux liés à l'évaluation externe :

À la suite de l'évaluation externe réalisée en septembre 2023, l'année 2025 a été marquée par un travail important de formalisation et de structuration des pratiques.

L'intégration du logiciel Qualinéo dans notre fonctionnement quotidien a permis d'installer une véritable dynamique qualité, favorisant le suivi des actions correctives, la traçabilité des pratiques et la culture de l'amélioration continue.

Dans une perspective d'anticipation de la prochaine évaluation externe, des audits internes seront programmés en 2026 avec la qualitiennne de l'association. Ces temps d'analyse permettront d'évaluer l'état d'avancement des actions engagées, d'identifier les points d'amélioration et de consolider la conformité et la pertinence de nos pratiques.

Ainsi, l'année 2025 s'inscrit comme une année de structuration et de préparation, posant les fondations du futur projet d'établissement et renforçant la dynamique qualité au sein de l'ESAT des Ateliers de l'Espoir.

Orientations pressenties du futur projet :

Bien que le futur projet d'établissement ne soit pas encore formalisé, plusieurs axes structurants se dégagent déjà des travaux engagés :

- L'adaptation des plages horaires de travail : afin de répondre aux exigences de certains clients en entretien des locaux et d'assurer la pérennité de nos activités économiques, nous avons autorisé, sur certains chantiers, une prise de poste à 7h00, avec un encadrement adapté des moniteurs. Cette évolution organisationnelle devra être intégrée et encadrée dans le futur projet.
- L'intégration renforcée de l'ESAT dans son environnement économique local : le positionnement de l'établissement dans le tissu économique constitue un enjeu majeur, tant pour la valorisation du travail des personnes accompagnées que pour la consolidation des partenariats.
- L'engagement sur des thématiques nationales : l'ESAT entend poursuivre et structurer son implication dans des actions d'envergure nationale favorisant l'inclusion et la citoyenneté.
- La place centrale du Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) : véritable fil conducteur de l'accompagnement, le PPA constitue un outil structurant de notre pratique quotidienne. Sa valorisation et son intégration renforcée dans les outils numériques et les procédures internes feront partie des axes majeurs du futur projet.
- Le développement des dispositifs favorisant l'inclusion professionnelle, notamment le DUO DAY, les stages, les mises à disposition et les conventions d'appui, qui traduisent concrètement notre engagement vers l'ouverture au milieu ordinaire.

L'ensemble de ces éléments a fait l'objet d'échanges en réunions institutionnelles. Les comptes rendus et les procédures élaborées constituent d'ores et déjà une base méthodologique pour la rédaction à venir du projet d'établissement.

L'accompagnement à la SAESAT :

Au cours de l'année 2025, l'accompagnement proposé au sein de la SAESAT a dû être réorganisé à la suite d'un abaissement de 50 % des subventions allouées par le Conseil départemental, par rapport à l'enveloppe 2024.

Face à cette diminution significative des financements, l'association a pris un positionnement fort en validant la prise en charge, sur ses fonds propres, de la part non couverte par la subvention publique. Cette décision a permis d'assurer la continuité du dispositif tout en maintenant une qualité d'accompagnement conforme aux engagements pris auprès des personnes accueillies.

Néanmoins, cette évolution budgétaire nous a conduits à revoir l'articulation et l'organisation de la SAESAT, afin de poursuivre la dynamique engagée en 2024, tout en intégrant la perspective d'une éventuelle nouvelle baisse des financements en 2026.

Bien que la SAESAT n'ait pas intégré de nouveaux bénéficiaires en 2025, les personnes déjà accueillies ont continué à bénéficier des activités proposées. Ces actions sont restées pleinement en cohérence avec les objectifs fixés par le Conseil départemental, notamment en matière de maintien des compétences, de soutien à l'équilibre au travail ainsi que sur les transitions de projets (retraite, accueil de jour).

À ce titre, la participation au projet théâtre ainsi que la réalisation d'un film sélectionné lors du festival Regards Croisés illustrent la dynamique portée par la SAESAT. Ces initiatives contribuent à

valoriser les compétences des travailleurs, à renforcer leur confiance et à favoriser leur inscription dans des projets collectifs structurants.

Pour l'année 2026, nous poursuivrons le travail engagé autour de la SAESAT, en renforçant les synergies avec le dispositif de l'ESAT de la Simonière. L'objectif sera également d'imaginer de nouvelles propositions d'activités, adaptées aux besoins des personnes accompagnées et en cohérence avec les orientations du Conseil départemental, afin de consolider la pertinence du dispositif.

Évolution de la population :

En 2025, nous avons poursuivi l'attention particulière portée à la diversification des profils d'admission, tout en veillant à ce que ceux-ci correspondent aux dynamiques de parcours encouragées par la législation en vigueur ainsi qu'aux activités proposées au sein de nos ateliers.

Comme l'année précédente, nous constatons une baisse du nombre de personnes issues du parcours IME admises à l'ESAT. Cette situation semble s'expliquer par un décalage entre les profils proposés et les exigences concrètes liées aux postes de travail au sein de l'établissement.

Il apparaît donc nécessaire, pour l'année 2026, de réduire cet écart en renforçant les partenariats avec les IME de l'association et en développant davantage de temps de travail commun. L'objectif est de mieux préparer les jeunes accompagnés en IME aux perspectives d'un parcours professionnel en ESAT, afin de consolider les logiques de parcours inter-associatif et de maintenir une cohérence dans le rôle et les missions de l'ESAT.

5.1.2. Population(s) et activités :

Autorisation	Octobre 1969
Effectif autorisé et financé	108 ETP
Effectif installé au 31/12/2025	128 personnes dont 117 à temps partiel
File active	133 personnes
Nombre de sorties : 5	
Nombre d'admissions : 9	
Taux d'admission	8.33 %
Taux de rotation	3.90 %
Taux d'occupation	92.72 %
Nombre de journées d'ouverture	233
Nombre de journées financées	25 164
Nombre de journées réalisées	23 424

Les jours de travail sont du lundi au jeudi de 8h30 à 16h45, le vendredi de 8h30 à 12h30.

Pour des besoins de prestations en entretien des locaux, certains travailleurs commencent à 7h ou 7h30 et terminent à 15h15 ou 15h45.

Les personnes accueillies peuvent déjeuner sur place, l'ESAT dispose d'un service de restauration.

Pas de public en dérogation ni de réorientation du public accompagné.

Origine des entrants de l'année

Personnes provenant :

- de structures médico-sociales 3
- du domicile 3
- autres structures extérieures 3

Répartition du public accompagné

Types d'activités	Nombre de personnes	Pourcentage
Sous-traitance 1	68	53 %
Sous-traitance 2	29	22 %
Entretien des locaux/Restauration	7	0.05 %
Entretien des locaux	15	0.11 %
Espaces Verts	6	0.04 %
Restauration centrale	1	0.0078 %
Autre mise à disposition	2	0.016 %

Données de fonctionnement – Evolution des Effectifs

Effectifs accompagnés :

Décembre 2024 : 123 personnes accompagnées 93,37 ETP

Décembre 2025 : 128 personnes accompagnées 95,80 ETP

Répartition femmes/hommes : 63 femmes/65 hommes

Flux d'entrée et de sortie :

9 admissions en 2025, représentant 8,03 ETP

5 départs, représentant 3,66 ETP

Ouverture vers l'extérieur et inclusion

Nombre de personnes ayant fait un stage : 28

Nombre de personnes ayant effectué une ou plusieurs prestations de service : 18

Nombre de personnes ayant demandé un Duoday : 72

Nombre de personnes ayant effectué un Duoday : 63

Nombre de personnes ayant quitté l'ESAT et embauchées en milieu ordinaire : 1

Nombre de convention d'appui : 2

5.1.3. Analyse du résultat

Charges de personnel (Groupe 2)

Charges de personnel salarié

BS LES ATELIERS DE L'ESPOIR

Charges

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GROUPE I	310 569.40	303 939.72	6 629.68
GROUPE II	908 656.68	1 037 673.36	-129 016.68
GROUPE III	247 742.08	221 678.86	26 063.22
TOTAL CHARGES	1 466 968.16	1 563 291.94	-96 323.78

Charges	Total des charges : 1 466 968.16 €
<u>Groupe I :</u>	Economie sur les dépenses d'électricité -6.3 k€ et de produits d'entretien – 1.4 k€/Nouveau : frais de taxis usagers + 3.3 k€/Augmentation des frais de déplacements + 3.8 k€/Augmentation de la cuisine centrale + 8.7 k€
<u>Groupe II :</u>	Diminution des honoraires et formations – 17.8 k€/remboursement par l'Opco pour 13 k€ en diminution d'un compte de charge/28 k€ d'indemnités journalières en diminution d'un compte de charge (dont 16 k€ concerne l'ex Directeur)/ Les comptables ont été transférées sur la DG/moniteur d'entretien des locaux transféré sur le bs/Provision Indemnité Départ Retraite en 2024 de 23 k€ alors qu'en 2025, c'est une reprise
<u>Groupe III :</u>	Nouveau : location de matériel de transport + 5.5 k€ (véhicule de Direction) /Augmentation des frais de siège + 12.5 k€/Baisse de la dotation aux amortissements – 3 k€/Augmentation de la dotation de provision aux charges d'exploitation 7 k€/Provision réglementée sur la plus-value nette d'actif cédé + 4.7 k€ faisant suite à une cession de véhicule

Produits

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GROUPE I	1 525 528.82	1 519 163.46	6 365.36
GROUPE II	63 233.11	81 088.50	-17 855.39
GROUPE III	36 972.58	1 941.21	35 031.37
TOTAL PRODUITS	1 625 734.51	1 602 193.17	23 541.34
RESULTAT	158 766.35	38 901.23	119 865.12

Produits	Total des produits : 1 625 734.51 €
<u>Groupe I :</u>	Taux d'actualisation (+0.93 %) /Reçu un cnr de 12.5 k€ pour la formation d'un moniteur d'atelier que l'on a passé en produit constaté d'avance -12.5 k€/Extourne produit constaté d'avance pour formation cnv Déclic +2.3 k€
<u>Groupe II :</u>	Augmentation de la participation aux repas + 1.5 k€/Baisse des comptes de produits d'indemnités journalières et de remboursement sur salaires car ils sont reclassés au crédit des comptes de charges de personnel – 19 k€
<u>Groupe III :</u>	Produit sur cession de véhicule + 4.7 k€/Reprise de provision pour risques et charges concerne l'Indemnité de Départ Retraite + 30.4 k€

BC LES ATELIERS DE L'ESPOIR

Charges

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GROUPE I	63 296.89	64 193.81	-896.92
GROUPE II	1 777 481.13	1 832 779.89	-55 298.76
GROUPE III	412 000.16	366 495.63	45 504.53
TOTAL CHARGES	2 252 778.18	2 263 469.33	-10 691.15

Charges	Total des charges : 2 252 778.18 €
Groupe I :	Variation non significative
Groupe II :	Pas de provision IDR en 2025 alors qu'en 2024 provision de 31 k€/Les comptables sont passées sur la DG/moniteur d'entretien des locaux transféré sur le bs/Les indemnités journalières passent au crédit des comptes 64 et non plus dans les comptes 75 (-34 k€) /Nouveau prise en charge à 50% de la mutuelle par l'asp soit 14 k€ au crédit du compte 6463
Groupe III :	Augmentation des frais d'entretien réparation + 9k€ sur matériel de transport et matériel industriel/Hausse des frais de siège +8.7 k€/constatation d'une charge suite à la destruction du bâtiment de St-Laurent 24 k€/Baisse de la dotation aux amortissements – 12 k€/créance douteuse pour 3 k€ concerne le client HYD&AU FLUID/provision réglementée sur produits financiers + 9 k€

Produits

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GROUPE I			
GROUPE II	2 010 052.31	1 965 968.15	44 084.16
GROUPE III	62 068.16	188 238.66	-126 170.50
TOTAL PRODUITS	2 072 120.47	2 154 206.81	-82 086.34
RESULTAT	-180 657.71	-109 262.52	-71 395.19

Produits	Total des produits : 2 072 120.47 €
Groupe I :	
Groupe II :	Chiffre d'affaires en augmentation/Hausse de l'aide au poste de 44 k€ du fait notamment de l'augmentation du smic/Les indemnités journalières ne passent plus au crédit d'un compte de produit 754 mais au crédit d'un compte de charge 64 (-27 k€)/Nouveau avantage en nature repas usagers + 4 k€
Groupe III :	Hausse des produits financiers 10 k€/Produit sur cessions de 3 véhicules +5.5 k€/Sur 2024 reprise de provision Indemnité Départ Retraite de 131 k€ (ancienne provision sur salaires des usagers qui avait été mis par l'ex DAF sur Prédica) et rien sur 2025/reprise sur dépréciation des produits financiers moindre en 2025 – 3k€/rien en transfert de charges en 2025 car il y a eu des changements de comptes (crédit du compte de charges concerné), sur 2024, il y avait 6 k€

SA ESAT L'ESPOIR

Charges

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GROUPE I	19 201.27	19 662.33	-461.06
GROUPE II	85 258.91	101 076.04	-15 817.13
GROUPE III	39 437.14	26 240.23	13 196.91
TOTAL CHARGES	143 897.32	146 978.60	-3 081.28

Charges	Total des charges : 143 897.32 €
<u>Groupe I</u> :	Variation non significative
<u>Groupe II</u> :	Economie sur le groupe deux, du fait du départ d'une monitrice début octobre, de la diminution du temps de travail de la psychologue du fait d'un temps partiel thérapeutique (21h au lieu de 31h50) depuis le 29/09/2025
<u>Groupe III</u> :	Correspond principalement à la charge constatée suite à la destruction du bâtiment situé à St-Laurent

Produits

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GROUPE I			
GROUPE II	77 635.92	158 171.34	-80 535.42
GROUPE III	1 755.00	2 155.60	-400.60
TOTAL PRODUITS	79 390.92	160 326.94	-80936.02
RESULTAT	-64 506.40	13 348.34	-77 854.74

Produits	Total des produits : 79 390.92 €
<u>Groupe I</u> :	
<u>Groupe II</u> :	Cette variation correspond à la diminution de la subvention versée par le Conseil Départemental

Groupe III :	Variation non significative
---------------------	-----------------------------

5.2. ESAT Saint Symphorien

5.2.1. Éléments du projet associatif, des projets d'établissements ou des services :

L'ESAT LA SIMONIÈRE, Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail, est situé sur la commune de St SYMPHORIEN. Cet établissement est autorisé par l'ARS en 1982. Il est habilité pour 87 places. Celles-ci sont installées. Il accompagne une centaine d'adultes en situation de handicap par le travail.

En complément de l'ESAT, la SA (Section d'Accueil) accueille à temps partiel (½ temps maximum) des adultes qui, ne peuvent pas ou plus, exercer totalement, une activité professionnelle. Elle propose des activités organisées en demi-journée, favorisant le maintien des capacités et l'ouverture sociale.

Association Gestionnaire Association de la Bretèche

1, La Bretèche – Route de Saint Symphorien

35630 SAINT SYMPHORIEN

Date de Création 1982

Ouverture 222 jours par an ESAT, 220 jours par an SAESAT

Effectif autorisé 87 places ESAT, 8 places SAESAT

Agrément et Admissions Dernier arrêté d'autorisation délivré par l'ARS le 12/12/2016, notification de la CDAPH nécessaire pour l'admission à l'ESAT

Statut et Fonctionnement Etablissement médico-social, fonctionnement en semi-internat, mutualisation de la présence au service restauration (restauration centrale de l'association), avec le DHVS.

Projet d'établissement et évolution de l'offre

Le projet d'établissement est à retravailler au regard de l'évolution du projet associatif et du nouveau format défini dans le cadre de la démarche qualité associative.

En novembre, les équipes professionnelles ont été informées et sensibilisées aux mesures à mettre en œuvre suite aux décrets du 24 août 2025 issu du plan de transformation des ESAT.

Cela a donné lieu à la mise en place de la procédure relative aux conventions d'appui tripartite entre l'entreprise, la personne et l'ESAT. Les outils sont mis en place avec le soutien du réseau CIP animé par le GRAAL.

Le contrat d'aide par le travail a été mis à jour et est déployé pour les nouveaux entrants.

Les modalités de mise en place de l'instance mixte ont été présentées et une date de mise en place est fixée au premier semestre 2026 après le premier CVS de l'année. La participation au CSE sera étudiée à l'échelle associative.

Les réflexions collectives sur l'adaptation de l'offre ont également conduit à faire évoluer trois postes professionnels à moyens constants : moniteur d'ateliers polyvalent espace vert, moniteur d'atelier polyvalent, chargée d'accompagnement en entreprise.

Cela permet de :

- prendre en compte l'évolution du nombre de travailleurs par activité / moniteur d'atelier
- faciliter les parcours vers les entreprises et le milieu ordinaire
- mieux répondre aux besoins et aux projets des personnes
- faciliter les apprentissages et valoriser les compétences (RAE).
- envisager l'accompagnement autour de nouvelles activités (transformation alimentaire, entretien hygiène des locaux ...)

Un plan d'action a été mis à jour pour les 3 années à venir avec pour axes principaux :

Axe 1 Repositionner les activités et les postes comme support à l'autonomie, à la professionnalisation et aux parcours des travailleurs

Axe 2 Construire un modèle économique répondant à la mission médico- sociale, aux réalités des marchés économiques et aux enjeux sociétaux

Axe 3 Mettre en place de façon pérenne les conditions de sécurité et de conformité

Les axes de travail dégagés sont en cours de déclinaison opérationnelle par les équipes pour chaque ateliers/service, y compris administratif, comptable et maintenance. Il conviendra de le compléter et de l'annexer au projet d'établissement.

Démarche Qualité

Le COPIL établissement s'est réuni en novembre avec l'ensemble des établissements pour faciliter l'appropriation de la démarche. Sa composition permanente sera arrêtée début 2026.

Situation des ressources humaines et impacts

Le premier semestre 2025 a été fortement impacté par des absences de personnels et des carences de postes. La situation a fait l'objet d'une alerte du conseil d'administration et d'un signalement à l'ARS.

La continuité d'accompagnement a pu être maintenue en reportant certains projets ou dossiers, impactant les investissements notamment.

Principaux postes concernés :

- psychologue : vacance de poste 7 mois
- agent technique polyvalent : vacance de poste 1 an
- monitrice principale d'atelier : 3 mois
- Cadre : chef d'atelier/technicocommercial (0.5) non remplacé depuis 2023
- moniteurs d'ateliers (espace vert, conditionnements)

En fin d'année 2025, l'ensemble des recrutements étaient effectués, hormis le poste de cadre.

Les dépenses du groupes II sont, en conséquence, moins importantes.

5.2.2. Population(s) et activités :

Activités réalisées en 2025

ESAT		
Capacité autorisée	Jours d'ouverture 2025	Taux d'activité 2025
87 ETP	222	92.31% *

* Dont 242 jours effectués de stagiaires

SAESAT		
Capacité autorisée	Jours d'ouverture 2025	Taux d'occupation 2025
8 ETP	220 j	49%
	162.5 j réels d'ouverture (1 animatrice à la SA . Absences -long AT-partiellement remplacées au regard de l'incertitude quant au financement de la SA par le CD)	
	Taux d'ouverture réel : 74%	

Population accompagnée

ESAT

Au 31 décembre 2025, l'ESAT comptait 111 personnes accompagnées.

En file active : 115 personnes différentes accompagnées dans l'année

SAESAT

Au 31 décembre 2025, 20 personnes sont accueillies à la SAESAT.

File active 2025 : 23 personnes

1. Répartition des publics accompagnés

1.1 - Répartition des sexes en 2025

ESAT : Au 31 Décembre 2025, il y avait 35 Femmes et 76 Hommes.

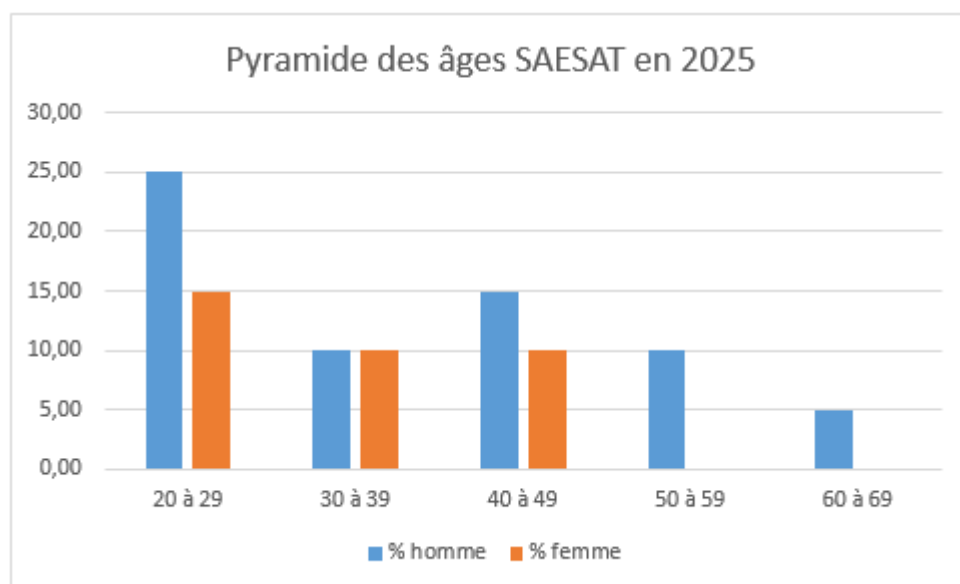
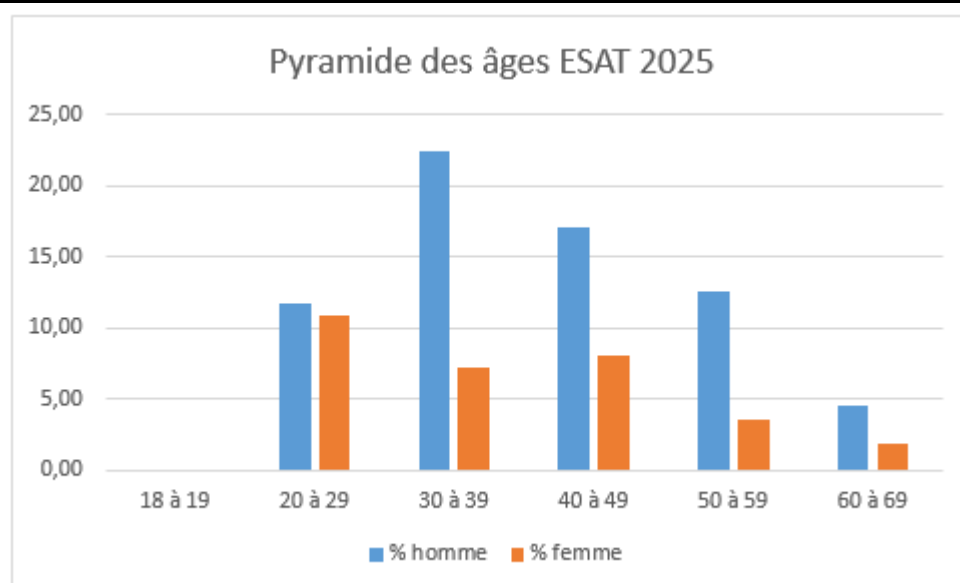
SAESAT : Au 31 Décembre 2025, il y avait 7 Femmes et 13 Hommes.

1.2. Age moyen en 2025

ESAT	2024	2025
------	------	------

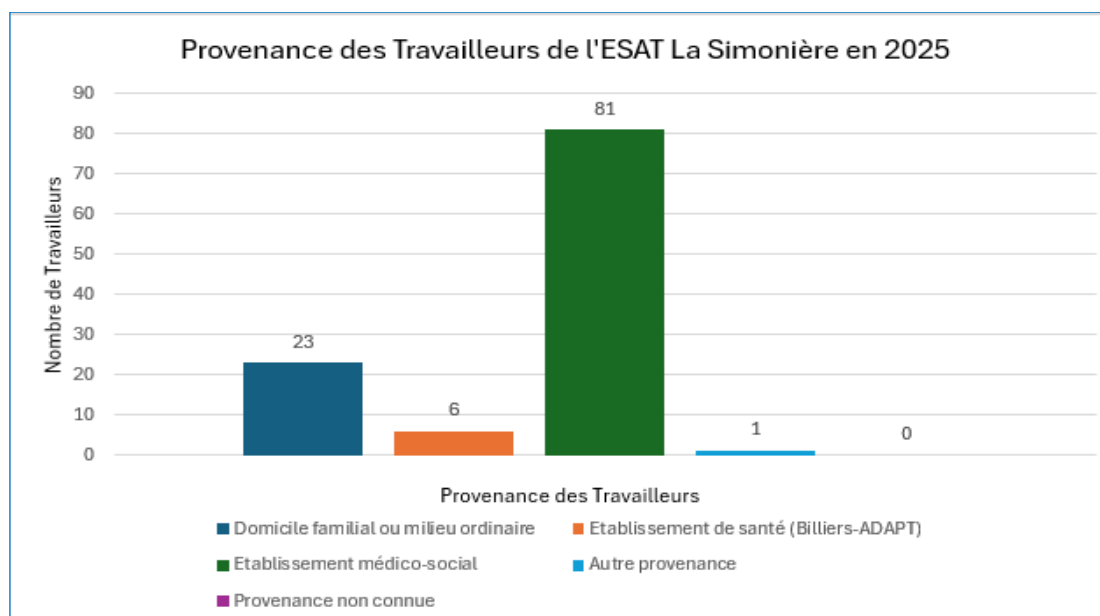
Moyenne d'âge pour les femmes (ans)	37,3	37,3
Moyenne d'âge pour les hommes (ans)	40,5	40,8

SAESAT	2024	2025
Moyenne d'âge pour les femmes (ans)	48,1	34,3
Moyenne d'âge pour les hommes (ans)	43,6	38,8



Au 31 décembre 2025, la moyenne d'âge des personnes accompagnées par le travail est de 39,09 ans.

2. L'origine du public accompagné



3. Caractéristiques - Type de pathologie

Les personnes accompagnées sont principalement porteuses de déficience intellectuelle, à laquelle peut être associée des troubles psychiques. L'ESAT accueille également des personnes en situation de handicap psychique.

- **76.58%** Déficiences intellectuelles
- **14.41%** Troubles psychiques
- **5.41%** Autisme et autres TED
- **1.80%** Cérébro-lésions
- **0.90%** Troubles du comportement et de la communication
- **0.90%** Troubles du langage et des apprentissages

4. Mouvements de la population

4.1 - Flux des entrants et sortants

- **ESAT**

- 4 sorties (1 départ en retraite, 1 départ en milieu ordinaire, 1 départ vers l'ESAT de St Jacques et 1 départ en Club House).
- 6 entrées

Profil des entrants

	Provenance	Age	Pathologies
ESAT	1 IME Les Ajoncs d'Or	4 Femmes : 20 ans, 21 ans (x2) et 24 ans	2 : Déficience intellectuelle
	3 IME Bretèche		2 : Autisme et autres TED
	2 MISPE	2 Hommes : 21 et 24 ans	1 : Troubles du langage et des apprentissages 1 : Troubles du comportement et de la communication

4 personnes en aménagement Creton

- [SAESAT](#)
 - o 1 sortie
 - o 1 entrées et 3 travailleurs en cours d'admission à la SA

4.2 - Départ en retraite

1 départ en retraite sur l'année 2025

4.3 – Mesures de protection juridique

Curatelle renforcée	43
Curatelle renforcée d'Etat	7
Curatelle simple	2
Sauvegarde de justice	2
Tutelle	6
Tutelle d'état	5
Tutelle en gérance	1
Sans	45
	111

5. Accompagnement pour la vie sociale

5.1 Accompagnement à l'Expression du PAP

	2023	2024	2025
PAP signés	67	64	51

En 2025, il y a eu des absences de travailleurs concernés (arrêt de travail) et beaucoup de turn-over sur les postes de moniteurs d'atelier (particulièrement à l'atelier conditionnement) empêchant la réalisation de nombreux PAP. La stabilisation de l'équipe fin 2025 devrait permettre un meilleur suivi annuel des PAP en 2026

5.2 Actions visant la promotion des droits et liberté des usagers

En 2025, mise en place de temps de soutien de 30' pour l'ensemble des travailleurs et par type d'activité tous les 15 jours, animés par le chargé d'accompagnement social et l'animatrice de la section d'accueil.

Thèmes abordés : l'exercice de la citoyenneté, la sécurité sur la route, communication sur des campagnes de prévention santé, l'actualité à l'ESAT les concernant directement (ex : nouvelles fiches de paie...), le rappel du rôle de la déléguée des personnes et du CVS (...)

Formation de la déléguée des personnes et mise en place d'un calendrier de permanences qui sont tenues

Organisation d'élection d'une représentante de la SA suite au départ à la retraite de l'élue initial
Enquête de satisfaction pour les travailleurs de l'ESAT et de la section annexe

Poursuite des Réunions d'information hebdomadaire de 15' à 30' pour les travailleurs par pôle d'activité

Développement de l'auto-détermination et de la participation de travailleurs volontaires
- à des comités de pilotage pour l'organisation de temps forts de l'ESAT : sortie annuelle, fête de Noël, organisation portes ouvertes dans le cadre du dispositif Gem'inclusive (environ 150 à 200 personnes présents à cet événement)
- à l'élaboration et à l'écriture d'outils d'accompagnement individuel et réalisation de procédures de travail (2 personnes sur 4 sessions de 2h)
- l'aménagement et à l'organisation des ateliers

Projet d'inclusion numérique / mise en place de l'outil Octime par des travailleurs
- formation interne de « parrains » qui forment leurs collègues à l'appropriation de l'outil
(...)

5.3 Droit de reconnaissance administrative de l'orientation CDAPH

9 bilans d'évolution socio –professionnelle pour l'évaluation des droits (RQTH, orientation ESAT...) ont été réalisés en lien avec des partenaires : famille, résidence, SAVS, mandataires judiciaires...

5.4 Un avenir après le travail, l'accès à la retraite

Formation de trois jours « un avenir par le travail » pour 9 travailleurs âgés de plus de 55 ans, volontaires avec la participation d'associations de droits communs et de loisirs du territoire (CLIC de Combours, l'ASB, la ludothèque de Tinténac)

5.5.–Accès au logement et aux droits.

Exemples :

En septembre 2025 : Une travailleuse a été admise à la résidence de la Combe à l'issue d'un projet de transition préparé sur une période de deux ans., ce projet avec sa famille, sa mandataire judiciaire puis la résidence La Combe,

Après nombreuses années d'accompagnement ponctuel sur les démarches administratives à la demande de sa famille, un travailleur « vulnérable » a accepté de demander une mesure de protection juridique en partenariat avec le CDAS, le médecin, la famille ..

Mise en place d'une permanence hebdomadaire tenue par le service social, pour prise de RDV ou traitement rapide de demandes administratives (Aide à la compréhension et aux démarches administratives)

5.6- Action visant à permettre le maintien dans un logement autonome

Il n'y en a pas eu en 2025

5.7- Actions de prévention en lien avec la santé :

Par le relais de campagnes nationales de prévention, mais aussi par des interventions ciblées.

Octobre Rose (en partenariat avec le SAVS : proposition de consultations)

Informations et échanges dans le cadre de temps collectifs dédiés avec les équipes.

Lutte contre le tabagisme : affichages, discussions collectives

Relais des campagnes de vaccination contre le covid, la grippe (...)

5.8 Accompagnement pour préparer sa vie professionnelle

34 visites de l'ESAT ont eu lieu en 2025 comme démarche préalable à l'accueil de stagiaires. Toutes n'ont pas donné lieu à un stage.

Ces visites ont concerné des personnes accompagnées, et elles ont mobilisé selon les cas des personnes leurs familles, la P.M.O., des chantiers d'insertion, d'autres ESAT, France Travail, Cap Emploi, l'IME Ajoncs d'Or, l'ATI, des SAVS, dl' IMFP, l'EPNAK, le DIME, des MFR (...).

33 stages ont eu lieu, impliquant 27 personnes différentes. 18 étaient des MISPE.

3 ont donné suite à une signature de contrat d'accompagnement avec La Simonière en 2025.

5.9 Accompagnement pour mener sa vie professionnelle

2 moniteurs se sont formés pour être formateurs RAE auprès des travailleurs et l'un d'entre eux a participé à l'écriture du référentiel professionnel Différent et compétent Ouvrier polyculture élevage en lien avec le ministère de l'agriculture et de l'éducation nationale. Un projet pour la mise en place de livrets de compétences pour les travailleurs en s'appuyant sur le support proposé par Différents et compétents

2 moniteurs ont commencé une formation moniteur d'atelier

1 salarié poursuit sa formation ETS , deuxième année

1 chargée d'accompagnement a suivi la formation Ambassadeur de compétences . Depuis septembre 2025 son poste évolue progressivement sur un temps plein de chargée d'accompagnement en entreprise

Transformation de la section annexe en section d'accueil pour répondre à une plus grande articulation entre ce service et les ateliers d'ESAT pour accompagner et développer des compétences professionnelles (savoir être et savoir faire) par des activités de soutien collectives et individuelles (informatique, rédaction du journal de l'établissement, diamond painting, visites d'entreprises, accompagnement à la retraite...)

La montée en compétences des moniteurs et notre nouvelle organisation participent au développement d'une organisation apprenante pour les personnes accueillies à l'ESAT

Formations travailleurs

- Manipulation d'extincteurs sur feux réels (½ journée): 12 personnes
- Parcours RAE : 4 personnes

- Fonctions de Déléguée des Personnes (3 jours) : 1 personne
- Formation Incendie (1 journée): 13 personnes
- 2 formations Conduite tondeuse auto portée en toute sécurité (1 journée): 12
- 2 sessions Gestes qui sauvent (1 jour): 12 personnes
- Habilitation électrique / formation certifiante : 10 personnes
- Accueil et relation clientèle au self restauration (2 jours) : 8 personnes
- Gestes et postures en EHL (2 jours) : 8 personnes
- Tronçonnage (1 journée 1/2): 6 personnes

Concernant l’**OPCO**, en **2025**, **70 formations** ont été délivrées, sur **11 sessions** différentes. Elles ont concerné **48 travailleur-euses** différent-es.

Un travailleur a participé à la formation bio-sécurité en élevage avec l’équipe de salariés

3 ateliers (pépinière, conditionnement, E.V) en immersion jeunes de l’IME La Bretèche pour favoriser le passage du secteur enfance au secteur adulte. Développement de la pair-aidance dans les ateliers : mise en place de binômes de travailleurs avec les jeunes en atelier immersion pro de l’IME la Bretèche

Projet de développer un partenariat avec le SAJ de La Bretèche

6.0 Accompagnement pour mener sa vie professionnelle en milieu ordinaire

Duoday : 4 travailleurs ont réalisé 1 Duoday en contactant eux-mêmes des entreprises qu’ils avaient ciblées au regard de leur projet et parcours professionnel et ils ont transmis un bilan de leur stage aux entreprises employeurs qui les ont accueillis

Mise en place du service d’accompagnement en entreprises depuis septembre 2025

- 5 ateliers individuel d’écriture de CV
- 6 visites d’entreprises sur le territoire + visites d’entreprises avec la section d’accueil
- Signature d’une convention partenariale avec le SAT hors les murs de LADAPT
- Participation de deux travailleuses à un Handi-café à la mairie de Rennes

Signature d’un CDI pour un travailleur à temps partiel en janvier 2025 et d’une convention d’appui au travail

En 2025 , **61 travailleurs sont concernés par une expérience en milieu ordinaire** (allant d’1/2 journée à 214 jours) en lien avec leur parcours professionnel

➤ **soit 55 % de l’effectif total**

6.1 Accompagnement des parcours de travailleurs vers d’autres ESAT

6 stages de personnes accompagnées, en ESAT autres que La Simonière :

5 personnes ont effectué un ou deux stages dans 4 métiers (conditionnement, restauration, métallerie, espaces verts). Ces stages ont eu lieu à Dol-de-Bretagne, Dinard-Saint Malo, Saint-Jacques-de-la-Lande et Vitré. Ils ont donné lieu à la mise en place d’hébergements (en lien avec la Résidence La Combe).

Les stages avaient été systématiquement précédés de visites des sites. Certaines autres personnes qui ont participé aux visites n'ont pas donné suite avec un stage.

5.2.3. Analyse du résultat

5.2.4. Charges d'exploitation

Budget Social ESAT LA SIMONIERE

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GROUPE I	247 812 €	237 676 €	10 136 €
GROUPE II	769 659 €	990 245 €	-220 587 €
GROUPE III	208 119 €	213 798 €	-5 679 €
TOTAL CHARGES	1 225 590 €	1 441 720 €	-216 130 €

Charges	Total des charges : 1 225 590€
<u>Groupe I :</u>	Les charges de groupe I augmentent principalement en raison de l'augmentation des forfaits téléphoniques et fibre (la fibre privée était historiquement payée par le siège, par erreur).
<u>Groupe II :</u>	Les charges du groupe II diminuent fortement entre 2024 et 2025 (-221 k€). Le psychologue est arrivé qu'au 01/07/2025 et l'agent entretien est arrivé au 01/06/2025 (moins de dépenses sur le premier semestre). Les indemnités journalières sont intégrées en réduction des charges du groupe II (48 k€) alors qu'elles étaient produits du groupe II en 2024 (21k€) Beaucoup d'arrêts maladie sur le 1 ^{er} semestre 2025.
<u>Groupe III :</u>	Frais de siège plus élevé (hausse du taux des frais de siège depuis 2025 mais avec une reprise dans le budget siège des salaires des comptables). Diminution des amortissements, pas d'investissement fait sur la période.

Budget Commercial ESAT LA SIMONIERE

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GROUPE I	349 509 €	511 658 €	-166 495 €
GROUPE II	1 721 109 €	1 776 995 €	-55 886 €
GROUPE III	333 215 €	596 200 €	-262 986 €
TOTAL CHARGES	2 403 833 €	2 884 853 €	-485 367 €

Charges	Total des charges : 2 403 833€
Groupe I :	Forte baisse des charges du groupe I (-166 k€) : - Achats stockés -116 k€ (dont 20€ de végétaux, 10k€ de carburant, 86 k€ sur la variation de stock), - Electricité/carburant -30 k€ - Achats de marchandises -11 k€
Groupe II :	Les indemnités journalières sont intégrées en réduction des charges du groupe II (62 k€) alors qu'elles étaient produits du groupe II en 2024 (41 k€)
Groupe III :	Les charges du groupe III diminuent fortement (-263 k€) : - Moins de dépenses en entretien à la suite du recrutement de l'agent de maintenance, - 250 k€ de provision en 2024 (destruction abattoir)

Budget Section Accueil

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GROUPE I	4 898 €	7 778 €	-2 880 €
GROUPE II	42 134 €	55 636 €	-13 502 €
GROUPE III	17 408 €	11 462 €	5 946 €
TOTAL CHARGES	64 440 €	74 876 €	-10 436 €

Charges	Total des charges : 64 440€
Groupe I :	Les charges du groupe I diminuent en raison d'une baisse des achats effectués pour les activités de la section annexe (moins de budget).
Groupe II :	Les indemnités journalières sont intégrées en réduction des charges du groupe II alors qu'elles étaient produites du groupe II en 2024. Un salarié en mi-temps thérapeutique sur 2025.
Groupe III :	Cession des immobilisations au budget commercial.

5.2.4. Produits et résultat

Budget Social ESAT LA SIMONIERE

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GRUPE I	1 231 521	1 220 796	10 725
GRUPE II	42 854	71 151	-28 297
GRUPE III	14 724	52 401	-37 677
TOTAL PRODUITS	1 289 099	1 344 348	-55 249
RESULTAT	63 509	-97 372	160 881

Produits	Total des produits : 1 289 099€
Groupe I :	Augmentation de la dotation ARS (taux directeur +0.93%).
Groupe II :	La diminution des produits du groupe II s'explique par le reclassement des indemnités journalières en réduction des charges du groupe II (21 k€ en 2024 vs 47 k€ en 2025).

Groupe III :	Les produits du groupe III correspondent principalement aux reprises de provisions (provision retraite).
---------------------	--

Budget Commercial ESAT LA SIMONIERE

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GROUPE I	0 €	0 €	0 €
GROUPE II	2 379 336 €	2 468 999 €	-89 663 €
GROUPE III	63 615 €	247 936 €	-184 321 €
TOTAL PRODUITS	2 442 951 €	2 716 935 €	-273 984 €
RESULTAT	43 465 €	-167 919 €	211 383 €

Produits	Total des produits : 2 442 951€
Groupe I :	Néant
Groupe II :	Baisse du chiffre d'affaires de 59 k€ entre 2024 et 2025 En 2024, 41 k€ de IJSS qui sont dorénavant reclassées en diminution des charges groupe II.
Groupe III :	La variation des produits du groupe III s'explique par : - Refacturation électricité en déduction des charges groupe I et non plus en produit, - 167 k€ de reprise provision IDR en 2024 (N/A en 2025).

Budget Section Accueil

	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation €
	1	2	(1-2)
GROUPE I	0 €	0 €	0 €
GROUPE II	31 699 €	67 995 €	-36 295 €
GROUPE III	11 829 €	3 213 €	8 617 €
TOTAL PRODUITS	43 528 €	71 207 €	-27 679 €
RESULTAT	-20 911 €	- 3668 €	-17 243 €

Produits	Total des produits : 43€
<u>Groupe I</u> :	Néant
<u>Groupe II</u> :	Le budget accordé par le CD35 a été réduit de moitié par rapport à 2024.
<u>Groupe III</u> :	Cession des immobilisations au budget commercial.

6. Pôle Activités Sportives et Sociales

Le Pôle Activités Sportives et Sociales (PASS), est une Plateforme de services ayant pour mission principale de coordonner et d'organiser les pratiques sportives, de loisir et les activités d'animation auprès des jeunes, des adultes et des seniors accompagnés par les services de l'Association la Bretèche, ou résidant sur notre périmètre d'activités.

Le Pôle regroupe l'ensemble des professionnels de l'activité physique, à l'exception des éducateur/éducatrice du DIME, afin de mettre en place des projets sportifs ou de loisirs auprès du plus grand nombre.

Le Pôle Activités Sportives et Sociales a su poursuivre les projets existants dans les différents établissements, mais également créer une nouvelle dynamique sur les thèmes du Sport Santé, des activités sportives jeunes et seniors (+ 55 ans) et participe au développement d'une nouvelle offre d'animation sportive et de loisir. Le Pôle gère également une association sportive adaptée, l'Association Sportive de la Bretèche, qui participe à l'épanouissement personnel d'un grand nombre d'adhérents.

Depuis cinq ans, un travail de réflexion et de développement est mené autour de projets destinés aux trois secteurs d'accompagnement de l'Association La Bretèche : le Dispositif d'Inclusion Médico-Educatif (IME la Bretèche et IME l'Espoir), le Dispositif Travail (ESAT de la Simonière et ESAT les Ateliers de l'Espoir), et le Dispositif Habitat et Vie Sociale (Résidences de la Combe et du Parc des Bois, SATL, SAVS la Combe, SAVA Itinéraire Bis et Foyer de Vie Gantelles/Fougères). Dans un souci permanent de respect des capacités de chacun, de promotion des activités sportives et sociales, de lutte contre la sédentarité et contre le vieillissement, une multitude d'activités adaptées est proposée et centrées sur l'épanouissement personnel, les apprentissages et le bien-être physique et psychique de l'ensemble de des adhérents.

Les actions menées s'inscrivent dans la continuité des projets d'établissements et de services, ainsi que dans le respect des engagements pris par l'Association la Bretèche, tout en favorisant l'innovation et la création de projets liées aux préoccupations et aux envies de des adhérents.

Les démarches engagées s'appuient sur un réseau partenarial dynamique visant à favoriser l'inclusion sociale, le développement de l'autonomie et les apprentissages de l'ensemble des personnes accompagnées.

Les interventions sont déployées sur un territoire étendu et couvrent une grande diversité d'activités, offrant à chacun la possibilité de participer en fonction de ses centres d'intérêt, de ses aspirations et de son lieu de vie.

Grâce à la mutualisation des compétences dans les domaines du sport, des loisirs et de l'animation, soutenue par un véritable travail de concertation et une diversité de projets, l'accès aux activités sportives, de loisirs et d'animation est aujourd'hui facilité pour le plus grand nombre.

- **Une équipe compétente** : 1 Directeur, 1 Chef de service, 2 professeurs en Activités Physiques Adaptées, 1 éducatrice sportive adaptée, 1 éducatrice sportive
- **Un partenariat riche** : projets sportifs avec 10 établissements et services de l'Association la Bretèche. Un réseau important dans le domaine de l'activité sportive (CDSA, Ligue, Clubs et Associations Sportives ...)
- **Un périmètre d'action important** : périmètre d'intervention important (Rennes, Tinténiac, Combourg, Hédé, St Symphorien, département, région ...)
- **Un public élargi** : des projets sportifs pour personnes de 10 à 67 ans
- **Un suivi important** : entre 300 et 350 personnes accompagnées chaque semaine
- **Un large choix d'activités** : Multisport (SAJA, Jeunes, Adultes, SAESAT), Sport adapté au travail, Association Sportive (Compétition, Loisir, Sport Santé, Sport Adapté Jeunes), séjours, sorties, découverte et initiation

Notre histoire

L'histoire du PASS est récente, mais les activités sportives, de loisirs et l'animation sont autant de thèmes qui ont forgé l'ADN de l'Association la Bretèche. En effet, les différents services et établissements se sont toujours appuyés sur ces types d'accompagnements pour favoriser les prises en charge.

Depuis la création de l'Association la Bretèche, en 1969, jusqu'à l'émergence du Pôle Activités Sportives et Sociales, l'accompagnement par le sport et l'animation a été un fil constant au sein de l'Association. Une ligne directrice favorisant les apprentissages, l'accès à l'autonomie, à la citoyenneté, permettant l'inclusion sociale et participant au bien-être physique et psychique des personnes accompagnées.

C'est à travers cette histoire, cette culture du sport et de l'animation sociale, qu'aujourd'hui les salariés font vivre le projet de Pôle Activités Sportives et Sociales, en mettant la personne au centre de son projet social et sportif.

Le Pôle Activités Sportives et Sociales s'est construit avec l'appui et le soutien de l'ensemble des services de l'Association la Bretèche, à travers un projet commun d'optimisation des offres sportives, de loisir et d'animation.

Notre fonctionnement

Nos missions

Nos missions principales s'articulent autour de plusieurs thèmes :

- La lutte contre la sédentarité
- L'accès au sport santé
- La création du lien social
- La lutte contre les effets du vieillissement et l'isolement social
- L'apprentissage socio-éducatif
- L'accès à l'autonomie par la pratique sportive
- La santé au travail
- La performance sportive
- L'inclusion par le sport

Un travail quotidien est mené avec les différentes équipes des services de l'Association la Bretèche, pour pouvoir proposer un accompagnement autour des problématiques et des besoins des personnes accueillies, et pour offrir une réelle continuité dans les projets que nous menons.

Chaque personne adhérente au Pôle Activités Sportives et Sociales est singulière et accompagnée selon ses besoins. Des activités favorisant l'épanouissement personnel ainsi que le bien-être physique et psychique sont mises en place.

Les objectifs poursuivis

Des objectifs d'activités et de cycles permettant de travailler autour de plusieurs volets d'accompagnement sont présentés :

- Volet sportif (capacités motrices sollicitées)

Coordination, latéralisation, dissociation, force, endurance, vitesse, précision, psychomotricité, motricité fine, améliorer de la condition physique, réactivité, réflexe ...

- Volet socio-éducatif (capacités sociales et éducatives sollicitées)

Autonomie, prise d'initiative, expression, citoyenneté, lutter contre la sédentarité, estime de soi, apprentissage des règles, respect de l'autre ...

- Volet cognitif (capacités cognitives sollicitées)

Organiser des tâches motrices, compréhension, traitement de l'information, prise d'information, attention, mémorisation, faire des choix, se repérer dans le temps et dans l'espace ...

- Volet affectif (capacités affectives sollicitées)

Motivation, relation à autrui, coopération, opposition, confiance en soi, estime de soi, dépassement de soi, prise de risque, contrôle émotionnel, gestion du stress, gestion de l'anxiété, concentration, frustration ...

Le financement de nos actions

Les intervenants du Pôle Activités Sportive et Sociales sont mis à disposition par l'Association la Bretèche, pour répondre aux demandes des établissements. Nos actions et nos projets sont proposés selon plusieurs modes de financement.

Les activités relevant d'un accompagnement d'établissement, sont exclusivement financées par l'établissement. Les établissements sollicitant le Pôle Activités Sportives et Sociales disposent de

leurs propres budgets de fonctionnement dédiés aux activités sportives proposées au sein de leurs services.

Certaines propositions d'intervention du Pôle seront également financées par les établissements, au prorata des participations de leurs bénéficiaires. Par exemple, le Service d'Accueil de Jour financera les activités proposées aux bénéficiaires de l'Accueil de Jour.

Les activités qui sont proposées par le Pôle, et qui concernent des personnes qui sont sur un temps hors établissement, seront directement financées par l'adhérent.

Enfin, les personnes qui souhaitent adhérer aux activités de l'Association Sportive de la Bretèche, cotiseront elles-mêmes à l'Association Sportive.

Nos secteurs d'intervention

Sport adapté au travail

Population

Les travailleurs accompagnés par l'ESAT l'Espoir et l'ESAT de la Simonière

Créneaux hebdomadaires

ESAT de la Simonière : 7 créneaux

ESAT l'Espoir : 7 créneaux

Objectifs

Favoriser la pratique physique pour lutter contre la sédentarité

Proposer des activités pour développer la condition physique

Participer à des séances de Gestes et Postures pour adopter des postures adaptées aux situations de travail

Participer à des séances d'activités physiques pour prendre soin de son capital santé

Multisport**Population**

Les adultes accompagnés par l'Accueil de Jour

Les travailleurs accompagnés par la SAESAT Espoir

Les jeunes (internes, externes et SAJA) accompagnés par l'IME l'Espoir et l'IME St Symphorien

Les résidents des Foyers de Vie Gantelles/Fougères

Créneaux hebdomadaires

Multisport adultes : 2 créneaux

Multisport SAJA : 1 créneau

Multisport jeunes : 1 créneau

Multisport SAESAT Espoir : 1 créneau

Multisport Gantelles/Fougères : 2 créneaux

Objectifs

Proposer des activités multisport pour lutter contre la sédentarité

Développer les habiletés motrices par la pratique régulière d'activités physiques et sportives

Proposer des temps d'activités pour favoriser le lien social

Favoriser la mobilisation articulaire, musculaire et le bien-être

Association Sportive de la Bretèche**Population**

Les jeunes et les adultes accompagnés par les services de l'Association la Bretèche

Créneaux hebdomadaires

Pôle Compétition : 5 créneaux

Pôle Loisir : 3 créneaux

Pôle Sport Adapté Jeunes : 2 créneaux

Pôle Sport Santé : 2 créneaux Adultes et 2 créneaux Séniors (+ 55 ans)

Objectifs

Proposer des activités multisport pour lutter contre la sédentarité et les effets du vieillissement

Proposer de activités sportives pour maintenir une condition physique et développer des habiletés motrices

Proposer des temps d'activités pour favoriser le lien social

Permettre l'engagement sportif en participant à des compétitions officielles de la FFSA

Complément

Population

Les usagers demandant des projets d'accompagnement (vacances, sorties, projet de service ...)

Créneaux hebdomadaires

A la demande et selon les projets

Objectifs

Proposer des activités individuelles ou collectives répondant à des besoins spécifiques d'accompagnement

Proposer des temps d'activités et d'initiation sur les vacances

Les professionnels et leurs activités

Notre équipe de professionnels, en dehors des intervenants sur les IME, intervient sur l'ensemble des secteurs d'activités. La transversalité des accompagnements et l'adaptabilité étant au cœur du projet, les jeunes, les adultes, les personnes vieillissantes ou sédentaires peuvent être accompagnés au sein de l'ensemble des établissements de l'Association La Bretèche.

Nos professeurs EPS et nos éducateurs sportifs sont tous spécialisés en Activité Physique Adaptée, et à ce titre, sont en mesure d'adapter leurs séances en fonction des problématiques et des spécificités de nos adhérents.

Les projets menés par le Pôle Activités Sportives et Sociales sont co-construits avec l'ensemble des équipes éducatives, et des chefs d'établissements de l'Association la Bretèche. À ce titre, les intervenants entretiennent des liens étroits avec une grande diversité de professionnels, permettant une réactivité accrue et une adaptation rapide aux situations d'accompagnement

- Nos actions en 2025 -

Cartographie de la population

Adhérents par services

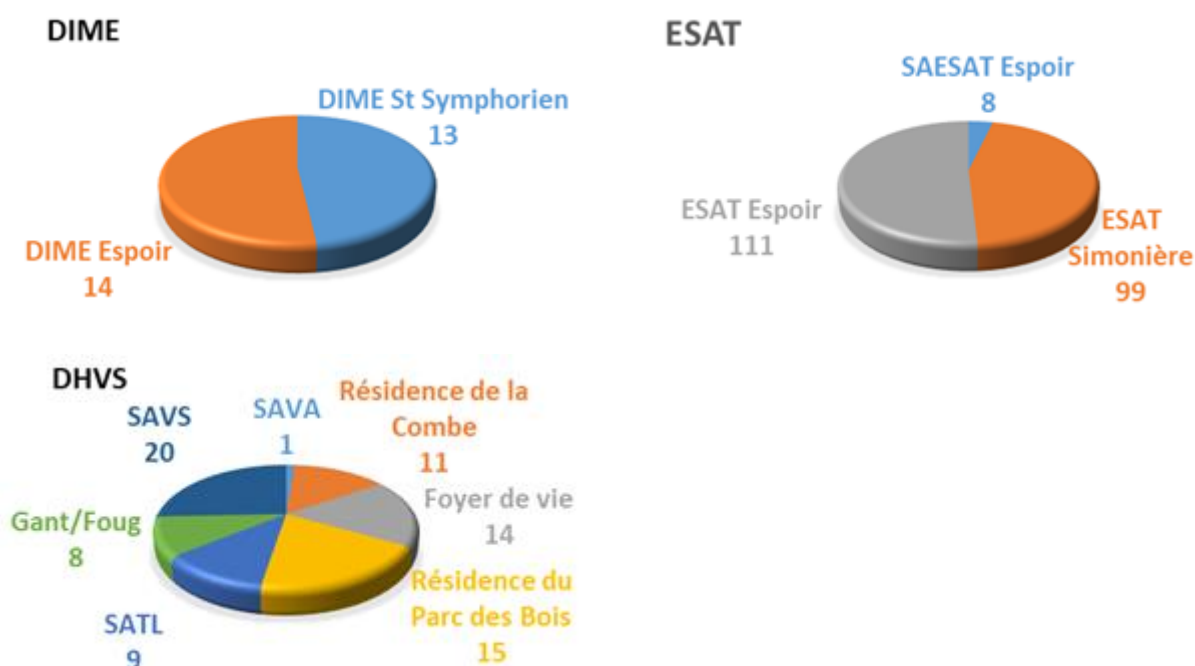
Il est difficile d'établir une cartographie précise de nos effectifs.

En effet, la transversalité des actions peut conduire à rencontrer certaines personnes plusieurs fois par semaine, dans des contextes et sur des créneaux différents.

En ce qui concerne les jeunes en IME, seuls les jeunes accompagnés par le Pôle Activités Sportives et Sociales sont répertoriés, c'est-à-dire ceux suivis hors temps scolaire ainsi que ceux accompagnés dans le cadre du Projet ARS par l'éducatrice sportive. Les jeunes concernés par les créneaux sport en DIME, ne sont pas pris en considération dans ce rapport d'activité puisque les éducateur/éducatrice des DIME ne font pas partie du PASS.

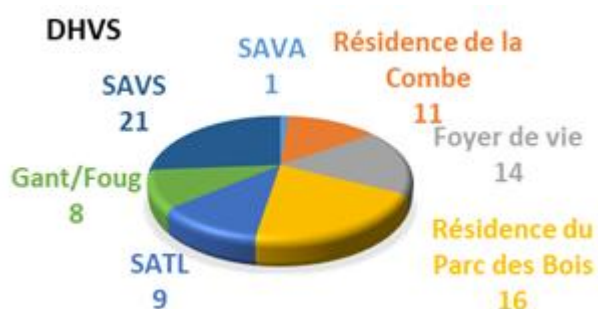
Par ailleurs, la répartition des adhérents par service est présentée sur deux semestres, le rapport d'activités 2025 s'inscrivant entre deux périodes de saison sportive ou de rentrée scolaire. Cette situation a un impact sur la répartition des adhérents entre le premier et le second semestre 2025.

Semestre 1 (Janvier-Juillet)



Semestre 2 (Août-Décembre)





Un modèle d'accompagnement en adéquation avec le projet associatif

Notre modèle d'intervention sur le Pôle Activités Sportives et Sociales permet de mettre en place des projets répondant pleinement aux 5 axes de travail définis par le Projet Associatif de la Bretèche (Projet Associatif de 2017).

En effet, nos interventions et nos accompagnements s'inscrivent dans les missions et les objectifs que l'Association la Bretèche défend auprès des usagers.

Il est possible de mettre en corrélation les axes de travail poursuivis par l'Association La Bretèche avec ceux priorités par le Pôle Activités Sportives et Sociales. Voici les axes de travail définis par l'Association la Bretèche et les actions du Pôle en lien avec ces thèmes.

Faire Association

Décloisonner les établissements et services pour favoriser les passerelles et solutions mutualisées.

La transversalité des actions permet une réactivité importante. Afin de limiter au maximum les ruptures dans l'accompagnement des personnes, une organisation transversale à l'échelle associative est privilégiée.

Des intervenants du Pôle peuvent être amenés à remplacer un collègue absent pour maintenir le suivi.

Des créneaux destinés aux adultes sont proposés aux jeunes adultes issus des IME, favorisant ainsi la création de passerelles entre les différents services de l'Association La Bretèche.

La présentation du fonctionnement du Pôle Activités Sportives et Sociales auprès de l'ensemble des services de l'Association La Bretèche contribue à accueillir un grand nombre d'adhérents et à développer la mixité des publics au sein des différents créneaux d'accompagnement.

Enfin, des projets en cohérence avec les nouvelles organisations associatives sont développés. Depuis trois ans, plusieurs actions sont proposées à destination des jeunes de la PMO, du SAJA, ainsi que des familles de jeunes accompagnés en IME.

Optimiser les moyens budgétaires alloués avec des organisations plus transverses et efficaces.

La mutualisation des moyens humains, financiers et logistiques est au centre du projet du Pôle Activités Sportives et Sociales. Cela permet, par exemple, de réduire les coûts de fonctionnement, en achetant du matériel qui servira à l'ensemble des intervenants du Pôle, ou à certains professionnels éducatifs des établissements.

Evaluer la satisfaction des prestations médico-sociales apportées par l'Association.

Les accompagnements et les actions menés font l'objet d'une évaluation régulière à travers la rédaction et la diffusion de bilans d'activités et de cycles auprès des différentes équipes éducatives.

Par ailleurs, des enquêtes ont été réalisées en 2022 et en 2025 sur le thème des gestes et postures auprès des travailleurs d'ESAT et des moniteurs d'atelier de l'Espoir et de la Simonière. En 2022, le taux de retour des questionnaires s'élevait à 84 % auprès des moniteurs d'atelier et à 70 % auprès des travailleurs d'ESAT.

Au regard de ces éléments relatifs au fonctionnement du Pôle, celui-ci s'inscrit pleinement dans la dynamique associative portée par l'Association La Bretèche, notamment grâce à la diversité des collaborations développées avec l'ensemble de ses services.

Cette organisation favorise la mutualisation des compétences et des ressources, permettant de construire collectivement des actions qui étaient auparavant menées de manière isolée au sein des services. La souplesse du Pôle offre ainsi de nombreuses opportunités de coopération au service de projets innovants destinés aux personnes accompagnées.

Mieux communiquer en interne et en externe

Améliorer le système de communication et d'information.

Des outils de communication ont été créés afin de favoriser la diffusion de l'information, tant en interne qu'en externe. Le Pôle dispose aujourd'hui d'un livret d'accueil, de deux plaquettes de présentation (Pôle Activités Sportives et Sociales et Association Sportive de La Bretèche), ainsi que de dossiers d'inscription spécifiques à chacune des propositions d'intervention.

Ces documents sont diffusés aussi largement que possible auprès des établissements et services de l'Association La Bretèche, mais également auprès des partenaires et du réseau extérieur : Ligue de Bretagne du Sport Adapté, Comité Départemental du Sport Adapté, Centre Hospitalier Guillaume Régnier, familles, communautés de communes, mairies, services et établissements de l'Association La Bretèche, entre autres.

La création du site internet de l'Association La Bretèche a également constitué une opportunité de renforcer la diffusion des prestations proposées et la communication autour des actions menées. Des articles relatifs aux différents événements sportifs auxquels participe le Pôle y sont notamment rédigés, tandis que la programmation annuelle des activités y est régulièrement mise à disposition.

Créer du lien entre tous les acteurs vivant autour des personnes accompagnées.

Au sein du Pôle Activités Sportives et Sociales, la personne accompagnée est placée au cœur d'une réflexion pluridisciplinaire et interservices. De nombreuses réunions de coordination associant le Pôle et les différents acteurs concernés permettent d'adapter au mieux les propositions d'accompagnement et les actions mises en œuvre. Des temps de coordination, de bilan et de remédiation sont ainsi organisés avec de nombreux services de l'Association La Bretèche.

Par ailleurs, des interventions sont régulièrement réalisées au sein des services et établissements afin de présenter les prestations proposées par le Pôle.

Les familles sont également associées à cette dynamique et informées régulièrement des différents projets développés. Les rencontres organisées à l'occasion des compétitions sportives constituent des temps d'échange privilégiés, complétés par des contacts réguliers par téléphone ou par courrier électronique.

Enfin, des réunions sont menées avec les différents partenaires afin d'ajuster certaines actions, d'en développer de nouvelles ou de faire évoluer les modalités d'accompagnement en fonction des besoins identifiés.

Ainsi, la coordination ainsi que les relations internes et externes constituent des leviers mobilisés quotidiennement au sein du Pôle Activités Sportives et Sociales. Cela permet la réactivité, l'ajustement et l'entretien de liens forts pour un accompagnement optimal des personnes. Cela permet, surtout, la mise en place de projets cohérents avec les attentes des services et établissements de l'Association la Bretèche, tout en participant à la diffusion de nos valeurs et de notre engagement.

Développer la fluidité et la continuité des parcours des personnes en situation de handicap.

Favoriser les passages entre les différentes structures de l'Association et vers des structures extérieures si elles sont plus adaptées.

Depuis la création de l'Association Sportive de La Bretèche en 2003 et l'ouverture des créneaux aux jeunes, les actions menées contribuent à favoriser la fluidité des parcours entre les services dédiés aux jeunes et ceux destinés aux adultes. Cette dynamique s'est renforcée avec la création du Pôle Activités Sportives et Sociales, les expériences de mixité entre les différents publics (jeunes et adultes) s'étant progressivement multipliées.

Par ailleurs, des créneaux d'activités Sport-Santé ont été développés à destination des seniors (personnes âgées de 55 ans et plus), afin d'accompagner la transition vers la retraite, de favoriser le lien social et de contribuer à la structuration du temps libre.

Enfin, des passerelles vers le milieu ordinaire sont créées à travers le développement de projets innovants et inclusifs, ainsi que par la mise en place de conventions de partenariat avec différents acteurs du territoire.

Imaginer de nouvelles activités, services, interventions pour adapter les accompagnements aux nouveaux besoins.

Depuis 2020, de nouveaux créneaux d'activités ont été développés au sein du Pôle afin de répondre au plus près de l'évolution des besoins des personnes accompagnées et des services de l'Association La Bretèche.

Dans cette perspective, des accompagnements à visée de rééducation ont été mis en place pour certaines personnes nécessitant un suivi individualisé à la suite d'une blessure, d'un traumatisme ou d'un accident. Des accompagnements personnalisés ont également été développés pour répondre à l'émergence de nouveaux profils et de nouvelles problématiques. Par ailleurs, des collaborations avec d'autres services permettent l'organisation de temps d'accompagnement en mixité, réunissant des personnes issues de différents dispositifs.

Afin de répondre à des besoins spécifiques, les professionnels de certaines équipes éducatives sont également associés aux actions menées, favorisant ainsi l'accès à la pratique sportive des personnes nécessitant une attention ou un accompagnement particulier.

Améliorer l'écoute et l'aide aux proches.

Depuis de nombreuses années, l'accès à la pratique sportive et aux activités d'animation est facilité grâce à l'organisation de transports entre les différents sites d'intervention. Cette organisation contribue à alléger les contraintes logistiques des familles, des proches et des équipes éducatives.

Par ailleurs, les sollicitations des familles et des proches font l'objet d'une attention particulière afin d'identifier et de construire des réponses adaptées aux besoins des personnes accompagnées.

Dans cette même logique, un créneau Multisport Jeunes a été développé le mercredi après-midi afin de proposer aux jeunes externes une activité sportive adaptée à leurs besoins. Cette offre contribue également à soutenir les familles en leur offrant des temps de répit.

Ces différents exemples illustrent l'importance du réseau de coopération développé par le Pôle Activités Sportives et Sociales avec les services, les établissements, les familles et les proches. Ce maillage favorise la création de passerelles entre les différents dispositifs d'accompagnement et contribue à l'établissement de relations de confiance, garantes d'un accompagnement cohérent, serein et réfléchi.

Collaborer avec les acteurs de l'intervention sociale, sanitaire, médico-sociale et institutionnelle.

Développer les capacités d'influence de l'Association au niveau départemental et régional.

Les liens avec la Ligue de Bretagne de Sport Adapté et le Comité Départemental de Sport Adapté sont importants (deux de nos intervenants siègent au Comité Directeur du CDSA 35), ce qui participe au rayonnement de l'Association la Bretèche au niveau régional, départemental et même national (participation à des compétitions nationales de Sport Adapté).

Des projets départementaux et régionaux sont organisés et développés au sein du Pôle Activités Sportives et Sociales, dont la capacité d'organisation et de fédération est désormais pleinement reconnue.

Le Pôle accueille également des stagiaires ainsi que des personnes en contrat de professionnalisation. Des collaborations sont par ailleurs mises en place avec la Ligue de Bretagne du Sport Adapté dans le cadre de certaines missions de formation.

Renforcer les coopérations, pour mieux répondre aux besoins des personnes et faciliter des parcours de vie inclusifs.

Le Pôle Activités Sportives et Sociales dispose aujourd'hui un réseau partenarial riche (conventions de partenariat, projets inclusifs de mixité sociale, inscriptions sur des compétitions dite « ordinaires », bénévolat sur certaines actions, utilisation de nombreuses infrastructures sportives communales ...

Répondre à des appels à projet.

Via l'Association Sportive de La Bretèche, des demandes de subventions sont effectuées pour la mise en place de nouveaux projets ou la pérennisation des actions existantes. L'Agence Nationale du Sport est notamment sollicitée dans le cadre du Projet Sportif Territorial de la FFSA. Ces financements permettent de développer la pratique du Sport Adapté, de promouvoir la citoyenneté des sportifs et de créer de nouveaux créneaux d'activités en fonction des besoins identifiés.

Le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine est également sollicité dans le cadre des dispositifs d'aide aux clubs sportifs amateurs de haut niveau. À ce titre, l'équipe féminine de basket-ball évoluant au plus haut niveau national en Sport Adapté bénéficie d'un soutien contribuant à renforcer son accompagnement.

Par ailleurs, des réponses sont apportées à des appels à projets de l'ARS afin de favoriser une meilleure prise en charge des personnes accompagnées autour de la thématique de l'activité physique.

Enfin, des projets sont développés en cohérence avec la Stratégie Nationale Sport et Handicap du Ministère, notamment concernant le déploiement de l'activité physique au sein des établissements et services médico-sociaux.

Le Pôle Activités Sportives et Sociales, par son rayonnement régional, départemental, et même national, permet une visibilité et une reconnaissance du travail accompli au quotidien auprès de nos usagers.

Penser à demain pour mieux agir aujourd'hui.

Concevoir des dispositifs et les expérimenter, vis-à-vis des personnes handicapées vieillissantes, dans le champ des troubles du spectre autistique, dans le domaine de la santé mentale.

Depuis la création du Pôle Activités Sportives et Sociales en 2020, l'accompagnement du vieillissement a été un axe de travail important. Des créneaux Sport Santé sont organisés pour les personnes de 55 ans et plus qui fédèrent aujourd'hui une quinzaine de personnes. Cela favorise la création de lien social et l'inclusion dans un environnement social de proximité (partenariat avec des associations, bénévoles, projets divers ...).

Imaginer une organisation pour permettre aux établissements et services d'user d'une certaine plasticité, adaptabilité et optimisation des moyens alloués dans une dimension maîtrisée.

Plasticité, réactivité, adaptabilité et remplacement en interne sont autant de nouvelles organisations de travail transversales qui sont au cœur du projet du Pôle Activités Sportives et Sociales.

Les plannings et les horaires de travail sont régulièrement ajustés afin de favoriser un maximum d'accompagnements et de limiter les ruptures dans les suivis (remplacement interne de collègues en arrêt de travail, relais d'accompagnement sur les temps de vacances de certains professionnels, etc.).

Le travail s'organise ainsi en coopération avec l'ensemble des professionnels, au service de tous les publics, sans distinction de service d'appartenance.

Être en veille sociale pour toujours s'adapter et innover.

Les appels à projets sont consultés régulièrement et les axes de travail sont organisés en fonction des politiques sportives, afin de répondre aux cahiers des charges des demandes de subventions (Agence Nationale du Sport, Conseil Départemental, etc.).

Une veille constante des politiques sportives et médico-sociales est assurée afin de proposer des activités en adéquation avec les nouvelles directives et les programmes émergents.

Le Pôle Activités Sportives et Sociales s'inscrit dans une démarche d'anticipation des évolutions du secteur médico-social, à travers l'analyse des nouveaux types d'accompagnement (vieillesse, troubles psychiques, etc.). Sa capacité d'adaptation et de flexibilité favorise la création, l'innovation et l'anticipation des besoins futurs.

Notre rapport d'activités -

Une précision importante avant d'établir notre rapport d'activité, une intervenante du Pôle est en formation, avec des périodes de regroupement scolaire, ce qui peut expliquer certaines données.

Rapport d'activité par secteur d'intervention

Sport adapté au travail

Des séances de Gestes et Postures sont mises en place au sein des ESAT de la Simonière et de l'Espoir, à hauteur de 7 séances hebdomadaires pour les travailleurs de Saint-Symphorien et 7 séances hebdomadaires pour les travailleurs de Rennes.

Ces séances s'articulent autour de plusieurs objectifs, en lien avec les problématiques des travailleurs ESAT et de leurs postes de travail.

Ainsi, des ateliers de renforcement musculaire, d'étirement, de relaxation, de cohérence cardiaque sont proposés. Mais également des ateliers d'apprentissage de port de charge, de placement et de manipulation pour permettre aux travailleurs de reproduire les bonnes postures de travail sur leurs ateliers.

Il s'agit également d'insister sur la préservation d'un bon capital physique et psychique afin de pouvoir effectuer au mieux les tâches professionnelles, et de se sentir mieux sur le temps de travail.

Des livrets d'échauffement et d'étirement personnalisés sont transmis aux travailleurs qui en font la demande. Cela démontre l'importance que nos séances peuvent avoir auprès des travailleurs soucieux de préserver leur capital santé.

<i>Semestre 1</i>	<i>Effectif total</i>	<i>Nombre de séances</i>	<i>Participation totale</i>
ESAT de la Simonière	99	128	1122
ESAT de l'Espoir	111	115	1504
Total	210	243	2626

<i>Semestre 2</i>	<i>Effectif total</i>	<i>Nombre de séances</i>	<i>Participation totale</i>
ESAT de la Simonière	96	74	666
ESAT de l'Espoir	107	70	879
Total	203	144	1545

Les créneaux multisport

Multisport jeunes

Le créneau Multisport Jeunes se déroule le mercredi après-midi auprès des jeunes accompagnés par le DIME de St Symphorien et de l'Espoir, avec un groupe de la PMO. Les groupes d'activités se composent de jeunes issus de l'internat de St Symphorien, de jeunes externes accompagnés par leurs familles, ou de jeunes de la PMO. Les activités sont organisées selon une planification par cycles, sur laquelle les jeunes choisissent de s'inscrire librement.

Multisport adultes

Les créneaux Multisport Adultes se déroulent les mardis après-midi et mercredis matin. L'inscription sur ces créneaux d'activités est libre et concerne les adultes suivis par les services de l'Association la Bretèche (SATL, FV, SAVS).

Les activités sont organisées selon une planification par cycles, sur laquelle les adultes choisissent de s'inscrire librement.

Multisport SAJA

Les créneaux Multisport SAJA se déroulent le mardi matin. L'inscription sur ces créneaux d'activités est libre et concerne les jeunes suivis par le SAJA.

Les activités sont organisées selon une planification par cycles, sur laquelle les jeunes choisissent de s'inscrire librement.

Multisport SAESAT Espoir

Le créneau Multisport SAESAT Espoir, du jeudi après-midi, est exclusivement réservé aux adultes accompagnés par la SAESAT de l'Espoir. Les adultes sont consultés en début de saison pour recenser leurs envies et leurs demandes d'activités. Une planification leur est ensuite proposée, sur laquelle ils peuvent s'inscrire.

Multisport Gantelles/Fougères

Deux créneaux d'accompagnement sont proposés aux résidents des foyers de vie des Gantelles et de Fougères. Les activités portent sur la mobilisation articulaire et musculaire, des pratiques sportives adaptées telles que la sarbacane, ainsi que des temps de relaxation.

Les activités proposées, sur les différents cycles de multisport, sont riches et variées :

Activités collectives	Activités individuelles	Activités pleine nature
Pétanque	<i>Badminton</i>	<i>Géocaching</i>
Basket-ball	<i>Tennis de table</i>	<i>Tir à l'arc</i>
Dodgeball	<i>Activités motrices</i>	<i>Ultimate frisbee</i>
Tchoukball	<i>Cirque</i>	
	<i>Relaxation</i>	

<i>Semestre 1</i>	<i>Effectif total</i>	<i>Nombre de séances</i>	<i>Participation totale</i>
Multisport jeunes	12	20	142
Multisport adultes	15	41	206
Multisport SAESAT Espoir	9	12	71
Multisport SAJA	11	17	88

Multisport Gantelles/Foug.	8	3	10
Total	55	93	517

<i>Semestre 2</i>	<i>Effectif total</i>	<i>Nombre de séances</i>	<i>Participation totale</i>
Multisport jeunes	10	10	65
Multisport adultes	16	24	156
Multisport SAESAT Espoir	6	11	56
Multisport SAJA	11	13	120
Multisport Gantelles/Foug.	8	16	39
Total	51	74	436

L'Association Sportive de la Bretèche

Sur la saison sportive 2023/2024, l'Association sportive comptait 86 licenciés, sur la saison 2024/2025, elle en totalise 87, et sur 2025/2026, il y a 95 licenciés. Les effectifs sont donc en constante augmentation depuis la création de l'association sportive. Avec ses 23 ans d'existence, l'Association Sportive de la Bretèche reste une entité forte au sein de l'Association la Bretèche. Une longévité qui marque notre capacité à mobiliser autour des pratiques sportives, mais qui démontre également notre capacité à, sans cesse, s'adapter aux besoins et demandes des personnes accompagnées.

L'Association Sportive de la Bretèche se compose d'un Pôle Compétition, d'un Pôle Loisir, d'un Pôle Sport Santé Adultes et Séniors (+ 55 ans), ainsi que d'un nouveau Pôle Sport Adapté Jeunes.

Les adhérents ont la possibilité de choisir plusieurs activités parmi les propositions disponibles.

Les nouveaux Pôles Sport-Santé et Sport Adapté Jeunes permettent de proposer des activités sportives à des personnes éloignées de la pratique physique, tout en contribuant au répit familial. Ils visent également à offrir une réponse adaptée aux jeunes du DIME ne disposant pas d'activités sportives correspondant à leurs besoins spécifiques.

À travers quatre créneaux hebdomadaires en Sport-Santé, la lutte contre les effets de la sédentarité est renforcée, en mobilisant des personnes pratiquant peu ou pas d'activité physique.

Deux créneaux hebdomadaires en Sport Adapté Jeunes permettent quant à eux de proposer une pratique sportive adaptée aux besoins spécifiques des jeunes accompagnés.

A noter que le rapport d'activités 2025 chevauche 2 saisons sportives (2024/2025 et 2025/2026), et donc que le nombre de licenciés aura forcément évolué sur le 2^{ème} semestre 2025.

Une précision importante, l'Association Sportive de la Bretèche offre la possibilité à ses adhérents de choisir plusieurs activités sportives, ce qui ne reflètera pas le nombre de licenciés total lors de la prise en compte des effectifs. Nos effectifs cumulés par section sera forcément bien au-dessus du nombre réel de licenciés.

Les activités proposées, sur les différents Pôles ASB, sont riches et variées :

Pôle Compétition	Pôle Loisir	Pôle Sport Santé	Pôle Sport Adapté Jeunes
Tennis de table	<i>Tir à l'arc</i>	<i>Natation</i>	<i>Activité Nature</i>
Basket-ball	<i>Relaxation</i>	<i>Gym douce</i>	<i>Sport collectif</i>
Futsal	<i>Natation</i>	<i>Pétanque</i>	<i>Sport individuel</i>
Badminton		<i>Randonnée</i>	<i>Initiation</i>
Course à pied		<i>Sarbacane</i>	
Pétanque		<i>Marche</i>	
		<i>Réveil musculaire</i>	
		<i>Stretching</i>	
		<i>Endurance</i>	
		<i>Cardio</i>	

Pôle Compétition

Semestre 1	Effectif total	Nombre de séances	Participation totale
Tennis de table	7	10	38
Football	11	13	86
Basket-ball	30	20	338
Badminton	15	16	162
Course à pied	10	6	35
Pétanque	14	6	67
Total	87	71	726

Semestre 2	Effectif total	Nombre de séances	Participation totale
Tennis de table	7	14	61
Basket-ball	34	13	224
Badminton	14	10	92
Course à pied	15	10	118
Football	11	12	63
Total	81	59	558

Evènements Compétition

	Effectif total
<i>5 Stages Pôle France Para Basket-ball Adapté Féminin (Nantes)</i>	1
<i>Championnat Inter-départ. Para Tennis de table Adapté (Ploufragan)</i>	7
<i>Championnat Départemental Para Badminton Adapté (St Malo)</i>	9
<i>Championnat Départemental Para Basket-ball Adapté 1 (Dol)</i>	25
<i>Championnat Départemental Para Basket-ball Adapté 2 (L'Hermitage)</i>	23
<i>Finale Régionales Para Basket-Ball Adapté (Langueux)</i>	7
<i>Challenge Para Basket-ball Adapté Daniel Renard (St Malo)</i>	22
<i>Championnat de France Para Basket-ball Adapté (Mont de Marsan)</i>	16
<i>Course Nature des 4 Routes (Iffendic)</i>	9
<i>Championnat Régional Para Badminton Adapté (St Symphorien)</i>	13
<i>Tout Rennes Court (Rennes)</i>	15

Championnat Départemental Tennis de table Adapté (Vern sur Seiche)
 Tournoi Inter-régional Futsal Adapté (Hédé)
 Stage Para Badminton Adapté (St Symphorien)
 Tournoi Inter-départ. Para Pétanque Adapté (St Symphorien)
 2 Rencontres Para tennis de Table Adapté avec l'ASAB
 3 Soccers

6
10
8
26
10
22
229



Départemental Tennis de table	1 joueuse (Sen. BC)	1 joueur. (Vét. BC) 1 joueuse (Sen. BC)	1 joueur (Vét. BC) 1 joueur (Sen. CD)
Départemental Badminton	1 joueur (Vét. BC) 1 joueur (Sen. BC)	1 joueur (Vét. BC)	1 joueur (Vét. CD)
Départemental Basket-ball	Féminine BCD Niv. 1	Masculin BCD Niv. 2	
Inter-Dep. Tennis de table	1 joueuse (Sen. BC)	1 joueuse (Sen. BC)	
Tournoi Inter-Dep Pétanque	Doublette BC/BC Doublette CD/CD		
Régional Basket-ball	Féminine BCD Niv. 1		
Régional Badminton	1 joueur (Vét. BC)	1 joueur (Vét. BC) 1 joueur (Vét. CD)	1 joueur (Sen. CD) 1 joueur (Vét. BC)

Pôle Loisir

Semestre 1	Effectif total	Nombre de séances	Participation totale
Tir à l'arc	10	9	56
Relaxation	7	9	32
Natation	11	7	41
Total	28	26	129

Semestre 2	Effectif total	Nombre de séances	Participation totale
Tir à l'arc	11	13	73
Natation	8	7	34
Total	19	20	107

Pôle Sport Santé Séniors (+ 55 ans)

Semestre 1	Effectif total	Nombre de séances	Participation totale
Gym douce	10	10	74
Randonnée	9	7	43
Natation	7	9	36
Pétanque	13	11	90
Total	39	37	243

<i>Semestre 2</i>	<i>Effectif total</i>	<i>Nombre de séances</i>	<i>Participation totale</i>
Sarbacane	7	13	74
Pétanque	12	13	88
Total	19	26	162

<i>Evènements Sport Santé Séniors</i>	<i>Effectif total</i>
<i>Marche Santé (St Malo)</i>	5
<i>Rencontre Palet/Pétanque EPHAD (Hédé)</i>	6
<i>Marche Santé Séniors (St Symphorien)</i>	7
<i>Marche Santé Séniors (Hédé)</i>	7
<i>4 rencontres Sarbacane (Thorigné Fouillard)</i>	26
Total	51

Pôle Sport Santé Adultes

<i>Semestre 1</i>	<i>Effectif total</i>	<i>Nombre de séances</i>	<i>Participation totale</i>
Sport Santé	4	12	48
Sport Santé	4	10	39
Total	8	22	87

<i>Semestre 2</i>	<i>Effectif total</i>	<i>Nombre de séances</i>	<i>Participation totale</i>
Sport Santé	4	6	16
Sport Santé	4	7	17
Total	9	13	33

<i>Evènements Sport Santé Adultes</i>	<i>Effectif total</i>
<i>Tests physiques</i>	9
<i>Marche Santé (St Malo)</i>	5
Total	14

Pôle Sport Adapté Jeunes

<i>Semestre 2</i>	<i>Effectif total</i>	<i>Nombre de séances</i>	<i>Participation totale</i>
Sport Adapté Jeunes	5	7	23
Total	5	7	23

Semaines d'activités exceptionnelles

Des temps d'activités sont proposés durant les périodes de fermeture de certains établissements ainsi que sur les temps de vacances des personnes accompagnées.

Un planning d'activités est élaboré pour les semaines de congés, permettant de structurer le temps libre des personnes et de leur offrir des temps d'animation parmi lesquels elles peuvent choisir.

Ainsi, sur les mois de juillet et août, un grand nombre de personnes ont été mobilisées autour des activités organisées.

Le succès de ces semaines d'activités démontre l'importance que peut avoir le Pôle sur des temps de congés, ou de temps libres des personnes accompagnées.

<i>Activités sportives exceptionnelles – Juillet/Août</i>	<i>Effectif total</i>
Randonnée Séniors	8
Initiation Footgolf	7
Tournoi Badminton	17
Bowling Séniors	6
Soirée Palet/Pétanque	30
Piscine entre filles	7
Initiation Kin-ball	11
Randonnée	13
Triathlon	15
Soccer	12
Sortie piscine Aquamalo	12
Concours de pétanque	10
Sortie jeux de plage	7
Soirée basket-ball	5
Soirée Bowling	8
Mini Golf	4
Journée Filles CDSA	4
Total	127

Les activités complémentaires

En dehors des activités de pratique sportive ou de loisirs, des actions en lien direct avec le domaine sportif sont également proposées.

Les activités suivantes ont notamment été mises en place :

- La journée des Femmes du CDSA 35 : 4 féminines de l'Association Sportive de la Bretèche ont participé à une journée dédiée à la promotion de l'activité physique féminine. Cette journée, organisée par le Comité Départementale de Sport Adapté d'Ille et Vilaine, permettait aux sportives du Département de pouvoir débattre et discuter sur leurs envies et

leurs demandes d'activités sportives. Un temps de pratique sportive féminine était également organisé sur l'après-midi.

- La soirée de rentrée de l'ASB : une soirée sportive de rentrée a été organisée. Cet événement a permis de lancer officiellement la saison sportive ainsi que de présenter les différentes échéances sportives à venir.

- La soirée de l'IFPEK :

- Dans le cadre du projet FRESH sur Tout Rennes Court, une soirée de retrouvailles a été organisée entre les étudiants et les sportifs et sportives de l'ASB ayant participé à l'événement Tout Rennes Court. Ce temps de convivialité a également permis de présenter le projet et de sensibiliser une nouvelle promotion d'étudiants de l'IFPEK. Neuf coureurs et coureuses de l'Association Sportive de La Bretèche ont pris part à cette soirée.

- Match de Football Stade Rennais : L'accès gratuit aux matchs du Stade Rennais est proposé aux adhérents. Sur l'année sportive, 10 sportifs et sportives ont ainsi assisté au match opposant le Stade Rennais à l'OGC Nice.

- Match de Basket-ball de l'Union Rennes Basket : Une convention de partenariat a été signée avec l'Union Rennes Basket-Ball. Celle-ci permet notamment aux basketteurs et basketteuses d'effectuer l'entrée des joueurs de l'URB et d'assister aux matchs du championnat de Nationale 1 masculine. Trois rencontres ont ainsi été suivies au cours de l'année sportive.

- Formation arbitrage : la Ligue de Bretagne de Sport Adapté propose des formations arbitrage. 4 de nos sportifs ont pu bénéficier de cette formation sur l'arbitrage du basket-ball et du badminton.

- Forum Parasport : 2 de nos adhérents en Sport Santé Séniors ont été interviewés dans le cadre du Forum de Parasport.

- Formation préparation à la retraite en ESAT : un de nos adhérents est venu témoigner de son expérience auprès des travailleurs ESAT qui suivaient la formation de préparation à la retraite. Ce témoignage a permis aux travailleurs qui ne connaissaient pas notre offre d'activités sportives de pouvoir avoir des informations sur les modalités d'inscription.

Les suivis personnalisés

Suivi sportif

Une collaboration est mise en place avec le Pôle France Para Basket-Ball Adapté concernant une basketteuse de l'Association Sportive de La Bretèche. Cette joueuse participe à des stages au sein du Pôle France à Nantes toutes les six semaines.

L'accompagnement du suivi ainsi que l'organisation des transports sont assurés en lien avec la Direction Technique Nationale de Para Basket-Ball Adapté féminin.

- Les axes de travail poursuivis -

Les innovations 2025

PASS : Projet Sportif Associatif 2026-2030

Le nouveau Projet Sportif Associatif 2026-2030 du Pôle Activités Sportives et Sociales a été rédigé en 2025.

Ce document vient formaliser nos actions et nos missions auprès des personnes accompagnées, des établissements et services, de nos partenaires, et détaille l'ensemble des projets poursuivis par les professionnels du Pôle Activités Sportives et Sociales.

Véritable socle de l'activité sportive sur l'Association la Bretèche, ce projet vient également répondre à des enjeux sociétaux importants en matière de santé physique et psychique et de lutte contre la sédentarité et l'obésité.

Ce projet décline l'ensemble des propositions d'activités sportives selon les trois thématiques développées au quotidien au sein des établissements et services de l'Association La Bretèche :

- Le multisport dans les établissements
- Le sport adapté au travail
- L'Association Sportive de la Bretèche
 - Pôle Compétition
 - Pôle Loisir
 - Pôle Sport Santé
 - Pôle Sport Adapté Jeunes

Association Sportive de la Bretèche : Projet Sportif et Associatif 2025-2028

En parallèle du Projet du PASS, le Projet Sportif et Associatif 2025-2028 de l'Association Sportive de La Bretèche a également été réécrit.

Ce projet vient décliner les axes de travail poursuivis par l'Association Sportive de la Bretèche sur les 4 prochaines années à venir, en lien avec le Projet Territorial du Sport Adapté de la Ligue de Bretagne du Sport adapté.

Sensibilisation des familles du DIME : Créneaux Sport Adapté Jeunes

À la rentrée scolaire 2025/2026, certaines familles du DIME ont été sollicitées afin de les sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique et sportive.

Cette démarche a permis la mise en place de deux nouveaux créneaux de Sport Adapté Jeunes, le mercredi et le vendredi.

Ces temps d'accompagnement permettent aux jeunes inscrits de pouvoir pratiquer régulièrement une activité physique et sportive.

Cela permet également le répit familial et offre la possibilité aux jeunes de pratiquer une activité adaptée à leurs capacités et leurs problématiques.

Appel à Projet ARS 2025

Une réponse a été apportée à un appel à projet de l'ARS en septembre 2025, portant sur la mise en œuvre de « 30 minutes d'activités physiques quotidiennes dans les établissements recevant des enfants en situation de handicap ».

Un projet renouvelable sur trois ans a été déposé, structuré autour des thématiques suivantes :

- Réveil musculaire : instaurer une routine matinale auprès des groupes de jeunes et sensibiliser les équipes éducatives
- Activités du midi : structurer le temps libre et favoriser l'activité physique sur le temps de pause
- Sensibiliser sur les TMS : préserver le capital santé et favoriser les bons gestes et les bonnes postures de travail auprès des jeunes
- Complément de séances : compléter les séances d'activités sportives dans les DIME et augmenter le temps de pratique sportive.
- Information : sensibiliser les familles et les informer, travailler avec des partenaires sportifs

Grâce aux subventions versées par l'ARS Bretagne, une éducatrice sportive en charge de ces projets sur les 2 DIME de l'Association la Bretèche a pu être recrutée.

Et demain, quels nouveaux projets ?

Développer le Sport Adapté Jeunes

Sur les deux IME de l'Association la Bretèche, et sur la PMO, il existe une réelle dynamique et une demande croissante autour des activités sportives. Il semble donc important de poursuivre cette dynamique en mobilisant une réflexion autour de la création de créneaux d'activité Sport Adapté Jeunes au sein de l'Association Sportive de la Bretèche.

Cette nouvelle approche d'accompagnement est développée en lien avec les familles et les établissements de l'Association La Bretèche, afin de permettre aux jeunes de s'inscrire dans un projet sportif fédéral au sein de la Fédération Française du Sport Adapté, ainsi que de participer à des manifestations sportives régulières.

Développer la pratique sportive féminine

La pratique sportive féminine est un véritable enjeu, et reste un axe important de développement.

Le développement de projets répondant aux besoins spécifiques du public féminin constitue un axe de travail renforcé.

Au sein de l'Association Sportive de La Bretèche, un nouveau créneau de natation réservé au public féminin a été mis en place.

Une réflexion est également engagée sur la création de nouvelles activités autour de l'expression corporelle.

Evaluer nos projets auprès des personnes accompagnées

En 2025, des questionnaires de satisfaction ont été élaborés auprès des travailleurs et travailleuses de l'ESAT de l'Espoir.

Les résultats mettent notamment en évidence l'importance accordée, par une majorité des personnes accompagnées, aux séances de Gestes et Postures. Les répondants soulignent également les bénéfices physiques et psychiques associés à ces activités.

Par ailleurs, une sédentarité significative est mise en évidence au sein de ce public, 50 % des personnes interrogées déclarant pratiquer très rarement, voire pas du tout, d'activité sportive en dehors de l'ESAT.

Cet outil a vocation à être étendu à l'ensemble des personnes accompagnées.

Véritable photographie de la pratique physique et sportive, ces questionnaires permettent d'ajuster, de réorienter ou de développer de nouveaux projets en fonction des besoins du public accompagné.

Sensibiliser les professionnels aux nouveaux enjeux d'accompagnement

Une amélioration de la communication auprès des différentes équipes éducatives des établissements de l'Association La Bretèche apparaît nécessaire.

Les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé ne sont pas encore suffisamment intégrées auprès de la population accompagnée. Il convient ainsi de renforcer l'accessibilité de la pratique sportive pour tous, afin de favoriser une véritable prise de conscience associative autour des enjeux de l'activité physique.

Associer les projets d'activités sportives aux projets d'établissements

Un travail est à conduire avec l'ensemble des services et établissements de l'Association La Bretèche afin d'intégrer un véritable projet d'activités sportives au sein des projets d'établissement.

Un rapprochement des préconisations de l'ARS relatives aux 30 minutes d'activité physique quotidienne pour les personnes en situation de handicap est également nécessaire

Introduire la dimension sportive dans les projets personnalisés

Un travail doit être mené avec l'ensemble des chefs de service des établissements afin de valoriser l'activité physique et sportive au sein des projets personnalisés des personnes accompagnées.

Véritable outil d'accompagnement et d'apprentissage, la pratique sportive doit aujourd'hui prendre une place importante dans le suivi de personnes.